Le Richelieu

Déclaré Organe Officiel de l'Action Catholique dans le diocèse de Saint-Jean-de-Québec, le 22 juin 1937.

Vol. XXVI — No 8 SAINT-JEAN, JEUDI LE 12 JANVIER 1961

Mgr Coderre suggère trois moyens pour mener une vie sage, juste et pieuse

Comme par les années passées c'est S. Exc. Mgr Gérard-Marie Coderre qui a célébré la messe dans la nuit du 31 décembre 1960 au 1er janvier 1961 à la Cathédrale de Saint-Jean. Cette messe fut précédée d'une heure sainte suivie de la bénédiction du Saint-Sacrement. Pour la messe Monseigneur l'Evêque était assisté de NN.SS. Eugène Martineau et Laurent Brault.

Le sermon de circonstance fut prononcé par Mgr [illegible] la nouvelle année. Monseigneur l'Evêque rappela à tous [illegible] attend toute personne [illegible] me demande à chacun de nous Evêque si chacun de nous vivra l'achèvement de l'année 1961 qui va s'est brève et la mort [illegible] jours. Notre Evêque [illegible] Pour répondre à cette question [illegible] bration de cette messe dans la nuit du 31 de chaque année que nous prions ensemble et que nous nous demandons quelle attitude prendre pour répondre à la bonté divine durant le temps qu'il nous reste à vivre. Tous nous souhaitons à [illegible] pour Dieu il convient de [illegible] aider de la [illegible] Le Père [illegible] tout et par tout nos [illegible] qui [illegible] suis [illegible] Il [illegible] Eglise [illegible] Mgr [illegible] Voici [illegible] « N[illegible] juste et pieuse tous les jours de 1961 comme si chacun de nous devait [illegible]

Une vie sage

Nous mènerons chacun [illegible] c'est à dire [illegible] équilibre, hiérarchie [illegible] d'espérance. Est-ce que chacune de nos journées est [illegible] Qu'est-ce que l'espérance ? C'est [illegible] votre corps ni notre [illegible] devons des mérites pour [illegible]

Je vous suggère [illegible] pour mener cette vie de [illegible] deux personnes sur trois ne mangent pas à leur faim dans le monde aujourd'hui. Demain et toutes les années, deux personnes sur trois manqueront de pain de [illegible] tout. Ici nous mangeons trois fois par jour, trois repas par jour, [illegible] ment de faim. C'est [illegible] dans certaines parties de l'Asie [illegible] les journaux rapportent qu'il [illegible] de faim chaque jour pour [illegible] Le Pape tend la main trois fois par année pour soulager les misères et les blessures de par le monde, en mars, en septembre et en octobre. Je vous propose donc de donner trois fois plus en 1961 à ces trois quêtes afin que vous meniez une vie de tempérance et de sagesse.

Une vie juste

Une vie de justice, c'est une vie d'union à Dieu qui consiste à rendre à chacun ce qui lui est dû. Toutes les journées de notre vie doivent être en union avec Dieu. Voici le moyen que je vous suggère pour mener une vie juste. Examinez ce qui entre dans votre famille, soit par la télévision, par les revues ou par les livres. Connaissez les lieux de loisirs où se tiennent les hommes, les femmes, les jeunes gens, les jeunes

[illegible] Nous ne devons pas nous taire quand nous voyons les catholiques agir comme s'ils [illegible] de Satan la mission de [illegible] les autres.

Une vie pieuse

Enfin une vie pieuse c'est une vie [illegible] amour de Dieu et du prochain. En menant une vie pieuse nous serons capables de prier Dieu, de servir le prochain dans le besoin, soit en lui donnant notre amitié, notre affection ou simplement notre sourire.

(suite à la page 8)

Vingt-cinq ans de prêtrise en 1961

Au cours de l'année 1961 deux membres du clergé séculier du diocèse de Saint-Jean célébreront le vingt-cinquième anniversaire de leur ordination sacerdotale. Il s'agit de MM. les abbés Antonio Gagnon et Roland Lafrance qui furent tous deux ordonnés à la prêtrise le 6 juin 1936.

D'autre part, dans le clergé régulier, c'est-à-dire chez les religieux prêtres vivant en communauté, le R.P. Fernand Porter, o.f.m., fêtera ses vingt-cinq années de vie sacerdotale le 29 juin, et le R.P. Paul-Emile Gagnon, o.m.i., fêtera son vingt-cinquième anniversaire d'ordination sacerdotale le 24 août.

Ad multos annos!

Communiqué de Mgr l'Evêque

QU'ILS SOIENT TOUS UN

Bien chers diocésains,

Chaque année du 18 au 25 janvier se célèbre dans tout le monde chrétien l'Octave de l'Unité chrétienne. Ces jours unissent dans une commune et universelle prière tous ceux qui font profession de croire en Jésus-Christ.

Songeons donc que nous, Catholiques, dans notre comportement avec les autres chrétiens nous devons témoigner une compréhension et une charité agissante envers les frères séparés mais tout en veillant à la sauvegarde de notre foi. Cette sauvegarde de la foi n'est pas une limite imposée à la charité mais une condition nécessaire pour que cette charité demeure authentique c'est-à-dire dans l'adhésion à la vérité que le Christ nous propose par l'Eglise.

Malgré la plus grande compréhension actuelle et les indices de rapprochement, de nombreux obstacles demeurent encore. Aussi prions avec ferveur en croyant que ce qui est impossible aux hommes est possible à Dieu.

✠ Gérard-Marie CODERRE,
Evêque de Saint-Jean-de-Québec.

Le 7 janvier 1961.

Congrès sur la situation de l'enseignement religieux au Québec

Une cinquantaine de personnes venues de toutes les parties de la province ont assisté à un congrès catéchétique, le premier du genre, tenu à la Villa Saint-Jean de la-Lande à Saint-Jean du 3 au 5 janvier dernier. Le but de ce congrès organisé par l'Office Catéchistique Provincial était de consulter un certain nombre de prêtres, de religieux, de religieuses et de laics spécialisés en catéchèse sur la situation actuelle et l'orientation éventuelle que devra prendre l'enseignement religieux aux cours élémentaire et secondaire dans la province de Québec.

L'ouverture du congrès fut faite par S. Exc. Mgr Gérard-Marie Coderre, président de la Commission épiscopale d'enseignement religieux. Au cours du congrès trois communications furent présentées aux congressistes. En premier lieu, M. l'abbé Robert Gaudet, secrétaire de l'Office Catéchistique Provincial, exposa la situation de l'enseignement religieux au cours élémentaire. Cet exposé fut suivi d'une étude du chanoine Samuel Lesage, principal de l'Ecole Normale de Joliette, qui traita de l'enseignement religieux au cours secondaire dans les écoles publiques. Finalement, MM. les abbés Jacques Laforest, du Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, et Maurice Lalonde, de la Faculté des Arts de l'université de Montréal, ont soumis aux congressistes les programmes récents en enseignement religieux appliqués dans les collèges classiques affiliés aux universités Laval et de Montréal.

Après l'exposé de ces communications les congressistes se divisèrent en équipes pour comparer la situation actuelle de l'enseignement religieux dans la province avec les conclusions du congrès international de catéchèse tenu en Allemagne l'été dernier afin de savoir s'il y avait lieu de modifier certains aspects de l'enseignement religieux dans la province.

Le congrès s'est terminé par l'adoption de voeux qui seront soumis à la prochaine assemblée des évêques de la province de Québec.



► Photo prise à l'issue du congrès sur l'enseignement religieux aux cours secondaire et primaire qui a réuni à la Villa Saint-Jean-de-la-Lande quelque 50 personnes spécialisées en catéchèse. Ces personnes étaient des membres du sous-comité de religion du Département de l'Instruction Publique, des membres de la sous-commission de l'enseignement religieux dans les collèges classiques ainsi qu'un groupe de diplômés de l'Institut Lumen Vitae de Bruxelles et de l'Institut Catéchétique de Paris. On remarque sur la première rangée, de gauche à droite: R.Sr. Gérard-du-Rédempteur, p.m., membre du sous-comité de religion; R.Sr Saint-Jean-Baptiste, a.s.v., professeur de religion à l'Ecole Normale des Soeurs de l'Assomption de Nicolet; M. le chanoine Samuel Lesage, principal de l'Ecole Normale de Joliette; M. l'abbé Jean-Charles Racine, directeur de l'Office Catéchistique diocésain de Québec; M. l'abbé Jean-Marie Tardif, Visiteur des Ecoles Catholiques de Québec; M. l'abbé Robert Gaudet, secrétaire à l'Office Catéchistique Provincial; M. l'abbé Guy Larose, directeur de l'Office Catéchistique Diocésain de Saint-Jean; R.F. Clovis, é.c., professeur de religion au Noviciat des F.E.C. de Sainte-Foy; R.P. Albert Gagnon, o.f.m. cap., membre de l'Office Catéchistique diocésain de Québec; M. l'abbé Maurice Lalonde, de la Faculté des Arts de l'université de Montréal; R.Sr Marie-de-l'Ascension, p.m., membre du sous-comité de Religion. (Photo Studio Notre-Dame)

Dons de $26,351 par le Club Richelieu en 1960

Lors du dernier souper du Club Richelieu, à l'hôtel Saint-Jean, sous la présidence de Me Roland Tremblay, le trésorier Marcel Delage a présenté, avec le rapport financier de l'année 1960, la liste des dons faits par le Club au cours de cette même année. Ils s'élèvent à $23,351.16. Ces argents ont été recueillis par la campagne de charité annuelle (vente de peanuts), par la souscription "Le Renfort", par les quêtes et amendes aux soupers hebdomadaires, etc.

On trouvera ci-dessous l'énumération de ces dons à l'enfance:

Bibliothèque municipale		$11,000.00
Bourses d'études		590.00
Habits:		
Chaussures	$7,950.21	
Nourriture	1,408.68	
Vêtements	189.19	9,548.07
Frais médicaux:		
Remèdes	$ 13.21	
Examens de la vue	44.00	57.21
Loisirs:		
Camp Jean-Jeunes	$2,400.00	
O.T.J. Saint-Jean	2,042.60	
Orphelinat Sainte-Thérèse	156.28	
Scouts N.D.A.	107.00	
Guides Catholiques	150.00	
Fédération des Oeuvres	50.00	
Pavillon de l'Enfance	150.00	
Divers	100.00	$ 5,155.88
TOTAL DES DONS		$26,351.16

Marcel DELAGE, sec.-trés.

Les élections dans les paroisses

Mercredi 11 janvier, avait lieu la mise en nomination pour l'élection d'un maire et de trois conseillers dans plusieurs municipalités rurales. Il y eut plus d'élections par acclamation et où il y a opposition, la votation se fera lundi le 16 janvier.

Voici le résultat de la mise en nomination:

SAINT-JEAN (paroisse):

M. Philodor Ouimet est réélu par acclamation. MM. Pierre-A. Trahan et Léon Gagnon sont élus par acclamation. MM. Adrien Mallette et Gilles Poirier se feront la lutte au siège No 5.

L'ACADIE:

M. Roméo Senécal, maire sortant de charge aura comme opposant M. Paul Brosseau, à la mairie. Les conseillers ont été élus par acclamation, ce sont: MM. Robert Berthiaume, Roland Brault et Marcel Lussier.

SAINT-LUC:

M. Philippe Baillargeon, maire sortant aura comme opposant M. Arsène Mailloux. M. Donat Courville a été élu conseiller par acclamation. MM. Gustave Dupuis et Emile Duval se feront la lutte. Il en sera de même de MM. Lucien Dépelteau et Charles-Emile Tremblay.

ST-JACQUES-LE-MINEUR:

M. Denis Lussier est élu maire par acclamation. M. Léonard Poissant a été réélu conseiller. MM. Philippe Denault et Urgel Denault ont été élus par acclamation.

ST-PAUL-ILE-AUX-NOIX:

M. Roger Fleury, maire sortant aura comme adversaire M. Philippe Bisaillon à la mairie. M. Emile Landry a été élu par acclamation. MM. Edouard Martin et Eugène Fortin se feront la lutte. Il en est de même de MM. Cyrille Langlois et Roger Denault.

SAINT-VALENTIN:

MM. Emile Langevin et Marcel Grégoire se feront la lutte à la mairie. Pour les postes de conseillers. MM. Gérard Denault et Lorenzo Chalifoux se feront la lutte au siège No 1; MM. Philippe Fortin et Jean-Paul-Beaudin, au siège No 3 et MM. Lucien Grégoire et Henri Dancause, au siège No 5.

MONT ST-GREGOIRE (paroisse):

M. Grégoire Bessette a été réélu maire. MM. Alain Carreau et Roland Jetté se feront la lutte. Il en est de même de M. Rodolphe Boucher et Jean-Louis Barrière. M. Bernard Bessette a été élu par acclamation.

NAPIERVILLE (paroisse):

Il y aura lutte à la mairie entre MM. Rogel Lamoureux et Aimé Boire. MM. Georges Hébert et Albert Denault ont été réélus conseillers. M. Bernard Deslauriers a été élu conseiller.

ST-ALEXANDRE (village):

M. J.-Honoré Beaudry, maire sortant aura comme opposant M. Bernard Frégeau, à la mairie. Au siège No 3. MM. Doria Boudreau et Armand Surprenant se feront la lutte. MM. Jean-Paul Ostiguy et Armand Boulais ont été élus conseillers par acclamation.

ST-ALEXANDRE (paroisses):

M. Alphonse Bessette, maire sortant aura M. Bernard Sheridan comme opposant à la mairie. MM. Bernard Patenaude, Oliva L'Homme et Léo St-Jean ont été élus par acclamation.

762 naissances à St-Jean en 1961

Au cours de l'année 1960, si on ne tenait compte que du jeu des naissances et des décès, la population de Saint-Jean se serait accrue de 549; et la plus grande partie de cette augmentation serait allée à la paroisse de Saint-Edmond où l'on a enregistré 214 baptêmes contre 22 sépultures.

C'est la paroisse Cathédrale qui a connu le plus grand nombre de décès soit 115 alors qu'on n'y enregistrait que 161 baptêmes. Saint-Eugène n'a compté qu'un décès au cours de 1960 et 22 baptêmes. C'est à la paroisse Cathédrale aussi qu'on a célébré le plus de mariages soit 63 au cours de 1960.

D'ailleurs nos lecteurs prendront connaissance, avec intérêt, de ces données démographiques que nous avons recueillies pour eux auprès des autorités paroissiales et que nous publions ci-après.

Disons, ici, qu'au cours de 1960, l'hôpital de Saint-Jean avec son département de maternité a rendu d'appréciables services à la ville et à la région, puisqu'on y a compté 1452 naissances.

	Nais.	Mar.	Sép.
Cathédrale	161	63	115
N.-D.-Auxiliatrice	162	34	31
Saint-Edmond	214	43	22
N.-D.-de-Lourdes	60	23	35
Saint-Gérard	71	6	3
Saint-Lucien	72	18	6
Saint-Eugène	22	2	1
	762	189	213

N.B. Les lecteurs prendront note que sur les 115 décès enregistrés à la paroisse Cathédrale il y a un bon nombre de défunts de l'extérieur qui sont inhumés au cimetière de la ville.

Au fond de l'encrier



★ **Avec ou sans rétroactivité:** Lorsqu'il fut sérieusement question de créer un fonds de pension pour les employés municipaux, au milieu de l'année dernière, on a trouvé chez un ou peut-être deux échevins une résistance acharnée à tout fonds de pension. Et on avait comme argument que les services de sécurité sociale déjà établis étaient bien suffisants. La résistance a diminué. On se déclare maintenant en faveur d'un fonds de pension et c'est la question de la rétroactivité qui bloque. Pourtant cette rétroactivité serait le moyen tout désigné pour donner justice à tous, pour ne pas distribuer des pensions au bon plaisir, suivant qu'on a plus ou moins de sympathie pour ceux qui quitteront d'ici deux ou trois ans et plus. Le montant de $126,000 nécessaire pour créer le fonds de cette rétroactivité n'est pas si extraordinaire si on pense que, actuellement, pour trois employés seulement à leur retraite, il en coûte à la Cité $3,360 annuellement. L'un reçoit $30 par semaine, un autre reçoit $100 par mois et un autre, $120 par mois. Pour ces trois hommes seulement, la ville doit débourser l'intérêt d'un capital de $72,000. Et très bientôt quatre autres viendront s'ajouter à cette liste dont l'ex-chef Tremblay. Il a été question lundi soir, de faire contribuer l'employé à la rétroactivité.

A tout événement, créer un fonds de pension est devenu une nécessité et il vaudrait mieux le faire avant d'y être obligé. C'est à y penser, mais pas pendant des mois.

* * *

★ **Record de faillites:** Les statistiques du troisième semestre de 1960 ne sont guère plus encourageantes que leurs devancières. Proportionnellement, le Québec a fourni deux fois plus de faillites que l'Ontario: 58 pour-cent dans Québec contre 30 pour-cent en Ontario. En chiffre, cela donne pour Québec, 359, et pour l'Ontario 195, sur un total canadien de 612. L'an dernier, pour la même période, les chiffres étaient, pour Québec, 310 et, pour l'Ontario 176, sur un total canadien de 332. Dans le secteur des faillites personnelles, les chiffres sont aussi éloquents. Pour les neuf premiers mois de 1960, on compte 679 faillites de cette nature au Canada, dont 542 dans Québec et 100 en Ontario. Pour la période correspondante de 1959, les chiffres ont été: Canada 719 dont 604 dans Québec et 79 en Ontario et pour 1958, même période, Canada: 827 dont 733 dans Québec et 60 en Ontario. Pas surprenant que le métier de SYNDIC soit assez payant chez nous mais c'est tout de même un phénomène véritablement tragique.

* * *

★ **Après Joliette, c'est Granby:** Le conseil de ville de Granby vient de mettre sous contrat M. Yves Gagnon, de Montréal (homonyme de notre confrère) pour assurer le poste de coordinateur général des loisirs. Cette nomination fait suite à une enquête dirigée par les Loisirs de Granby. Lors d'une assemblée, M. Lévis Sauvé, de Verdun, qui est reconnu comme le grand organisateur de loisirs et qui fut le maitre de M. Gagnon, a souligné aux représentants municipaux, aux Chambres de Commerce, aux Clubs Sociaux, l'ampleur du problème des loisirs à notre époque. L'engagement de M. Gagnon a été unanime.

A Saint-Jean, la Commission qui a été formée pour étudier la situation des loisirs, fera bientôt rapport. Il sera bon d'être là. Il faudra voir s'il y aura unanimité sur la recommandation de la Commission, comme à Joliette, comme à Granby. Il faudra voir si, encore une fois, tout devra tomber à l'eau ou encore si le débat s'éternisera pendant des semaines alors que, de guerre lasse, il faudra recommencer à zéro.

* * *

★ **Dernières gouttes:** Le maire Lasnier a-t-il voulu badiner quand il a dit qu'il désirait laisser au prochain maire le soin de se procurer un collier d'apparat? . . . On prête fortement à l'ex-député-ministre Paul Beaulieu l'intention de briguer les suffrages à ce poste de candidat à la mairie, ce serait sûrement un atout pour la prochaine campagne fédérale . . . L'ex-chef Tremblay assistait dignement, lundi soir, à sa première assemblée du Conseil de Ville, comme simple citoyen.

B.B.



► **LE COFFRET D'ARGENT:** On voit sur cette photo, Mlle Denise PERREAULT, 460 rue Mercier, qui reçoit des mains de M. Marc BRAIS, président du Mouvement au Progrès, les clefs de la voiture "Corvair", le grand prix du tirage du Coffret d'Argent. On lira dans une autre colonne le résultat du tirage. De gauche à droite: M. Paul PERREAULT, père de la gagnante; M. Bernard LEMAIRE; M. Marc BRAIS et Mlle PERREAULT, S.H. le maire Eugène LASNIER et M. Yves LEBEAU, le gagnant de l'appareil stéréophonique. (Photo Studio Serge Guillet)

Nouvelles brèves

M. Maurice Sanders, de Saint-Jean et M. Louis Bousquet, d'Iberville, sont partis le 9 janvier pour un voyage de deux mois en Californie et en Amérique Centrale. En cours de route, ils visiteront entre autres Las Vegas, Los Angeles, Hollywood et le Mexique. Nos voeux de bon voyage.

□

Mlles Ginette Bouciault et Roslaine Salnave, d'Haïti, toutes deux étudiantes gardes-malades à l'Hôtel-Dieu de Montréal, sont en visite chez M. et Mme Lionel Nolin.

□

Nos sincères condoléances à M. l'abbé D. Donais, curé de Saint-Luc, en deuil de sa soeur, Mme Benjamin Leclerc, décédée à Montréal, la semaine dernière.

□

M. Conrad Lanoue, marchand de notre ville, fait actuellement un séjour à la Clinique Lahay, de Boston.

□

Le tournoi annuel du Club d'Echecs Saint-Jean commencera dimanche 15 janvier à 2 h. p.m. à la Légion Canadienne, 64 rue Richelieu, Saint-Jean. Avis aux amateurs.



► **COMPTABLE AGRÉÉ:** M. Gaétan MÉNARD, C.A., a subi avec succès les examens d'admission de l'Institut des Comptables Agréés de la province de Québec. Il est le fils de M. et Mme Féliza Ménard, du 78 Grégoire, à Saint-Jean. Le nouveau comptable agréé fait maintenant partie du bureau Middleton Hope & Co. C.A., de Montréal. Félicitations et voeux de succès.

AU CONSEIL DE VILLE

Le projet du fonds de pension en panne

C'est surtout du projet de fonds de pension pour les employés municipaux qu'ont discuté nos édiles durant la première assemblée de l'année. La question est encore venue sur le tapis à l'assemblée spécial de lundi soir, mais on n'est guère sorti plus avancé.

En résumé, disons que le principe du règlement avait été accepté avec effet rétroactif de 15 ans. L'échevin Lorrain qui est le principal opposant déclare qu'il ne s'oppose pas à un fonds de pension parce qu'il vaut mieux en accepter un que de s'en faire imposer un par la Cour Supérieure, comme ce fut le cas pour d'autres municipalités, mais il veut partir à zéro. Lors de l'assemblée de mardi 3 janvier, on en était finalement venu à la conclusion de faire préparer un règlement d'emprunt pour le montant de $126,000, somme nécessaire pour la rétroactivité. A l'assemblée de lundi, l'échevin Edouard Fortier, qui avait donné avis de motion à l'assemblée précédente, a demandé de suspendre parce que le règlement n'était pas prêt, le secrétaire ayant besoin de certaines données avant de faire préparer le règlement.

L'échevin Lorrain s'est levé pour dire qu'un règlement d'emprunt pour un fonds de pension serait battu et que les employés n'auraient pas de fonds de pension. "Je suis pour un fonds de pension mais pas rétroactif. Je suis pour un fonds de pension, mais honnête, pas rétroactif. Les employés savaient quand ils travaillaient qu'ils n'avaient pas de fonds de pension et ils étaient bien payés. On n'a pas d'héritage à donner. La Cité a assez de difficultés pour arriver, on n'est pas pour payer des gracieusetés. Il faudrait un référendum pour savoir si on est pour un fonds de pension rétroactif ou un fonds de pension parti à zéro".

L'échevin Morin: On n'a pas besoin de référendum pour partir à zéro. Votre raison, on n'en a pas besoin.

Finalement, on a décidé d'attendre le projet de règlement qui serait préparé. Mais dans la salle des comités, après l'assemblée, on a discuté du fonds de pension à accorder à l'ex-chef Tremblay. Après discussion, on en est venu à la conclusion d'attendre le résultat du règlement du fonds de pension projeté. (On lira en page 2, sous la rubrique "Au fond de l'encrier" quelques notes sur la rétroactivité).

TRAVAUX SUSPENDUS?

Le montant prévu pour les salaires à être dépensés à l'exécution des travaux de chômage est épuisé, soit $78,529. Comme les travaux à être exécutés ne sont pas terminés, on demandera au gouvernement provincial un surplus pour éviter de congédier les quelque 200 employés actuels sur les chantiers. M. le secrétaire est chargé d'envoyer un télégramme et à moins d'une réponse favorable avant mercredi soir, il faudra fermer les chantiers.

RAPPORT DU SERGENT POISSANT

Dans son rapport annuel, le sergent détective Roland Poissant soumet qu'au cours de l'année 1960, il y eut 172 vols simples et 70 ont été réglés; 82 vols avec effraction et 25 ont été réglés; un vol à main armée qui a été réglé; 11 vols sur la personne et aucun n'a été réglé; 22 automobiles ont été volées et 20 ont été retrouvées; huit faux chèques ont été émis et on a réglé trois de ces cas.

LA CONSTRUCTION

On lira dans une autre colonne le rapport soumis par l'ingénieur Edgar Gaudette au sujet des permis de construction pour l'année 1960. Ils s'élèvent à $3,702,489, comparativement à $2,782,155 en 1959.

REFERENDUM

Le secrétaire donne lecture du rapport du référendum qui a été tenu pour convertir en zone résidentielle une partie de terrain qui était réservée pour un parc dans le domaine Richelieu, propriété de Me Jean Meunier. Il y avait 28 noms sur la liste des voteurs intéressés à cette zone. Il y en a 17 qui ont voté "oui" pour une valeur de $110,200. Aucun a voté "non". Il y a donc plus de 60% en nombre et en valeurs et le règlement 622 est adopté.

REGLEMENT DU MARCHÉ PUBLIC

On adopte un nouveau règlement pour le Marché Public. A l'avenir, toute personne qui a un bail de location d'espace pour une année doit occuper personnellement cette espace. Si l'espace n'est pas occupée durant une période de trois mois consécutifs, le bail sera annulé. Le locateur ne peut louer à une autre personne.

RÉCEPTION

La Société de Pomologie et Fruiterie tiendra sa 67e assemblée annuelle à Saint-Jean les 28 février et 1er mars. Ce sera la première fois que cette association tient sa réunion annuelle dans notre ville. Le Conseil consent à accorder une réception aux quelque 300 congressistes, le soir du 28 février à 5 heures p.m.

ENLEVEMENT DE LA NEIGE

L'échevin Edouard Fortier demande au Conseil que le directeur du Département de la Voirie soit autorisé à faire enlever la neige durant la nuit, après une tempête, plus particulièrement sur les rues Richelieu, Saint-Jacques, Champlain et Saint-Charles, afin qu'il n'y ait pas d'obstruction de voitures stationnées. L'échevin Lorrain dit que ce ne serait pas nécessaire si on posait des planches de non stationnement avant le déneigement. Finalement, on confie au président du comité de la voirie, M. Morin, le pouvoir de faire enlever la neige la nuit, si nécessaire.

LICENCES

M. Albert Menmens, 274 Dollier, demande permis pour vente de fruits

(suite à la page 15)

Changements à la Police des Liqueurs

C'est l'Inspecteur Georges Lefebvre qui est maintenant en cahrge de la Police des Liqueurs pour notre district. M. Lefebvre dirigeait le district de Valleyfield auparavant et il est remplacé à cet endroit pas l'Inspecteur Roméo Clouâtre, qui était l'Inspecteur de notre district depuis quelques années.

A Saint-Jean, l'Inspecteur Lefebvre est assisté de M. Laurent Robineau, qui était auparavant assistant à Valleyfield. MM. Charles Poutré et Arthur Jolin, du bureau de St-Jean, ont pris leur retraite.

Au Bureau Médical

Dr Fernand Ethier est élu président

Récemment, lors de l'assemblée annuelle du Bureau Médical de l'hôpital de Saint-Jean, le docteur Fernand Ethier a été élu président. Il remplace le docteur Hubert Paré, qui terminait son terme.

Le vice-président est le docteur L. Moreau et le docteur Paul Phaneuf demeure secrétaire.

Nos félicitations et voeux de succès.

Diner-causerie de sécurité industrielle

Mardi prochain, 17 janvier, il y aura au Club de Golf, diner-causerie de sécurité industrielle, à 6 h. 30 p.m. Il réunira les patrons et autres agents de maitrise, contremaitres, surveillants, etc.

Le conférencier sera M. L. J. Meany, coordonateur en sécurité, à la Northern Electric Co. Ltd., de Montréal. Il parlera de la prévention accidentelle ou intentionnelle des accidents. Sa causerie sera illustrée par un film qui a pour titre "cherchez la cause et non le responsable".

On compte sur la coopération de tous les employeurs pour assurer un succès de ce diner-causerie.

Heureux gagnant au Studio Lord

M. Yvon Rougeau, 57 rue St-Jacques, a été l'heureux gagnant du ciné-caméra Yashica automatique, offert par le Studio Lord, durant la période des Fêtes. Le tirage s'est effectué le 31 décembre. C'est le docteur Roger Poirier, vice-président du Studio Lord, qui a tiré le billet chanceux en présence de Mlle Monique Choquette et de M. Jean-Paul Mercier.

Procureur spécial pour causes de parjure

On sait déjà qu'à la suite du procès de La Commission des Liqueurs vs M. Edouard Fortier, ce dernier a été acquitté honorablement. "Il ne saurait être question d'acquitter le prévenu en lui faisant seulement bénéficier du bénéfice du doute, a conclu le juge Régnier dans son jugement, mais de proclamer bien haut son innocence et c'est avec cette mention qu'il est acquitté".

De plus le juge Régnier a déclaré qu'il portera à la connaissance de l'honorable Procureur-général de la Province les divers témoignages cités dans sa décision, à cause de la gravité de certaines révélations faites par divers témoins.

Depuis le jugement, Me Jean-Marie Bériault, par l'entremise de son procureur, Me Jean-Paul Ste-Marie, a porté des accusations de parjure contre Marcel Labarre et contre l'agent de circulation Lucien Pinsonneault. Georges Ditata et Marcel Roy ont porté des accusations de parjure contre Marcel Labarre. Quant à Labarre, Me Bériault s'en rapporte à la partie du témoignage où Labarre déclare que Bériault l'a incité à se parjurer et où Labarre déclare que c'est lui, Bériault, qui lui a donné les bouteilles d'alcool pour aller les porter dans le char de Fortier.

Ditata et Roy s'en rapportent au témoignage de Labarre où ce dernier a déclaré que Georges Ditata et Marcel Roy l'ont incité à se parjurer.

L'accusation de parjure contre M. Lucien Pinsonnault par l'avocat Bériault se rapporte à la partie du témoignage où M. Pinsonnault a déclaré que l'avocat Bériault a demandé d'envoyer chercher des flacons vides.

MM. Labarre et Pinsonnault ont fortement nié leur culpabilité. A ce moment, Me Claude Beauvais qui représentait l'avocat Ste-Marie, a demandé qu'on retarde assez longtemps l'instruction de la cause afin d'avoir transcription des témoignages. Me Jacques Cartier, procureur des accusés, a demandé de faire diligence parce qu'il s'agissait d'un fonctionnaire public, dans la personne de M. Pinsonnault. Le juge Poisson a dit que c'était juste et qu'il fixait la cause au 9 janvier.

Lundi matin 9 janvier, à l'appel de la cause, le juge Poisson a avisé Me Jean-Paul Ste-Marie, qui était présent, comme suit: "J'ai été avisé par le Ministère public qu'un Procureur spécial serait chargé de ces causes de parjure et que ces causes doivent être remises au 23 janvier, alors qu'on procèdera définitivement".

A une question de Me Ste-Marie qui voulait savoir si les causes débuteraient le 23 janvier, le juge Poisson a répondu: "Définitivement, la date du 23 janvier pour procéder".

Ouverture des assises criminelles

Mardi, 10 janvier, au Palais de Justice, l'hon. juge Roger Ouimet présidait l'ouverture des assises criminelles pour le district d'Iberville.

Me Jean Frédérick agissait comme procureur de la Couronne.

Il y avait cinq causes sur le rôle et quatre seront entendues. La cinquième ne sera pas entendue, et pour cause. On a produit un certificat de décès, attestant que Louis Bastien, qui était accusé de vol avec effraction chez Blaise Allard à Iberville, le 22 octobre 1958, est décédé à la prison de Bordeaux.

Les autres causes qui seront entendues aux dates suivantes:

La Reine vs Denis Lamarche, jeudi 19 janvier. Lamarche est accusé de négligence criminelle qui a causé la mort de Francine Whitton, à Iberville le 21 juillet 1959. C'est Me Roland Tremblay qui est le procureur de l'accusé.

La Reine vs Roland Giroux, jeudi 26 janvier. Giroux est accusé de négligence criminelle qui a causé la mort de Mme Ovila Charbonneau, le 20 septembre 1959.

La Reine vs Gaston Robitaille, jeudi 2 février. Robitatille est accusé de négligence criminelle dans la mise en service d'un véhicule à moteur, à St-Grégoire, causant la mort d'une personne, le 7 septembre 1959. C'est Me Alexandre Chevalier qui est le procureur de l'accusé.

La Reine vs Joseph Andrew Robertson, jeudi 9 février. Robertson est accusé de viol sur une fillette, à St-Remi, le 20 novembre 1959. Son procureur est Me Phil Cutler.

Les membres du jury ont été choi-

(suite à la page 7)

A Saint-Jean en 1960

Permis de construction pour $3,702,489

D'après un rapport que nous a fait parvenir M. Edgar Gaudette, ingénieur de la Cité, on constate que la construction a été active en 1960 dans la ville de Saint-Jean, même plus active qu'en 1959.

En 1960, le montant total des permis s'élève à $3,702,489, comparativement à $2,782,155 en 1959. Durant cette année 1960, il s'est construit 39 nouvelles maisons fournissant 61 nouveaux logements.

Pour le bénéfice de nos lecteurs, nous avons préparé un tableau comparatif avec l'année précédente.

	1959	1960
Montant pour fins résidentielles	$1,102,675	$ 642,575
Montant pour fins commerciales	213,875	305,000
Montant pour fins industrielles	436,675	504.500
Montant pour édifices publics	1,028,930	2,250,414
Montant TOTAL des permis	$2,782,155	$3,702,489

Un total de 200 permis de construction.

Il s'est construit 39 nouvelles maisons fournissant 61 nouveaux logements.



► REMISE DE TROPHEES: Jeune Commerce de Saint-Jean et Iberville procédait, récemment, à la remise des trophées et des prix pour les résidences et établissements commerciaux les mieux décorés durant la période des fêtes. Sur la photo, de gauche à droite, M. Donat COURTEMANCHE, 2e prix de la section résidentielle; M. Yvan GAGNON, M. Claude SENECAL, président Jeune Commerce; M. Marcel MENARD, M. Paul DUSSAULT, gagnant 1er prix section commerciale; S.H. le maire Eugène LASNIER, M. Robert LEMIEUX, M. Roland ST-GERMAIN, gagnant 1er prix, section résidentielle; M. Denis MORISSETTE, M. Pierre AUBRE, M. Vilbon SYLVAIN, 2e prix ex-aequo section résidentielle; Me Jacques McNULTY. (On lira résultats complets dans une autre colonne). (Photo Studio Notre-Dame)

Le Richelieu

Directeur: PAUL L'ECUYER
REDACTION ET ADMINISTRATION
C.P. 216 — Saint-Jean, Qué.
Publié par
LES EDITIONS DU RICHELIEU LIMITEE
170, rue Saint-Jacques Téléphone FI. 7-7529
Abonnement: $2.00 — Etats-Unis et pays étrangers: $3.00
Autorisé comme envoi postal de 2e classe,
Ministère des postes, Ottawa.

Saint-Jean, jeudi le 12 janvier 1960

Ne cherchons plus de coupables; cherchons plutôt des solutions

Dans son message du nouvel an, le ministre de la jeunesse, M. Paul Gérin-Lajoie, a invité tous les citoyens et tous les groupements à unir leurs efforts afin que le Québec cesse de piétiner sur place et entreprenne en 1961 une marche ardue mais nécessaire vers le plein épanouissement en matière d'éducation. Cette marche sera longue et pénible, le ministre ne le cache pas et d'ailleurs personne ne l'ignore. Le Québec a un long retard à rattraper. A qui la faute? A tout le monde, peut-être. A notre état d'esprit qui nous fait toujours remettre au lendemain l'effort qui doit être fait le jour même. On s'imagine à tort qu'un événement quelconque amènera subitement une solution au problème qui se pose. Et l'on attend et l'on croit que les choses se "tasseront", que les difficultés s'aplaniront avec le temps, comme les montagnes. Les psychologues découvriront-ils un jour l'explication de notre paresse intellectuelle? Est-ce climatique? Notre froid pays, nos arpents de neige, comme disait l'autre, nous porte-t-il à nous gaver l'estomac de mets lourds? Nous n'avons pas le temps de penser, nous digérons. Le temps supplémentaire que nous accordons à notre digestion pourrait être mieux utilisé si c'était notre cerveau qui l'employait à la réflexion.

Autre cause? Même si notre pays est jeune, la terre que nous habitons est vieille. Nos presque plates Laurentides sont les plus vieilles montagnes au monde. Or, si nous habitions à l'ouest de notre pays, dans les montagnes Rocheuses, — qui sont parmi les plus jeunes montagnes qui soient — est-ce que l'aspérité de ses formes nous inciterait inconsciemment à plus d'effort, à plus de hardiesse?

Cherchons ailleurs. Avons-nous trop de difficulté à survivre dans une Amérique du Nord anglo-saxonne. La loyauté envers notre langue est-elle un sacrifice trop grand. Doit-on continuer à lui immoler notre succès et notre avancement? Mais au fait sommes-nous loyaux envers notre langue maternelle? Cela pourrait être vrai si nous nous exprimions en un français intelligible. Hélas! plusieurs d'entre nous viennent à peine de découvrir que leur langage est petit nègre ou "joual" comme on dit maintenant. Mais quelle excuse avons-nous dans cette seconde moitié du vingtième siècle de ne pas mieux connaître notre langue. La France et ses écrivains est à peine à 6 heures de vol de notre province et non plus à trois mois de petit voilier.

Nous sommes inexcusables et pourtant nous cherchons qui accuser, nous voulons des boucs émissaires. Prendra-t-on comme victime désignée le Département de l'Instruction publique, les commissaires d'écoles, les maîtres scolaires, les parents, les élèves.

Encore un coup, nous sommes tous coupables. Cessons de jeter le blâme ailleurs que sur nous-mêmes. Ne perdons plus notre temps à nous accuser les uns les autres mais mettons-nous immédiatement à la tâche chacun dans son milieu et chacun selon ses possibilités. Car cela a toujours été notre grand défaut national de chercher des coupables et de ne jamais songer à trouver des solutions. Les coupables meurent — comme Duplessis — mais les solutions ne naissent jamais spontanément.

Notre première tâche à l'aube de 1961 sera donc de cesser toute critique inutile ne conduisant à aucune solution mais qui, bien au contraire, entrave toute solution.

Gérard Des Groseillers

Le cardinal Bea commente la rencontre entre le Pape et l'archevêque de Cantorbéry

Le cardinal Augustin Bea, président du secrétariat pour l'union des chrétiens préparatoire du Concile oecuménique, a publié dans "La Civiltà Cattolica", organe de l'assistance d'Italie de la compagnie de Jésus, un article consacré à la rencontre entre le pape Jean XXIII et le Dr Geoffrey Fisher, archevêque de Cantorbéry et primat de l'Eglise anglicane.

Le cardinal écrit notamment: "Cette visite nous semble avoir une grande importance et nous avons confiance qu'elle portera des fruits salutaires que nous ne voulons pas cependant spécifier", puis il ajoute: "Cette importance doit être recherchée surtout dans ce que la visite révèle et symbolise, c'est-à-dire la nouvelle atmosphère entre l'anglicanisme et l'Eglise romaine". Le cardinal reconnait au primat de l'Eglise anglicane le mérite d'avoir su se rendre compte de ce changement d'atmosphère et d'avoir pris l'initiative d'une rencontre avec le Pape, initiative, dit-il, qui fut approuvée par d'autres membres responsables de la communauté anglicane et qui, sauf de rares exceptions, fut favorablement accueillie.

Le cardinal conclut: "L'importance de la visite réside donc dans le fait que l'idée a pu naître, qu'elle a été approuvée par les représentants officiels de l'anglicanisme et par l'opinion publique et qu'elle s'est réalisée dans une atmosphère d'intérêt croissant. Ce sont là des choses qui étaient inconcevables il y a quelques dizaines d'années et qui prouve un changement d'atmosphère notable".

Auparavant, le cardinal avait rappelé les principes théologiques qui doivent présider au contact entre les catholiques et les membres d'autres confessions chrétiennes et qui se résument dans le devoir de protéger l'intégrité du dogme, de faire preuve de charité envers les chrétiens non catholiques, d'éviter toute attitude équivoque et de s'imposer une judicieuse réserve. (CCC)

Le message du salut

Devant la déchristianisation croissante de la société, l'Action catholique italienne a décidé de lancer, pour 1960-1961, une campagne commune sur le thème: "Le message du salut". Le choix de ce thème résulte d'une enquête menée dans 4,000 paroisses italiennes. Les chiffres concernant les baptêmes, la fréquentation de la messe dominicale, les mariages religieux, le catéchisme, etc., révèlent une baisse croissante de la pratique religieuse.

L'Action catholique relève que, par leur laïcisme, la presse, la radio et la télévision contribuent à cette déchristianisation, de même qu'une formation scolaire où les connaissances religieuses ne sont de loin pas au niveau du savoir profane. C'est pourquoi l'Action catholique se propose de lancer une campagne pour rappeler le message du salut aux hommes d'aujourd'hui trop absorbés par les préoccupations terrestres. (CCC).

Les catholiques de rite oriental

On compte actuellement 10,080,000 catholiques appartenant aux différents rites orientaux. Mais, à notre époque où l'on s'efforce de promouvoir un rapprochement entre les différentes confessions chrétiennes, ces rites revêtent une importance beaucoup plus grande que leur force numérique semble indiquer; ils peuvent constituer un pont avec les chrétiens non unis, notamment avec les différentes Eglises orientales, qui comptent un total de 184,520,000 fidèles.

Les catholiques de **rite byzantin** sont au nombre de 7,500,000, tandis que 170,000,000 d'orthodoxes vivent séparés de Rome. Les catholiques appartenant au **rite arménien** sont 180,000, tandis que les arméniens séparés (grégoriens) sont 3,785,000. Les catholiques de **rite syrien** sont 170,000, tandis que les Syriens non catholiques sont 765,000. La majorité des chrétiens de **rite chaldéen** sont catholiques, soit 1.220,000 face à 170,000 chaldéens séparés. Il y a 75,000 catholiques de **rite copte**, contre 1,800,000 coptes non unis. Les 885,000 chrétiens de **rite maronite** sont tous catholiques. On compte enfin 50,000 catholiques de **rite éthiopien**, face aux 8,000,000 d'Ethiopiens non catholiques.

Le nombre élevé des rites orientaux s'explique par des circonstances historiques. A l'exception des Ethiopiens catholiques et des catholiques de rite oriental de l'Inde méridionale, chacun de ces rites a un patriarche à sa tête. Les catholiques de rite oriental sont représentés par deux prélats au sein du collège des cardinaux: le cardinal Tappouni, patriarche syrien, et le cardinal Agagianian, patriarche arménien. (CCC)

Population catholique d'Afrique

D'après un document publié par l'agence internationale Fides, le pourcentage des catholiques par rapport à l'ensemble de la population s'établit comme suit dans les pays d'Afrique d'indépendance récente: Cameroun, 24% sur 3,268,000 h.; Togo, 20% sur 1,119,000 h.; Mali 0,5% sur 3,905,000 h.; Sénégal, 6% sur 2,370,000 h.; Madagascar, 23% sur 5,130,000 h.; Congo-Léopoldville 38% sur 13,609,000 h.; Congo-Brazzaville, 36% sur 793,000 h.; Dahomey, 15% sur 1,815,000 h.; Haute-Volta, 5% sur 3,530,000 h.; Niger, 0,5% sur 2,600,000 habitants; Côte d'Ivoire, 11% sur 2,750,000 h.; Centre-Afrique, 15% sur 1,160,000 h.; Tchad, 0.5% sur 2,695,000 h.; Gabon, 52% sur 408,000 h.; Nigéria, 7% sur 32,598,000 h.; Somalia, 8,138 catholiques sur 1,973,000 h.; Mauritanie, 2,000 catholiques sur 705,000 habitants. (I.S.P.)

Aux Etats-Unis

Des volontaires pour l'Amérique latine

Un secrétariat national pour les Etats-Unis a été érigé à Chicago dans le but de coordonner les efforts d'aide à l'Amérique latine. L'activité de ce secrétariat a débuté le 1er janvier 1961.

Le directeur de ce nouvel organisme est M. David O'Shea, ancien secrétaire des travailleurs chrétiens. Le secrétariat a pour but de recruter des volontaires laïques et de coordonner l'aide qu'apportent les groupements privés. Un stage de quatre mois est envisagé pour les volontaires, qui suivront notamment des cours de langues.

Le siège du secrétariat a été fixé dans les immeubles de la fédération d'Action catholique du diocèse de Chicago. Les volontaires qui se présenteront seront mis à la disposition des différents diocèses d'Amérique latine pour y organiser et y développer l'Action catholique. (CCC)

Un témoignage émouvant

Un chapelet fait avec de la mie de pain, un petit verre et un disque en fer blanc utilisés comme calice et patène pour la célébration de la messe sont parvenus au Pape de la part d'un prêtre russe qui se trouve en prison en U.R.S.S.

L'Osservatore Romano, qui diffuse cette nouvelle, reproduit ces objets, ainsi qu'un pan de tissus sur lequel est écrite une profession de foi chrétienne. Le journal ne donne aucune explication sur les circonstances dans lesquelles cet envoi est parvenu au Pape, ni sur l'identité du prêtre qui a expédié ces objets. (CCC)

Ne vous en faites pas...

Le maire est prêt à laisser le collier à un autre... du moins le collier d'apparat.

□

Au sujet du collier, un échevin a déclaré: "On est assez pris dans le collier ici, sans en acheter un spécial".

□

Un des nôtres qui fut éminent, serait prêt à poser sa candidature à la mairie...

□

A la vérité, ce serait un beau lieu pour redorer son blason...

□

Mais il y a ce fil au dard... et l'eau au fond du puits...

□

On ne peut verser indéfiniment dans une marmite... sans qu'elle vienne à déborder.

□

Bien avant la journée du 22 juin à Saint-Jean, la marmite "Bériault" débordait au Barreau de Montréal...

□

Des accusations de parjure... avis de poursuite de $250,000... un appel de son rejet du Barreau... cet ex-procureur de la Couronne va trouver ça épuisant de tant se défendre.

□

Sa place de choix durant les élections, c'était à Saint-Jean... pas surprenant, c'est toujours honorable de soutenir un ministre.

□

Pourvu maintenant que le Barreau de Richelieu ne s'avise pas de ramasser les petites "peccadilles" de la journée du 22 juin à Saint-Jean...

□

Tout comme pour les bonis, cette panne de fonds de pension, c'est peut-être seulement "pour faire peur".

□

Notre Conseil de Ville a décidé de se laisser photographier, en groupe, pour une publication importante... dépêchez-vous, il va peut-être en manquer un, ou deux, ou trois... dans quelque trois mois...

□

Réflexion d'un enfant après les fêtes: "Je ne suis pas sûr que c'était le vrai Père Noël... y sentait la boisson!"

□

Parmi les déductions d'impôt refusées l'année dernière, on raconte celle-ci: un employeur, qui avait acheté un manteau de fourrure à sa secrétaire, avait tout simplement déclaré... une couverture de dactylographe...

□

Après une ennuyante et interminable conférence, le conférencier conclut en disant: "Quelqu'un a-t-il des questions à poser?" —Oui, cria l'un des auditeurs, je voudrais savoir quelle heure il est..."

NORBERT

LE COMITE DE MORALITE PUBLIQUE
du diocèse de Saint-Jean

Comment ne pas reconnaître, en effet, qu'une des causes, peut-être moins observée, mais non moins vraie, de l'expansion de tant d'immoralité, n'est pas due à un manque de précautions MAIS A LA REACTION INEXISTANTE OU FAIBLE DES GENS HONNETES, qui n'ont pas su dénoncer à temps les infractions faites à la loi des bonnes moeurs.

(Pie XII, 1-1-54)

— Article 356 —

Les voeux du Comité

Le début de chaque année est la période traditionnelle des voeux. Voici ceux du Comité de Moralité Publique du diocèse de Saint-Jean:

—Au premier ministre, M. Jean Lesage, le courage d'appliquer sans dévier le programme qu'il s'est tracé;

—au chef intérimaire de l'opposition, M. A. Talbot, une intelligente critique des projets de lois du gouvernement;

—au procureur général, M. Georges-Emile Lapalme, une loi refondue de la Régie des Alcools qui plaira à tout le monde sans déplaire à personne;

—au ministre de la jeunesse, M. Paul Gérin-Lajoie, la possibilité de faire de la jeunesse de la province celle qui sera la plus épanouie du Canada; une gratuité scolaire au coût pas trop élevé;

—au ministre des travaux publics et des ressources hydrauliques, M. René Lévesque, la santé pour résister à l'assaut des "patroneux";

—au ministre de la santé, M. A. Couturier, une assurance-hospitalisation gratuite avant les prochaines élections et pas trop de malades imaginaires.

—au ministre des terres et forêts, l'HONORABLE Bona Arsenault, si cela peut lui faire plaisir;

—aux députés du diocèse de Saint-Jean, la sagesse de tenir compte des recommandations du Comité de Moralité Publique, ceux qui ont passé outre s'en mordent encore les pouces;

—aux pères et aux mères de famille la volonté de bien éduquer leurs enfants, nul ne peut le faire à leur place;

—aux tenanciers des débits de boisson, la possibilité de gagner honnêtement leur vie;

—au directeur de la police provinciale, M. Josaphat Brunet, beaucoup de bons policiers. Vite, ça presse!

—à la population de la province de rester éveillée à tous les événements car le désintéressement coûte très cher à tous les points de vue;

—à tous une bonne année, un bon départ en 1961, la première de dix années bien importantes, pour le diocèse et pour la province;

—enfin, à ceux qui croient que le Comité les a oubliés, l'assurance qu'il ne les oublie pas.

Le Courrier de la Charité

— No 59 —

On demande un costume de neige pour une fillette de 7 ans. Cette enfant ne peut partager les plaisirs de ses amies, parce qu'elle n'est pas habillée, précisément pour jouer dans la neige.

Signaler FI. 6-3645.

●

Un père de famille doit travailler à l'extérieur une partie de la journée, il n'est pas vêtu assez chaudement; il apprécierait particulièrement recevoir un coupe-vent même usagé, pourvu qu'il soit bien doublé. Coupe-vent grandeur 36 ou 38. — Nous sommes aussi à la recherche d'un trousseau de baptême, ce trousseau pourrait n'être que prêté; nous verrions à en prendre bien soin. Pour ces deux demandes signaler FI. 8-3691.

— — —

REMERCIEMENTS: Pour un des costumes de neige demandé dans le dernier courrier. Pour les deux chandails. Pour les manteaux. Pour l'argent destiné à l'achat d'huile à chauffage (trois personnes ont répondu à l'appel deux de Saint-Jean et une d'un autre endroit du diocèse. A tous, merci et que l'année 1961 soit une année de joie!

LES EQUIPIERES DE LA CHARITE

TERRAINS

Seulement 1 mille du centre de la Ville

- PROJETS SERIEUX ET D'AVENIR — TITRES CLAIRS
- Grandeur moyenne: 7,000 pieds carrés.
- CONSTRUCTIONS "CONTROLEES"
- Maisons construites
- 5 ans pour payer, sans intérêt

Investir aujourd'hui c'est récolter demain!

LÉON GAGNON

55 Grand Bernier Saint-Jean, P.Q.

Tribune de nos lecteurs

Le journal "The News" et les nationalistes

Monsieur le directeur,

J'ai pris connaissance de vos éditoriaux des 8 et 15 décembre dernier. Je respecte votre opinion; vous tenterez de respecter la mienne.

C'est la première fois que je vous écris et c'est probablement aussi la dernière. J'ai nullement l'intention d'engager avec vous une polémique en ce qui a trait aux statuts politiques présent et futur des Canadiens français et des Canadiens anglais. Ce serait, d'ailleurs, suprêmement inutile; nous ne tomberions jamais d'accord, et pour cause.

Vous semblez un peu pris de panique, monsieur le directeur de "The News"; le réveil du Canada français vous fatigue les méninges, n'est-ce pas? Vous n'avez pourtant encore rien vu, sachez-le bien.

Les arguments que vous présentez en faveur du maintien de la version anglaise du nom de notre ville ne tiennent pas debout, purement et simplement. Dites-vous bien, monsieur le directeur de "The News", que vous êtes ici au Québec, c'est-à-dire sur le territoire de ce qui sera un jour un Etat français libre, et non à Terre-Neuve, en Ontario ou en Colombie-Britannique. Vous êtes à la veille de vous en rendre compte pour de bon.

Vous traitez les nationalistes canadiens-français d'inconsistants, d'illogiques, d'intolérants, d'étroits d'esprit, d'ultra-nationalistes, d'anglophobes et d'extrémistes. Vous illustrez bien la mentalité des Canadiens anglais en général et qui se résume à ceci: lorsque des Canadiens français se rendent compte du danger qui menace leurs compatriotes, lorsqu'ils travaillent dans leur intérêt, lorsqu'ils disent NON à l'anglicisation, bref, lorsqu'ils se tiennent DEBOUT, ce sont des "dangereux", voire même des "fous" qui sabotent "l'unité" canadienne et à qui il faut en vouloir presqu'à mort. J'en sais quelque chose...

Monsieur le directeur de "The News", mettez-vous bien ceci dans la tête, vous et tous vos semblables: La "bonne entente" à sens unique, "l'unité" à sens unique, la "coexistence" à sens unique, le "blinguisme" à sens unique, les Canadiens français commencent à en avoir ASSEZ et c'est l'Etat du Québec qui est à la veille de prendre les GRANDS MOYENS pour y mettre fin en attendant mieux, c'est-à-dire en attendant l'Indépendance politique et la Souveraineté absolue au Québec. Deux familles nettement distinctes et vivant dans un même logement ne tarderaient pas à se séparer l'une de l'autre et ce, pour le plus grand bien de l'une et de l'autre, quittes à se visiter ensuite et à commercer ensemble; il n'en va pas autrement des peuples.

Imaginez un peu ce qu'un Québec libre et français pourra faire pour l'éducation, par exemple, lorsqu'il aura mis la main sur 100% des impôts annuels perçus sur son territoire au lieu de récolter un misérable 13%, ou à peu près, comme c'est le cas actuellement. Et que d'autres choses il fera aussi sur le plan économique. Tout cela, nous, nationalistes, le savons et les économistes le savent aussi.

L'indépendance du Québec, monsieur le directeur de "The News", n'est qu'une question de temps. Elle est commandée par la logique même. De grands penseurs canadiens, américains et même européens, comme Charles Becquet et André Siegfried, la prédisent. Un Québec autonome n'entravera nullement les opérations industrielles et commerciales entre son territoire et ceux des autres provinces, bien au contraire. La production industrielle du Québec doit naturellement se vendre d'un océan à l'autre et aussi ailleurs car, évidemment, le seul marché québéquois ne suffirait pas à alimenter nos importantes usines. Cela, il faudrait avoir l'esprit dérangé pour le nier. Il n'y aura donc pas d'entraves à la bonne conduite des affaires économiques. Le gouvernement du nouvel Etat libre fera tout, d'ailleurs, pour favoriser les compagnies industrielles établies sur son territoire. L'Etat français libre du Québec (ou de Laurentie), n'étant plus à la remorque de la servitude politique d'Ottawa, aura carte blanche pour prendre les grandes décisions et ce, pour le plus grand bien de ses nationaux.

Nous, nationalistes canadiens-français, savons ce que nous voulons et où nous allons. Nous n'avons RIEN contre les Canadiens anglais, mais ce qui nous appartient et ce qui doit nous appartenir, nous y tenons à tout prix. Ce qu'il faut aimer le plus après Dieu, c'est sa patrie et ses compatriotes, n'en déplaise à ceux qui, comme vous, nous traitent d'illogiques, d'anglophobes, d'extrémistes, etc.

Lorsque le train de l'Indépendance se sera mis en marche pour de bon, au Québec, il accélérera et vous ne pourrez rien pour l'arrêter, ni vous ni ceux qui pensent comme vous. Il vous suffira, pour votre bien être, de ne pas vous placer sur la voie. Je ne vous menace pas; je ne fais que vous prédire une chose inévitable.

La scission politique qui va s'opérer dans un avenir relativement proche dans la partie septentrionale de l'Amérique du Nord se fera à la plus grande joie et pour le plus grand honneur des peuples libres, des peuples latins surtout. Il faut à l'Amérique du Nord son Etat français. Il sera, quoique vous en pensiez, le château-fort du christianisme et de la liberté de l'homme en terre d'Amérique. Oui, encore un peu de temps et la "république française sur les bords du St-Laurent" à laquelle vous faites plus ou moins ironiquement allusion aura, elle aussi, son siège aux Nations-Unies. Tous les beaux projets d'anglicisation du Québec seront alors automatiquement dans la tombe, la version anglaise du nom de notre ville les y ayant précédé depuis un bout de temps...

Monsieur le directeur de "The News", je vous répète que je respecte votre opinion; vous y avez droit, et moi aussi. C'est cela, la démocratie. Il faut dire, toutefois, que pour les Canadiens français, la démocratie ne voudra réellement dire quelque chose que le jour où ils seront devenus un peuple normal et en santé, c'est-à-dire un peuple libre et maître de son avenir comme tous les autres peuples que l'Indépendance politique a réellement mis au monde. Donc, un petit conseil: ne touchez pas trop souvent aux nationalistes canadiens-français; occupez-vous, plutôt, de vos "autres activités".

Monsieur le directeur de "The News", vous dites que le pain quotidien de plusieurs d'entre nous, à Saint-Jean ou ailleurs, dépend des "industriels de langue anglaise". Vous me faites bien rire. Etes-vous un enfant pour parler ainsi? Puisque vous allez jusque-là, dites-moi donc ce que vous faites des industriels de langue française, de langue italienne et de langue allemande établis à Saint-Jean pour y rester? Une grande compagnie industrielle européenne (venant de quelque part entre l'Adriatique et la Méditerranée) n'est-elle pas devenue, en très peu de temps, l'une des plus importantes industries à Saint-Jean? Ne parlez donc pas à travers votre chapeau. Et puis, que feraient vos "industriels de langue anglaise" à Saint-Jean ou ailleurs au Québec, sans l'apport absolument indispensable des milliers d'ouvriers et de d'autres employés de toutes catégories qui sont en très grande majorité de langue française? Cela, naturellement, vous n'en parlez pas car, en bon Canadien anglais que vous êtes, ce serait évidemment contraire à l'intérêt de votre plume.

Ensuite, monsieur le directeur de "The News", sachez donc, pour votre gouverne, que les "industriels de langue anglaise" ou autres ne viennent pas s'installer à Saint-Jean ou ailleurs au Québec pour nos beaux yeux ou pour nous faire plaisir ou encore, parce que le Québec fait partie de la "Confédération" et, en conséquence, de la "communauté britannique". Ils ne sont pas si bêtes que cela; ils vont là où est leur intérêt et ils font bien, naturellement. Les magnats de l'industrie et de la finance viennent au Québec tout simplement parce que le Québec a quelque chose à OFFRIR. Les affaires sont les affaires. Apprenez donc, par exemple, que si l'industriel américain Cyrus Eaton et le magnat allemand de l'acier Alfreid Krupp sont intéressés aux richesses naturelles du Québec, ce n'est pas parce que le Québec fait partie de la "Confédération" ou de la "communauté britannique"; c'est parce que le Québec possède une formidable richesse manière et les plus beaux débouchés sur la mer. Voilà! Les affaires sont les affaires, et l'Etat du Québec est à la veille d'en profiter pleinement dans son plus grand intérêt comme le ferait tout autre Etat normal.

Au moment de rédiger ces dernières lignes, j'apprends, comme tout le monde, le décès de la version anglaise du nom de notre ville, c'est-à-dire "St. Johns", après une... longue maladie! Mes sincères sympathies! Il est vrai qu'il s'écoulera quelques mois avant son inhumation! Nous savions que nous n'obtiendrions fort probablement pas Saint-Jean-sur-Richelieu en raison de la longueur d'un tel nom et aussi à cause du fait qu'il existe déjà trop de "Richelieu" ici et là dans la région. Mais dans certains cas, il faut demander plus pour avoir moins.

Je ne pense pas qu'il me soit nécessaire de signer la présente lettre de mon vrai nom. Il existe diverses façons de se rappeler un homme. En France, par exemple, on dit: "Souvenez-vous d'Austerlitz"! En Angleterre, on dit: "Souvenez-vous de Trafalgar"! A Saint-Jean, Qué., on dit déjà: "Souvenez-vous du Cénotaphe"!

Bonne et heureuse année!

Vive le Canada français!

Gébro

A propos du projet "Université Ste-Marie"

De ce projet on parle beaucoup. Même chez les gens habituellement éloignés de toute préoccupation proprement universitaire. A ces derniers cela va de soi, mais davantage à d'autres, en contacts plus étroits avec les problèmes de la culture et de l'éducation, a été destinée la présente émission d'idées.

Convaincu, d'autre part, que les raisons opposées par plusieurs professeurs, universitaires, journalistes, au projet de l'Université Ste-Marie: besoin d'un plan d'ensemble, qui pourrait être le fruit d'une enquête royale sur l'éducation, tracas financiers à prévoir, urgence d'une université laïque, etc., sont nettement insuffisantes, pour ne pas dire plus, j'ai cru faire oeuvre de charité sociale en exprimant ici ce qui me paraît être une meilleure argumentation.

En effet, me semble-t-il, méritent, avant tout, la considération des gens désireux de voir instituer en notre province les universités dont elle a besoin, les motifs culturels et moraux, le patriotisme, le développement démographique, les besoins éducationnels.

L'oeuvre des jésuites

Les Pères Jésuites sont les pétitionnaires de l'Université Sainte-Marie. Au Comité des bills privés a été déposé leur projet d'université, auquel je souscris. Pourquoi?

1. Chez les jésuites, dans l'enseignement et l'éducation, le passé se porte garant de l'avenir. Les jésuites forment d'ailleurs, une personne morale hautement qualifiée. Historiquement, leur formation en a fait des pionniers émérites.

2. Je trouve frappants les succès obtenus ailleurs par les jésuites; particulièrement aux Etats-Unis, où ils dirigent une vingtaine d'universités.

3. Plus de cent ans, le collège Ste-Marie a fourni une remarquable contribution à la vie culturelle, patriotique, civique, professionnelle canadienne-française.

4. La future Université Sainte-Marie a déjà deux facultés universitaires: celles de philosophie et de théologie. Elle compte même, à partir des classes où l'on peut obtenir un baccalauréat, et, où on l'obtient, deux collèges universitaires: Sainte-Marie et Brébeuf.

5. Puis-je sous-estimer les compétences universitaires d'ores et déjà acquises à la future Université Ste-Marie? Au moins 110 maîtres, détenant 201 doctorats, licences et maîtrises, ce qui est considérable. Soulignons, d'autre part, qu'une bibliothèque de 400,000 volumes est dévolue à ces universitaires.

Nos besoins

L'urgence d'une université nouvelle se fonde également sur les besoins

(suite à la page 8)

DÉCÈS

Double deuil pour Dr et Mme Vial Lavoie

Le 9 janvier, à 10 h. en l'église paroissiale de St-Philippe a été chanté le service funèbre de M. Victor Lavoie, décédé à l'âge de 80 ans.

C'est M. le curé Germain Legrand du Christ-Roi, Laprairie, qui a chanté le service, assisté de M. le curé Roméo Lauzon, de St-Philippe et de M. le curé Gabriel Martin, de Saint-Mathieu, comme diacre et sous-diacre.

Le défunt laisse trois fils: Vial, médecin à Saint-Jean; Jacques, maire de St-Philippe et Victor, cultivateur à St-Philippe; ses belles-filles: Mme Dr Vial Lavoie (Simone Langevin); Mme Jacques Lavoie (Louise Legrand); Mme Victor Lavoie (Louise Hébert et plusieurs petits-enfants.

Le 31 décembre, Joseph Emerita Langevin, père de Mme Dr Vial Lavoie, décédait à Saint-Jean à l'âge de 81 ans. Sa dépouille mortelle fut exposée à Montréal et son service fut chanté en l'église Notre-Dame de Lourdes, de Verdun, mercredi le 4 janvier.

Le défunt laisse un fils: Emilien i.e. et deux filles: Fernande (Mme Laurent Séguin) et Simone, épouse du Dr Vial Lavoie; une belle-fille: Mme Emilien Langevin et deux gendres: MM. Laurent Séguin et Dr Vial Lavoie et quelques petits-enfants.

Au Dr et à Mme Vial Lavoie, doublement éprouvés, à la famille Lavoie et à la famille Langevin, "Le Richelieu" présente ses plus vives condoléances.

Décès de M. Lionel Lachance

Lundi, 2 janvier, décédait subitement à sa demeure, M. Lionel Lachance, ancien constable de la Cité de Saint-Jean.

Agé de 60 ans, le défunt était l'époux de Victorine Boutin, qui lui survit. Outre son épouse, il laisse dans le deuil une fille (Fernande) Mme Gilbert Harbeck; un gendre: M. Gilbert Harbeck; trois petits-enfants: Michel, Micheline et Monique Harbeck; trois frères et belles-soeurs: Rodolphe Lachance (Céline Pinsonneault); Georges Lachance (Bella Bessette); Joseph Lachance (Simone Denicourt); cinq soeurs et beaux-frères: MM. et Mmes Henri Tétreault, (Amilda) de Napierville; Albert Viens (Hildegarde), Edouard Primeau (F.-Ange), Miles Elisa et Elisabeth Lachance de Saint-Jean; ses beaux-frères et belles-soeurs: MM. et Mmes Victor Boutin, Léopold Boutin, Hervé Boutin, Alphonse Charest, Wilfrid Régnier, de Montréal, plusieurs neveux et nièces.

Ses funérailles eurent lieu à la Cathédrale et l'inhumation au cimetière paroissial.

Nos sincères condoléances à la famille.

Société d'une Messe

M. l'abbé Romuald Beauparlant, ancien curé de Saint-Edouard-de-Fabreville, décédé le 21 décembre courant.

M. l'abbé Jean-Claude Drainville, vicaire à Saint-Clément, décédé le 21 décembre courant.

M. l'abbé Georges Thuot, Curé de Saint-Marc, décédé le 27 décembre courant.

M. l'abbé Victor Robert, prêtre du diocèse de Montréal, décédé le 28 décembre courant, étaient membres de la Société d'une Messe du diocèse de Montréal.

Lucien Foucreault, C.S.
Chancelier

Feu M. Jean Dufort

Au moment d'aller sous presse, nous apprenons le décès, survenu mercredi à Saint-Lambert, de M. Jean Dufort. Il était bien connu dans notre région.

Décès de M. J.-Ernest Rondeau

Nous sommes au regret d'annoncer le décès de M. J. Ernest Rondeau survenu le 29 décembre à l'âge de 73 ans.

M. Rondeau, veuf de Germaine Boulerice laisse dans le deuil une fille: Claire (Mme Junior Murray); un gendre: M. Junior Murray; un frère et belle-soeur: M. et Mme Aurèle Rondeau; sa belle-mère: Mme Dosithée Boulerice; ses beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Maximilien Garceau, M. et Mme Beauvoisk, M. et Mme Georges Blais, M. et Mme U. Boulerice, M. et Mme Marcel Boulerice, Mlle Alice Boulerice, M. et Mme Arthur Bonneau, Mme G. Rondeau.

Les funérailles ont eu lieu lundi 2 janvier à l'église NDA et l'inhumation se fit au cimetière de St-Grégoire.

Nos sincères condoléances à la famille.

Le décès de M. Henri Bernard

C'est un vieux citoyen de Saint-Jean avantageusement connu dans toute la région qui vient de disparaître dans la personne de M. Henri Bernard. Agé de 93 ans et 9 mois, M. Bernard avait été le fondateur de la Librairie Bernard, en 1907. Il fut pendant plusieurs années à la direction de la Commission scolaire de Saint-Jean et il fut aussi longtemps évaluateur de la cité de Saint-Jean.

M. Bernard, veuf de Rose-Anna Dumaine, laisse dans le deuil: un fils, Bernard Bernard; une bru: Mme Bernard Bernard (Germaine Laurion); un beau-frère: M. Eugène Brais, de Montréal; deux belles-soeurs: Mme Eugène Brais et Mme Emile Bernard, de Thetford Mines; plusieurs neveux et nièces.

Ses funérailles ont eu lieu mardi à 10 heures à l'église Notre-Dame-Auxiliatrice.

M. le Chanoine Alcide Gareau, curé, fit la levée du corps et chanta également le service assisté de MM. les abbés Louis Côté et Hébert, comme diacre et sous-diacre. Le deuil était conduit par son fils M. Bernard Bernard, et son filleul Me Jean Frédérick, avocat bien connu de Saint-Jean.

Avaient pris place dans le choeur Mgr Bernard Courville, recteur du Séminaire de Saint-Jean, son neveu, M. l'abbé Horace Bernard, de Saint-Hyacinthe, R.P. Wilfrid Nadeau, jésuite de la Villa Saint-Jean, M. Jacques Laroche, séminariste.

Les porteurs d'honneur étaient MM. Roch Lorrain, Henri Lanctôt, J.-C. Charbonneau, Philippe Villeneuve, Joseph Clouâtre, C.-O. Picard, D. St-Germain et Martial Rhéaume.

Ont fait la quête: MM. J.-C. Charbonneau et Joseph Clouâtre.

L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Nos sincères condoléances à la famille éprouvée.

M. Léo Berger est décédé

Dimanche soir dernier, décédait à sa demeure, à Talon, M. Léo Berger, époux de Rosa Ménard. Agé de 53 ans, le défunt était entrepreneur en plomberie.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil deux fils: MM. Rudolph, de Saint-Jean et Ronald Berger, de Kitchener, Ont.; deux frères: MM. Charles et Adélard Berger, de notre ville; une soeur: Mme Eugène Roy (Aurore) de Saint-Jean; ses deux brus: Mmes Rudolph et Ronald Berger; ses beaux-frères et belles-soeurs ainsi que deux petits-enfants.

Ses funérailles ont eu lieu mercredi matin en l'église Notre-Dame-Auxiliatrice et l'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Nos sincères condoléances à la famille.

Décès de M. Fernando Choquette

Nous sommes au regret d'annoncer la mort de M. F. Choquette survenue à l'âge de 68 ans, au Foyer Gagnon après une longue maladie.

M. Choquette laisse dans le deuil outre son épouse née Monique Carreau, 4 fils: MM. Urbain, Jean-Rémi Jean-Claude et Paul-Alain; une fille Thérèse (Mme Marcel Desnoyers, d'Iberville; ses brus: Mmes Urbain Choquette (Juliette Bégin); Jean-Remi (Lucie Robert); un gendre: M. M. Desnoyers; 11 petits-enfants, plusieurs cousins et cousines.

Le service a eu lieu mardi le 3 janvier en l'église Notre-Dame de Lourdes.

Nos sincères condoléances à la famille.

Mme Josaphat Ratté est décédée

Le 7 janvier 1961 est décédée à l'âge de 54 ans, Mme Josaphat Ratté née Eva Boudreau.

Outre son époux elle laisse pour pleurer sa perte, deux fils: Roger et Yvan; deux filles: Lise et Ginette; ses brus: Mme Roger Ratté (Cécile Landreville) et Mme Yvan Ratté (Louise Mercier); deux petits-enfants: Yves et Johanne Ratté; ses beaux-parents: M. et Mme Henri Bessette; deux frères: MM. Wilfrid et Ovila Boudreau et leur épouse; ses beaux-frères et belles-soeurs: M. et Mme Honorius Ratté, M. François Ratté et M. et Mme Georges Bessette, plusieurs oncles et tantes.

Les funérailles ont eu lieu mardi matin en l'église Notre-Dame-Auxiliatrice.

Nos sincères condoléances à la famille.

Décédé à la Trappe d'Oka, mardi le dix

Mardi dernier, le 10, après quelques heures de maladie, est décédé au Monastère trappiste d'Oka, le R.P. François-de-Sales, né Achille Moreau.

Le défunt qui aurait eu 76 ans le mois de mars prochain, était né à Saint-Jean; il était le frère de M. Victor Moreau, photographe à St-Jean, et de M. le notaire Hector Moreau, d'Iberville.

Il était entré à la Trappe d'Oka en 1907.

Son service sera chanté au Monastère, jeudi matin, le 12.

Nos sympathies à la famille.

Remerciements

La famille Lionel Duval, de Saint-Sébastien, remercie sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des condoléances lors du décès de leur fils, Jean-Luc.

Imposantes obsèques de Mme E. Ouimet

Jeudi 5 janvier, avaient lieu à la Cathédrale, les imposantes funérailles de Mme Eugène Ouimet, décédée le 2 janvier.

Le cortège était précédé par les employés de la firme Carrière Bernier, MM. les maires des paroisses du comté, MM. les députés Yvon Dupuis, M.P. de Saint-Jean; Laurent Hamel, d'Iberville; Phil Lalonde, député de Saint-Henri, whip en chef du Parti libéral, qui représentait l'hon. Jean Lesage; M. Philippe Baillargeon, préfet du comté, ainsi que sept landaus de fleurs.

A la Cathédrale, Mgr Eugène Martineau, P.D., curé, fit la levée du corps et le service fut chanté par M. l'abbé Isidore Provençal, curé de Notre-Dame-de-Lourdes, assisté de MM. les abbés Pierre Lanctôt, curé de Saint-Eugène et Clément-Marie Provost, vicaire à la Cathédrale. S. Exc. Mgr Gérard-Marie Coderre assistait au prie-Dieu, accompagné de Mgr Martineau et de Mgr Lucien Foucrault, chancelier du diocèse. Avaient pris place dans le sanctuaire, Mgr Laurent Brault, directeur des Oeuvres, MM. les abbés Donatien Donais, curé de Saint-Luc; Robert Corriveau, curé de L'Acadie; Benoit Legrand, curé de St-Lucien et L. Galipeau, eccl.

La chorale, dirigée par M. Bernard Ostiguy, a rendu la messe d'Antonelli. M. l'abbé L.-M. Pepin était à l'orgue.

Les porteuses d'honneur, dames de Sainte-Anne de Notre-Dame-de-Lourdes, étaient Mmes Hector Richard, Lionel Marcil, Félixine Proulx, Damien Poirier, Félix Poirier et Georges Sicotte. Les porteurs d'honneur étaient six petits-fils de la défunte. Mmes Lionel Marcil et Félix Poirier ont fait la quête.

L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Agée de 74 ans, la défunte, née Alphonsine Brault, laisse dans le deuil outre son époux, neuf enfants, dont quatre fils: MM. Ariste, Philodor, Jean-Paul et Roland; cinq filles: Mmes Alfred Messier (Aldora), Pierre Comeau (Jeanne), Roger Latour (Cécile), Guy Lorrain (Pauline) et Jean-Louis Hamel (Marie-Reine); ses brus: Evélina Thibodeau (Mme Ariste Ouimet), Flore Therrien (Mme Philodor Ouimet), Fernande Cahier (Mme Jean-Paul Ouimet), Simone St-Denis (Mme Roland Ouimet); ses gendres ainsi que ses frères et belles-soeurs: MM. et Mmes Euclide, Egide, Philippe et Hector Brault; une soeur et un beau-frère: M. et Mme Hervé Chalifoux (Marie-Reine Brault); ses beaux-frères et belles-soeurs: Mme Vve Hervé Gagné, Mlle Régina Ouimet, Mmes Vves Fortunat Ouimet, Joseph Ouimet; plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants.

"Le Richelieu" présente ses sincères condoléances à la famille.

Mlle M.A. Dextraze est décédée

Mardi soir, le 3 janvier est décédée après une semaine de maladie, à l'hôpital Notre-Dame de Montréal, Mlle Marie-Anne Dextraze, à l'âge de 59 ans.

Mlle Dextraze, avantageusement connue dans notre ville et la région, ayant fait partie du personnel de la maison "Au bonheur des Dames", durant de nombreuses années, laisse dans le deuil sa mère: Mme Joseph Dextraze; cinq frères: MM. Alfred, Joseph, Stanislas, Jean-Louis et Paul Dextraze; ses belles-soeurs: Mmes Philippe Dextraze; Alfred (Irène Barrière); Stanislas (Yvette Choquette); Paul (Rita Isabelle); plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines.

Ses funérailles ont eu lieu samedi à la Cathédrale. Mgr Eugène Martineau, p.d. curé, fit la levée du corps et assista au prie-Dieu. Le service fut chanté par M. l'abbé Gilles Lacroix, assisté de MM. les abbés Denis Galipeau et Rolland Raymond, comme diacre et sous-diacre. La chorale, dirigée par M. Bernard Ostiguy, a rendu la messe harmonisée de Perrault. M. l'abbé L. M. Pepin était à l'orgue.

L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Nos sincères condoléances à la famille.

Directeurs de funérailles
Service d'ambulance

Résidences funéraires:
280, rue Jacques-Cartier
Saint-Jean-sur-Richelieu

28, 4e Rue,
Iberville, P.Q.

Funérailles
Langlois

Thuot & Fils Enr.

agent de "Ideal Petroleum"

Tél. Fl. 7-1771



Il nous fait plaisir de vous donner un
SERVICE RAPIDE ET COURTOIS

JOUR ET NUIT

Tél. Fl. 7-1771

CHRONIQUE JUDICIAIRE

Raymond est acquitté

M. Louis-Adrien Raymond a été acquitté d'une accusation de recel. Il a été révélé au procès que Raymond avait acheté une bicyclette de Pierre Payant, 12 ans, pour le prix de $2.00. Payant était accompagné de Michel Raymond, fils de l'accusé et de deux autres bambins de 12 ans. La bicyclette avait été volée quelques jours auparavant, soit le 1er décembre. Le propriétaire, Georges MacKaulay, l'avait reconnue alors que Raymond la conduisait, un bon matin, près du Stade municipal.

Dans sa défense, Raymond explique qu'avant d'acheter la bicyclette pour deux dollars, il avait demandé à Payant d'aller demander à son père s'il voulait la vendre vraiment. Payant et les trois autres étaient revenus pour dire que c'était bien correct. Les quatre bambins se sont ensuite partagés les deux dollars en parts égales.

Dans son jugement, le juge Poisson déclare, comme l'a dit le procureur de la Couronne, Me Jean Frédérick, que l'accusé a été très imprudent, mais que l'imprévoyance du défendeur ne constitue pas la mauvaise foi. "A cause de son manque de jugement, dit le juge, il a déjà payé assez cher en subissant un procès et je dois l'acquitter".

— — —

Il est chanceux

Le jeune Jacques Berger a plaidé coupable à une accusation de vol de liqueurs alcooliques et d'une couverture dans l'automobile de M. Robichaud. Il a été condamné à $50 d'amende et les frais ou 15 jours de prison. Il obtient un délai de 15 jours pour payer l'amende. Berger a aussi plaidé coupable à l'accusation de tentative d'évasion de la prison. Pour cette offense, il est condamné à fournir un cautionnement personnel pour garder la paix pendant un an.

— — —

Claude Pierre défend sa propre cause

Claude Pierre un jeune homme de 23 ans, est accusé d'avoir conduit à une vitesse excessive dans les rues d'Iberville, le 29 octobre, vers 7 h. p.m.

Le constable Jacques Bilodeau, de la ville d'Iberville, vient témoigner et explique qu'en plus d'avoir conduit à une vitesse excessive, il a refusé de produire son permis de conduire et son enregistrement.

Claude Pierre n'a pas d'avocat, prend place à la table des disciples de Thémis et questionne lui-même le constable. Il exhibe la plainte qui mentionne qu'il filait à 70 milles à l'heure. Le constable dit que c'est ça. Pierre lui demande la couleur de sa voiture et le constable répond qu'elle était de couleur blanche avec une couverture noire. Pierre dans son témoignage dit que sa voiture était à son maximum à 45 milles à l'heure et que la toiture de sa voiture était baissée et qu'ainsi, le constable ne peut avoir vu la couleur.

Pierre a aussi un témoin qui l'accompagnait ce soir-là, c'est M. Roland Fréchette. Pierre lui pose trois questions.

Claude Pierre: —Le soir du 29 octobre, vous étiez avec moi dans mon automobile à Iberville?

Roland Fréchette: —Oui.

Pierre: —Est-ce que j'étais à jeun, chaud ou saoul?

Fréchette: —Pas saoul, mais pas à jeun.

Pierre: —Quelle couleur était la voiture?

Fréchette: Un Ford 1951 convertible blanc.

Pierre: —Le top était-il baissé?

Fréchette: —Oui.

Pas d'autre question, continue Pierre. Votre témoin, dit-il en se tournant vers Me Maurice Demers, qui représente la Ville d'Iberville. Ce dernier dit n'avoir pas de questions à poser.

Et Pierre se lève pour exposer, dans un plaidoyer de quelques minutes, qu'il a fait éclater son innocence, qu'il a été la victime d'une vengeance de la part du constable d'Iberville et qu'il réclame des dommages pour avoir perdu du temps pour venir en Cour.

Le juge dit que ce n'est pas de sa juridiction d'accorder des dommages, qu'il doit seulement acquitter un accusé ou le trouver coupable. Il rendra jugement le 16 janvier. Et le nouveau "Me Pierre" est retourné prendre sa place dans l'audience, tout fier de sa première expérience...

— — —

Lachance et Saint-Jean en prison avant le 17 janvier

Jacques Lachance, 20 ans et André Saint-Jean, 23 ans devaient revenir devant le juge André Régnier le 17 janvier pour rendre compte de leur bonne conduite depuis des sentences suspendues au début de décembre. Ils ont de nouveau comparu devant le juge Jules Poisson pour répondre à l'accusation de vol par effraction à la Monarch Bottling Works, dans la nuit du 29 au 30 décembre, alors que trois personnes auraient défoncé une machine distributrice de cigarettes pour s'emparer d'une valeur de $40 en argent et en marchandises. Ils ont nié leur culpabilité. Me Roland Tremblay, procureur de Lachance, se lève pour dire que son client est sous "sentence suspendue" jusqu'au 17 janvier et qu'il n'a pas l'intention de demander de cautionnement. Lachance et St-Jean ont de nouveau comparu, lundi le 9 janvier, et leur cause a été ajournée au 16 janvier. L'autre jeune homme qui a comparu pour la même offense a avoué sa culpabilité. Il en est à sa première comparution devant les tribunaux et aurait été entraîné. Il s'en est tiré avec un cautionnement personnel de garder la paix pendant une année. "Vous ne devez pas fréquenter de mauvaise compagnie, lui dit le juge Poisson, vous êtes heureux pour une première fois et j'espère qu'il n'y aura pas une "deuxième fois".

— — —

Véhicule-moteur

Paul Jalbert avoue sa culpabilité à l'accusation d'avoir conduit alors que ses facultés étaient affaiblies par l'alcool. Son procureur explique que lors de l'arrestation, son client était en train de prendre une liqueur douce pour diminuer son ivresse. "Ça peut avoir augmenté la fermentation", dit le juge Poisson en souriant. Il a été condamné à $50 d'amende et les frais, son permis de conduire est suspendu pour trois mois. Il obtient un délai de deux mois pour payer l'amende.

Bruno Côté est condamné à $100 d'amende et les frais pour avoir conduit son véhicule-moteur alors que ses facultés étaient affaiblies par l'alcool.

Ouverture . . .

(suite de la page 3)

sis. Il y a trois groupes de langue française et un groupe de langue anglaise.

En Cour Supérieure

L'hon. juge Roger Ouimet a entendu une requête en injonction du Syndicat National des Travailleurs en Potteries de Saint-Jean contre l'International Brotherhood. Ce fut ajourné au 13 janvier pour audition.



► TIRAGE A LA BOUCHERIE ROYALE: Samedi le 31 décembre, on procédait au tirage des prix d'une valeur de $5,000 offerts par la Boucherie Royale Enr., du Chemin des Carrières. On trouvera la liste des gagants publiée en page 21 de cette édition. Sur la photo, prise au moment du tirage par S.H. le maire Eugène LASNIER, on voit de gauche à droite: M. Claude MONPETIT, M. Marc BRAIS, M. Larry TASSE, M. le député Yvon DUPUIS, M. le maire LASNIER, M. Claude ROY, propriétaire de la Boucherie Royale; M. R. CLOUATRE, gérant de département de cet établissement et M. Bernard LEMAIRE. (Photo Serge Guillet)

Première réunion de l'Amicale Mariste Notre-Dame-Auxiliatrice pour 1961

Le bureau de direction de l'Amicale Mariste N.D.A. tenait une importante réunion dans son local à l'école secondaire NDA mardi soir 10 janvier et celle-ci était la première assemblée depuis les élections des directeurs qui se tenait au mois de décembre dernier. Le meeting était sous la présidence de M. Paul Mercier qui était réélu pour un second terme et en plus l'on notait la présence de M. Roger Georges le président du Régional Montréal. Il y eut rapport des différents comités et l'on a pu voir que de l'excellent travail est présenté par les responsables des différents détenteurs de postes au sein de l'Amicale. M. André Denault agissait comme secrétaire.

Un item de première importance était apporté devant les directeurs alors que l'on procédait à la formation des divers comités et des directeurs en faisant partie, et en voici la teneur:

Organisation des comités

1. Congrès mondial: l'Exécutif.
2. Publicfté: Claude Montpetit.
3. Forum des parents: Roger Georges, André Goineau, Claude Montpetit.
4. Cours: Pascal Ditata et Maurice Gousy.
5. Journal "Le Phare": François Poirier, Gérard Mercier et J. L. Daudelin.
6. Loisirs: Henri Massé et Maurice Gousy.
7. Réceptions: David Vanslette, G. Mercier et François Poirier.
8. Indulgencie: Roger Georges.

La question Finances et Régie Interne fut portée aux bons soins de l'exécutif.

L'Amicale Mariste NDA sera aussi représentée au grand forum qui aura lieu à Québec le 4 février prochain. En effet, à l'invitation faite pour le président et l'assesseur, M. Paul Mercier ainsi que le Frère Directeur Pascal-Jules seront présents pour cette journée d'étude. D'autres questions furent aussi soulevées, mais le tout fut porté au 14 février prochain, date de la prochaine réunion des directeurs. L'on saluait aussi les directeurs André Goineau et Gérard Mercier nommés à des postes de confiance dans d'autres organisations de Saint-Jean. Félicitations Messieurs.

Fiançailles

A Noël, avaient lieu les fianaçilles de Mlle Mireille Filion, fille de M. et Mme Camille Filion, d'Iberville à M. J. C. André Benjamin, fils de Mme René Benjamin, également d'Iberville.

x x x

A Noël, eurent lieu les fiançailles de Mlle Gisèle Gamache, infirmière à Saint-Jean, et fille de Mme Aldéo Gamache, de la paroisse Notre-Dame-Auxiliatrice, avec M. Laurent Turgeon, commis d'administration au Collège Militaire Royal de St-Jean, et fils de M. et Mme Walter Turgeon de la paroisse St-Gérard.

Gagnants: concours de décorations

Le concours de décorations organisé par Jeune Commerce a connu un beau succès, tant dans la section commerciale que dans la section industrielle. Les membres du jury ont fait connaître leur choix comme suit:

Section commerciale

M. Paul Dussault, mercerie pour hommes, rue Richelieu, est gagnant du 1er prix et a reçu le trophée "P. Baillargeon". MM. Adrien Boivin et Marcel McCaughan ont obtenu des mentions honorables.

Section résidentielle

M. Roland St-Germain, du 343 Latour, gagne le premier prix et reçoit le trophée "Philodor Ouimet". 2e prix ex aequo, M. Donat Courtemanche, de la paroisse St-Edmond et M. Vilbon Sylvain, de la paroisse St-Gérard. Ils ont reçu les prix offerts par M. Jos. Hughes. Des mentions honorables ont été accordées à M. Ivan Sabourin, Iberville, M. Jimmy Smith, Saint-Jean et à M. Harolde Savoy, Iberville.

Félicitations aux heureux méritants.

Achetez, de préférence, chez nos annonceurs!

GRANDE VENTE chez FRANCINE



jeudi, 12 janvier à 9 h. a.m.

Spécial! Incroyable! Spécial!
50 DOUZAINES
Couche "CURITY"
50 PREMIERES ARRIVEES JEUDI — SEULEMENT 2.99 — 1 DOUZAINE CHAQUE CLIENT

Toutes marchandises d'hiver et printemps en vente à grand sacrifice!



Venez voir nos spéciaux!

FRANCINE

185 Richelieu — Fl. 6-4513 — Saint-Jean

"Le Richelieu" fête ses 25 ans avec son personnel



En fin de décembre 1960, voulant signaler le 25e anniversaire de sa fondation, la Compagnie Les Editions du Richelieu Limitée réunissait son bureau de direction et son personnel pour assister à une messe d'action de grâces dite par S. Exc. Mgr Gérard-Marie Coderre.

A l'issue de cette messe, un souper fut servi au cours duquel M. J.-H. Vallée, président de la Compagnie, rappela la fondation du journal "Le Richelieu", les heures difficiles du début et l'évolution progressive de la Compagnie.

Son Excellence Mgr Coderre voulut apporter son encouragement et son témoignage à l'oeuvre du journal diocésain, soulignant le rôle nécessaire de chacun dans une telle entréprise.

En terminant son allocution, Son Excellence voulut récompenser le dévouement et les bons services de l'équipe en remettant au gérant, M. Paul L'Ecuyer, la médaille d'or du Mérite diocésain, puis la médaille d'argent à deux des plus anciens employés du bureau, Mlle Monique Guillet et M. Gilbert Vervaet, et à deux des plus anciens employés de l'atelier, MM. Guy Fortin et Paul Morin. Son Excellence fit aussi mention de la séniorité de M. Bernard Bédard à qui la médaille d'argent avait été remise en une autre occasion.. M. Paul L'Ecuyer, après avoir dit toute sa gratitude à Son Excellence, adressa ses remerciements au président, M. Henri Vallée et aux membres dévoués du bureau de direction, puis aux responsables de chaque département et à tous les employés de la Compagnie.

► La photo ci-dessus fut prise à cette occasion; on y voit sur la première rangée, de gauche à droite: M. Henri LANCTOT, de Saint-Isidore et Mgr R. BOULE, de Longueuil, directeurs de la Compagnie, M. J.-Henri VALLEE, président, S. Exc. Mgr Gérard-Marie CODERRE, M. Paul L'ECUYER, gérant, Mgr Laurent BRAULT, directeur de la Compagnie et M. l'abbé FOURNIER, aumônier de la Maison Sainte-Bernadette. A l'arrière, les employés des Editions du Richelieu Limitée. (Photo Studio Notre-Dame).

Tribune de nos lecteurs

(suite de la page 5)

effarants de la région de Montréal.

1. Cependant qu'à Montréal une seule université de langue française s'intéresse à 1,300,000 personnes de langue française, il n'y a pas moins de trois universités de langue anglaise pour une population de 700,000 s'exprimant en anglais.

2. Un rapport démographique officiel entrevoit, pour Montréal, et ses environs, une population de 5 millions, vers 1975. Supprimons maintenant le projet d'université Ste-Marie, ou tout autre analogue, nos jeunes étudiants ne se présenteront-ils pas aux universités anglaises? Plusieurs ne seront-ils pas privés d'études supérieures?

3. D'ici quelques années, l'Université de Montréal ne pourra plus recevoir tous les bacheliers des collèges classiques; ni tous les candidats issus des écoles secondaires; ni les fruits plantureux de la gratuité scolaire. En dix ans, la population étudiante de la région doit doubler dans les universités.

4. En 1951, la région de Montréal occupait le dernier rang au pays, pour les études de 8e à 12e années. Sans doute, sur ce point, la situation s'est-elle améliorée.

5. On trouve chez-nous, un goût des études sans cesse plus accentué. S'accroit, de ce fait, la sensation d'un besoin de diplômes universitaires.

6. Les professionnels de langue anglaise sont, à Montréal, 2½ fois plus nombreux que ceux de langue française. Le nombre d'universités de langue anglaise (3) comparativement à celui de langue française (1) pour une population plus forte, telle que citée plus haut, n'y serait-il pas pour quelque chose?

7. En viendrai-je à considérer la formation des classes agricole et ouvrière? Quoi de plus urgent? Certes, leur émancipation avance. A quelle distance, toutefois, n'est-elle pas encore de son objectif? Et d'où ces classes de travailleurs verront-elles sourdre, sinon des universités, les chefs de file vraiment instruits et cultivés qu'elles souhaitent? D'autre part, face à l'évolution actuelle des masses, qui ne saurait prévoir l'insuffisance de nos universités de langue française?

L'université unique

Les universités sont les centrales de la pensée et de la vie des peuples. C'est en rapport avec les exigences vitales et culturelles de ceux-ci qu'il faut les modifier, en perfectionner le rayonnement, voire même, si tel est le cas, les multiplier.

Or, croyons-nous sincèrement, l'Université Ste-Marie se présente comme une réponse à de nouvelles exigences de la pensée et de la culture canadiennes-françaises.

1. A la première Noël, une seule université: celle de l'Enfant-Dieu. De Lui venait toute la lumière. Cette université essaima. En 1961, de par le monde, des centaines d'universités. Or, lesquelles, dites-moi, de toutes ces citadelles du savoir, fussent-elles "Laval" ou "Montréal", puissent réclamer un quelconque monopole de l'enseignement universitaire?

2. La capacité des universités, comme celle de toute entreprise, est un jour ou l'autre saturée. Ignore-t-on que certaines universités actuelles ont déclaré des maxima et refusé des étudiants? Telles Toronto et McGill?

3. Qui n'entreverrait les incalculables bienfaits d'une noble émulation entre universités nouvelles et anciennes? Emulation dans la formation morale et chrétienne, sinon culturelle, des étudiants; dans le choix des professeurs.

4. Le personnel enseignant, fût-il composé des hommes les plus compétents, ne s'improvise pas. Il lui faut du temps et de l'entrainement. Les promoteurs de l'Université Sainte-Marie ne l'ignorent pas. C'est pourquoi désirent-ils entreprendre sans retard, avant même les résultats de toute enquête sur l'éducation, la rude tâche de la formation universitaire de toute une partie d'un peuple que la pauvreté, la maladministration, les malheurs de son histoire ont tenu à l'écart des bienfaits d'une culture universitaire. "Qu'ils y aillent!", devrait être l'exclamation unanime.

5. A la griffe, on reconnait le lion. Dans cette opposition violente au projet de l'Université Sainte-Marie, l'observateur cherchait la griffe du lion. Oh surprise! Dans "Le Devoir" du 31 décembre 1960, la voilà! Les véritables raisons qui motivent l'opposition au projet de création de l'Université Sainte-Marie, tel est le titre de l'article attribué à un professeur d'histoire de l'Université de Montréal.

Faute de temps et d'espace, j'abandonne à d'autres le soin d'y répondre. Pourtant je ne puis résister à la tentation de vous mettre au courant de l'idée dominante et principale de l'article. Malgré son habileté et ses sophismes, ses demi-vérités et ses mensonges, le professeur, qui préfère d'abord la lente inoculation du venin, en faisant mine de faire la part des choses ,finit par n'y plus tenir. Il s'exprime ainsi: "Il n'est pas hasardeux, je crois, d'affirmer que notre milieu tient désormais pour insolite (entre autres) le fait que tous nos collèges classiques (à une exception près) et toutes nos universités sont à direction cléricale". Et pour ce professeur absolument anticlérical, il le prouve clairement, bien qu'il s'en défende, le bon sens suggère ceci: "un système d'éducation qui repose en définitive sur la communauté nationale, qui s'alimente ouvertement à l'instrument de cette communauté, c'est-à-dire à l'Etat". Et plus loin, le promoteur du laïcisme explique: laïc, ici, s'oppose à communautés pour le clergé régulier et à structure diocésaine pour le clergé séculier."

Vide de toute foi chrétienne, ce professeur de l'Université de Montréal semble vouloir arracher à l'Eglise ce que, de par sa volonté libre, elle ne peut céder à l'Etat: son droit de surveillance sur ce que l'enseignement et la culture comportent d'humain.

Les jésuites ne nous avaient donc pas trompés, lorsque dès les premiers signes d'opposition à leur projet d'université, ils nous apprirent que certains adversaires avaient des complaisances pour l'anticléricalisme.

6. Citons enfin, cette remarqque de M. Camille L'Heureux: "Dans cette affaire, les anglo-protestants du Québec donnent une rude leçon de réalisme sain à certains milieux catholiques et français de cette province. (Le Droit, 24 novembre, 1960).

Signé: Gabriel Martin, ptre, curé, St-Mathieu, comté de Laprairie,

Mgr Coderre . . .

(Suite de la page 1)

Voici un moyen concret pour mener une vie pieuse. Grâce à Pie XII la messe devient de plus en plus communautaire. Entrez tous dans ce mouvement de rajeunissement, afin qu'il n'y ait qu'une voix pour chanter les lounages de Dieu. Participez activement à la messe communautaire en suivant les indications que l'on vous donne. Il n'y aura plus mille voix différentes qui glorifieront le Seigneur, mais elles seront toutes fondues en un même chant de louanges et d'amour".

C'est Son Excellence qui donna le sermon et transmis ses voeux à toutes les messes célébrées à la Cathédrale le Premier de l'An. Après chacune des messes les diocésains et les représentants des groupements vinrent en grand nombre offrir leurs voeux au premier Pasteur du diocèse et recevoir sa bénédiction.

La Bible vous parle...

Le médisant se fait tort à soi-même et se fait détester de son entourage (Eccli. 21, 28). (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

Encouragez, de préférence, nos annonceurs !



Voici ce que vous pouvez acheter pour le Prix d'un appel téléphonique!

Steinberg's

PIQUANTE!
SAUCE à Hot Chicken
MARQUE PARAGON
BOÎTE DE 7 OZ.
POUR SEUL. 10¢

DÉLICIEUSES AVEC DE LA SOUPE...
Nouilles LANCIA
(LARGES OU MINCES)
PAQUET DE 12 OZ.
POUR SEUL. 10¢

SHORTENING LIQUIDE...
HUILE Végétale
MARQUE GATTUSO
BOUTEILLE 4 OZ.
POUR SEUL. 10¢

NOURRISSANTE! RAPIDE, FACILE!
Soupe aux TOMATES
MARQUE CLARK!
BOÎTE DE 10 OZ.
POUR SEUL. 10¢

EXTRA DE FANTAISIE!
MÉLASSE à l'ancienne
MARQUE GRANDMA!
CARTON 12 OZ.
POUR 10¢ CH.

RICHES, PURES, LISSES!
TOMATES Concentrées
MARQUE SAVOIA!
BOÎTE DE 6 OZ.
POUR 10¢ CH.

FACILE À PRÉPARER!
Spaghetti ITALIEN
MARQUE GATTUSO!
PAQUET DE 8 OZ.
POUR 10¢ CH.

MARQUE IDEAL, DE CHOIX!
Carottes ou Betteraves
EN DÉS! DÉLICIEUSES!
BOÎTE DE 20 OZ.
POUR 10¢ CH.

DE CHOIX! MARQUE MADELEINE
Macédoine aux légumes
DES PLUS SAVOUREUX!
BOÎTE DE 15 OZ.
POUR 10¢ CH.



MARQUE LIBBY! BRUN FONCÉ!
FÈVES au LARD
EN SAUCE AUX TOMATES!
BOÎTE DE 8 OZ.
POUR 10¢ CH.

10¢ DE RABAIS SUR
Mélange à pâte ou à panure
MARQUE GOLDEN DIPT!
PAQUET DE 10 OZ.
POUR 10¢ CH.

3¢ DE RABAIS! GATTUSO!
Sauce aux TOMATES
MÛRES ET ROUGES!
BOÎTE DE 15 OZ.
POUR 10¢ CH.

MARQUE HABITANT...
SOUPE aux POIS
PRÊTE-À-SERVIR!
BOÎTE DE 15 OZ.
POUR 10¢ CH.

MARQUE PEP! SAVEURS DIVERSES!
Nourriture
POUR CHIENS! BTE 16 OZ.
POUR SEUL. 10¢

MARQUE LIBBY! 'À PRESSION DOUCE!'
JUS DE TOMATES
DE FANTAISIE!
BOÎTE DE 15 OZ.
POUR SEUL. 10¢

TRÈS BAS PRIX! QUALITÉ DE CHOIX!
Maïs doré en crème
MARQUE RED BOY!
BOÎTE DE 20 OZ.
POUR SEUL. 10¢

Obtenez davantage pour votre dollar

Voici une vente formidable . . . la grande vente à dix cents de Steinberg mettant en vedette des produits de marques reconnues qui méritent votre confiance. Notez les valeurs. Seul Steinberg vous offre tant de "bonnes choses" pour le prix d'un appel téléphonique. N'est-ce pas merveilleux? Tirez donc profit de la vente à 10¢ de Steinberg!

Steinberg, à Saint-Jean, au 125 rue Richelieu est ouvert le lundi à 1 h. p.m.
OUVERT LE VENDREDI SOIR!



FRANKFURTS Premium Swift ou Hygrade — PQT 1 LB. 49c

ROULE DE BOLOGNE ROULE 24 oz. 59c
Marque Hygrade

TETE FROMAGEE CONT. 12 oz. 33c
des cuisines de Steinberg!

Boeuf "Canada de choix"... la plus haute catégorie!

Rôti de Palette 45¢ LA LB.
Pour pot-au-feu ou ragoût

Rôti au four facile é découper!
Haut-de-côtes 65¢ LA LB.
Mûri avec art, coupe-sans-perte!

Pour un repas délicieux...
FESSE de PORC
sans jarret, entière ou moitié!
Rôtis nourrissants! LA LB. 59¢

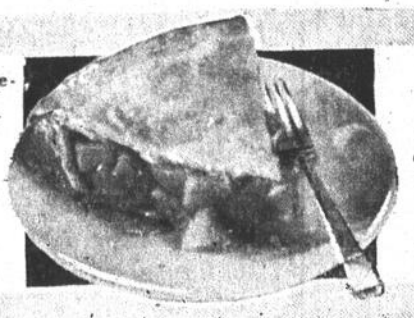
Côtelettes de porc 49c
Spare Ribs maigres LA LB.

Poissons des chenaux
Petits poissons... de saison! 2 LB. 29c



Pelles et chasse-neige... en acier ou aluminium ...un très grand choix. A très bas prix!

De plus vous obtenez 25 timbres "Pinky" additionnels!
Echangez le coupon "Pinky" sur la page de gauche!



TARTE AUX POMMES
FRAICHES DE STEINBERG
Des pommes de campagne et des épices de choix cuites sous une croûte de tarte feuilletée!
EN VEDETTE CETTE SEMAINE 39c

Frais du jour de la Boulangerie de Steinberg!
Pâtisserie A L'ERABLE CHACUNE 39c
Danoise, glacée
Chocolat GATEAU CHIFFON 59c
chiffon de la semaine!
Gâteau étage de la semaine!
Gâteau A LA VANILLE POUR SEUL. 49c
Gâteau Fiesta 39c
au butterscotch

Pommes de terre
Canada No 1, variété de table
du N.-B. 50 LB. EN SAC 1.09
De I.-P.-E. 50 LB. EN SAC 1.39



Céleri Pascal
Frais, No 1, de Floride
Gros 48 2 GROS PIEDS 19c
Mûr et vert!



Pommes 5 lb. 39¢
Cortland, de fantaisie, du Canada
Prunes fraîches 49¢ LA LB.
Santa Rosa, No 1 du Chili



ORANGES
Grosseur 252 2 DOUZ. 69c
Fraîches sucrées, de Floride!



BANANES
2 LB. 29c
Mûries à point!
Les prix des fruits et légumes sont sujets aux fluctuations du marché!

Steinberg's

Carnaval N. D. A. 1961

M. Michel Lymburner, président de l'Association Sportive N.D.A. Inc., de concert avec son comité du Carnaval, ayant comme président M. Guy Roy, vous invite cordialement à prendre part aux deux jours de franche camaraderie et de gaieté du Carnaval les 28 et 29 janvier 1961. Les épreuves sportives qui se dérouleront durant ces jours plairont à tous, jeunes et vieux.

Samedi soir, il y aura le couronnement de la reine qui réuni foule au Centre N.D.A. l'an dernier. Cette année, nous prévoyons une surprise qui, encore, sera pour vous, public de Saint-Jean, quelque chose à ne pas manquer.

Dimanche soir, le 29 janvier 1961, un magnifique déploiement de patinage de fantaisie monté et organisé par Mlle Rachel Dion et ses aides clôturera le Carnaval.

Donc dans l'intervalle, si une sollicitation vous est faite, encouragez les candidates:

Mlles Hélène Boyer, Danielle Rondeau, Mary Allen, Lise Bourque, Jovette Chapdeleine, Aline Lapierre. Ces 6 gentilles demoiselles dont les photos ont paru dans les journaux locaux, se feront un grand plaisir de vous répondre.

Une invitation spéciale est adressée à tous ceux ou celles qui veulent participer aux épreuves sportives qui auront lieu les 28 et 29 janvier 1961 lors du Carnaval annuel N.D.A.

— — —



► DANIELLE RONDEAU, candidiate au titre de reine du Carnaval d'hiver N.D.A., est âgée de 16 ans, vu le jour à St-Grégoire, cté d'Iberville. Elle fréquente actuellement l'école N.D.A. et est à compléter sa 10e année. Durant ses loisirs, elle s'adonne au patin et aux quilles. Comme projet d'avenir, Danielle ambitionne de devenir institutrice.



► ALINE LAPIERRE, candidate au titre de reine du Carnaval d'hiver N.D.A., née à Montréal, âgée de 15 ans. Elle poursuit présentement son cours à l'école N.D.A. et est en 10e année. Pratique le tennis, le patin et les quilles durant ses heures de loisirs. Est très intéressée dans une carrière de coiffeuse.

Samedi 28 janvier 1961:

Courses en raquettes pour tous les âges et sexes.

Courses en ski pour tous les âges et sexes.

Course en bicycle sur glace pour tous les âges (masculin).

Dimanche: Patinage:

Classe junior: 7, 8, 9, 10 en simple et double.

Classe intermédiaire: 11, 12, 13, en simple et double.

Classe senior: 14, 15, 16 en simple et double.

Championnat de la Vallée du Richelieu

Trophée de la Cité de Saint-Jean classe ouverte en simple.

Trophée Dulude: classe ouverte en double, 16 ans et plus.

Prière de donner leurs noms à MM. Yvan Roy, Tél.: 8-3513 pour les courses et Paul Dubé, Tél.: 8-2503 pour le patinage.

ou à Jos. Hébert, restaurateur au kiosque du Parc Beaulieu pour tous les concours.

D'autres détails vous parviendront la semaine prochaine.

R. Dupuis, publiciste

Bénédiction et souper au Club de Ski de St-Jean

C'est dimanche prochain, le 15 janvier vers 3 h. p.m. qu'aura lieu la bénédiction annuelle des skis. Nous invitons tous les skieurs à venir demander la protection de Dieu pour la saison en cours.

Dans la soirée, toutes les personnes intéressées peuvent venir déguster un souper aux fèves au lard. Le coût du repas n'est que d'un dollar. Les mets seront servis vers 6 heures p.m. En plus, la direction du club a décidé de faire fonctionner gratuitement le monte-pente pour cette soirée.

Alors, nous vous attendons tous pour cette soirée qui promet d'être sainte, saine et gaie.

Le ski pour la jeunesse écolière offert gratuitement par le club Kinsmen a pris cette année une vogue très encourageante pour l'avenir de ce sport dans notre région. Samedi dernier, en effet, il y avait plus de deux autobus pleines à craquer, remplies de jeunes anxieux de pratiquer leur sport favori qui n'est autre que le ski. Remercions ici Mlle Louise Dion et M. Raymond Perrier qui offrent gratuitement leur temps tous les samedis matins pour aider ces jeunes.

Le monte-pente est en opération tous les dimanche, mercredi et samedi après-midi et en soirée les mardi et jeudi.

Potins de la ligue de Hockey Saint-Jean Amateur

La formation de la ligue de hockey Saint-Jean Amateur qui réhausse une base d'entente unanime, trouve cette source de succès parmi les bonnes volontés de ses organisateurs.

MM. McElliott, de St-Luc, Turcotte et Tremblay, d'Iberville, Fortin et Arteau, de St-Paul et M. Soucy et autres, de St-Blaise sont les artisans des destinées de ce circuit.

La dernière assemblée de la ligue avait lieu à St-Blaise sous la présidence de Claude Stébenne. Une discussion sur un incident survenu au cours d'une rencontre St-Paul-St-Luc résolut une décision: tous les arbitres autorisés aux joutes, dépendront uniquement de M. Edmond Lamoureux arbitre-en-chef de la ligue OTJ de Saint-Jean.

Un autre point à l'ordre du jour désigna l'alignement de chaque club. Un seul nouveau joueur fut refusé au club St-Paul. L'approbation des délégués présents aux alignements respectifs limita chaque liste à 18 joueurs.

Aucune autre inscription ne pourra briser cette entente.

Cette dernière réunion s'avéra le point de départ vers une cédule bien débattue; le pointage serré de chaque rencontre l'indique. Le St-Luc établi favori depuis le début de la saison, avec un record sans défaite, devra batailler plus ferme pour maintenir sa suprématie; l'avertissement venait du St-Blaise qui tint les meneurs à une joute nulle de 1-1. Il est permis de prévoir une vive compétition, bien avant la venue des série de détail de cette ligue.

AU CENTRE NOTRE-DAME

Tournoi des petites quilles de la région

Samedi dernier, prenait fin le tournoi de petites quilles de la région, tant convoité par les quilleurs et quilleuses de la région. Quelque 275 joueurs ont tenté de se classer, mais malheureusement, ne peuvent pas tous gagner. Voici la liste des heureux gagnants.

Chez les hommes, Jos. Charest termina en tête avec un total de 1218 pour une moyenne de 203. R. Trudeau se classa deuxime avec un total de 1201 pour une moyenne de 200.1. En troisième place, N. Sasseville avec un total de 1193 pour une moyenne de 198.5. Et enfin, J. Nadeau s'est classé quatrième avec un total de 1189 pour une moyenne de 198.2.

Chez les femmes, Mme R. Dufault s'est classé première avec un total de 971 pour une moyenne de 161.5 Vient en 2e place, Mlle C. Mills avec un total de 945 pour une moyenne de 157.3. Et M. Turgeon s'est classée 3e, avec un total de 927 pour une moyenne de 154.3.

Aussi il y avait deux prix pour les deux plus hauts simples de la semaine, qui furent mérités par R. Trudeau: 268 et A. Vallières: 252.

Nous vous donnons rendez-vous pour le prochain tournoi qu'il y aura bientôt. Bonjour et merci de votre très grand encouragement.

H. Massé, organisateur
J. P. Guimond, secrétaire

Ligue de quilles Dow

Les clubs Trépanier et Chenail sont les seuls à prendre 3 points. — Le Guy L'Heureux est suivi de près en 1ère position. — J. Desmeule, Buzz Balfry, Agathe Rondeau, Pauline Pendleton en vedette.

Jeudi dernier, au Royaume des Quilles, la ligue de bowling Dow continuait ses activités régulières, non pas sans avoir eu certaines surprises. En effet, les deux équipes de première position ne purent faire mieux que prendre deux et un point respectivement. Le Guy L'Heureux sortit vainqueur par la faible marge de 11 pins aux dépens du Eugène Théberge, tandis que le Denis Cutler sortit vainqueur par 2 points contre le Guy Régnier. Pierre Mills et Huguette Chaput se surpassèrent dans le premier cas, tandis que Murielle McQuillen et André Sirard connurent une excellente soirée dans le second cas.

(suite à la page 11)

Les élections à Saint-Luc

Saint-Luc, le 11 janvier 1961

Electeurs et Electrices de Saint-Luc,

Nous voici dans une élection municipale. Dans un pays démocratique, c'est le privilège des contribuables de choisir à périodes fixes les personnes qui administreront les affaires publiques et les deniers versés par les propriétaires.

Dans le choix de leurs représentants, les contribuables doivent analyser objectivement les exigences requises par le poste auquel se présente un candidat et les aptitudes de ce candidat pour remplir ce poste. Cette analyse est d'autant facilitée lorsque les candidats qui se présentent à ce poste l'ont occupé dans le passé.

Dans l'élection en cours, deux candidats se présentent à votre choix. Monsieur Arsène Mailloux qui a occupé le poste de maire de Saint-Luc de 1953 à 1957, et monsieur Philippe Baillargeon qui est maire de Saint-Luc depuis 1957.

Quelles ont été les réalisations de monsieur Mailloux au cours de son mandat de quatre années. Si l'on en juge par le verdict que la population de Saint-Luc a porté sur l'oeuvre de monsieur Mailloux le 14 janvier 1957 en accordant 603 voix à monsieur Philippe Baillargeon et seulement 149 voix à monsieur Mailloux, laissant une majorité de 454 voix à monsieur Philippe Baillargeon, ces réalisations furent assez minimes.

Quelles ont été les réalisations de monsieur Philippe Baillargeon au cours de son terme?... Il y a quatre ans, la paroisse de Saint-Luc était divisée en deux clans qui étaient en chicane perpétuelle. Depuis lors, l'harmonie s'est établie peu à peu dans la paroisse grâce à la corporation de tous les citoyens. Il y a quatre ans, la paroisse était endettée de dix mille dollars. Actuellement la municipalité bénéficie d'un surplus. Il y a quatre ans le nombre d'électeurs était de 977, aujourd'hui il dépasse les 1500.

De plus, tout citoyen objectif qui se promène dans la municipalité de Saint-Luc, doit reconnaître que cette paroisse est en pleine expansion. De nouvelles maisons se sont érigées aux quatre coins de la paroisse. De nombreuses rues ont été ouvertes par les particuliers. On a commencé à tracer un nouveau boulevard dans l'île Ste-Thérèse. Partout on sent que cela bouge.

Est-ce à dire que tout est fait?... Loin de là. Le développement de Saint-Luc ne fait que commencer. C'est pourquoi monsieur Baillargeon a accepté, à la demande d'un groupe imposant de représentants des différents secteurs de la paroisse, partisans des deux groupes politiques, de se présenter de nouveau à la mairie. Il se propose de mettre ses connaissances et toute son énergie au service de la paroisse de Saint-Luc, si telle est la volonté de ses concitoyens. De nombreux projets ont été mis de l'avant depuis quelques mois. Ces projets devront être étudiés dans les détails avant d'être réalisés. Tous les citoyens devront se prononcer sur chacun de ces projets avant qu'ils soient entrepris. Bref, l'ouvrage ne manquera pas d'ici deux ans au conseil de Saint-Luc. Aussi, est-il de première importance que vous élisiez comme maire de Saint-Luc un administrateur avisé qui soit en même temps un homme dynamique. Nous croyons sincèrement que monsieur Philippe Baillargeon, dont les qualités d'administrateur et d'homme d'affaire ne sont plus à faire, est l'homme tout désigné pour diriger les destinés de Saint-Luc durant les deux prochaines années. La parole est à vous.

Le Comité Philippe Baillargeon

Hockey Olympique O.T.J.

Au Centre Sportif, le lendemain du Jour de l'An, les Cyclones de Jacques Breault et les Satellites de Bosco L'Heureux ont lutté farouchement pour en arriver à un match nul 3 à 3 alors que Gilles Roy des Satellites obtenait 2 des 3 buts des siens dont celui égalisateur vers la fin de la joute.

Les Satellites furent les premiers à ouvrir le pointage quand Savoie compta de concert avec Lachance et Roman pour le seul but de la 1re période.

Winston Patterson, des Cyclones devait toutefois égaliser le pointage 1 à 1 avec l'aide de Cédras pendant que les Satellites étaient impuissants contre un Choquette très en forme dans les filets des Cyclones.

A la 3e, chaque équipe a compté deux fois. Cédras et Ménard pour les Cyclones et Gilles Roy comptait 2 buts pour les Satellites pour en arriver à une joute nulle.

Y. Huard, R. Perreault sont les artisans de la victoire de 8 à 2 des Météores sur les Satellites

Jeudi soir le 4 janvier, au Centre Sportif, les Météors du pilotes André Sirard ont eu facilement raison des Satellites au pointage de 8 à 2 alors qu'Yvan Huard réussissait le tour du chapeau avec 3 buts en plus de se mériter une assistance.

R. Perreault, aussi des Météores, y allait de 2 buts et 2 ass. pour être avec Huard le plus en évidence à l'offensive.

Les autres buts des gagnants furent réussis par Godin, Massé et Rouiller.

Pour les Satellites, G. Roy et D. Dumont furent les compteurs de leur équipe.

La 1ère période semblait vouloir nous donner une joute très serrée alors que chaque équipe enregistrait 1 but, avec Roy pour les Satellites et D. Massé égalisant pour les Météores.

Les Météores menaient 3 à 2 à la fin de la 2e, mais non sans avoir travaillé sans relâche Rouiller et Perreault comptaient pour les Météores et Dumont pour les Satellites.

A la 3e, Yvan Huard s'est mis à l'oeuvre avec 3 buts et 1 ass. même s'il dû à la 2e, recevoir les bons soins du Dr Jean-Guy Phaneuf à l'hôpital pour une coupure au front qui a nécessité 4 points de suture. Godin et Perreault complétaient le pointage et ainsi les Météores remportaient leur 5e victoire consécutive.

L'Heure des quilles

SALLE TOUPIN, IBERVILLE

Mme Doris Lewington, a été couronnée comme la nouvelle championne du tournoi de l'Heure des Quilles, samedi soir dernier, à la salle Toupin d'Iberville; elle a triomphé de Mme Pierrette Toupin en roulant un match de 373 contre 348 pour la perdante.

Beau succès pour nos "Braves"

Victoire de 4 à 1 sur les Rockets de Châteauguay. — Alain Lafontaine réussit le tour du chapeau — 3 parties à l'affiche cette semaine.

Malgré la température inclémente de dimanche dernier, les Braves de Saint-Jean de la Ligue St-Laurent-Sud remportèrent une importante victoire de 4 à 1 aux dépens des Rockets de Châteauguay.

L'étoile de la joute fut sans contredit l'excellent patineur Alain Lafontaine qui réussissait le tour du chapeau; mais c'est le jeune joueur de défense Jean Thibodeau qui devait enrégistrer le but victorieux dans la deuxième période.



Alain Lafontaine

Dès le début des hostilités, les Rockets prirent les devants grâce au but marqué à 3.46 par Aucoin, assisté de Roy. Dans la 13e minute de jeu, Alain Lafontaine égalisa les chances avec l'aide de Gilles Couture et de Denis Letendre. Quatre punitions furent décernées, dont une de mauvaise conduite à Jacques Lacombe du Saint-Jean.

Les Braves devaient s'assurer les honneurs de la joute dans la seconde reprise en marquant deux buts. C'est Jean Thibodeau qui eut la chance de compter le but victorieux à 1.39 aidé de Gilles Brien. Alain Lafontaine porta le compte 3 à 1 à 7.38 sans aide. Trois punitions furent imposées.

Dès le début de la troisième période, nos brillants porte-couleurs continuèrent leurs attaques en enrégistrant un autre but compté par Alain Lafontaine sans aide au bout de 3.01 qui devait assurer une confortable avance de trois points. Quatre punitions furent distribuées. Compte final: 4 à 1 en faveur de Saint-Jean.

Les Braves de l'instructeur André Tougas visiteront Ville Jacques-Cartier, mercredi soir à 8 h. 30. Nos porte-couleurs disputeront leurs deux prochaines joutes à Saint-Jean sur la patinoire du Centre Sportif contre les Rockets de Châteauguay vendredi soir à 8 h. 30. Lundi soir prochain, les Braves recevront la visite des Jets de McMasterville, détenteur de la première position de la Ligue St-Laurent-Sud du président Léo Thibault.

Invitation à tous!

Hockey Bantam OTJ

Grégoire et Bourgeois en vedettes alors que N.D.A. défait St-Gérard 5 à 0 au C.M.R.

Conduits à l'attaque par Grégoire et Bourgeois qui comptaient chacun 2 buts, les joueurs de l'école secondaire N.D.A. l'ont emporté sur l'école St-Gérard 5 à 0 dans une joute très enlevante et pratiquement dénuée de rudesse.

Notre-Dame a pris les devants sur un but du diminutif mais travailleur Potvin au début de la 1ère assisté de Péloquin et Boudreau et ce fut le seul but de l'engagement.

A la 2e, Bourgeois donnait une avance de 2 à 0 au club Notre-Dame alors que posté devant les filets, il recevait une magnifique passe de son coéquipier de ligne England pour déjouer Robinson du St-Gérard qui n'eut aucune chance de bloquer le lancer précis dans le coin du filet.

La défensive du St-Gérard s'est réellement écroulée à la 3e devant les attaques du N.D. qui comptait 3 autres buts par Grégoire 2 fois et Bourgeois revenait à la charge pour enregistrer lui aussi un 2e but.

Malgré leur défaite, les jeunes joueurs du St-Gérard ont abattu de la belle besogne et nous croyons sincèrement qu'à leur prochaine joute ils opposeront une plus vive résistance à leurs adversaires.

Pour N.-Dame, c'était leur première victoire en deux joutes ayant été défaits par l'école St-Jean l'Evangéliste.

R. Dupuis, publiciste

Ligue mixte d'Iberville

Tous les joueurs de la ligue mixte d'Iberville qui évoluent le vendredi soir à 9 heures à la salle Toupin d'Iberville, sont priés de prendre note que les activités de cette ligue reprendront vendredi soir, le 13 janvier à 9 heures précises.

Soyons tous présents!

Ligue . . .

(suite de la page 10)

Le Doc Trépanier prit trois points contre le Johnny Caron grâce à la performance de Micheline Duquette, de Doc lui-même et de Jean-Paul Desnoyers. Par ce triomphe, le Trépanier s'assure de la 3e place, quatre points seulement des meneurs. Dans une autre rencontre, le Gaston Chenail a enfin secoué sa léthargie, en disposant du Roland Boivin par trois points. Arthur Leblanc et Pauline Pendleton se sont tout particulièrement distingués alors que Carmen Gagnon et Jean Forget faisaient de même pour les perdants.

Finalement, le Guy Lanoue continue sa marche ascendante vers les premières positions, ayant triomphé du André Rondeau par deux points. Claire Papineau, Lise Caron, Pierre Beaulac et Yves Papineau roulèrent de superbes parties pour aider leur club à connaître la victoire. Pour les perdants, John Desmeule et Agathe Rondeau roulèrent superbement des doubles de 330 et 259.

Liste des meneurs:

Dames: H. Chaput, 131; F. Régnier, 130; Y. Tougas, 127.1; P. Pendleton, 126.1; S. Cutler, 113; J. Trépanier, 111.4.

Hockey Juvénile O.T.J.

Yves Rouillier des Alouettes de N.D.L. reprend la tête des compteurs. — Les Bisons de N.D.A. remportent 2 victoires. — J.-P. Corriveau, B. Vallières, J. Trahan, J.-G. Bourque, Y. Rouiller, R. Brunet, C. Clouâtre, D. Grenier en vedettes.

Mardi soir, le 3 janvier, les Bisons de N.D.A. étaient les hôtes des Aigles de St-Edmond et les Bisons l'ont remporté 5 à 1 dans une joute très rapide.

Les Bisons nous ont donné l'impression qu'ils voulaient gagner dès la 1ère période en prenant une avance de 3 à 0 sur des buts de Boudreau assisté de Faille et Gernier, Clouâtre de concert avec Trochei, et Trahan, seul.

Non contents de cette avance, les Bisons se sont encore lancés à l'attaque dans la 2e période avec le résultat que Savoie avec l'aide de Boudreau et Grenier portait le compte 4 à 0 pour les Bisons et Dumont venait compter ensuite le cinquième but des siens, après une belle charge de Filion.

Durant tout ce temps, les Aigles ont paru figé ou ne patinaient pas et Godin dans ses filets en a vu de toutes sortes. Toutefois, Choquette, des Aigles a réussi à éviter le blanchissage à son équipe en comptant aidé de Lemieux et St-Pierre, de sorte que les Bisons menaient 5 à 1 après deux périodes.

A la troisième, les Bisons, probablement satisfaits de leur avance, ont pratiqué un jeu très défensif pour protéger leur forteresse et les Aigles n'ont pu ajouter au pointage, tout comme les Bisons qui remportaient ainsi leur quatrième victoire.

Au Centre Sportif

Au Centre Sportif, les As du pilote Charles Rivard sont venus proche de faire subir une première défaite aux hommes du pilote Guy Picard des Alouettes qui ont réussi à égaliser le compte 3 à 3 à la toute fin de la joute.

Les Alouettes ont pris les devants dans la première lorsque J.-P. Corriveau comptait aidé de Vallières à 18.13, mais Barbeau des As venait égaliser le compte 23 secondes plus tard, mettant ainsi les deux équipes sur un pied d'égalité 1 à 1 après un premier vingt minutes.

B. Boudriau, des As, replaçait son équipe en avant 2 à 1 grâce au concours de J.-G. Perreault et ce fut le seul but de cette deuxième période.

Les As revenaient à la charge à la quinzième minutes de la troisième période quand R. Fryer déjoua Deslauriers de concert avec Brunet et Demers, quelques instants après un lancer de punition fut accordé aux As et Brunet fut désigné mais n'a pu déjouer Deslauriers.

A ce moment, nous avons cru que le tout était dans le sac pour les As, mais Guy Picard n'était pas encore battu, loin de là, et envoyant ses meilleurs compétiteurs au jeu pour les quelques minutes qui restaient, Jarry a réussi à compter à 18 minutes; avec le compte 3 à 2 pour les As, Picard a retiré son cerbère et ceci a porté fruit puisque B. Vallières aidé de Corriveau égalisait le compte à 19 min. 29 sec. vers la fin de la joute qui se termina 3 à 3.

A N.-D.-de-Lourdes

A Notre-Dame-de-Lourdes les Alouettes ont défait les Aigles de St-Edmond au compte de 7 à 3 pour ainsi jouer leur 8e partie sans défaite et ce fut grâce aux efforts de Yves Rouiller avec 2 buts; 2 assistances et J.-P. Corriveau 2 buts, 1 assistance; ces deux-là conduisaient l'attaque des Alouettes avec Corriveau comptant le but gagnant.

Pierre Jarry a ouvert le pointage à la première aidé de Vallières, mais St-Pierre assisté de Leblanc égalisait les chances 1 à 1 pour toutefois voir les Alouettes prendre les devants quelques minutes plus tard sur un but de Corriveau de concert avec Rouiller et Jarry.

A la deuxième, deux buts successifs par Bourque des Aigles plaçaient ceux-ci en avant 3 à 2, mais ce fut de courte durée puisque Rouiller comptait assisté de Pelletier, les deux clubs étaient donc au compte égal de 3 à 3 après deux engagements.

Où était la défensive des Aigles dans la troisième? On se le demande encore, alors que les Alouettes ont compté quatre fois. Corriveau un 2e but, Lafrance, Rouiller son 2e but et Vallières, pendant que les Aigles ne pouvaient rien faire contre un Deslauriers refusant de céder devant leurs attaques. Pierre Jarry de même que Bruno Vallières se sont aussi fait valoir avec chacun un but et deux assistances. Pour les Aigles, la palme revient à J.-G. Bourque avec ses deux buts et St-Pierre qui a aussi offert un bon rendement.

A Notre-Dame

Le même soir, jeudi, à Notre-Dame, les Bisons ont eu raison des As du Centre Sportif 5 à 2 pour ainsi remporter leur cinquième victoire.

Un seul but fut enregistré dans la 1ère période par Dumont des Bisons pour placer son équipe en avant 1 à 0 à 6.48 min. sur une belle passe de Beauvais.

A la deuxième, les As ont égalisé le pointage lorsque Desbiens déjouait Boudreau au tout début de la période sur un bel effort individuel et 5 minutes plus tard, les As prenaient les devants avec Brunet comptant sans aide. Les Bisons ont répliqué en comptant trois fois avant la fin de la deuxième. J. Trahan pour sa part comptait deux fois aidé de Savoie et Clouâtre chaque fois, et Denis Grenier portait le compte 4 à 2 pour les Bisons après avoir accepté une magnifique passe de Filion.

Pascal Farella complétait le score 5 à 2 avec l'aide de Boudreau et Trochei, les As étaient impuissants contre un Boudreau très en forme dans les filets des Bisons.

Lutte serrée au club de Badminton

Le 27 décembre, les Eperviers et les Faucons ont égalisé 4 à 4. Albert Lareau, Roland Robert, Albert O'Cain, Pierrette Trahan, Hélène Fortin, Betty Greenaway, Thérèse Lemaire se sont bien défendus et ont égalisé le pointage contre Normand Marchand, Claude Bessette, Yvan Paquette, René Beauvolsk, Denise Alexandre, Louise Farmer, Marthe Delorme, Germain Benoit.

Voici le classement des équipes le 1er janvier 1961:

Les Vautours	6 pts
Les Eperviers	5 pts
Les Faucons	5 pts
Les Aigles	2 pts

Il y a eu quelques changements chez les joueurs, surtout chez les débutants afin de donner plus de joueurs disponibles aux capitaines.

A l'avenir les rencontres auront lieu le mardi et le mercredi au lieu de mardi et jeudi.

La partie remise entre les Aigles et les Faucons a été jouée le 5 janvier. Les Aigles ont gagné 5 à 3.

Au club d'Echecs Saint-Jean

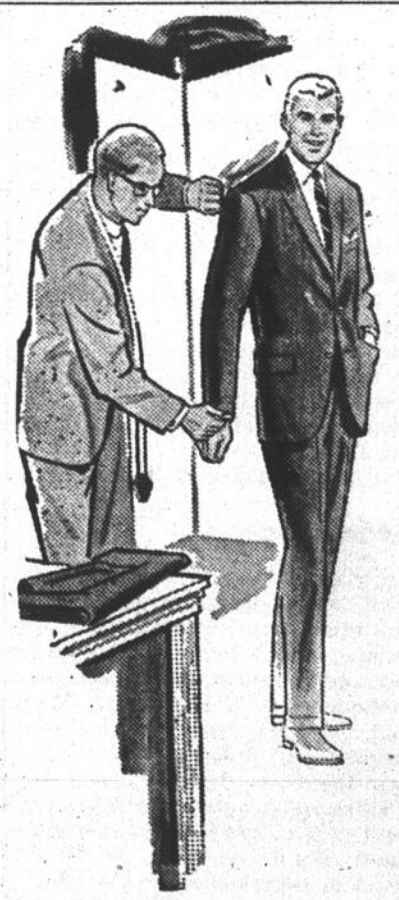
Les membres du Club d'Echecs Saint-Jean, après quelques parties préliminaires, ouvriront le Tournoi annuel Amateur, dimanche le 15 janvier 1961 à 2 h. p.m., à la Légion Canadienne, 64 rue Richelieu,



Grand spécial

Complets sur mesures

Worsted tout laine — Finition à la main



• Fait spécialement pour vous, peu importe que vous soyez de taille petite, moyenne ou grosse.

En spécial $49.50

Arthur Benjamin

268 Richelieu Fl. 6-9552 Saint-Jean

Nouvelles d'Iberville

Décès de M. Albert Grenier

Vendredi le 6 janvier 1961 est décédé à l'hôpital de Saint-Jean, M. Albert Grenier, d'Iberville, à l'âge de 73 ans, époux de feu Anna Roy. Lui survivent: quatre filles: Mme Philippe Lacoco de Niagara Falls; R.Sr Rose de Lisieux, de la congrégation de la Charité de St-Louis; Mme Yvan Kaigle, de Marieville et Mme Joseph Hitchcock de Talon; cinq fils: Robert, de Trois-Rivières; Henri, de Québec; Réal de Saint-Jean; Aurèle, de Montréal et Marcel Grenier, d'Iberville; ses brus: Mme Vve Gérard Grenier, d'Iberville; Mme Robert Grenier; Mme Henri Grenier; Mme Aurèle Grenier et Mme Marcel Grenier; ses gendres: M. Philippe Lacoco, de Niagara Falls; M. Yvan Kaigle, de Marieville et M. Joseph Hitchcock, de Talon; un frère: M. Ulric Grenier, de Montréal; ses belles-soeurs: Mme Charles Lemay et Mme Joseph Magnan, toutes deux de Weedon et Mme Cyprien Roy, de Thetford Mines; son beau-frères: M. Joseph Magnan, plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants ainsi qu'un grand nombre de parents et d'amis.

Ses funérailles ont eu lieu lundi le 9 janvier à 10 heures a.m. en l'église paroissiale de St-Noël Chabanel et son inhumation au cimetière local.

Nos condoléances à la famille éprouvée.

— — —

Décès de Mlle Blanche Raymond

Lundi le 26 décembre est décédée à l'hôpital Notre-Dame-de-Lourdes de Montréal, Mlle Blanche Raymond, infirmière, à l'âge de 63 ans. Mlle Raymond demeurait au numéro 36 rue Montcalm, à Iberville.

Elle laisse pour pleurer sa perte trois frères: M. Raoul Raymond, de Montréal, M. Georges Raymond de Monroe, Louisiane et M. Philippe Raymond, de Chambly; ses belles-soeurs: Mmes Raoul Raymond, Georges Raymond et Philippe Raymond et Mme veuve Abel Raymond, de Québec; plusieurs neveux et nièces et un grand nombre de parents et amis.

Ses funérailles ont eu lieu jeudi le 29 décembre à 10 heures a.m. à l'église paroissiale de St-Noël Chabanel et son inhumation au cimetière de Chambly.

Sincères condoléances à la famille

— — —

Décès de M. Pierre Lalanne

Lundi le 2 janvier 1961 est décédé à Iberville, un des plus vieux citoyens de la ville en la personne de M. Pierre Lalanne, à l'âge de 93 ans et 8 mois.

Outre son épouse, née Délia Lamoureux, il laisse pour pleurer sa perte deux belles-soeurs et un beau-frère: Mme Vve Hormisdas Lalanne de Marieville et M. et Mme Dalvani Lamoureux, plusieurs neveux et nièces, parents et amis.

Ses funérailles ont eu lieu à 10 h. mercredi 4 janvier en l'église paroissiale du Sacré-Coeur d'Iberville et son inhumation au cimetière de Mont Saint-Grégoire.

Nos condoléances à la famille.

— — —

Condoléances

Lors de la séance régulière du Conseil municipal de la ville d'Iberville, tenue au lieu ordinaire des réunions, à sept heures et trente de l'après-midi, le 3 janvier 1961, sous la présidence de S. H. le maire Yvon Thuot, et à laquelle tous les conseillers étaient présents:

Les membres de ce Conseil ont été informés du décès de Mme Eugène Ouimet, mère de M. Philodor Ouimet, député du comté de Saint-Jean, à la Législature provinciale.

Il fut unanimement résolu:

"Qu'au nom de leurs concitoyens et en leur nom personnel, S. H. le Maire et ses collègues, très touchés du deuil qui les afflige, offrent à M. et Mme Philodor Ouimet et aux membres de la famille, l'expression de leurs bien sincères condoléances, regrettant avec eux le décès de Madame Eugène Ouimet".

"Que copie des présentes soit transmise à M. et Mme Philodor Ouimet et à la famille, ainsi qu'aux journaux locaux pour publication".

(signé) Yvon THUOT, maire.

(signé) Jean PARADIS, secrétaire-trésorier.

— — —

Bénédiction des enfants

Dimanche le 8 janvier 1961, fête de la Sainte Famille eut lieu dans les trois églises d'Iberville la cérémonie de la Bénédiction des enfants et vénération de l'Enfant-Jésus.

A Saint-Athanase durant cette cérémonie M. Fernand St-Pierre, président de l'Ecole des Parents d'Iberville, sa fillette Hélène et son jeune fils, Gérald, s'agenouillèrent à la sainte Table et lurent à tour de rôle un acte de consécration à la Sainte Famille.

Après la cérémonie à l'église les enfants accompagnés de leurs parents se rendirent à la salle Saint-Charles. Une vingtaine d'enfants avaient disposé leur crèche sur des tables afin de participer au traditionnel concours établit depuis quelques années par Mgr V. Lajoie.

Mme Philippe Demers, agissant comme animatrice fit chanter quelques chants de Noël aux enfants, après quoi Mgr V. Lajoie fit connaître le résultat du choix des juges du concours. Le premier prix fut attribué à Louis Jolin, le second à Lucille Robert, le troisième à Roger Deland et les autres dans l'ordre Jean Batalon, Gilles Larivière, M Denicourt, C. Bergeron, J. Daneau, etc. Le premier prix consistait en un montant de $5.00, don de Mgr Lajoie; le second un don de M Philippe Demers, les autres ayant été donnés par l'Ecole des Parents.

M. Fernand St-Pierre félicita tous les exposants et particulièrement les gagnants du concours et remercia les enfants d'être venus en si grand nombre et formula des voeux au nom de l'Ecole des Parents.

A la sortie de la salle chaque enfant reçut une bonbonnière gracieuseté de l'Ecole des Parents.

★ On trouvera d'autres nouvelles d'Iberville et de la région en pages 25, 28 et 29 de cette édition.

— — —

A Saint-Athanase:

Dimanche le 1er janvier, Mgr le curé V. Lajoie offrit ses voeux les plus sincères à ses paroissiens et leur donna sa paternelle bénédiction; il profita aussi de l'occasion pour féliciter la chorale pour le succès de la messe de minuit de Noël qui fut le couronnement des efforts que leur ont coûté les nombreuses répétitions.

— — —

Aux prières

M. Alphonse Marcil, époux de Albina Deneau, décédé à Saint-Luc à l'âge de 85 ans.

Ses funérailles ont eu lieu vendredi le 30 décembre 1960 à St-Luc. Il était le père de M. Fernand Marcil de cette paroisse.

M. Roméo Thuot, décédé à Montréal, la semaine dernière à l'âge de 43 ans et inhumé dans le cimetière d'Iberville. Il était le fils de Mme Ernest Thuot, de cette paroisse.

— — —

Marguillier

Le premier janvier 1961 à l'assemblée des marguilliers de la paroisse St-Athanase, M. Lauréat Morrier a été élu marguillier en remplacement de M. Joseph Boucher, sortant de charge. Nos félicitations.

— — —

Naissances

A St-Athanase, le 8 janvier 1961 a été baptisé Joseph, Jean-Baptiste, Claude, né le 2 courant, à Iberville, enfant de M. Roma Leclerc, chauffeur et de Catherine Boyer, de cette paroisse. Le parrain a été M. Jean-Baptiste Boyer et la marraine Emilienne Leclerc, son épouse, oncle et tante de l'enfant, de Sherrington.

—o—

A St-Athanase, le 1er janvier 1961 a été baptisé Joseph, Marc, Claude, né le 22 décembre dernier à l'hôpital de Saint-Jean, enfant de M. Conrad Lafrance, vendeur et de Françoise Daigle, de cette paroisse. Le parrain a été M. Yvon Lafrance et la marraine Suzanne Lafrance, frère et soeur de l'enfant.

—o—

A St-Athanase, le 1er janvier 1961, a été baptisé Joseph, Luc, Daniel, né le 24 décembre dernier au Pavillon Iberville, enfant de M. Réjean Marcoux, boucher et de Estelle Sliger, de cette paroisse. Le parrain a été M. Luc Marcoux et la marraine Lise Bissonnette, son épouse, oncle et tante de l'enfant.

—o—

A St-Athanase, le 3 janvier 1961 a été baptisée Marie, Denise, Sylvie, née le 22 décembre dernier à l'hôpital de Saint-Jean, enfant de M. Gérard Raymond, vendeur et de Jacqueline Hébert, de cette paroisse. Le parrain a été M. Léo Vachon et la marraine Denise Hébert, son épouse, cousin et cousine de l'enfant.

—o—

A St-Noël Chabanel, le 1er janvier 1961 a été baptisé Joseph, Wilfrid, Paul, Pierre, né le 25 novembre, enfant de M. Joseph Robert Rémillard commis et de Gisèle Collin, d'Iberville. Le parrain a été M. Wilfrid Normandin, ferblantier et la marraine Paule Normandin-Robert de St-Jean.

—o—

A St-Noël Chabanel, le 8 janvier 1961, a été baptisé Joseph, Denis, Gilles, baptisé et confirmé à l'hôpital de Saint-Jean par Mgr Lucien Messier, le 25 décembre dernier, enfant de M. Jean-Paul Oligny, commis de bureau et de Jacqueline Patenaude, de cette paroisse. Le parrain a été M. Denis Patenaude, mécanicien et la marraine Ghislaine Oligny, son épouse, oncle et tante de l'enfant.

—o—

A St-Noël Chabanel, le 8 janvier 1961 a été baptisée Marie, Thérèse, Hélène, née le 1er janvier à l'hôpital de Saint-Jean, enfant de M. Marc Shinger, économiste et de Micheline Bouchard, de cette paroisse. Le parrain a été M. Lucien Bouchard, comptable de Montréal et la marraine Thérèse Desbiens, son épouse, grands-parents de l'enfant.

—o—

A St-Noël Chabanel, le 8 janvier 1961, a été baptisée Marie, Monique, Johanne, née le 1er janvier courant, à l'hôpital de Saint-Jean, enfant de M. Antoine Gagnon, taxi, et de Jacqueline Lefebvre, de cette paroisse. Le parrain a été M. Antonio Lefebvre, journalier d'Henryville, grand-père de l'enfant, et la marraine Monique Lefebvre, tante de l'enfant.

—o—

A St-Noël Chabanel, le 8 janvier 1961, a été baptisée Marie, Johanne, Lucie, née le 29 décembre dernier à Iberville, enfant de M. Bernard Daigneault, plombier et de Laurette Foisy, de cette paroisse. Le parrain a été M. Lionel Dubuc, commerçant de Saint-Jean et la marraine Yvette Foisy, son épouse, oncle et tante de l'enfant.

Deux autres règlements en première lecture à Longueuil

LONGUEUIL (dnc) — Le Conseil municipal de Longueuil a adopté en première lecture, deux autres règlements, lors de sa réunion du 4 janvier. Le premier, 629, relatif à la construction, au zonage et à l'usage des bâtiments et des terrains et qui se lit comme suit:

Règlement no 629

Règlement relatif à la construction, au zonage et à l'usage des bâtiments et des terrains.

Article premier

Nonobstant les dispositions insérées à l'article huit du règlement no 463, il sera permis d'ériger des habitations sur des lots d'une superficie minimum de 3,750 dans l'avenue Montarville, côté Est, sur les lots nos 199-176 à 199-190 inclus;

Article deuxième

L'article 31 du règlement no 463 tel que modifié par l'article cinquième du règlement no 562 et par l'article onzième du règlement no 580, est de nouveau modifié en remplaçant les alignements prévus dans la zone B-5 par les suivants:

B-5:

Montarville: à partir du lot no 199-176 au lot 199-190 inclus, côté est, un (1) pied;

Montarville: du lot 199-175-2 jusqu'au boul Lemoyne, côté est, dix (10) pieds;

Quin: sur toute la longueur, des deux côtés, dix-sept (17) pieds;

St-Laurent: sur toute la longueur 2, dix (10) pieds;

Ste-Elizabeth: sur toute la longueur, 2, dix (10) pieds;

Lemoyne: sur toute la longueur, côté nord, 10 pieds;

Article troisième

Le présent règlement entrera en vigueur conformément aux dispositions de la loi.

L'autre règlement, no 624, étudié en première lecture, mais le Conseil a hésité d'en pousser l'étude plus avant devant la difficulté de son application. On le comprendre en le lisant:

Règlement no 624

Règlement relatif à la construction, au zonage et à l'usage des bâtiments et des terrains.

Article premier

Le règlement no 463 est modifié en y ajoutant à la suite de l'article 83 l'article suivant:

83A — Les poteaux de tous genres, à l'exception des poteaux d'utilité publique, les cordes, câbles ou autres installations similaires qu'ils soient utilisés dans le but d'y faire sécher le linge ou pour toute autre fin, sont prohibés dans les zones A-7, A-8, B-20, B-21, B-22, B-23 et B-24;

Article deuxième

Le présent règlement entrera en vigueur conformément aux dispositions de la loi.

Il s'agit des poteaux à linge dans le domaine Normandie, poteaux qu'on juge disgracieux. Mais le Conseil se demande si on peut interdire les poteaux et aussi les antennes de télévision et il entend étudier la question plus à fond avant de passer à la 2e lecture.

A LONGUEUIL

Homologation du rôle d'évaluation 1961

A la séance de mercredi soir 4 janvier le Conseil municipal de Longueuil a homologué le rôle d'évaluation de l'année 1961. Ce rôle s'élève à une évaluation de $1,975,000 de terrains taxables et $460,000 non taxables. Ce qui fait une évaluation totale pour les terrains de $2,435,000. La propriété totale est évaluée à $44,422,578 tandis que les propriétés non imposables de $7,361,000 et imposables de $43,051,578.

Si on fait le total des terrains et des propriétés on a un grand total de $54,218,578.

L'évaluateur a aussi déposé le rôle de Montréal-Sud pour l'année 1961.

La construction

Le conseil a aussi pris connaissance du rapport mensuel et annuel de M. G. Labadie, inspecteur des bâtiments et contrôleur des permis de construire. Le tableau pour les dix dernières années est particulièrement intéressant comme on le verra.

Pour le mois de décembre, le nombre des permis a été de 6 pour un montant total de $58,375.

Et voici comment sont répartis les permis pour les douze derniers mois:

Janvier, 7 permis, total $64,100; février, 8 permis, total $8,950.; mars 14 permis, total $105,975; avril, 26 permis, total $255,805; mai, 71 permis, total $499,775; juin, 51 permis, total, $220,585; juillet, 40 permis, total, $108,185; août, 39 permis, total $168,765; septembre, 37 permis, total $295,885; octobre, 30 permis, total $697,150; novembre, 23 permis, total $242,865; décembre, 6 permis, total, $58,375.

Pour le Domaine Normandie, divisé en deux sections, il a été construit à date, 106 logis, soit 57 en 1960 et 49 en 1959, pour une somme totale de $2,092,600. Il y avait 220 lots à bâtir plus 8, rue Lorne.

Les précipaux permis émis en 1960 étaient pour résidences, 79 et pour commerces, 23.

Il est intéressant aussi de voir la progression des permis émis depuis 10 ans.

Voici la progression depuis 1951:

1951: nombre de permis 301, valeur $1,574,505; 1952: permis 301, valeur $979,162; 1953: permis 256, valeur $2,749,476; 1954: permis 231, total $1,733,110; 1955: 215 permis, total $1,657,250; 1956: 313 permis, valeur 2,014,530; 1957, 259 permis, valeur $1,136,685; 1958: 222 permis, valeur $1,150,466; 1959: 332 permis, valeur $2,804,353; 1960: 351 permis, valeur $2,728,385.

Le conseil a tenu à féliciter M. Labadie pour son travail et le résumé des activités de la construction dans Longueuil.

Le conseil a accordé à Thomas Millette Inc. le contrat pour la vente des lumières de rue pour un montant total de $600.90. Six fournisseurs avaient présenté des soumissions.

Requête de St-Clare

Le conseil a versé au dossier une lettre des propriétaires du Domaine Bellerive remerciant les conseillers pour leur accueil et leur appui à leur cause. La requête des propriétaires de s'annexer à Longueuil.

La ville a reçu la requête de la paroisse St-Clare qui veut construire une église partie sur une propriété de la Commission scolaire, partie sur un terrain de Ville Jacques-Cartier. C'est pourquoi la paroisse demande à la ville d'annexer cette partie de terrain afin que l'église soit complètement dans Longueuil, suivant le désir qu'en exprime S. Exc. Mgr G.-M. Coderre, évêque de Saint-Jean.

Le conseil a voté une résolution favorisant les travaux d'hiver pour remédier au chômage.

Le service d'autobus

742 personnes ont signé une requête demandant que la ligne d'autobus 74 soit prolongée jusqu'à la rue Lorne, par Saint-Laurent, D'Anjou, Lorne et St-Charles pour le retour.

Le conseil juge que cette requête doit être envoyée immédiatement à la Commission des Transports de Montréal et que seul il a autorité pour faire des démarches dans ce sens, appuyée sur des expériences comme celle dont il a pris connaissance ce soir-là.

Le 16 janvier

Le conseil annonce que la levée des ordures ménagères confiées à Sanitary Refuse Co. Inc. aura lieu les lundi et jeudi de 7 h. du matin à 7 h. du soir dans Longueuil. C'est à partir du 16 janvier que les prépposés au service iront chercher les poubelles à l'arrière des maisons.

La ville a voté un pouvoir d'emprunt de $200,000 soit $160,000 et $40,000 en attendant la rentrée des taxes.

Comme nous le disons dans une autre colonne, une assemblée publique aura lieu le 16 pour l'étude avec les contribuables du budget de 1961, puis le mercredi pour l'adoption des règlements fixant les taxes.

Mercredi, le conseil ouvrira des soumissions pour emprunt de $100,000 par obligations.

— — —

LES LOISIRS

Dans le domaine des loisirs notons que le Centre de Saint-Antoine tiendra une réunion lundi le 16 à l'école Saint-Antoine.

A St-Pierre une exhibition aura lieu les 13 et 15, à Catherine-Primot. La première portera sur la gymnastique avec appareils par les élèves de Jean-Paul Marcil, instructeur, qui a gagné la médaille de la province. Cette exhibition aura lieu de 7 h. 30 à 9 h. 30. La deuxième aura lieu le dimanche. Ce sera une exhibition de ballon au panier, calibre juvénile mettant en présence l'Externat Classique et le juvénile de Guy Boissy de St-Lambert.

Des cours suivront ces deux exhibitions, gymnastique avec appareils pour enfants et adolescents le vendredi soir et le samedi matin; des cours de ballon au panier pour garçons le lundi soir, le mercredi pour les filles. Les cours de gymnastique auront lieu de 6 h. 20 à 7 h. 30 et seront donnés par Jean-Paul Marcil assisté de Bernard Valois de Longueuil. Ce dernier sera instructeur de ballon au panier. Les inscriptions auront lieu les 16, 18 et 20 janvier et les cours sont organisés par le Service des Loisirs de Longueuil.

— — —

QUARANTE-HEURES

Dimanche prochain débuteront à Saint-Antoine les cérémonies des Quarante-Heures.

Lundi matin avait lieu la rentrée des écoliers pour le deuxième semestre 1960-61. Au Collège les pensionnaires entraient dimanche soir.

A Longueuil

Deux exhibitions

En fin de semaine, soit les 13 et 15 janvier, dans le gymnase de l'école Catherine-Primot, de Longueuil, auront lieu deux exhibitions qui devraient attirer un fort public.

La première messe sera une démonstration de gymnastique avec appareils donnée par quelques-uns des meilleurs élèves du fameux instructeur Jean-Paul Marcil, qui remportait l'an passé la médaille de meilleur instructeur de gymnastique de la Province de Québec. Cette exhibition aura lieu de 7 h. 30 à 9 h. 30, vendredi soir.

L'autre exhibition aura lieu dimanche après-midi, à 2 heures, au même endroit. Il s'agira cette fois d'une exhibition de ballon-panier entre deux équipes de calibre juvénile: l'Externat Classique de Longueuil et le juvénile de Guy Boissy de Saint-Lambert. Cette exhibition servira en même temps de clinique pour initier les jeunes à ce sport encore peu répandu à Longueuil.

INVITATION

Les organisateurs de ces deux démonstrations (Les Loisirs St-Pierre et le Service de Loisirs de la Cité) invitent les jeunes et leurs parents à venir assister à ces deux exhibitions.

1.—Celle de vendredi soir, le 13 janvier, s'adresse surtout aux enfants de 8 à 14 ans et à leurs parents. Les adolescents sont également les bienvenus;

2.—L'exhibition de dimanche s'adresse surtout aux jeunes gens de 14 ans et plus ainsi qu'aux parents.

NOUVEAUX COURS

A la suite de ces deux exhibitions commenceront des cours de gymnastiques avec appareils pour les enfants et les adolescents le vendredi soir et le samedi matin et des cours de ballon-panier le lundi soir pour les garçons et le mercredi soir pour les jeunes filles. L'instructeur de gymnastique sera nul autre que Jean-Paul Marcil (le vendredi soir, de 7 h. 30 à 9 h. 30), assisté de Bernard Valois, de Longueuil. Bernard sera l'instructeur de ballon-panier. L'inscription aura lieu sur place le 16, le 18 et le 20 janvier.

Ces cours, comme les exhibitions, sont organisés en collaboration avec le Service des Loisirs de la Cité de Longueuil.

SAINT-JEAN

Elections chez les Lacordaire

Jeudi le 12 janvier à la Centrale Catholique à 8 heures du soir, aura lieu l'assemblée annuelle d'élections pour le Cercle de la paroisse Cathédrale.

Il est très important pour tous les membres d'assister à cette réunion d'élections. N'oublions pas que c'est notre devoir de voter pour un nouvel exécutif, la bonne marche du cercle en dépend.

Les membres sont priés de noter que ceux qui voudront voter devront satisfaire à la seule condition requise: payer ses cotisations pour l'année 1961. Nous verrons à vous laisser la chance de le faire avant l'élection.

Venez donc nombreux remplir ce devoir d'honneur afin que le nouveau conseil se sente appuyé par la majorité des membres.

Cours post-scolaires au Foyer N.-Dame du Bon-Conseil

Les cours post-scolaires de couture et d'art culinaire reprendront aux dates suivantes:

Couture: lundi soir le 16 janvier à 7 h. 30 et **mercredi** soir le 18 janvier à 7 h. 30 p.m.

Art culinaire: mardi soir le 17 janvier à 7 h. 30 p.m.

Les personnes qui désirent suivre ces cours doivent s'inscrire dès maintenant en s'adressant au Foyer Notre-Dame du Bon-Conseil, 172 rue Laurier, Saint-Jean.

Démonstration culinaire

Le prochain cours d'art culinaire portera sur la méthode française de préparer la pâte feuilletée. Cette leçon permettra de présenter une grande variété de pâtisseries d'exécution simple et fort décorative.

BOUCHERIE ROYALE INC.

Tél. 7-2397 — 163 des Carrières — LIVRAISON GRATUITE — Tél. 7-2398

POULET A Ggriller



FRAIS TUE — PRET A CUIRE

Pesanteur 2 à 3½ lbs

lb 29¢

Roti de Veau

de lait, épaule

entièrement désossé
Jeune veau de choix
Frais congelé
Morceaux 3 à 6 lbs

LB. 59¢

Fesse de Veau

de lait, de choix

Complètement désossée
4 à 7 livres

LB. 69¢

SAUCISSE Fraîche — 3 LBS POUR 89¢

BACON sans couenne — La LB. 39¢

SPARE RIBS — La LB. 45¢

SAUCISSE fumée — 3 LBS POUR 99¢

Marché no 1

2 lbs T-Bone
4 lbs rôti de boeuf
3 lbs poulet
2 lbs de boeuf haché
2 lbs de steak de porc
2 lbs bologne tranchée

15 LBS POUR 5.95

SPREAD — 4 LBS POUR 99¢ — Lion — Si-Bon

Saucisse de **BOLOGNE** — 4 LBS POUR 99¢ — morceau, rond ou à l'ail

BOEUF HACHE — 3 LBS POUR 99¢

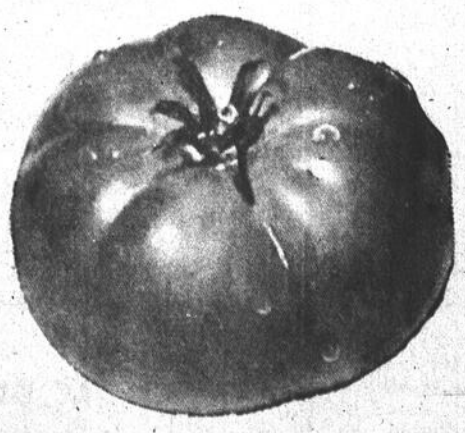
Boeuf à bouillir — 5 LBS POUR 99¢

Marché no 4

2 lbs steak pointe
2 lbs steak haché
3 lbs de poulet
1 lb de saucisse
1 lb de bacon

10 LBS POUR 4.89

Aussi un choix complet de fruits et légumes à prix populaires



TOMATES MEXICAINES

1ère qualité

Panier 2½ lbs ou plus 49¢

Panier 4 lbs ou plus 69¢



Empereur

RAISIN ROUGE

2 LBS POUR 29¢

4 LBS POUR 55¢

Annonces Classées

A VENDRE

◄ Maisons ►

Si vous désirez vendre le plus rapidemtn possible . . . ou acheter le plus avantageusement possible, propriétés de toutes sortes incluant maisons de rapport, immeubles commerciaux, chalets, fermes, commerces, terrains, etc., consultez les "Immeubles Saint-Jean," 315 rue Jacques-Cartier, tél. FIdélité 6-4232, qui ont à votre disposition, dans toute la région de Saint-Jean et Montréal, un vaste choix de propriétés de toutes sortes, avec ou sans revenu, pour placement, etc. Si vous êtes intéressés, veuillez communiquer avec les représentants suivants des "Immeubles Saint-Jean": M. J.-R. Robert, tél. FIdélité 6-4232 ou V. Dupuis, FItzroy, 8302.

A VENDRE: maisons de tout genre à très bon prix. Pour informations, s'adresser à 45, 2e Rue, Iberville; tél. jour: FI. 6-6021; après 7 heures: FI. 6-6922. (841)

A VENDRE: Propriété de 12 pièces, près du terrain de Golf de Saint-Jean, système à eau chaude, grand terrain, possession immédiate, prix raisonnable, comptant, seulement : $1,500. S'adresser à A. Baraby, 229 Champlain, Saint-Jean. Tél. 7-1212. (472)

POUR TOUTE TRANSACTION IMMOBILIERE, consultez Fernand Guérin Enr., courtier en immeubles, 455 Carré Dieppe, St-Jean. Tél. FI. 8-4362. (1040)

A VENDRE: Maison finie pierre, 4 chambres à coucher, 1 salon, cuisine, salle de bain, chauffage eau chaude, sous-sol fini, chambre de lavage, etc., garage chauffé, terrain 100 pieds carrés. Pour informations, s'adresser à M. E. Patenaude, tél. CL. 5-2061. (1225)

► Terrains ►

A VENDRE: 1 lot de 136 pieds de façade par 700 pieds de profondeur. S'adresser par tél. FI. 8-3127. (1182)

◄ Autos - Motos ►

A VENDRE: Camion Chevrolet 1956 2½ tonnes, boîte en acier 8 x 12, fini "veneer" et isolée, bas millage, mécanique en bon ordre. S'adresser par tél. FI. 8-4105. (1213)

A VENDRE: Chevrolet Bel-Air '59, 4 portes, automatique, chaufferette, radio, pneus blancs, pneus à neige, 2 tons, vert et blanc, bas millage, très bonne condition, valeur $3,800. pour $1,950. ou moins. Faites votre offre; cause: départ pour la Suisse. Financement si désiré, échange non élevé accepté. Tél. FI. 6-3156. (1247)

◄ Divers ►

A VENDRE: Meubles usagés de tout genre. S'adresser à Armand Rémillard Ltée, 142 Montée Saint-Luc, Saint-Jean. Tél. FI. 8-3644. (1160)

A VENDRE: Comptoirs, fixtures, caisses enregistreuses, vitres, comptoirs buffet-fontaine, etc. S'adresser à 280 Jacques-Cartier, Saint-Jean. Tél. FI. 6-5332. (1186)

A VENDRE: 10 petits cochons de 4 semaines. S'adresser à Joseph Pinsonnault, Grand Rang (en bas), St-Remi de Napierville. (1215)

A VENDRE: Vaches-taures de trois ans, fraîches vêlées, vaccinées, claires de test. S'adresser à Philippe Favreau, 148 Côte Ste-Catherine, cté de Laprairie. Tél. NEptune 2-0569, 2-2938. (1226)

A VENDRE: prix réduits: réfrigérateurs neufs: FM 9.65 pi. $279.95 spécial à $195.00; 14.34 pi., $429.95 spécial à $275.00; 14.34 pi. $509.95, spécial à $300.00. Chauffe-eau 220-3000 w. à $79.95. Moulange "Papec" à marteau, $125.00. Tracteur à jardin et souffleuse à neige à $198.00 et plus. Tracteur avec pelle à $1,100. Scie à chaîne usagée, $50.00 et plus. Camion G.M.C. 1 tonne, peu de millage. S'adresser à Gérard Brault & Frère, 582 rue Saint-Jacques, Saint-Jean. (1246)

A VENDRE: Petit radio neuf, marque "Philco", couleur crème, payé $29.95, produirait facture et certificat de garantie. Vendrais parce qu'en possession de 2 petits radios. Excellente aubaine à $15.00. Tél. FI. 7-4718. (1232)

A VENDRE: Vache "Holstein", pure-sang, enregistrée, accréditée, ayant subi l'épreuve du sang, devant arriver bientôt. S'adresser à M. Antoine Desranleau, L'Acadie village. (1229)

A VENDRE: 8 jeunes cochons de 6 semaines. S'adresser à M. Normand Derome, Saint-Mathieu de Laprairie, tél. MI. 3-8339. (1230)

A VENDRE: 2 vaches fraîches vêlées avec leurs veaux; 2 traîneaux de sleigh. S'adresser à M. Omer Faille, R.R. No 2, Chambly, tél. OL. 8-2511. (1231)

A LOUER

◄ Logis ►

A LOUER: Logis 7 pièces, split level, cuisine moderne, chambre de bain en tuile, planchers bois franc, foyer naturel, système chauffage, garage chauffé, grande cour, patio, $150. par mois. S'adresser par Tél. FI. 8-2260. (626)

A LOUER: "Nouvelle administration" — Logis modernes, chauffés, poêle électrique et réfrigérateur fournis:

3½ pièces $55.00
4½ pièces $60.00
5½ pièces $65.00

S'adresser tous les jours à 14 rue Pinsonneault, appartement 23, St-Jean. Tél. FI. 7-1085, (74)

A LOUER: A Iberville, logis neuf, 3 pièces. S'adresser à 265 rue St-Jacques, St-Jean. Tél. FI. 6-3614. (945)

A LOUER: à 272 St-Germain, logis 3 grandes pièces, modernes, ménage fait à neuf, libre immédiatement. S'adresser par tél. FI. 6-5279. (920)

A LOUER: Dans maison à appartements, logis de 4½ pièces, chauffé. S'adresser à 265 rue St-Jacques, St-Jean, tél. FI. 6-3614. (946)

A LOUER: Logis 4 pièces, plus chambre de bain, ménage fait à neuf, dans un bas, eau chaude, 220 v., $50. par mois, situé dans un quartier résidentiel, à 87 avenue Leclair, Iberville. S'adresser par tél. FI. 8-2113. (1118)

A LOUER: Logement, Chemin Richelieu. S'adresser par tél. 6-5540. (938)

A LOUER: Logis 3 pièces avec garage, à 227 De Salaberry, Saint-Jean. S'adresser par tél. FI. 8-3135. (1075)

A LOUER: Logis 3½ pièces, chauffé. S'adresser à 229 rue Champlain, Saint-Jean. (1103)

A LOUER: Logis de 4 grandes pièces, moderne, 220 v., planchers en bois franc, situé à 646 rue St-Jacques, bas. S'adresser à tél. FI. 7-3573 ou 646 rue St-Jacques, apt 2, St-Jean. (1122)

A LOUER: Logis 5 pièces, 568 rue Lanctôt, à Laprairie. S'adresser à Fernand Coupal, Bedford; tél. CH. 8-2844. (1222)

A LOUER: Logis de 5½ pièces, sis au rez-de-chaussée, à 466 rue Rémillard (cul-de-sac), à Saint-Jean, près de la Tillotson Rubber Co. Ltd., de la Pirelli, Crane, Singer, etc.; $65 par mois. Tél. entre 9 h. a.m. et midi et entre 2 h. p.m. et 6 h. p.m. à FI. 6-6817. (1221)

A LOUER: Logis moderne, 4 grandes pièces, sur la rue St-Hubert, à Saint-Jean. S'adresser par tél. FI. 7-1561. (1234)

A LOUER: Logis 3 pièces. S'adresser à 282, rue Laurier, Saint-Jean. (1235)

A LOUER: Logis de 4 pièces avec chambre de bain, 220 v., près de l'église, de l'école et du terminus d'autobus. S'adresser à Mme Emile Laplante, St-Edouard de Napierville. Tél. Saint-Remi, 728-S-2. (1237)

◄ Chambres ►

A LOUER: à Iberville, dans le centre, 2 appartements, 2 garde-robes, eau chaude, chauffé, dans un bas. S'adresser à 26, 3e Rue, Iberville. Tél. FI. 7-2465. (1233)

A LOUER: Pièce spacieuse et moderne, meublée, chauffée, salle de toilette individuelle, réfrigérateur, installation pour cuisine et bar. Prélarts incrustés, téléphone, télévision, site tranquille pour 1 ou 2 personnes. S'adresser à 374 rue Frontenac, Saint-Jean. (1236)

◄ Divers ►

A LOUER: Local 37 x 20, rue St-Charles, voisin de la pharmacie Lanoue. S'adresser à 69 rue St-Charles, St-Jean. (1121)

A LOUER: Magasin chauffé, grandeur de plancher 855 pieds carrés avec cave, situé à 246 rue Saint-Jacques. S'adresser à 188 rue Collin, Saint-Jean. (1131)

A LOUER: Garage. Aussi articles de bureaux à vendre: pupitre, tables, chaises. S'adresser à 227 De Salaberry, Saint-Jean. Tél. FI. 8-3135. (1074)

A LOUER: Local chauffé de 40 x 40 conviendrait pour atelier ou entrepôt; libre immédiatement. S'adresser à 97, 2e avenue, Iberville. Tél. FI. 6-4660 le soir à FI. 7-1464. (1148)

ON DEMANDE

ATTENTION: Si vous avez besoin d'une GARDIENNE âgée de 14-15-37 ans, nous chargeons 50¢ de l'heure; il est inutile d'appeler après 8 heures. Tél. FI. 7-1172. (1239)

ON DEMANDE: vendeuse à temps partiel, bons profits, bonus, échantillons gratuits, expérience pas nécessaire. Appelez FI. 8-5005. (1241)

VENDEUR DEMANDE: Aux hommes sérieux qui veulent se faire un gros salaire et qui veulent travailler à plein temps ou temps partiel, possédant une automobile. Ecrire ou téléphoner à: Saladmaster Sales & Services Inc., 1231 Notre-Dame de Grâces, Ville Jacques-Cartier. Tél. OR. 4-3035. (1219)

HOMMES ET FEMMES DEMANDES à temps permanent pour vendre des produits de haute qualité. S'adresser à M. Gérard Roy, distributeur, Saint-Jean. Tél. FI. 8-5005. (1242)

DIVERS

MADAME! pour reparation de machines à coudre, laveuses ou pièces de rechange, adressez-vous en toute confiance à L. Nadeau, 87, rue Grégoire, tél. FI. 8-4224; ouvrage garanti; installation de moteurs et ventes d'accessoires. (1245)

LA VITRERIE ST-JEAN ENRG., peut réparer vos vieux miroirs tachés, noircis, ou brunis, remodelage, taillage, perçage, dentillage, dessus de bureau en verre, cristal, côtés repolis, ouvrage garanti, estimation gratuite. Vitrerie Saint-Jean Enrg., C. Alix, rep., 365 rue Collin, Saint-Jean. Tél. FI. 6-5200 (726)

ECHANGES: Magasin général avec propriété de 8 pièces, près de l'église et école, à échanger pour propriété. S'adresser à M. Fernand Guérin, 455 Carré Dieppe, St-Jean. Tél. FI. 8-4362. (912)

DAIGNEAULT & LUSSIER
VENTE ET SERVICE—LAVEUSE, réparation de tous accessoires électriques, moulin à gazon, service de réfrigération. 50 rue Des Carrières, Saint-Jean. Tél. FI. 7-3396. (28)

COUVREUR DE TOITS: Couvreur responsable, qualifié et approuvé par "Building Products Ltd." et "Alexander Murray Ltd." aussi par plusieurs manufacturiers de papiers et d'asphalte à toitures.—Mes années d'expérience m'ont appris à employer seulement la plus haute qualité de matériaux pour votre toit et pour votre protection. La limite de garantie pour tout toit en papier est de 20 ans mais ces toits ont duré beaucoup plus longtemps. Assurances contre accidents et dommages. Prix modiques. J.-Albert Morin, R.R. No 40, tél. FI. 6-5260, Iberville (1035)

ACHETERAIS TERRE avec maison à St-Amable ou Ste-Julie. S'adresser à M. Fernand DePauw, 1er rang de Colonisation, St-Amable. (1228)

IL NOUS FAIT PLAISIR d'annoncer l'OUVERTURE d'un magasin de COUPONS à la demeure de Mme André Fortin, village de Sherrington. Tous sont invités à visiter le nouveau magasin. (1238)

ATTENTION! Pour vos réparations de machines à coudre de toutes marques, adressez-vous au représentant de la "New-Williams" à Saint-Jean, 177 rue Larocque, M. Yvon Benoit, tél. FI. 7-1118. (1083)

BESOIN D'ARGENT: 1ère et 2e hypothèques, service rapide, ville et campagne; aucun dépôt ou frais d'inspection. Ecrire et donner détails à M. André Duclos, Blackpool, P.Q. ou tél. Lacolle CH. 6-3672. (1243)

PERDUE: Montre-bracelet, en argent, pour dame "Arday", entre la rue St-Charles et le Woolworth. Récompense promise. Tél. FI. 6--6128. (1240)

MADAME! Plus vous pincez ces poils superflus, plus ils poussent; pourquoi ne pas vous rendre en toute confiance au Studio Charmis, 242 rue Saint-Jacques, Saint-Jean. Méthode garantie. (1244)

LE SERVICE CIVIL
DU CANADA
DEMANDE POUR LES
MINISTERES DE L'ETAT
SAINT-JEAN, P.Q.

DES STENOGRAPHES

Traitements initiaux
$195. à $247.50 par mois
selon la compétence
Concours 61-M527

DES DACTYLOGRAPHES

Traitements initiaux
$182.50 à $220. par mois
selon la compétence
Concours 61-M528

Pour plus de détails concernant la résidence et autres qualités, veuillez communiquer avec la Commission du service civil. Les formules de demande d'emploi, qui s'obtiennent au bureau de la Commission du service civil, à l'agence du Service national de placement ou aux bureaux de poste, doivent parvenir à la Commission du service civil, suite 550, 685, rue Cathcart, Montréal 2, P.Q., au plus tard le 24 janvier 1961. Les candidates doivent remplir une formule de demande distincte pour chaque emploi qu'elles désirent postuler et mentionner le numéro de concours pertinent indiqué ci-dessus.

AVIS LEGAL

CANADA,
PROVINCE de QUEBEC,
District d'Iberville
COUR DE MAGISTRAT
No 9984.
STANISLAS DERY,
Demandeur,
— Vs —
EDDY CHAMBERLAND,
Défendeur.

Le 25e jour du mois de janvier, à 10 heures de l'avant-midi, dans la salle des pas perdus au Palais de Justice en la cité de Saint-Jean, district d'Iberville, seront vendus par autorité de Justice pour argent comptant au plus haut et dernier enchérisseur, les biens meubles et effets dudit défendeur Eddy CHAMBERLAND saisis en cette cause, consistant en: Une montre-bracelet de marque "Omega" et un briquet. Conditions: argent comptant.

Daté à Saint-Jean, ce 12e jour de janvier 1961.

Jean-Paul HAMEL, H.C.S.

AVIS
AUX ENTREPRENEURS

Les soumissions cachetées adressées à soussigné dans une enveloppe portant l'inscription suivante:

"Soumission pour l'achat et la disposition des sous-produits et rebuts de cuisine
Base Aérienne de Saint-Jean,
Saint-Jean, P.Q."

seront reçues au bureau de l'officier en charge des services de la station, Chambre No 16, Bureau-Chef, Base Aérienne de Saint-Jean, Saint-Jean, P.Q., jusqu'à 4 h. 30 p.m., heure normale de l'est, lundi le 23 janvier 1961.

Une preuve écrite de l'inspection et de l'approbation récentes du vétérisaine inspecteur du district, Département Fédéral de l'Agriculture, doit accompagner chaque soumission. Toute personne désirant présenter une soumission est avisée que les récipients nécessaires doivent être fournis par l'acheteur et que celui-ci est responsable de la propreté et de l'état sanitaire des récipients.

Seules les soumissions répondant à nos conditions seront considérées.

L'Aviation Royale Canadienne ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune soumission.

L. CADIEUX,
Lieutenant de section,
Officier en charge des services de la station.

Commandant,
Base de l'Aviation
Royale Canadienne,
Saint-Jean, Qué.
4 janvier 1961.

Merci à ma nombreuse clientèle

LA CABANE

sera fermée d'ici le 1er mars pour cause de maladie.

J.-C. MARTINEAU
730 St-Jacques Saint-Jean

FI. 8-4874

René Grenier

- **PLOMBIER**
- **FERBLANTIER**

Installation à eau chaude
SERVICE RAPIDE
OUVRAGE GARANTI
416 Laurier Saint-Jean

Assurez la protection de vos biens en confiant vos problèmes d'assurances à



J. R. Robert
Courtier en assurances
Tél. FI. 6-4232
315 Jacques-Cartier Saint-Jean

Terrains à vendre

65 x 111 au prix de $750.00 — $20.00 comptant, balance **$10.00 par mois; pas d'intérêt, situés à Saint-Luc,** vis-à-vis **les constructions des vétérans, environ ½ mille** de l'église **de Saint-Luc.**

S'ADRESSER A

JOSEPH MAILLOUX

No 200, Talon :-: **FI. 8-3672**

CARRIERE EN ASSURANCE

Voici une belle chance de réaliser vos ambitions

Nous offrons à ceux qui ont de l'expérience en assurance-vie la possibilité de se créer une carrière en assurances générales. En plus de vendre de l'assurance-vie, vous aurez l'avantage de vous faire une clientèle en assurances générales. Nos représentants sont tous au courant de cette annonce.

LE GERANT DE DISTRICT

Case postale 29 Laprairie, Qué.

Notes Paroissiales

NAISSANCES

A la Cathédrale, le 31 décembre, a été baptisé Joseph, Réal, Marcel, Pierre, né le 24 décembre, enfant de M. Marcel Paul et de Jeannine Benjamin. Le parrain a été M. Réal Paul, et la marraine Françoise Tremblay, oncle et tante.

—o—

A la Cathédrale, le 6 janvier 1961 a été baptisé Joseph, Lucien, Louis, né le 23 décembre 1960, enfant de M. Georges Duval, instituteur et de Cécile Choquette. Le parrain a été M. Lucien Routhier, et la marraine Hélène Choquette, oncle et tante.

—o—

A la Cathédrale, le 7 janvier, a été baptisée Marie, Noëlla, Monique, Johanne, née le 25 décembre, enfant de M. Oscar Dauphinais et de Gisèle Boudrias. Le parrain a été M. Jean-Paul Boudrias et la marraine Monique Landry, oncle et tante.

—o—

A la Cathédrale, le 7 janvier, a été baptisé Joseph, Henri, Maurice, né le 31 décembre, enfant de M. Germain Lareau et de Gisèle Clark, de Chambly. Le parrain a été M. Henri Clark et la marraine Yvonne Houle, grands-parents.

—o—

A Notre-Dame-Auxiliatrice, le 2 janvier, a été baptisé Joseph, Denis, Bernard, né le 28 décembre, enfant de M. Jacques Jenneau et de Denise Perras. Le parrain a été M. Jérôme Jenneau, oncle, et la marraine Mme Déliska Jenneau, grand-mère.

—o—

A Notre-Dame-Auxiliatrice, le 6 janvier a été baptisé Joseph, Jean-Nil, Yvan, né le 27 décembre, enfant de M. Henri Dupuis et de Huguette Béliveau. Le parrain a été M. Jean-Nil Dupuis et la marraine Lina Dupuis, grands-parents.

—o—

A Notre-Dame-Auxiliatrice, le 8 janvier, a été baptisé Joseph, André, Denis, Pierre, né le 2 janvier, enfant de M. Georges Berger et de Thérèse Roy. Le parrain a été M. André Berger et la marraine Denise Roy, oncle et tante.

—o—

A Notre-Dame-Auxiliatrice, le 8 janvier a été baptisée Marie, Madeleine, Nicole, née le 22 décembre, enfant de M. Jacques E. Dufour et de Claire Hardy. Le parrain a été M. Pierre Poulin et la marraine Madeleine Hardy, oncle et tante.

—o—

A St-Edmond, le 6 janvier, a été baptisée Marie, Fernande, Francine, née le 22 décembre enfant de M. Armand Rémillard et de Fleurette Deneault. Le parrain a été M. Welley Boulerice et la marraine Fernande Deneault, oncle et tante. Porteuse: Georgette Deneault.

—o—

A St-Edmond, le 6 janvier, a été baptisé Joseph, Gérard, Guy, Jean-Robert, né le 20 décembre, enfant de M. André Jacques, professeur, et de Rose Bédard. Le parrain a été M. Gérard Jacques, chef de service, et la marraine Gisèle Hénaire, oncle et tante. Porteuse: Mme Thomas Jacques, grand-mère.

—o—

A St-Edmond, le 8 janvier, a été baptisé Joseph, Paul, Adolphe, Alain né le 28 décembre, enfant de M. Germain Beaudin et de Réjeanne Provost. Le parrain a été M. Adolphe Beaudin et la marraine Solange Beaudin, oncle et tante. Porteuse: Mme Josaphat Provost.

—o—

A Saint-Lucien, le 2 janvier, a été baptisée Marie, Liette, Lorraine, née le 28 décembre, enfant de M. Raymond Patenaude et de Annette Chenail. Le parrain a été M. Ernest Patenaude et la marraine Simonne Chenail, oncle et tante.

—o—

A St-Gérard-Majella, le 6 janvier, a été baptisé Joseph, Jean-Guy, né le 12 décembre, enfant de M. Gérald Arbour et de Carmen Bélisle. Le parrain a été M. Jean-Claude Arbour et la marraine Thérèse Poirier, oncle et tante.

—o—

A St-Gérard-Majella le 7 janvier, a été baptisée France, Anne-Marie, née le 31 décembre, enfant de M. Roland Brunet et de Lise Thibodeau. Le parrain a été M. Jean-Guy Thibodeau et la marraine Guillemette Saint-Amant.

A St-Gérard-Majella, le 8 janvier, a été baptisée Marie, Léonne, Rose-Alma, Lucie, née le 28 décembre, enfant de M. Bernard Dussault et de Jacqueline Morin. Le parrain a été M. Conrad Dussault et la marraine Rose-Alma Boucher, grands-parents.

—o—

A Notre-Dame-de-Lourdes, le 25 décembre, a été baptisée Marie, Yseulte, Lise, née le 15 décembre, enfant de M. Laurier Piédalue et de Yvette Piette. Le parrain a été M. Guy Bonneau et la marraine Yseulte Bégnoche.

—o—

A Notre-Dame-de-Lourdes, le 25 décembre a été baptisé Joseph, Yvon, Gilles, né le 13, enfant de M. Yvon Latulippe et de Alice Langlois. Le parrain a été M. Emile Langlois et la marraine Pierrette Latulippe, oncle et tante.

—o—

A Notre-Dame-de-Lourdes, le 31 décembre, a été baptisé Joseph, Yves Marc, né le 19 décembre, enfant de M. Marcel Coutu et de Noëlla Busque. Le parrain a été M. Jean-Yves Busque et la marraine Lise Bélanger, oncle et tante.

—o—

A Notre-Dame-de-Lourdes, le 8 janvier 1961, a été baptisé Joseph, Wilhem, Alain, Pierre, né le 21 décembre 1960, enfant de M. Wilhem Fexa et de Louise L'Heureux. Le parrain a été M. Alain L'Heureux et la marraine Lise Blanchard.

—o—

A Notre-Dame-de-Lourdes, le 8 janvier, a été baptisé Joseph, Roger, Pierre, né le 24 décembre 1960, enfant de M. François Oligny et de Marielle Racine. Le parrain a été M. Roger Oligny et la marraine Noëlla Nicholson, oncle et tante.

MARIAGES

Messier - Patenaude

En l'église Cathédrale, le 31 décembre a été célébré le mariage de M. Yvon Messier, fils de M. Alphonse Messier et de Rhéa d'Albonville, à Mlle Fleurette Patenaude, fille de M. Charles Patenaude et de Gracia Lapierre. Les témoins ont été MM. Alphonse Messier et Charles Patenaude.

—o—

Lemieux - Brault

En l'église Cathédrale, le 31 décembre a été célébré le mariage de M. Edmond Lemieux, fils de M. Edmond Lemieux et de Ethel Dupuis, à Mlle Rita Brault, fille de M. Wilfrid Brault et de Clara Bouchard. Les témoins ont été MM. Edmond Lemieux et Wilfrid Brault.

Nos meilleurs voeux.

—o—

Girard - Goyette

En l'église Saint-Lucien a été célébré le mariage de M. Lionel Girard, fils de M. Léopold Girard et de Marie-Ange St-Denis, à Mlle Rose-Marie Goyette, fille de feu Armand Goyette et de Joséphine Tremblay. Les témoins ont été MM. Léopold Girard et Emette Goyette.

Le projet . . .

(suite de la page 3)

et légumes dans les rues de la Cité de Saint-Jean. Comme sa résidence est dans un site résidentiel, on demandera à M. Menmens où sera situé son entrepôt, avant d'accorder le permis demandé.

Mlle Monique Lalanne obtient un permis pour salon de coiffure, dans l'édifice Louis Lemaire, sur la rue Saint-Jacques.

FOOTBALL

Une délégation du club de Football de Saint-Jean présente son rapport financier de la dernière saison qui accuse un déficit de $1,102.85. Après explications données par des membres présents, un montant de $1,000 est voté, sur proposition de l'échevin Richard Mercier, secondé par l'échevin Alphonse Lorrain. Ce dernier en secondant la proposition souligne que la direction du club doit y être allé un peu largement. Un des représentants répond à M. Lorrain que, au contraire, il a fallu y aller très économiquement. Avant de s'asseoir, M. Lorrain dit: "Tâchez donc de nous aider. On a autre chose à faire que de donner des octrois".

DIVERS

Denault & Lorrain veut faire une mise au point. On a acheté un camion modèle 1960 pour la somme de $2,304 parce qu'on avait demandé des modèles 1960 dans la formule de soumission soumise. La firme Denault & Lorrain dit qu'elle avait soumis $2,300 pour un camion de 1961. La soumission n'a pas été lue parce qu'elle ne répondait pas à la demande de modèle 1960.

Les membres du Conseil municipal consentent à se faire photographier en groupe afin de répondre à une demande de la Revue "Cités et Villes".

— — —

A NEW-YORK

L'ingénieur de la Cité et deux membres du Conseil sont autorisés à se rendre à New-York pour rencontrer la Société Industrielle de Philadelphie. Un représentant de la Southern Canada Power à New-York pilotera la délégation. Il s'agit d'établir des relations pour l'établissement possible de nouvelles industries à capitaux américains.

— — —

DIVERS

La Cie de Téléphone Bell obtient permission de déplacer des poteaux au Parc Beaulieu et sur la rue St-Paul, près de la rue Notre-Dame. Les plans ont été approuvés par l'ingénieur Edgar Gaudette.

La Commission scolaire N.D.A. fait part au Conseil qu'elle est en faveur de l'appellation de notre ville par "Saint-Jean, P.Q." uniquement et non le nom de langue anglaise.

La Commission municipale fait part qu'elle autorise l'emprunt de $72,500 pour travaux de chômage.

Quatre firmes de la rue Richelieu: G. St-Germain & Fils, Frs Payette & Fils, Roy & Goyette et Adrien Boivin Inc. ont écrit au Conseil pour le féliciter d'avoir fait installer un nouvel éclairage sur la rue Richelieu, ce qui est avantageux pour la publicité de notre ville et pour les marchands résidents.

— — —

OFFRE DE SERVICE

M. Yvan Thériault fait application pour un futur emploi comme commis de bureau.

M. Denis Bissonnette fait application pour tout emploi, signalant qu'il a conduit automobile et camion durant de nombreuses années sans jamais avoir été victime d'un accident. On met les applications en filière. L'échevin Lorrain, cependant, demande ironiquement si ces appliquants demandent des salaires rétroactifs?

— — —

DIVERS

Le Ministère de la voirie fait part qu'on étudiera ce qu'il y a à faire pour les approches du nouveau pont.

La Cie Ocean Spray veut obtenir qu'on enlève la clause qui dit qu'on ne peu revendre le terrain acheté de la Cité qu'à la Cité seulement. On enlèvera cette clause, lui sera-t-il répondu, conditionnellement à une construction future sur le terrain.

M. René Trudeau, de Mont Saint-Grégoire réclame $43 parce qu'il prétend qu'une charrue à neige de la Cité a accroché sa voiture. Soumis à la Cie d'assurances.

De nombreux garagistes ont adopté la pratique de nettoyer leur terrain après une tempête en jetant la neige dans la rue, même après l'enlèvement de la neige effectué par la Cité. Des mesures seront prises pour éviter cette pratique.

Le secrétaire donne lecture des minutes des assemblées tenues durant le mois de décembre et l'assemblée est levée.

Au profit des jeunes chômeurs

Vous êtes cordialement invités à la grande soirée au profit des jeunes chômeurs de Saint-Jean en compagnie de l'orchestre de M. Jean-Paul Picard et son ensemble "The Knight Rockerts".

Il y aura concours de toutes sortes, prix de présence, etc. La date est le 21 janvier à 8 h. 30 p.m. à la salle de l'Ecole Forget à Saint-Edmond.

Pour de plus amples détails, s'adresser à M. Jean-Pierre Lebeau, FI. 6-5728; M. Réjean Thibodeau, FI. 7-1304; M. Marcel Tremblay, FI. 7-1691.

Les Dames Auxiliaires à l'hôpital

Le 28 décembre, au lendemain de la fête patronale du diocèse et de l'hôpital de notre cité, le Conseil des Dames Auxiliaires de l'hôpital se réunissait tôt dans l'après-midi, et chacune apportait les dons recueillis, généreusement offerts par de généreux bienfaiteurs.

Elles s'affairèrent avec Rév. Mère Supérieure à préparer des colis pour chacun des enfants hospitalisés et chacune des personnes des salles publiques.

Les premiers reçurent des jouets des fruits et des bonbons, tandis que les secondes se voyaient octroyer de jolis articles de toilette.

Vers 4 h. une civière joliment et gaiment décorée de ballons et fleurs de Noël, était remplie à capacité. Par l'ascenceur, elle s'achemina d'abord vers la pédiatrie afin que les enfants jouissent au plus tôt de leurs présents.

Les garçonnets reçurent des gourets, des rondelles, des sacs de bonbons et des fruits. Les plus petits s'extasièrent sur leurs petits camions autos, blocs, etc., tandis que les fillettes recevaient des cahiers à colorier, des poupées, et les bambins, les animaux et bonhommes de caoutchouc avec sifflets qui les enchantent toujours.

Quel plaisir de voir les yeux pétillants de ces enfants qui tendent vers nous leurs bras (quand ils le peuvent) pour recevoir leurs cadeaux.

La religieuse en charge de ce département nous témoigne sa reconnaissance pour la joie de Noël que l'on venait de faire partager à certains de ces enfants qui n'avaient rien eu à Noël et qui regardaient les plus fortunés bien tristement.

On passe ensuite aux salles publiques où chacun et chacune reçoit un présent. On fait une courte visite au foyer pour y déposer fruits et bonbons à l'intention des pensionnaires de cette institution.

Les dames du Conseil retournèrent tard à leurs foyers, mais elles remportaient un sentiment de reconnaissance envers l'Enfant de la Crèche pour leur avoir donné à elles et à leurs familles, la santé et l'aisance.

Elles désirent exprimer ici, leurs sentiments de gratitude envers tous les bienfaiteurs de l'oeuvre qui leur permettent de semer un peu de la joie des fêtes à ces chers malades de l'hôpital.

La publiciste

Soirée en l'honneur de Fernand Boucher

Samedi dernier, avait lieu à l'hôtel Richelieu une soirée en l'honneur de Fernand Boucher, à l'occasion de son 21e anniversaire de naissance.

Ses parents et plusieurs de ses amis étaient présents. Il y eut lecture d'une adresse qui relatait quelques épisodes de sa vie. Après quoi on lui offrit une magnifique malle de voyage qui lui fut présentée par M. André Lapointe au nom de ses parents et amis.

La soirée se continua dans la joie pour se terminer chez M. Lionel Boucher où l'on servit un goûter.

Sincères merci à tous.

Aux membres du Cercle des Fermières

Les membres voudront bien se souvenir de la date de leur prochaine assemblée, mercredi le 18 courant à la Centrale Catholique à 7 h. 45 du soir.

Au programme: souhaits par Mme la présidente. Démonstration: comment compter les fils pour monter une pièce au métier, par Mmes L. Quintin et L. Goyette. Recette: fantaisies "Domino" par Mme G. Paquette. Concours: gilet de lit pour dame Débat: par Mme Pierre Berger et ses compagnes.

Fête à Lacolle

Récemment avait lieu à l'école St-Joseph de Lacolle, une fête pour les enfants des membres de l'UCFR.

Un programme récréatif et musical exécuté sous la direction des religieuses de Ste-Croix et M. J. Gélinas, directeur de l'école des garçons.

M. Robert Viens, de Saint-Jean, a bien voulu se déranger pour venir accompagner au piano plusieurs pièces de chant.

De nombreux cadeaux furent tirés au sort et des billets pour une bouilloire furent vendus. Mme Adrien Coupal, de Cantic, fut l'heureuse gagnante.

Une collation fournie par les dames était généreusement distribuée.

Des liqueurs douces offertes par Coca-Cola furent ensuite servies.

Des chants de merci et O Canada terminèrent la fête et une bonbonnière fut distribuée à chaque enfant.

Les membres de l'Union Catholique des Femmes Rurales profitent de l'occasion pour remercier M. le chanoine Lafortune, la Cie Coca-Cola et Southern Canada Power ainsi que tous ceux qui ont contribué au succès de la fête.

L'Orphelinat remercie . . .

Le cycle des Fêtes aura bientôt pris fin. Encore sous le charme des splendides réceptions et des générosités sans nombre qui ont apporté tant de joie et un surcroît de bonheur aux chers enfants de l'Orphelinat, il convient d'adresser à tous nos bienfaiteurs et amis, un merci collectif des plus reconnaissants qui n'égalera pas le bienfait, certes, mais exprimera du moins notre sincère appréciation et notre profonde gratitude.

Signalons brièvement les organisations charitables qui sont venues chez nous avec une richesse de sourires et de bonheur qu'elles ont laissée sur leur passage: le 10 décembre: M. M. Roy et sa joyeuse escorte; le 11, réception au Collège Militaire Royal de Saint-Jean; le 17, la Cie Cyanamid de Saint-Jean et son équipe; le 21, visite des membres du Club Richelieu qui nous a valu l'insigne honneur d'accueillir chez nous leur invité d'honneur, Son Excellence Monseigneur notre Evêque qu'accompagnaient MM. les abbés Brodeur, secrétaire et Roland Rhéaume, notre aumônier; le 23, les Scouts du Séminaire; le 25, NOEL, grand banquet pour les petits orphelins offert par les Chevaliers de Colomb que nous accueillons pour l'ouverture du repas, ainsi que Mgr Lucien Messier, leur aumônier; le 27, les petites Guides de St-Gérard.

Outre ces groupements de bienfaisance que de marchands, de bienfaiteurs, des quatre coins de la ville et au-dela, ont daigné exercer la plus exquise charité envers une oeuvre qui leur est toujours chère, l'Orphelinat! S'il est doux de recevoir, quel bonheur ne recèle pas le geste du don! Cette main bienfaisante et charitable qui se tend vers l'infortuné pour lui verser, avec l'or de son coeur, l'aumône qui réjouit et qui console, n'est-elle pas celle qui ressemble le plus à Dieu?

Chers bienfaisteurs, connus et aplus beaux qui deviendront fervents à l'heure de la prière. Que la douce Providence dont vous êtres les heureux mandataires, vous prodigue à son tour ses largesses divines, et nous savons qu'Elle le fera royalement car il est écrit: "Tout ce que vous faites aux plus petits d'entre les miens, c'est à Moi que vous l'avez fait".

Merci!

Orphelinat Ste-Thérèse de l'E.-J.
Saint-Jean, 10 janvier 1961

MESDAMES — Représentez les **cosmétiques AVON** dans votre localité. Profits jusqu'à $2.00 par heure. Tous les produits sont **absolument garantis.** Ecrivez à C.P. 112, Outremont 8, P.Q.



Grande Vente de janvier

commençant jeudi, le 12 janvier, à 9 heures a.m.

Au MAGASIN DU PEUPLE

184-186, rue Richelieu, St-Jean, Qué. **(Voisin de l'Hôtel St-Jean)**



Profitez de cette occasion de vous habiller à des prix les plus bas dans Saint-Jean

Tout notre stock de vêtements pour hommes et pour dames en offert à des réductions drastiques de: 33 1/3 à 50%

Voici mesdames, votre chance de vous procurer un manteau original en bas du prix coûtant

COMPLETS 2 PANTALONS
Rég. $39.95
pour cette vente **$24.95**

COMPLETS
WORSTED ANGLAIS — 100% laine
Rég. $62.95
pour cette vente **$42.95**

MANTEAUX ¾
Genre "Car-Coat"
Rég. $22.95
pour cette vente **$12.95**

PARDESSUS
POUR HOMMES — Tout laine
Rég. $59.50
pour cette vente **$34.95**

PANTALONS
"CONTINENTAL"
Rég. $10.95
pour cette vente **$5.95**

PANTALONS
"TOUT LAINE"
Rég. $14.95
pour cette vente **$9.95**

GILETS POUR HOMMES
Grosse laine
Rég. $29.95
pour cette vente **$22.95**

CHEMISES BLANCHES
B.V.D. - "CAVALCADE"
Pas de repassage
Rég. $5.00
pour cette vente **$3.88**

CHEMISES
BLANCHES ET SPORTS
Rég. $3.95
pour cette vente **$2.88**

COMBINAISONS
"PENNMANS"
Rég. $4.50
pour cette vente **$3.48**

MANTEAUX
POUR DAMES — DERNIER STYLE
Rég. $39.95
SPECIAL **$18.95**

Car-Coats ¾ pour dames
Rég. $16.95
pour cette vente **$8.95**

Nos manteaux pour dames réduits en bas du prix coûtant

GILETS EN ORLON
POUR DAMES
Valeurs jusqu'à $9.95
pour cette vente **$1.95**

JUPES EN LAINE
en Sealskin
Valeur $9.95
pour cette vente à **$4.95**

GILETS EN BANLON
POUR DAMES
Rég. $8.95 et $6.95 pour .....
$5.95 - $4.95

Toute vente est finale

Aucun échange

SPECIAL! SPECIAL!

ROBES DE TOILETTE
DERNIER STYLE
Rég. $19.95 et $32.95 SPECIAL pour .....
$12.95 - $15.95

COSTUMES POUR DAMES
¾ ou courts avec ou sans fourrure
Rég. $49.95
pour cette vente **$22.95**

GILETS EN GROSSE LAINE
Pour Dames (Bulkie)
Bien réduits

SLACKS POUR DAMES
en tricot plaid et corduroy
Rég. $13.95 et $7.95 pour .....
$9.95 - $4.95

Fl. 6-4476
Honoré Meunier
Courtier d'assurance agréé
Edifice Lasnier & Galipeau
112, rue Richelieu Saint-Jean, Qué.

Le Richelieu

Directeur: Paul L'ECUYER

Fl. 6-4476
Honoré Meunier
Courtier d'assurance agréé
112, rue Richelieu Saint-Jean, Qué.
Edifice Lasnier & Galipeau

SAINT-JEAN, JEUDI LE 12 JANVIER 1961 — Imprimé aux Éditions du Richelieu Ltée

La FTQ tient un colloque des accidents du travail les 21 et 22 janvier à Québec

MONTREAL. — La Fédération des travailleurs du Québec tiendra un colloque de deux jours sur les accidents du travail, les 21 et 22 janvier prochain, au siège social de la Commission des accidents du travail, à Québec. C'est ce que viennent d'annoncer le président du Comité des accidents du travail de la FTQ, M. Robert Bouchard, et le directeur de ce service de la centrale syndicale, M. Julien Major, qui précisent que c'est la première fois qu'une manifestation semblable a lieu dans la province de Québec.

Les porte-parole de la FTQ ont souligné qu'après le chômage, les accidents du travail constituent la pire plaie sociale de notre société industrielle moderne. Rappelant que de 1948 à 1957 la Commission des accidents du travail du Québec a reçu en moyenne plus de 100,000 réclamations par année, MM. Major et Bouchard ont déclaré que l'un des buts du colloque de la FTQ est de susciter la création de comités syndicaux de sécurité au niveau de l'entreprise, afin d'amener une diminution du nombre des accidents.

Le colloque des accidents du travail sera présidé par le juge Philippe Ferland, président de la CAT, et par M. Roger Provost, président de la FTQ. Les spécialistes de la Commission donneront des conférences qui seront suivies de périodes de questions et de discussion libre. Il s'agit de cours de spécialisation qui porteront notamment sur la nature de l'accident du travail, sur le sort fait aux réclamations, sur la rééducation des accidentés et l'assistance médicale, ainsi que sur la prévention des accidents.

Le directeur du service des accidents du travail de la FTQ, M. Major, a déclaré que l'objet du colloque est évidemment de former des spécialistes parmi les dirigeants syndicaux, de manière qu'aucun accidenté ne se voit privé, par ignorance ou autrement, des indemnités auxquelles il a droit en vertu de la loi actuelle. Cependant, de souligner M. Major, la tâche de la Fédération des travailleurs ne s'arrête pas là.

Le porte-parole syndical a en effet annoncé que la FTQ prépare actuellement, à l'intention du gouvernement provincial, un mémoire exhaustif qui va révolutionner la philosophie dont s'inspire la loi existante. Selon M. Major, la loi des accidents du travail a été conçue de façon à protéger surtout la patronat. "Bien plus que d'un rafistolage rapide, a-t-il dit, cette loi a besoin d'une revision en profondeur qui en modifiera substantiellement l'économie".

Le président du Comité des accidents du travail de la FTQ, M. Bouchard, a précisé que les amendements proposés par cette centrale auraient notamment pour effet de conférer de plus larges responsabilités au mouvement syndical en ce qui a trait à la prévention des accidents. "C'est là, a-t-il dit, une responsabilité que le patronat cherche à assumer seul, mais dont il ne s'acquitte pas à la satisfaction des travailleurs du Québec".

Cours de Préparation au Mariage

Une nouvelle série de Cours de Préparation au Mariage débutera à la Centrale Catholique pour la paroisse Cathédrale et les environs.

L'inscription se fera le 17 janvier lors du premier cours. Tous ceux qui désirent prendre part devront se présenter à 7 h. 30 p.m. à la Centrale Catholique, salle 108.

Pour plus amples renseignements, s'adresser le soir à Michel Brouillette, Tél.: 6-4509 ou Mlle Murielle Morrisette, Tél.: 7-1105.

Aux secrétaires de Cercles Agricoles

Selon les dispositions de la Loi, tous les secrétaires des cercles agricoles du comté de Saint-Jean, sont obligés de tenir leur assemblée générale, mardi le 17 janvier prochain.

Celle du Cercle Agricole de Saint-Jean se tiendra à 10 h. a.m. au bureau des agronomes. Pour ce qui concerne les autres cercles les intéressés voudront bien communiquer avec leur leur secrétaire respectif.

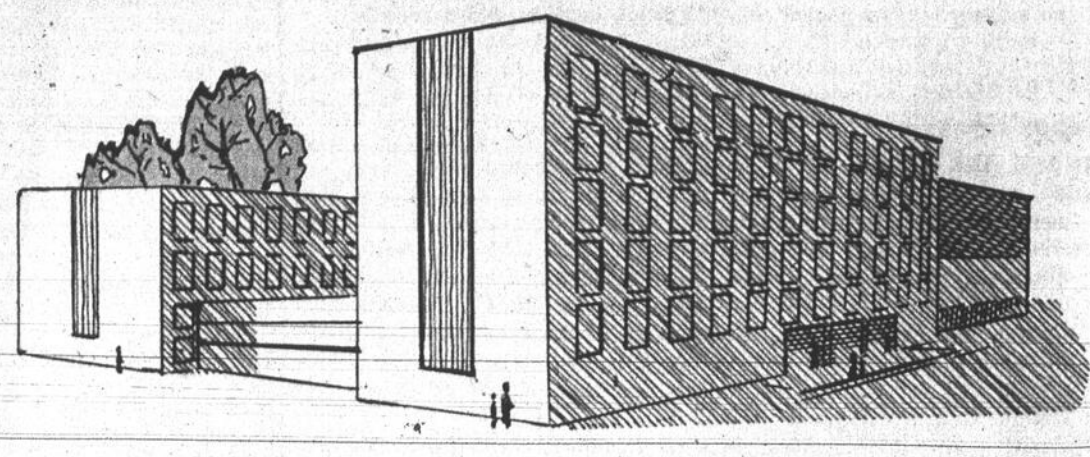
IBERVILLE

Cours: Préparation au Mariage

Une nouvelle série de cours de Préparation au Mariage a débuté en la paroisse de St-Noël Chabanel, le 10 dernier. Ceux et celles qui désirent suivre ces cours pourront s'adresser pour renseignements supplémentaires à FI. 7-2552.

Les responsables: M. et Mme Jean-Denis Berger

Le Fonds de construction du Séminaire de Saint-Jean-de-Québec



Le futur Pavillon Universitaire du Séminaire de Saint-Jean

Alors que la structure du futur Pavillon Universitaire commence à s'élever, nous avons cru qu'il serait intéressant de rencontrer l'architecte Gérard Charbonneau, lui-même un ancien de cette institution (1920 à 1929), afin d'obtenir quelques précisions sur ce que sera cet immeuble dont les journaux font grand état depuis plusieurs mois. Nous savons déjà que ce pavillon est destiné aux élèves des cours supérieurs. Sa construction, comme celle des autres édifices projetés, sera défrayée par une grande souscription populaire de $2,115,500, actuellement en marche.

—M. Charbonneau, pourquoi appelle-t-on ce futur immeuble "Pavillon Universitaire"?

—Pour la simple raison qu'il sera aménagé de la même façon que les maisons d'étudiants des universités modernes (chambres individuelles), avec cette différence qu'il contiendra, en plus, des classes et un laboratoire de biologie.

—Ce sera sûrement un édifice imposant.

—Le plan original prévoit la construction de deux ailes de six étages. Cependant, on se contentera, pour le moment, d'une aile de cinq étages et d'une autre de trois. Entre ces deux édifices, une cour pavée, avec jardin et pièce d'eau, ajoutera une note de poésie entre ces murs élevés.

—Et comment sera disposé le tout à l'intérieur?

—Au rez-de-chaussée, on trouvera un laboratoire de biologie, une bibliothèque avec salle de lecture; on aura aussi deux classes, un parloir et le bureau du directeur de la maison. Cent cinquante chambres seront aménagées aux étages supérieurs pour le moment, alors que le plan en prévoit 250 en tout.

—Quelles commodités trouvera-t-on dans les chambres?

—Ce seront des pièces de neuf pieds par douze, modestes, mais confortables, comprenant un lit transformable en divan de repos, un pupitre, une étagère, une garde-robe et un lavabo. Ce seront des chambres strictement individuelles.

—Y aura-t-il aussi une chapelle?

—En effet, une chapelle d'une capacité de 200 places a été prévue. Elle aura un style sobre à l'atmosphère reposante, invitant au recueillement. Elle n'aura pas de jubé et aussi, l'orgue sera installé dans le sanctuaire près de l'autel monté sur un seul gradin. Contrairement aux autres chapelles, le prêtre fera son entrée par une porte spécialement aménagée pour lui à l'arrière-gauche de la nef et montera l'allée centrale pour se rendre à l'autel. Nous avons pensé que cette innovation contribuerait à créer un sentiment de plus grande intimité entre le célébrant et les fidèles. Neuf confessionnaux seront à la disposition des élèves. Cette chapelle sera éclairée par le demi-jour d'une fenêtre composée de blocs de verre, alternant avec des blocs de Syporex, disposés à la façon d'un damier.

—M. Charbonneau, pourriez-vous nous dire un mot sur la finition...?

—Toutes les pièces du rez-de-chaussée et la chapelle seront finies en plâtre, mais on peinturera les blocs de béton des murs, ce qui ne manquera pas de donner un effet attrayant. Les parquets seront carrelés de tuiles de caoutchouc, sauf aux endroits publics qui seront recouverts de terrazo. Le parquet de la chapelle sera carrelé de liège. Le revêtement extérieur sera de briques beiges.

—Et le sous-sol?

—Le rez-de-chaussée se trouvant aménagé à mi-étage, il s'ensuit que le sous-sol occupe un ressaut de six pieds. On y trouvera une salle d'étude et un garage, point de chaufferie. Le Pavillon Universitaire sera chauffé par un système de calorifères alimentés par la chaufferie principale.

—A qui a-t-on confié l'exécution de ces travaux?

—La charpente, à la maison Brouillet & Carmel, I.C., et la mécanique, à la maison Lefrançois, Laflamme & Gauthier, I.C.

—Je vous remercie d'avoir bien voulu vous prêter si aimablement à cet entretien et avant de vous quitter, M. Charbonneau, j'aimerais vous féliciter pour le beau travail architectural que vous avez exécuté, et je suis sûr que le public sera fier de son Pavillon Universitaire au Séminaire de Saint-Jean-de-Québec.

Avis aux Chevaliers de Napierville

Vous êtes priés de prendre note que votre assemblée régulière du mois de janvier se tiendra mercredi soir le 18 janvier à 8 h. 30 à l'Académie Daigneau, à Napierville.

Venez nombreux à votre assemblée, assistez aux différentes délibérations et exprimez votre point de vue. Il y aura discussion au sujet de notre prochain déjeuner-causerie précédé de la messe que l'on projette pour la fin de janvier.

Nous souhaitons à M. J.-Arthur Laurin un prompt et complet rétablissement.

Le Conseil 3587 de Napierville.



F.-R. LEFEBVRE
Président

La Cie F.-R. Lefebvre Limitée
BUREAU D'ASSURANCES GENERALES



PROTECTION
POUR VOUS
POUR VOS BIENS
POUR VOTRE FAMILLE

BUREAU: 62, rue St-Jacques, Saint-Jean — Téléphone Fl. 7-7585

Tél. M. F.-R. Lefebvre, rep. à sa résidence: Fl. 6-6491

Tél. M. Jean Payette, rep. à sa résidence: Fl. 8-3675



JEAN PAYETTE
Secrétaire

"Carrefour des Arts"

Vous pouvez participer à cette chronique en nous envoyant vos informations une *semaine à l'avance*.

"Carrefour des Arts"
221 Saint-Michel — Saint-Jean, P.Q.,
ou au journal "Le Richelieu", 170 Saint-Jacques, Saint-Jean.

●

A MONTREAL:

● Expositions:

AU MUSEE DES BEAUX-ARTS, 1379 ouest, rue Sherbrooke:

Lundis, mardis, jeudis, vendredis et samedis: 10 h. a.m. à 5 h. p.m
Mercredi: 10 h. a.m. — 10 h. p.m.; dimanche: 1 h. p.m. — 5 h. p.m.

6 janvier - 5 février: **Exposition rétrospective d'Alfred Pellan.** Le choix des oeuvres de cette exposition a été fait par des représentants de l'Art Gallery de Toronto, de la Galerie Nationale du Canada et du Musée des Beaux-Arts de Montréal. Un catalogue bilingue illustré sera publié à l'occasion de cette exposition.

11 janvier - 9 février: **Collection des jeunes Associés** du Musée des Beaux-Arts. A la Galerie-étable.

13 janvier - 29 janvier: **Aquarelles de 4 artistes Torontois:** Ann McIntosh Duff, Eric Freefield, Julius Griffith et William Roberts.

LA GALERIE NATIONALE DU CANADA

annonce la **IVe Biennale d'Art Canadien** qui aura lieu du 19 mai au 23 septembre 1961. Tous les artistes qui désirent participer à cette exposition peuvent présenter 2 peintures ou pièces d'Art graphique originales. Les renseignements et formules d'inscription seront fournis par la Galerie Nationale du Canada, Ottawa, jusqu'au 24 février.

* * *

● Concerts:

9 au 14 janvier: **"Les Ballets Africains"** de la Guinée, au Her Majesty's. Matinée samedi à 2 h. 30.

12-14-19-21-24-28 et 30 janvier: **"Wilhelm Kempff"** donnera la série des 32 sonates de Beethoven. Cette série de récitals est organisée par la Société Pro Musica et les Concerts de Montréal. Billets séparés et abonnements en vente chez Archambault et Willis. Tous les récitals auront lieu au Plateau à 8 h. 30 P.M.

16-17-18 janvier: **"Le Ballet Royal"** de Sadler's Wells, directement de l'Opera de Londres, avec 150 artistes et un orchestre symphonique. Au forum.

20 janvier: **"Dimitri Baskkiroff"**, pianiste soviétique au Saint-Denis.

20 janvier: **"Le Choeur Bach"** de Montréal donnera un récital à la salle Redpath de l'université McGill.

22 janvier: **"Maureen Forrester"** célèbre contralto canadien en récital au Her Majesty's.

23 janvier: **"L'Orchestre de Chambre McGill"**, avec la soliste Liti Kraus, pianiste. A la salle Redpath de l'université McGill.

* * *

● Spectacles:

15 janvier au 14 février: **"Lorsque l'enfant parait"**. Comédie de A. Roussin. Mise en scène de Guy Beaulne. Par la troupe du Rideau-Vert au théâtre Stella, 4664 rue Saint-Denis à 8 h. 30 p.m. Dim. à 2 h. 30 et 7 h. 30 p.m.

A compter du 8 janvier: Reprise de **"La bonne Anna"** comédie de Marc Carmoletti. Au théâtre Anjou, à 9 h., sauf les lundis.

Du 16 au 22 janvier: **"Music-Hall 1961"** avec plusieurs artistes: Arleigh Peterson et son ballet de Music-Hall, Paul Belval, Denise Filiatrault, les Fields Sisters, Roger Pierre et Jean-Marc Thibault. A la Comédie Canadienne.

* * *

● Littérature:

Le 36e grand concours de la poésie, organisé par la Société des Poètes Canadiens-français se terminera le 31 mars 1961. Il est divisé en trois sections dont l'une est réservée aux étudiants de l'enseignement classique et secondaire. On peut obtenir les renseignements et formules d'inscription en écrivant à: La Société des Poètes Canadiens-français, 714 rue Ste-Claire, Québec, 4.

"Dictionnaire des Auteurs de la Pléiade"

Cette édition encyclopédique contient des renseignements précis ainsi qu'une photographie des différents auteurs de la littérature ancienne et actuelle (Galimard).

Du nouveau! Assurances un paiment mensuel

Pour les assurances de:

- Votre maison
- Vos biens personnels
- Votre auto, camion
- Votre vie
- Votre santé
- Votre commerce

TOUT EST INCLUS dans le programme budget "Travelers de Hartford" de la Compagnie

SIGNALEZ

Fl. 7-2313

— CONSULTEZ —

René G. Trahan

258, rue CHAMPLAIN
SAINT-JEAN, P.Q.



Nouvelle procédure judiciaire à la Canadian Potteries Limited de St-Jean

On sait déjà que:

Le Syndicat national des Travailleurs en Poterie de Saint-Jean formé en août dernier à Saint-Jean et certifié par la Commission de Relations ouvrières le 22 septembre 1960 pour représenter tous les employés syndicables de Canadian Potteries Limited, est temporairement empêché d'utiliser son certificat de reconnaissance et de négocier par suite de l'émission d'un bref de prohibition émis par la Cour Supérieure en date du 18 novembre 1960.

Depuis ce temps, le local 78 de International Brotherhood of Operative Potters se prétendait autorisé à agir comme agent négociateur des employés de Canadian Potteries et sa prétention étant acceptée par les autorités de la compagnie, ledit local 78 entreprit de négocier avec la compagnie et exigeait sous peine de congédiement que tous les employés lui paient des cotisations syndicales par déduction sur sa paye.

Le Syndicat acceptant de surseoir à l'utilisation de son certificat jusqu'à ce que les tribunaux compétants aient définitivement disposé du litige, ne pouvait pas, par ailleurs, reconnaitre au local 78 de l'Union internationale le droit de négocier alors que son certificat a été révoqué par la Commission de Relations ouvrières et n'a pas été légalement rétabli depuis.

Le Syndicat s'est donc adressé à la Cour Supérieure pour demander l'émission d'un injonction visant à empêcher Canadian Potteries et le local 78 de négocier et de forcer les employés à payer une cotisation syndicale à une Union qui, dans l'opinion du Syndicat n'a pas présentement le droit d'exiger de telles cotisations.

Dans un jugement rendu le 28 décembre 1960 et portant le numéro 11273, l'honorable juge Claude Prévost accueille la requête du Syndicat et ordonne aux intimés (International Brotherhood of Operative Potters, local 78, Canadian Potteries, M. A. G. Lennon et M. Eugène Dulude) ainsi que leurs agents, officiers, représentants ou mandataires ou employés, de cesser de:

a) chercher à retenir avec ou sans autorisation toute contribution syndicale pour le compte de l'intimé, l'International Brotherhood of Operative Potters parmi les employés de l'intimée Canadian Potteries Limited;

b) chercher par l'intimidation, menace de congédiement ou autre menace, ou par l'imposition d'une peine ou par quelque autre moyen, à contraindre les salariés à l'emploi de l'intimée Canadian Potteries Limited à signer une autorisation de retenue syndicale vis-à-vis de l'intimée Canadian Potteries Limited pour l'intimée l'International Brotherhood of Operative Potters;

c) dans le cas de l'intimée Canadian Potteries Limited, refuser de continuer l'emploi de certains employés, les suspendre, les congédier ou les mettre à pied parce qu'ils n'ont pas signé l'autorisation de retenue syndicale ci-dessus mentionnée;

d) chercher à convaincre, par quelque moyen que ce soit, les salariés de l'intimée Canadian Potteries Limited que l'intimée l'International Brotherhood of Operative Potters, local 78, est l'agent reconnu de négociation pour les salariés de l'intimée Canadian Potteries Limited;

e) chercher à entamer, entamer des pourparlers ou discussions pour la négociation d'une convention collective ou d'un contrat de travail pour les salariés de l'intimée Canadian Potteries Limited;

f) chercher à signer, signer une convention collective ou un contrat de travail pour les employés de l'intimée Canadian Potteries Limited;

g) chercher à mettre en force ou appliquer des clauses, des conditions de tout contrat de travail ou convention collective qui a été ou aurait pu être signé par les intimés International Brotherhood of Canadian Potteries Limited;

Le tout sous toutes peines que de droit; frais à suivre.

Le Syndicat National des Travailleurs en Poterie de Saint-Jean
par Adrien Beauvais,
président

Achetez, de préférence, chez nos annonceurs!

La trayeuse...

CHORE-BOY

de renommée mondiale

●

CALIXTE COMEAU
VENTE ET SERVICE

A. BEAUDRY & FILS

ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN-LICENCIÉ

* * *

Fixtures électriques et accessoires de toutes sortes
BICYCLETTES "C.C.M."
235 Jacques-Cartier Fl. 6-3783 Saint-Jean, Qué.

Votre Centre d'Achat pour

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

GROS et DÉTAIL



VOUS N'AVEZ QU'A VERSER ZONOLITE sur l'isolant vieilli et usé. Puis ensuite, vous nivelez et c'est tout. Tout se fait en une après-midi. Le confort augmente merveilleusement et les comptes de chauffage baissent jusqu'à 40%
Demandez un estimé gratuit.



LA MAISON AU SERVICE PARFAIT

Maurice Trahan Ltée

André Thibodeau, président

143, rue Mercier Fl. 6-6897 St-Jean, Qué.

Vous pouvez toujours vous procurer, chez nous, la fameuse décoraitve "FORMICA", fabriquée à Saint-Jean même.

Films à la TV (2-7)

CBFT Canal 2

Vendredi, 13 janvier
2 heures

"ANNELIE"

Allemand. 1942. Etude psychologique de Joseph von Baky avec Luise Ullrich et Werner Krauss. — Une jeune fille, arrivée un quart d'heure en retard lors de sa naissance, sera par la suite toujours en retard à ses rendez-vous, ce qui lui vaudra toutes sortes d'ennuis. — Scénario compliqué. Musique de fond agréable. Assez bonne interprétation. — Adultes et adolescents.

6 heures 30:

"L'IMPECCABLE HENRI"

(Histoire à suivre)

Français. 1958. Comédie de Charles-Félix Tavano avec Claude Dauphin et Marcelle Derrien. — Envoyé comme maître d'hôtel dans une riche propriété afin d'y préparer un cambriolage, Henri renonce à ce projet et devient l'ami de tous. — Comédie conduite avec entrain, malgré quelques faiblesses. Bonne interprétation. **Adultes et adolescents.**

7 heures 30:

"CONTRE-RECOMPENSE"

(Ciné-feuilleton)

Italien. 1957. Histoire d'enfant de Fabio Agostini avec Sylvano Orlando et Anna-Maria Frances. — Une belle chienne danoise s'enfuit de la villa de ses maîtres et est recueillie par un bambin. — Film réalisé spécialement pour les enfants et qui leur plaira. Bonne photographie. Note mélodramatique. — **Tous.**

9 heures:

"LE FRIC"

Français. 1959. Film policier de Maurice Cloche avec Jean-Claude Pascal et Eleanora Rossi-Drago. — L'histoire d'un ouvrier aux prises avec un milieu de gangsters. — Intrigue compliquée à plaisir. Réalisation moyenne. — Ensemble de tristes personnages. **Adultes, des réserves.**

12 h. 30

"DANGEREUSE ENQUETE"

(Loophole)

Américain. 1954. Drame policier de Harold Schuster avec Barry Sullivan et Dorothy Malone. — Congédié après avoir été faussement accusé d'un vol un caissier de banque se met à la recherche du véritable escroc. — Un bon film policier. Intérêt soutenu — Film positif. Une femme aux moeurs légères. **Adultes.**

Samedi, 14 janvier
11 heures 52:

"LA JEUNE FOLLE"

Français. 1952. Drame d'Yves Allegret avec Danièle Delorme et Henri Vidal. — Catherine, en service dans un couvent, part pour venger son frère que les patriotes irlandais en lutte contre l'Angleterre, ont fait abattre après l'avoir accusé de traîtrise. — Excellente technique. Interprétation brillante. — Comportement détestable des religieuses. Atmosphère parfois morbide. **Adultes, des réserves.**

Lundi, 16 janvier
2 heures:

"LE MULATRE"

Italien. 1950. Drame de Francesco de Robertis avec Umberto Spadaro Les malheurs d'un père dont l'enfant est né alors qu'il était en prison. — Très moyen. — Thème et situations réservés aux **adultes.**

Mercredi, 18 janvier
2 heures:

"C'EST ARRIVE DEMAIN"

(It Happened Tomorrow)

Américain. 1944. Comédie humoristique de René Clair avec Dick Powell et Linda Darnell. — Un jeune journaliste, qui a la chance de recevoir avant tous les autres les nouvelles du lendemain, apprend ainsi l'heure de sa mort. — Fantaisie, humour, entrain. Du René Clair, quoi! **Adultes et adolescents.**

11 heures 30:

"NORD-ATLANTIQUE"

Français. 1939. Drame d'aventures de Maurice Cloche avec Albert Préjean et Pierre Renoir. — Le second du chalutier "Portland" est soupçonné d'avoir commis deux crimes. Est-il vraiment le coupable qu'on recherche? — Bonne réalisation — Atmosphère d'angoisse. **Adultes.**

Jeudi, 19 janvier
2 heures:

"HISTOIRES VIENNOISES"

Allemand. 1941. Comédie de Geza von Bolvary avec Marthe Harell et Paul Horbiger. — La vie au jour le jour dans une brasserie viennoise.

Une intrigue sentimentale domine l'ensemble. — Oeuvre gentille qui a toutefois un peu vieilli. Distribution de qualité. — Divertissement honnête. **Adultes et adolescents.**

x x x

CHLT-TV Canal 7

Vendredi, 13 janvier
9 heures:

"LE FRIC"

(voir canal 2, vendredi 13 janvier)

11 heures 30:

"LA BELLE DE TANGER"

Américain. 1948. Drame de Harold Daniels avec Adèle Jergens et Stephen Dunne. — Une enquête sur un navire au sujet d'une escroquerie. — Oeuvre inférieure. — Certaines scènes font réserver ce film aux **adultes.**

Samedi, 14 janvier
11 heures 30:

"PROMESSE A L'INCONNUE"

Français. 1942. Comédie sentimentale d'André Berthomieu avec Charles Vanel et Claude Dauphin. — Un romancier célèbre connaît une aventure avec une femme énigmatique. — Mise en scène intéressante d'une histoire conventionnelle. — Liaison. **Adultes, des réserves.**

Lundi, 16 janvier
2 heures:

"PAGES IMMORTELLES"

Allemand. 1959. Film biographique de Karl Froelich avec Zarah Leander et Aribert Washer. — La vie dramatique et tumultueuse du génial compositeur Tchaïkowski. — La partie sentimentale du film le fait réserver aux **adultes.**

Mardi, 17 janvier
2 heures:

"LA PEUR"

Italo-allemand. 1954. Drame psychologique de Roberto Rossellini avec Ingrid Bergman et Matthis Wieman. Un mari très épris de sa femme la terrorise néanmoins et l'accule à une impasse qu'il ne prévoyait pas dans le but de la faire avouer une faute passée. — "Un chef-d'oeuvre de cinéma intimiste". Style dépouillé propre à Rossellini. Excellente création d'atmosphère. Interprétation remarquable d'Ingrid Bergman. — Conduite odieuse du mari et tentative de suicide, toutefois désapprouvées à la dernière scène. **Adultes.**

Mercredi, 18 janvier
11 heures 30:

"ROSE"

Français. 1936. Comédie sentimentale de Raymond Rouleau avec Jean Servais et Lisette Lanvin. — Durant l'été, entre Saint-Tropez et le Lavandou, un chauffeur d'autocar devient amoureux d'une jeune fille plutôt légère mais qui s'assagit avec le temps. — Réalisation aimable d'après un scénario conventionnel. De jolis extérieurs. — Trame correcte illustrée de façon souvent leste. **Adultes.**

Jeudi, 19 janvier
2 heures:

"LES ENFANTS NE SONT PAS A VENDRE"

Italien. 1953. Mélodrame de Mario Bonnard avec Léa Padovani et Jacques Sernas. — Un fils de famille refuse d'épouser une jeune fille de condition modeste dont il a eu un enfant et s'éprend momentanément d'une fille du monde. — Thème essentiellement mélodramatique, mais traité avec goût. Bonne interprétation. — Film positif. Sujet pour **Adultes.**

Au Séminaire DE SAINT-JEAN

Succès général
Premier semestre 1960-1961

Cours collégial: 4e année d'Arts:
Option "A"

Julien Arès, St-Athanase	86
André Montpetit, La Nativité	82
Jean Dupont, N.-D.-Auxiliatrice	79

Option "B"

Pierre Laflamme, St-Athanase	81
Serge Ethier, St-Athanase	80
Michel Laflamme, St-Athanase	80

3e année d'Arts

Pierre Jolin, St-Athanase	85
Jean Laperrière, St-Frs-Xavier	82
Luc Trahan, St-Edmond,	80
Pierre Archambault, St-Basile	80
Jacques Rajotte, St-Cyprien	80

2e année d'Arts "A"

Gérald Doré, St-Athanase	87
Michel Larose, St-Antoine sur Richelieu	84
André Gaboriau, St-Edmond	76

2e année d'Arts "B"

Réjean Fortin, N.-D. du Mt-C.	83
Gilles Trahan, St-Edmond	81
Alban Perrier, Montréal	77

1ère année d'Arts "A"

Yves Brais, N.-D. de Bons.	81
Michel Gauy, St-Edmond	81
Pierre Tardif, St-Georges	79

1ère année d'Arts "B"

Bernard Boyer, St-Patrice	86
J.-C. Dauphin, St-Constant	84
Gilles Ménard, St-Thomas Vil.	80

Cours secondaire classique
11e année classique "A"

Claude Pépin, St-Gérard Maj.	88
Louis Marin, N.D.A.	85
Serge Barrière, N.D.A.	83
Michel Choquette, St-Edmond	82
Denis Gosselin, St-Paul	82
Jean Fréchette, Marieville	81

11e année classique "B":

Jacques Benjamin, Saint-Jean	84
Paul Paradis, Sacré-Coeur	84
Gilles Hébert, St-Cyprien	82
Raymond Forget, St-Sébastien,	82
Clément Déziel, Marieville	82
Louis Laflamme, St-Athanase	81
André Beauvolsk, Saint-Jean	80

10e année classique "A"

Pierre Giroux, N.D.A.	87
Jacques Hébert, St-Edmond	82
Gilles Lareau, St-Cyprien	79

10e année classique "B"

Paul Ste-Marie, St-Maxime	84
Rogel Yelle, St-Edouard	81
Jean-Guy Goyer, Montréal	79

9e année classique "A":

Denis Tougas, Henryville	87
Robert Gaboriau, St-Edmond	85
Jean-Marie Poupart, St-Constant	81
Yves Claprood, Saint-Jean	80

9e année classique "B":

P.-A. Boucher, St-Grégoire	83
Jacques Gamache, St-Bernard	82
P. Benoit, N.-D. du Mt Carmel	81
Claude Lemoyne, St-Michel	80

9e année classique "C":

Pierre Boucher, St-Bernard	84
Ronald Tougas, St-Eugène	78
François Lord, N.D.A.	78

8e année classique "A":

Michel Beaudin, St-Cyprien	86
Marcel Pigeon, St-Frs Xavier	84
Claude Normandin, N.D. Bons.	83
Paul Beauvoisk, Saint-Jean	82

8e année classique "B":

Pierre Bernier, St-Athanase	84
Ronald Landry, St-Valentin	83
Gilles Bénard, Ste-Anne	82
Guy Plouffe, Philipsburg	80

8e année classique "C":

Michel Trudeau, St-Lambert	87
Jérôme Longtin, St-Jacques le M.	82
Fernand Berteau, St-Blaise	82
Alain Brossard, N.D.Bonsecours.	82

8e année classique "D":

Gaétan Lavoie, St-Remi	90
Jean Fredette, Ste-Anne	84
Mario Landry St-Edmond	84
Pierre Deniger, St-Antoine	80

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

Gérard Raymond
Entrepreneur-plombier
PLOMBERIE * CHAUFFAGE
BRULEURS A L'HUILE
435, rue Boyer — Saint-Jean
Fl. 6-5534

TIP TOP *tailors*

La Vente annuelle
D'HABITS FAITS SUR MESURES



Liquidation à
20% de réduction sur le prix régulier
OU
GRATIS: une paire de pantalon de plus

Seulement à cette occasion et la seule durant l'année, vous pourrez vous procurer un habit fait sur mesures TIP TOP à ce prix. Venez choisir maintenant parmi nos fameux tissus tout laine et importés... tous les modèles désirés. Seulement le prix qui est changé. TIP TOP conserve sa qualité et sa coupe spéciale.

Régulier $72.50
MOINS 20%
$58.00

29 décembre 1960 au 15 janvier 1961

ADELARD GRANGER
Fl. 7-1250 234, rue Mercier Saint-Jean

Songez à ce que vous feriez si vous aviez $10,000 de plus . . . Aux belles choses que vous pourriez acheter . . . aux magnifiques voyages que vous pourriez vous offrir. Et comme ce serait agréable si pareil montant vous tombait du ciel! Eh bien! cela est possible, grâce à l'Investor Syndicate.

Supposons que vous placiez un dollar par jour dans un plan de l'Investors. Grâce à des placements judicieux et à l'intérêt composé, cet argent atteindra les $10,000 — c'est un minimum garanti — en seulement vingt ans.
Consultez sans tarder un représentant de l'Investors Syndicate. Votre meilleur conseiller financier.



Maurice Jacques
gérant de région
530 Laurier — Saint-Jean
Tél. Fl. 8-2481



Vital Goulet
gérant de district
331 St-Hubert — Saint-Jean

Investors syndicate OF CANADA, LIMITED

86e assemblée générale annuelle de la Banque Canadienne Nationale

Le président, M. Ulric Roberge, fait un exposé de la situation économique

Le gérant général, M. Louis Hébert, présente un résumé des opérations de l'exercice écoulé.

La Banque Canadienne Nationale a tenue à Montréal, mardi le 10 janvier, sa 86e assemblée générale annuelle.

Le président de la Banque, M. Ulric Roberge, a rendu hommage à son prédécesseur, M. Charles St-Pierre, qui a pris sa retraite après avoir été attaché à cette institution pendant cinquante-huit ans. M. St-Pierre, dit M. Roberge, avait été gérant général de la Banque durant quatorze ans et il présidait depuis plus de dix ans à ses destinées. Il a été l'un des principaux artisans des remarquables progrès de la Banque Canadienne Nationale depuis un quart de siècle.

Au début de 1960, a fait remarquer M. Roberge, on entendait souvent prédire que la prospérité qui avait régné durant la décade précédente ne ferait qu'augmenter au cours de celle qui commençais. Malheureusement, la marche des affaires l'année dernière a trompé les espoirs qu'avaient fait naitrè les prévisions optimistes. Toutefois, si l'on prend pour terme de comparaison, non pas l'année 1959 qui était une période de reprise, mais la moyenne des cinq dernières années on constate qu'en 1960, l'activité s'est assez bien maintenue dans plusieurs grands secteurs de la production, notamment les mines, l'exploitation forestière et l'industrie de la construction.

Mais les plus grandes difficultés que présente la situation, a souligné M. Roberge, ne dépendent pas de circonstances fortuites. Elles tiennent à l'état de l'économie canadienne. L'évolution des quinze dernières années a provoqué un désiquilibre dont le chômage chronique, la structure du commerce extérieur et le déficit excessif de nos comptes internationaux sont les principaux symptômes.

L'une des plus sérieuses difficultés en face desquelles nous nous trouvons résulte non seulement du chômage, au sens de cessation de travail, mais du sous-emploi, l'augmentation des effectifs ouvriers étant plus rapide que celle du nombre des emplois. Une large part des milliards investis dans notre pays depuis 1945 a été affectée à la mise en valeur des richesses naturelles et à des travaux de construction. Aussi l'industrie manufacturière, qui fournit plus de travail que tous les autres secteurs de la production réunis, ne s'est-elle pas développée au même rythme que l'ensemble de l'économie canadienne.

Le volume considérable de notre commerce extérieur, a fait observer M. Roberge, ne doit pas nous faire perdre de vue les désavantages que présente une partie de nos échanges. La proportion des objets entièrement fabriqués que comportent nos importations, loin de diminuer comme on aurait pu l'espérer, est en augmentation. A l'exportation, le pourcentage des objets fabriqués parait être resté à peu près le même qu'avant la guerre. Celui des produits semi-fabriqués s'est relevé sensiblement, mais ces produits fournissent beaucoup moins de travail à la main-d'oeuvre canadienne qu'à celle des pays où ils sont expédiés. Quand à la proportion des matières premières, elle est encore d'environ 35% de nos exportations totales.

Parlant du problème que pose la balance de nos comptes internationaux, M. Roberge a souligné que l'endettement du Canada à l'étranger a doublé depuis cinq ans, triplé depuis sept ans et quadruplé depuis dix ans. Il est évident, a-t-il ajouté, que notre pays ne pourrait tolérer beaucoup plus longtemps cette situation sans compromettre son indépendance financière et économique.

M. Roberge, faisant allusion au budget intérimaire présenté le 20 décembre à la Chambre des Communes, a fait remarquer qu'il y a là des mesures susceptibles de favoriser, jusqu'à un certain point, le développement de l'industrie et l'investissement de capitaux canadiens au Canada. C'est un premier pas, a-t-il ajouté. Lorsque l'expérience aura montré ce qu'on peut attendre de ces initiatives, le gouvernement sera sans doute mieux en mesure de formuler une politique économique cahérente, qui aiguillonne l'esprit d'entreprise et encourage l'épargne individuelle et collective afin d'accélérer la formation des capitaux.

Le président a fait l'éloge du personnel de la Banque qui, par sa diligence et sa loyauté, a contribué, dans une large mesure, aux progrès réalisés au cours du dernier exercice.

Le gérant général, M. Louis Hébert, a présenté le rapport du Conseil d'administration relatif à l'exercice terminé le 30 novembre 1960.

Les profits, en augmentation de $1,427,200 par rapport à l'année précédente, se chiffrent par 6,919,910. Les profits nets s'établissent à $3,069,164 à rapprocher de $2,635,714. Ils sont l'équivalent de $3.07 par action, en comparaison de $3.02 l'année antérieure. Les versements aux actionnaires s'élèvent à $1,998,192, au lieu de $1,656,443 en 1959. Une somme de $1,000,000 a été transportée au fonds de réserve, ce qui en porte le montant à $33,000,000.

Les dépôts, s'étant accrus de $30,365,511 depuis un an, se totalisent par $727,307,564.

L'actif total, accusant une augmentation de $775,742,523. L'actif rapidement réalisable atteint $391,759,108 et représente 53.66% du passif envers le public, au regard de 48.51 en 1959. Les prêts courants et escomptes se chiffrent par $346,378,817, en comparaison de $868,240,279 le 30 novembre 1959. Les placements de la Banque en augmentation de $83,887,723, s'élèvent à $266,104,733.

Les actionnaires dont les noms suivent ont été élus membres du Conseil d'administration: M. Pierre Beauchemin, M. Wilbrod Bherer, c.r., l'hon. F.-Philippe Brais, c.r., M. Maurice Chartré, c.a., M. Aristide Cousineau, M. George A. Daly, M. Roger DeSerres, M. Auguste Desilets, c.r., l'hon. J.-M. Dessureault, M. Georges T. Donohue, l'hon. Wilfrid Gagnon, M. A.-J. Major, M. Henri Ouimet, M. J.-Alexandre Prud'homme, c.r., l'hon. Jean Raymond et M. Ulric Roberge.

Soyons fiers d'être Canadiens-français

La fierté nationale, ce sentiment noble qui nous fait éprouver une satisfaction bien légitime d'appartenir au groupe tehnique canadien-français pour de multiples raisons, provoque-t-elle la même réaction chez notre jeunesse?

Si nous nous basons sur l'attitude et le comportement d'une partie de cette jeunesse, nous n'en sommes pas très certains. Il semble au contraire que tout ce qui est américain ou anglais, ou étranger, exerce un attrait invincible chez beaucoup d'entre eux mais que nos héros, nos vedettes dans tous les domaines, nos hommes de sciences ou de lettres, nos artistes, nos financiers, etc., les laissent malheureusement trop souvent indifférents.

Et cependant, nous avons toutes les raisons au monde d'être fiers de notre appartenance au groupe canadien-français, et entre autres, nous devons êtres fiers de la puissance civilisatrice de la culture française. "La culture française, nous affirme Esdras Minville, doit à l'esprit grec la hiérarchie des valeurs, la primauté de la raison; à l'esprit latin ou romain, l'adaptation au réel, le sens de la solidarité humaine et la conception juridique de l'ordre social et politique; au christianisme la conception spiritualiste de la vie". C'est tout cela que nous avons reçu en héritage de nos ancêtres. Surtout quand nous songeons qu'au cours des siècles, cette culture a inspiré notre littérature, nos oeuvres d'art, notre folklore, notre artisanat, nous avons encore plus raison d'en être fiers.

Nos traditions doivent aussi nous inspirer une fierté nationale bien légitime, liées qu'elles sont à notre culture, notre foi et correspondant aux valeurs maitresses de notre civilisation. Si notre langue parlée laisse tant à désirer aujourd'hui, n'est-ce pas dû à un manque de fierté nationale?

Qu'en pensez-vous?

J. R. Robert, secrétaire diocésain des SSJB

La Briqueterie Saint-Laurent Ltée

935, EDIFICE CARRE DOMINION

MAURICE TRAHAN, agent local, Saint-Jean, Qué.

Briquerie: LAPRAIRIE, Qué.

1010 Ste-Catherine ouest, Montréal Tél. UNiversité 6-8374

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Situation au 30 novembre 1960

PASSIF

Envers le public:

Dépôts	$727,307,564
Divers	4,551,616
	$731,859,180

Envers les actionnaires:

Capital, réserve et profits inaffectés	43,883,343
	$775,742,523

ACTIF

Disponibilités de caisse	$118,228,293
Valeurs de gouvernements canadiens (dûment amorties) et autres obligations et actions, ne dépassant pas le cours actuel	266,104,733
Prêts commerciaux et autres avances (déduction faite des provisions pour pertes éventuelles)	379,532,899
Immeubles sociaux et divers (déduction faite des amortissements)	11,876,598
	$775,742,523

COMPTE PROFITS ET PERTES

Profits de l'exercice finissant le 30 novembre 1960, déduction faite du versement au Fonds de pension du personnel et des affectations aux réserves latentes à même lesquelles il a été pleinement pourvu aux créances mauvaises et douteuses et aux moins-values du portefeuille		$ 6,919,910
Moins:		
Amortissement des immeubles sociaux	$ 815,746	
Provision pour impôt sur le revenu	3,035,000	3,850,746
Profits nets, déduction faite des affectations ci-dessus		$ 3,069,164
Dividendes	$ 1,598,192	
Dividende spécial de 40¢ par action	400,000	1,998,192
Report à nouveau		$ 1,070,972
Solde créditeur du compte Profits et Pertes au 30 novembre 1959		812,371
		$ 1,883,343
Porté au Fonds de réserve		1,000,000
Solde créditeur du compte Profits et Pertes au 30 novembre 1960		$ 883,343

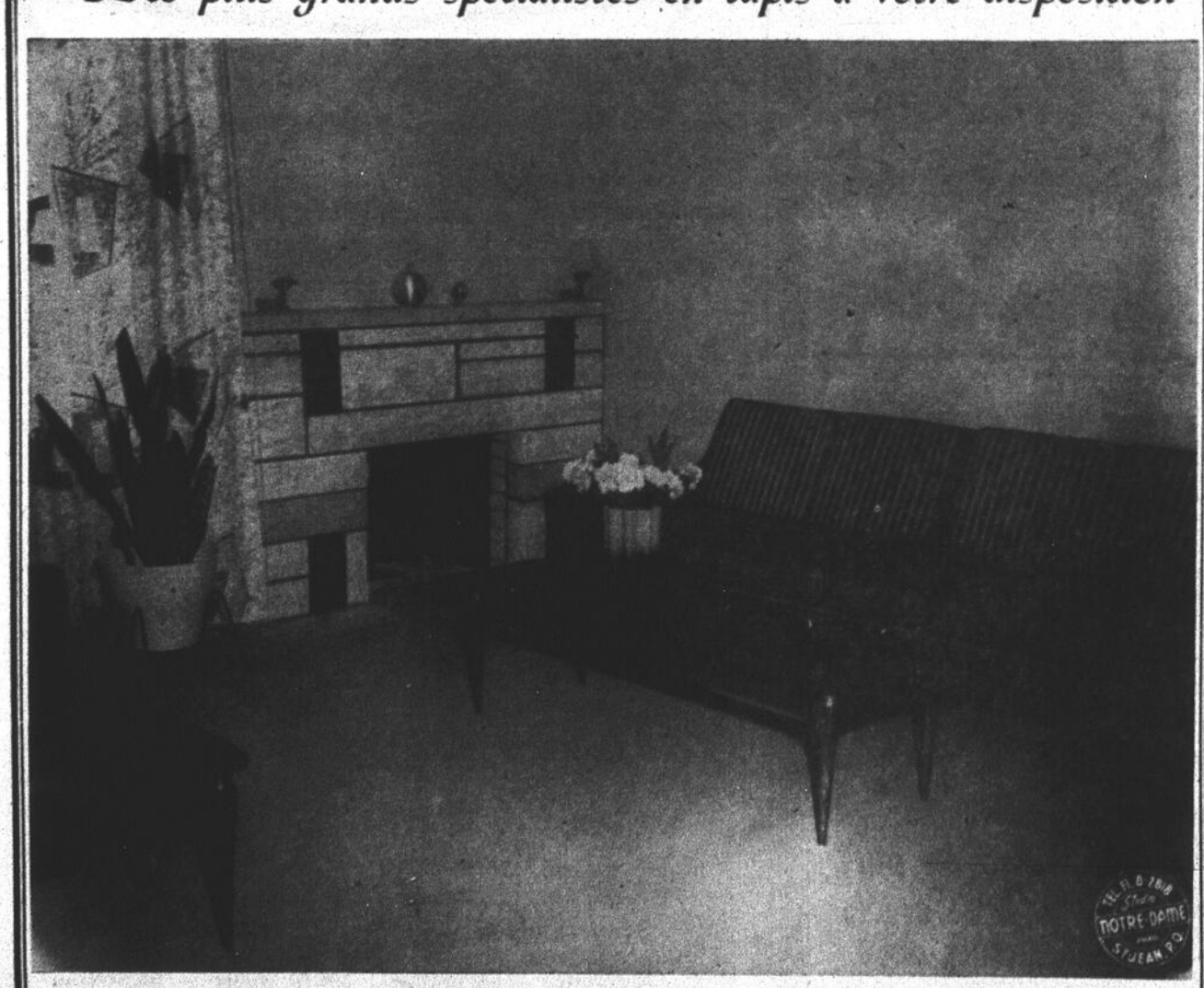
FONDS DE RÉSERVE

Solde créditeur au 30 novembre 1959	$ 31,712,758
Prime d'émission	287,242
Transport du compte Profits et Pertes	1,000,000
Solde créditeur au 30 novembre 1960	$ 33,000,000

Le gérant général, ULRIC ROBERGE

Le président, CHARLES ST-PIERRE

Les plus grands spécialistes en tapis à votre disposition



La qualité du matériel et l'expérience dans le posage avec

WILFRID SIRARD

906 St-Jacques ☎ **Fl. 7-1340** **Saint-Jean**

VENTE ET POSAGE — TAPIS, LINOLEUM, TUILE

Liste des gagnants du gros lot de $2,500 de la Boucherie Royale Inc.

1er prix d'une valeur de $500:
Mme Adrien Beauvais, 296 Mercier, Saint-Jean, No 34,280.

5 prix d'une valeur de $100:
1er: Ernest Deslippes, St-Philippe, Co. Laprairie, No 15,080.
2e: Eugène Tétreault, Napierville, No 41,055.
3e: Henri Bleau, St-Philippe, Co. Laprairie, No 31,067.
4e: Georges Ménard, 30 Des Carrières, Saint-Jean, No 18,183.
5e: Roger Gélineau, St-Jacques-le-Mineur, No 25,793..

10 prix d'une valeur de $50:
1er: Mme A. Létourneau, 66 Saint-Jacques, St-Jean, No 5,870.
2e: M. R. Dulude, R. R. No 2, St-Jean, No 30,900.
3e: Adrien Mallette, R. R. No 1, St-Jean, No 18,159.
4e H. Burland, 20 boul. des Erables, Iberville, No 25,477.
5e: Mme André Phaneuf, 193 rue Champlain, Saint-Jean, No 35,668.
6e: M. Philippe Bessette, 232 rue Richelieu, St-Jean, No 40,875.
7e: F/L R. C. Gagné, Collège Militaire, No 41,947.
8e: Léo Roy, 320 Rang Richelieu, No 20,706.
9e: Stanislas Georges, 30 St-Paul, No 30,992.
10e: Clément Brosseau, St-Philippe Co. Laprairie, No 21,161.

20 prix d'une valeur de $25:
1er: Muriel Lirette, 96 Des Carrières, No 9.151.
2e: Hector Ouellette, 153 Dollard, No 20,195.
3e: A. Boudreau, Boite 15 Lacolle, No 22,668.
4e: Denis Tremblay, Napierville, No 15,487.
5e: Claude Laroche, Henrysburg, No 32,731.
6e: M. J. L. Boudreau, R. R. No 2 Saint-Jean, No 37,657.
7e: Réal Godin, 80 Des Carrières, No 25,532.
8e: M. Roy, Delson, No 25,312.
9e: Diane Legault, 314 St-Georges, Saint-Jean, No 31,579.
10e: C. Ferdais, L'Acadie, No 34814.
11e: Emile Lamy, Sherrington 32469
12e Gaston Moreau, 1633 Fullum, Montréal, No 27,907.
13e: Arcade Leblanc, Napierville, No 24,188.
14e: Albani Benoit, 879 ch. Marieville, Richelieu, No 33,905.
15e: Mme J. P. Guay, 180 Chaussé, No 39,284.
16e: J. P. Boudreau, 957 St-Jacques, Saint-Jean, No 19,464.
17e: Armand Richard, 901 rue St-Jacques, No 20,009.
18e: Aimé Poirier, 399 Laval, No 14,745.
19: Mme Arsène Raymond, 89 Bouthillier, No. 7010.
20e: Yves Martin, Napierville, No 20,602.

10 prix d'une valeur de $20:
1er: Raymond Paquette, 28 St-Pierre, No 33,202.
2e: Manon Rousseau, 91-8e Ave., Iberville, No 7,464.
3e: M. E. Chiasson, 225A Mayrand No 40,933.
4e: Mme Joseph Clouâtre, R. R. No 1 Iberville, No 38,168.
5e Micheline Berger, 364 Champlain No 40,922.
6e: M. Gérard De Beaujour, 73 Bouthillier, No 24,651.
7e: Mme Aurèle Brault, 269 rue St-Jacques, No 26,450.
8e: A. Vosburg, 346 Frontenac, No 12,548.
9e: M. Faschino, 239 St-Charles, No 6,949.
10e: Marie Emond, 301 Latour, No 35,404.

47e prix d'une valeur de $50:
Henri Bouchard, St-Bernard Lacolle, No 33,341.

48e prix d'une valeur de $50:
Mme Rosario Pitt, R. R. o 2 St-Jean, No 21,724.

49e prix d'une valeur de $100:
Ginette Mercier, 231 St-Georges, No 31,065.

50e prix d'une valeur de $100:
Adrien Legault, 312 St-Georges, No 31,375.

M. Henri Gravel promu au C.N.R.

M. C.A. Harris, Directeur des relations extérieures du Canadien National, annonce la nomination de M. Ainslie Kerr au poste de Directeur adjoint de ce service et celle de M. Henri Gravel au poste de Directeur des services français.



M. Kerr était Directeur du service des nouvelles. Il succède à M. Marc Meunier qui est promu à un poste de responsabilité supérieure dans le cadre de l'organisation de la nouvelle région du St-Laurent.

M. Gravel était Chef de la section française, division de l'Information, au Ministère des Mines et des Relevés techniques à Ottawa. Il succède à M. Frédéric Phaneuf, récemment promu Directeur des relations extérieures de la région du St-Laurent.

Avant d'entrer au service des relations extérieures du CN en 1955 M. Kerr a fait partie durant plusieurs années du personnel de la rédaction du "Journal" d'Ottawa. Né dans cette ville, il est diplômé des universités St-François-Xavier d'Antigonish, N.-E. et d'Ottawa. Il a également été chargé de cours en sciences économiques et en littérature anglaise à l'université St-François-Xavier.

M. Kerr a été tour à tour membre de l'exécutif et secrétaire du Cercle des journalistes d'Ottawa; il est membre du Cercle des journalistes de Montréal et de la Société canadienne des relations extérieures.

M. Gravel est né à Beauport, près de Québec. Il a fait ses études au Collège de Lévis, au Petit Séminaire de Québec, à l'Ecole scientifique Ouellet de Québec et à l'université de Montréal. En 1951 il entra au service du gouvernement fédéral à titre de chargé de recherches, section de la géographie, au Ministère des Mines et des Relevés techniques. L'année suivante il devint Chef de la section française, division de l'Information, au même Ministère.

Tout en occupant ce poste il a dirigé la traduction et la préparation des rapports de diverses commissions royales d'enquête. Il a aussi été membre du comité directeur de l'édition française de l'Atlas du Canada et du comité de normalisation des publications de l'Etat.

"Si la colonisation m'était contée . . ."

Dans six semaines, le Salon national de l'agriculture sera inauguré, au Palais du commerce de Montréal, par le premier ministre de la province l'hon. Jean Lesage. La neuvième édition annuelle de cette grande exposition agricole promet d'être encore plus intéressante que toutes celles qui l'ont précédée depuis 1953.

Du 17 au 26 février 1961, les visiteurs seront en contact avec un medium d'information agrico-technique extrêmement varié. Rien n'a été négligé pour que les buts éducatifs poursuivis par les organisateurs soient atteints. Le programme des divers événements qui se dérouleront durant le IXe Salon, ses centaines de kiosques, ses multiples exhibits et démonstrations, tout sera de nature à renseigner parfaitement le public sur les aspects si variés de l'agriculture et des industries connexes.

Le citadin comme l'agriculteur, les jeunes et les moins jeunes, hommes et femmes, tous trouveront de nombreux points d'intérêt à cette grandiose exposition dédiée à la glorification de notre agriculture.

Le kiosque-vedette au IXe Salon national de l'agriculture sera celui du ministère provincial de l'Agriculture et de la colonisation, face au hall d'honneur, à l'entrée principale du Palais du commerce. Le thème de ce vaste exhibit sera "Si la colonisation m'était contée". Les visiteurs pourront constater de visu les immenses progrès réalisés dans ce domaine au Québec. Les contrastes saisissants entre les méthodes de défrichement d'hier, entre le mode de vie des pionniers d'antan et ceux d'aujourd'hui seront mis en relief.

La série des multiples événements d'intérêt qui se dérouleront durant le Salon débutera avec l'ouverture officielle de l'exposition, vendredi, le 17 février, à 8 h. du soir. Cette soirée de gala, sous la présidence d'honneur du premier ministre du Québec, sera rehaussée par la présence de l'hon. Alcide Courcy, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, de S. H. le maire de Montréal, Me Jean Drapeau, et de nombreuses autres personnalités bien connues. Il est à signaler que MM. Lesage et Courcy distribueront, après l'inauguration, les rubans aux sujets primés du concours d'élevage de bouvillons des jeunes défricheurs.

Outre le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, plusieurs ministères provinciaux auront leur kiosque au Salon, soit celui de la Jeunesse, des Ressources Hydrauliques, des Pêcheries, des Mines, et de la Santé. Deux ministères représenteront le gouvernement fédéral, à savoir, l'Agriculture et les Pêcheries.

Comme par le passé, les principaux manufacturiers d'outillage de ferme exposeront les machines, appareils et accessoires résultant des plus récentes techniques de leur industrie.

Il est à souligner, par ailleurs, que le cheptel de la ferme sera très bien représenté par des animaux de race, bovins, ovins, porcins, volailles, etc. Les principaux produits agricoles du Québec occuperont également plusieurs stands.

Par le nombre de ses exhibits, la variété et la qualité de ses différentes manifestations, le Salon national de l'agriculture sera plus que jamais, cette année, le carrefour de l'information en agriculture.



► **NOMINATION A LA BRASSERIE DOW: M. Marc BRAIS, personnalité bien connue dans le monde des affaires et du sport de la ville de Saint-Jean, a été nommé distributeur local des produits de la Brasserie Dow par M. Jacques Hébert, gérant des ventes de cette compagnie dans la province de Québec. Originaire de Saint-Jean, M. Brais habite notre ville depuis toujours et gère son propre commerce depuis l'âge de 20 ans. Il est membre de plusieurs associations et clubs locaux dans lesquels il joue un rôle actif.**

ADRIEN BOIVIN Inc.

en conformité avec leur principe d'un solde général de marchandises deux fois l'an . . . présente l'événement maintenant connu comme la grande semi-annuelle

VENTE PAR TOUT LE MAGASIN

POUR UNE SEMAINE, DU 12 AU 19 JANVIER 1961

Chaque article faisant partie du stock régulier du Magasin Adrien Boivin Inc. est offert à un

ESCOMPTE DE 10 A 50%

Toutes les étiquettes indiquent clairement le prix antérieur et le prix actuel de la marchandise de choix propre à A. B., rien, provenant d'autres sources, n'a été ajouté pour la vente.

Rez-de-chaussée
Robes pour dames et jeunes filles, gants, bas, sacs à mains et autres accessoires, brassières, gaines, etc.

Petit Salon
Robes cocktails, mariages, grandes occasions.

Au deuxième
Costumes et manteaux, vêtements sports comprenant jupes, blouses et chandails, costumes de ski.

★ **Aucun échange**

Toutes les ventes sont finales ★

ADRIEN BOIVIN INC.

270, rue Richelieu ☎ **Fl. 7-4690** **Saint-Jean, P.Q.**

Tél. Fl. 6-6928 Sur rendez-vous S.V.P.

J.-PAUL CARON, b.a., d.c.
Membre du Collège des Chiropraticiens
RAYONS-X

69 Saint-Jacques **Saint-Jean, P.Q.**

L'agence de service social diocésain et le Noël de nos pauvres

Le Fichier des Paniers de Noël organisé par l'agence diocésaine de Service social pour les familles déshéritées de Saint-Jean et des environs a été couronné d'un franc succès.

Contributions des clubs sociaux

Appelés à contribués, plusieurs clubs sociaux se firent un point d'honneur de répondre pleinement à la demande de nos familles indigentes. Mentionnons la part généreuse du Club Richelieu qui prépara plus de 80 paniers de Noël, du Club Lions, qui, quoique possédant moins de membres, offrit des paniers à 25 familles. Le Club Kinsmen y alla aussi de 25 paniers. D'autre part, les employés de la compagnie Bell Téléphone se montrèrent fort généreux en offrant des jouets à 135 enfants de familles moins fortunées. La compagnie Steinberg's Ltd remit à notre Agence plusieurs boîtes de jouets pour environ 200 enfants.

Le grand total de paniers de Noël offert, s'éleva donc à 135 familles. De plus 335 enfants bénéficièrent de jouets appropriés à leur âge.

Collaboration des Oeuvres

Les différentes conférences de la Société St-Vincent de Paul de la ville de Saint-Jean et l'agence diocésaine de Service Social ont été les deux principaux organismes de bien-être à fournir des listes de noms de familles ou d'enfants pouvant bénéficier de paniers. A ces oeuvres peuvent s'ajouter quelques noms de familles déshéritées reçues par les Clubs Sociaux.

Processus du fichier:

La fin poursuivie par le Fichier des paniers de Noël, était de faire profiter le plus grand nombre de familles indigentes de Saint-Jean, des largesses d'une partie de la population plus fortunée. Pour ce faire, il fallait d'abord avoir des familles indigentes, en deuxième lieu, des donateurs et troisièmement un service d'enquête et de supervision déterminant le bien fondé d'attribuer un panier à telle famille et un seul panier à chaque famille acceptée.

Il est arrivé ainsi de constater que des noms de familles fournis par la St-Vincent de Paul étaient également connus par l'agence de Service Social. Il a été facile dans ce cas d'éviter la distribution de deux paniers dans cette même famille. Il a pu cependant arriver que certaines personnes aient pu recevoir de plus d'un endroit, car d'autres organismes non membres du Fichier de Noël ont pu remettre un premier panier à ces gens.

PersPectives:

L'expérience du Fichier 1960 nous fait envisager les points suivants: il faudrait semble-t-il, que le Fichier commence ses activités dès le début de novembre. Cette année, le tout a débuté dans la dernière semaine de novembre, ce qui est réellement trop tard. Il faudrait également que nos Clubs sociaux puissent produire le nombre de paniers qu'ils espèrent fournir avant le mois de décembre. Ce dernier mois devrait être laissé à l'étude des familles à inscrire sur la liste des donateurs. Il faudrait enfin que tous les organismes distributeurs de dons voient la nécessité de s'inscrire au Fichier Central des Paniers de Noël afin d'éviter la duplication et permettre ainsi une meilleure répartition de la générosité. Ainsi, il est possible que les quelqque 50 familles inscrites sur la liste de familles éligibles qui n'ont pu recevoir de panier, le Fichier n'en ayant plus, auraient pu en recevoir si tous les organismes donateurs avaient été membres du Fichier. Il est à souhaiter que l'an prochain tous ceux-ci s'unissent pour le plus grand profit de nos déshérités.

Conclusion

Il reste au fichier à remercier les Clubs sociaux et les Oeuvres de bienfaisance pour leur grand esprit de collaboration. Sans l'apport des uns et des autres, il aurait été impossible de mener à bonne fin, la réalisation efficace du Fichier des Paniers de Noël. Que chaque membre de ces clubs, que chaque membre de ces oeuvres, que chaque particulier qui a voulu faire quelque chose de spécial, reçoive ici nos sincères remerciements.

Yolande Limoges,
Responsable du Fichier,
Agence de Service Social

Aux Chevaliers de Colomb d'Iberville

Glanures colombiennes:

Avec les fêtes terminées, le Conseil 3206 des Chevaliers de Colomb d'Iberville se remet à la tâche, et ainsi poursuit le travail d'équipe visé au tout début des activités de la présente année colombienne.

Quelques jours avant la Noël, 450 enfants ont reçu la visite d'un Père Noël très généreux et en friandises et en jouets, pour une valeur dépassant les $700; et pour le Jour de l'An, nos familles pauvres ont reçu une large part de la guignolée et continueront à recevoir tout le long de l'année le soutien fraternel et charitable si nécessaire en pareils moments.

Les officiers et le Grand Chevalier tiennent à remercier les braves Pères Noël qui se sont dévoués dans la dischevaliers qui ont passé de porte en porte pour la guignolée, assistés de quelques membres actifs des Loisirs de St-Athanase, du frère Richard Benoit et du frère Eléaudore Lord qui, avec le concours de notre aumônier, l'abbé Roland Bibeau, se sont surpassés dans la préparation des paniers à nos familles pauvres. A tous, nos remerciements les plus sincères.

Notre Intendant, frère Gérard Leduc a fait du travail de géant au cours du mois de décembre; le Conseil 3206 compte toujours sur son concours et ses sages conseils et directives.

La revue du patriarcat de Moscou et le Pape

MOSCOU (CCC) — La revue du patriarcat de Moscou a reproduit les déclarations du métropolite Elli, du Liban, personnalité orthodoxe qui a séjourné récemment à Moscou et qui est l'un des plus proches collaborateurs du patriache Thedosos VI, d'Antioche. Parlant du Pape Jean XXIII, le métropolite Elli a déclaré qu'il était un prêtre profondément pieux, qui manifeste une très grande compréhension envers l'Eglise orthodoxe et qui désire sincèrement l'union des Eglises chrétiennes.

Cartes Professionnelles

Gérard CHARBONNEAU
ARCHITECTE
B.A., A.D.B.A., I.R.A.C.
★ ★ ★
54, rue Saint-Jacques
SAINT-JEAN Tél. FI. 6-4455
6260 Côte des Neiges
MONTREAL Tél. AT. 1669

JACQUES TOUGAS
— — et — —
JACQUES MORIN
ARCHITECTES
217, rue Jacques-Cartier
Tél. FI. 7-1629 SAINT-JEAN

A votre service pour
IMPRESSIONS
DE TOUTES PAPETERIES PROFESSIONNELLES
Les Editions du Richelieu
LIMITEE
170 St-Jacques Tél. FI. 7-7529

Téléphones:
VI. 2-4924 Saint-Jean
10 St-Jacques O. FI. 7-4592
MONTREAL
Gaudette & Gaudette
COMPTABLES AGREES
J.-A. Gaudette - G.-P. Gaudette

TELEPHONES
Bureau: FI. 6-3783
Rés. FI. 7-1600
JACQUES TÉTREAULT
Comptable agréé
BUREAU
239, rue Jacques-Cartier
Saint-Jean, Qué.

Tél. FI. 6-4612
Jean HÉBERT, l.s.c., c.a.
COMPTABLE AGREE
xxx
BUREAU ET RESIDENCE
227, rue Champlain,
SAINT-JEAN P. Qué.

Tél. FI. 6-4556
Dr RENE GAMACHE, b.a., o.d.
OPTOMETRISTE
HEURES DE BUREAU:
Lundi, mardi, jeudi, vendredi: 9 h. a.m. à 9 h. p.m.
Mercredi: 9 h. a.m. à 12 h. a.m. — Samedi: 9 h. a.m. à 4 h. p.m.
228 CHAMPLAIN, ST-JEAN, P. Qué.
LENTILLES CORNEENNES
TRAITEMENTS ORTHOPTIQUES

Tél. FI. 8-3262
Jean-Paul Grégoire
Comptable agréé
★ ★ ★
BUREAU A SAINT-JEAN
38, rue Saint-Denis

Jean-Marie Thuot, b.a., b.ph., o.d.
Docteur en optométrie
★ ★ ★
Optométriste-Opticien
27, rue Saint-Jacques,
Saint-Jean, P.Q.
FI. 7-2347
Bureau ouvert tous les jours de la semaine

Tél. Bur. FI. 6-3816 Rés. 7-1520
HEURES DE BUREAU:
9 h. a.m. à 5 h. p.m.
(Mercredi: 9 h. à 12 h. a.m.)
Le soir: rendez-vous seulement.
Dr Jacquelin Bernier
B.A., O.D.
OPTOMETRISTE
EXAMEN DE LA VUE
231 Longueuil SAINT-JEAN

SAINT-REMI, NAP.
60, rue Saint-André
Lundi de 7 h. à 9 h. P.M.
Téléphone 397-w
GABRIEL B. LONGTIN
DOCTEUR EN OPTOMÉTRIE
OPTOMETRISTE CONSEIL
4136, rue Wellington, Verdun Tél. PO. 9-5848

Tél. FI. 7-2535
Dr J.-R. MEUNIER
OPTOMETRISTE
★ ★ ★
SPECIALISTE DE LA VUE
218, rue Richelieu ST-JEAN

Dr Gérald CLOUTIER
OPTOMETRISTE
Spécialiste pour la vue
Tous les jours: 9 à 6 h.
EXCEPTE le mercredi, 9 h. à midi — Vendredi: 9 h. à 9 h.
Le soir, sur rendez-vous.
150 St-Jacques (coin Laurier)
Tél. FI. 7-4884 Saint-Jean

Rés. 305 Saint-Hubert FI. 8-2802
MAURICE BOULAIS, a.p.a.
Auditeur Public Accrédité
SYNDIC DE FAILLITE
Bureau: 39 Saint-Jacques FI. 7-7503 - 04

Me Marc-André LAZURE
NOTAIRE
Saint-Constant: Mercredi: 2 à 5 h. p.m. 7 à 9 h. p.m. Tél. NE. 2-3565
Saint-Remi: Autres jours et soirées. 30 Saint-André Tél. 257

Tél. FI. 6-6377
Alex J. Brosseau
C.D'A.A.
Courtier en assurances
Etabli en 1936
295, rue St-Jacques St-Jean
Expérience et compétence réunies

SAINT-JEAN
54, rue Saint-Jacques
FI. 6-6986
MONTREAL
1750, rue Saint-Denis
VI. 9-1127 (frais collecte)
BESSETTE, GAGNON & ASSOCIES
INGÉNIEURS CONSEIL
Egouts - Aqueduc - Usine de filtration - Structure - Béton armé - Mécanique - Electricité

Raoul-R. Lafleur, d.c.
CHIROPRATICIEN
Gradué de Palmer
RAYONS-X
234 Champlain St-Jean
Heures de bureau:
TOUS LES JOURS
10 à 12 h. a.m. et 2 à 5 h. p.m.
Lundi, mercredi et vendredi soirs: 7 à 9 heures
Le samedi: fermé.
Pour rendez-vous, FI. 7-3488

Honorable Paul BEAULIEU, C.A.
Roger DUGRE, C.A.
BEAULIEU & DUGRE
COMPTABLES AGREES
10 est, rue Saint-Jacques
Tél. UNiversité 1-6776
MONTRÉAL
168, rue Jacques-Cartier
Tél. St-Jean: FI. 7-3440
ST-JEAN, P.Q.

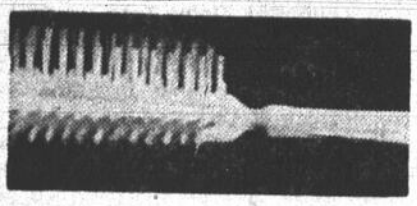
Tél. OL. 2-2525
Si possible, fixez vos rendez-vous d'avance.
BUREAU:
Le matin: 9 à 12 — Le soir: 7 à 9
Me JULES PHANEUF
B.A., L.L.B.
NOTAIRE
1, rue Guèvremont,
Cpin Ste-Anne VARENNES

Valeurs SPECTACULAIRES

CETTE SEMAINE SEULEMENT

MAGASINS **UNITED**

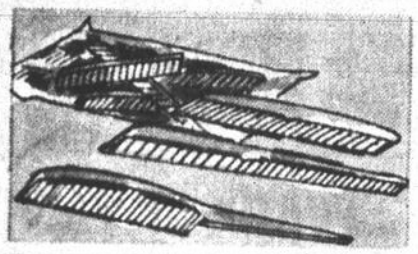
CETTE SEMAINE SEULEMENT



Brosse en plastique

Idéale pour cheveux, shampooing et massage. A prix de rabais.

Spécial **21¢**



Peignes assortis

Achetez-en un paquet et économisez. Paquet de 10 peignes différents.

Rég. 25c **17¢**



Laine 'Monarch'

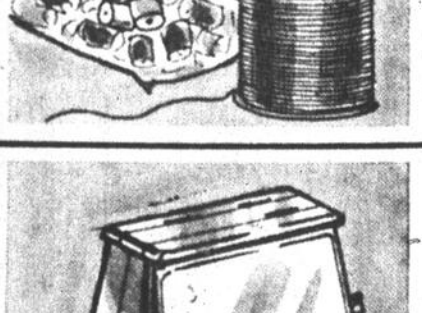
Laine Botany et pour tricots de bébés. Diverses couleurs.
Rég 37¢

Balle **31¢**

Sac en Tartan

Très pratique pour le tricot, le magasinage, etc. A prix d'aubaine.

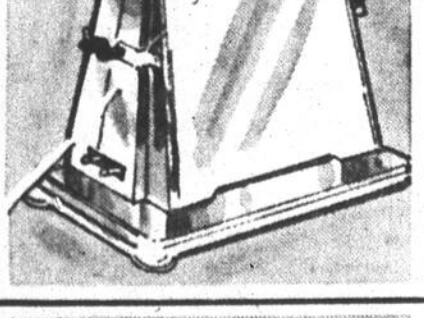
Rég. 1.29 **77¢**



Spécial ! Gants en caoutchouc

Superbe valeur. Gants très pratiques et de modèles variés. Pointures P. M. G. Légères imperfections.
Rég. 59¢ à 69¢

43¢ la paire



Fil pour la couture

Sac de 12 rouleaux dont 8 de fil blanc et 4 de fil noir. Fil mercerisé.
Rég. 49¢

33¢

Rég. 2.98

GRILLE-PAIN

2.67

Grille-pain pour deux rôties que vous retournez. Tel qu'illustré, au fini plaqué luisant. Une offre spectaculaire.



ENSEMBLE DE 20 ARTICLES

VAISSELLE à motif guingan

Rég. 3.98 AUBAINE **3.33**

Ensemble de 4 couverts, comprenant tasses et soucoupes, assiettes à pain et beurre, assiettes à dîner et bols à céréales ou à soupe.

Attention!

MITAINES DOUBLEES

de peau de mouton

GARCONS 5-9

77¢ pre



ADOLESCENTS 10-12 **87¢** pre

Epaisse peau de mouton, poignets élastiques, chaude doublure de fleece. Brun, noir, gris, vert et rouge au choix.



FANTASTIQUE!

Tous proviennent de notre stock régulier

SEULEMENT **2.67**

Différents modèles avec ou sans capuchon. Grandeurs 8-16. Chaude doublure.

Spécial 14" x 25"

SERVIETTES

2 pour **33¢**

Serviettes en tissu terry épais dans les tons de maïs, bleu, vert et rose pâle. Prix régulier 19c. Une offre spectaculaire.

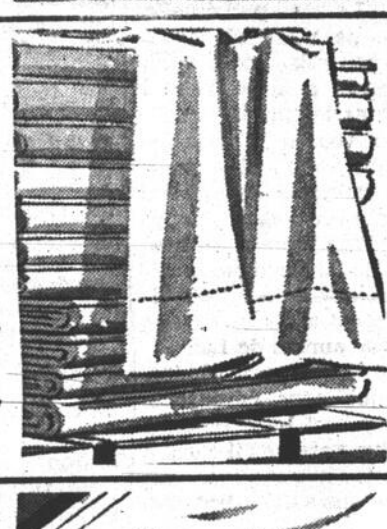


Fabrique canadienne

DRAPS 'MONOGRAM'

Draps blancs, superbement finis. Trois dimensions.

63" x 96" Rég. 2.39	1.99
72" x 96" Rég. 2.79	2.27
81" x 96" Rég. 2.98	2.37

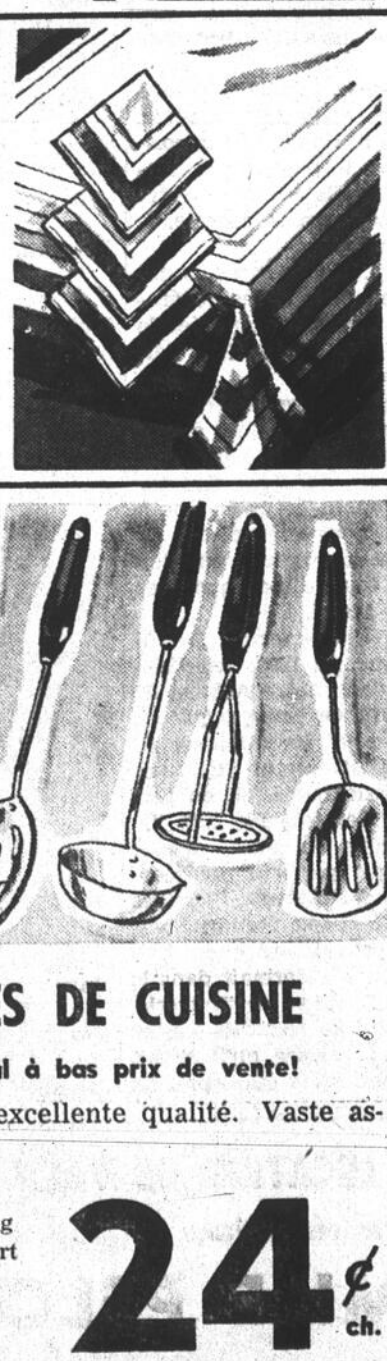


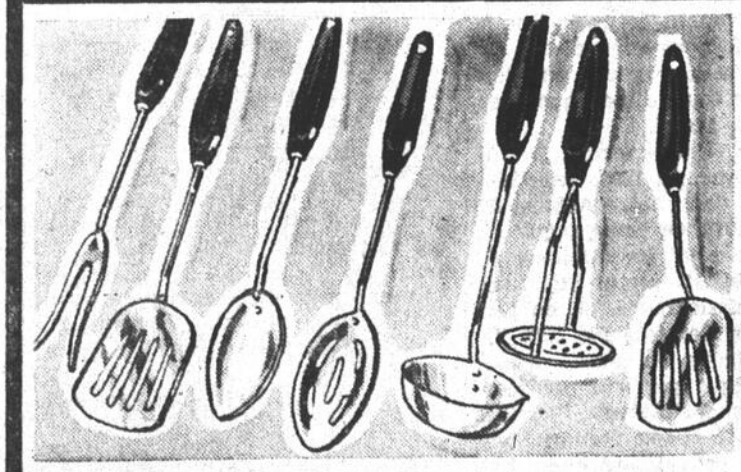
SPECIAL! 5 ARTICLES

NAPPE SERVIETTES

Rég. 94c **72¢**

Mélange rayonne et coton d'excellente qualité. Nappe 50" x 50". Serviettes 12" x 12". A rayures multicolores tel qu'illustré.





USTENSILES DE CUISINE

Un achat spécial à bas prix de vente!

Fini plaqué luisant d'excellente qualité. Vaste assortiment au choix.

- Fourchette
- Spatule à manche long
- Spatule à manche court
- Cuillere à mélanger
- Louche
- Cuillere à jours
- Pile-patates

24¢ ch.

MAGASINS UNITED — 215 rue Champlain - 228 rue Richelieu — Saint-Jean, Qué.

Le coin prémontré

Nouvelles:

Requiescat in pace

Nous vous transcrirons aujourd'hui l'allocution funèbre prononcée sur la tombe de S. Exc. Mgr Raeymeakers, évêque de Buta, en Afrique depuis quelques années, c'est-à-dire depuis 1953, lors de l'installation de la hiérarchie Ecclésiastiqque au Congo, il fut nommé premier évêque résidentiel à Buta. Cette allocution fut donnée par un Noir d'Afrique étudiant actuellement à Louvain et qui est le fils de Me André Zdindale, administrateur municipal de Buta.

Monseigneur,

Qu'il me soit permis ici, devant votre tombe, en présence des hauts dignitaires de l'Eglise, des révérends membres de l'Ordre auquel vous appartenez, des membres de vos familles et de vos amis, de vous adresser un dernier hommage au nom de vos administrés qui, en terre d'Afrique, pleurent votre départ comme on pleure le départ d'un père.

Car c'est comme un père que vous avez passé parmi nous, protégeant, en seignant, soignant, encourageant et surtout aimant le peuple que le Seigneur vous avait confié.

Fidèle à votre devise, vous semiez à pleine mains le bien autour de vous et suivant l'exemple de votre vénéré prédécesseur, avec un dévouement sans bornes vous façonniez à la hachette le bois dur de l'âme bantoue à l'image de Dieu. La roue perpétuellement mouvante de votre vie active entrainait dans son sillage tout ce qui aspirait au progrès, à la vérité et à la rénovation dans le Christ.

Si le Seigneur vous a rappelé auprès de Lui pendant que la tourmente se déclanchait sur votre demeure et que vos ouailles, plus que jamais, avaient besoin de leur pasteur, ce n'est certes pas pour les laisser dans la détresse, mais c'est que dans sa Providence divine il vous a choisi comme notre ambassadeur auprès de Lui.

Dans la tristesse qui nous étreint, dans la peine que nous éprouvons, dans le désarroi qui est le nôtre, nous louons le Seigneur parce qu'il nous a choisi pour nous éprouver et que c'est de l'épreuve que suit la bénédiction et la paix.

Votre intercession préservera notre peuple, que vous aviez fait le vôtre, des dangers qui l'entourent; vos conseils et directives le guideront à travers les écueils qui le guettent; votre exemple lui enseignera la sagesse, la douceur et l'humilité.

Votre mémoire, Monseigneur, restera vivante parmi nous et les générations que nous aurons engendrées la maintiendront dans votre cher Uélé par leurs prières.

A tous ceux qui sont venus vous saluer et qui vous pleurent, nous disons que leur douleur est la nôtre; et à vous, Monseigneur, qui vous êtes sacrifié en vous vouant corps et âme à votre apostolat, nous vous disons de tout notre coeur et avec une émotion profonde: pour tout le bien que vous nous avez fait: Merci.

Monseigneur Raeymaekers, né à Geel, en Belgique, en 1899, prit l'habit prémontré dans notre Abbaye de Tongerlo, en 1918. Ordonné prêtre en 1924, il partit pour les Missions en 1926, où en 1948, il devint Supérieur régulier des missionnaires et, en 1953 nommé par Sa Sainteté Pie XII Vicaire Apostoliqque de Buta, devant être sacré évêque par son prédécesseur, S. E. Mgr Vanuytven. Pour des raisons de santé, il doit prendre quelques mois de convalescence en 1960 et le 9 octobre, il s'endormait dans le Seigneur dans l'Abbaye de Tongerlo.

Ce qu'on a dit de lui? "Etre utile à tous", voilà la devise qu'il s'était choisi lors de son sacre épiscopal. En fait, c'était l'éloquente expression de ce que Monseigneur avait été pour son entourage comme étudiant, religieux et prêtre, mais surtout comme missionnaire. Il préférait l'agir au parler. C'était un homme d'une exquise simplicité, d'une grande générosité et d'une sérénité profondément chrétienne.

Il n'épargnait pas ses forces; rien ne lui était de trop et il était profondément heureux lorsqu'il avait pu rendre autrui heureux d'une façon discrète. Un vrai missionnaire, surtout par ses actes et son exemple, aimant passionnément le peuple qui lui était confié et ce peuple lui étant aussi attaché.

Comme évêque missionnaire, il se rendit utile à tous, mais non pas comme on s'y serait attendu humainement. En effet, sa santé qui, jusqu'alors, ne l'avait jamais trahi, fut ébranlée et ses forces déclinèrent lentement. Qui dira qu'il lui en a coûté et combien il a souffert en silence d'avoir été obligé de quitter son diocèse et ses ouailles, précisément dans ces difficiles moments pour le Congo qui passe par une crise très grave d'évolution et d'émancipation.

Du haut du ciel, il veille sur son troupeau, comme l'a si bien dit cet étudiant africain dans son allocution funèbre: "La Providence divine vous a choisi comme notre ambassadeur auprès de Lui", intercédant pour les besoins de son peuple, de ses prêtres indigènes et ses religieux, pour ses missionnaires.

Que son âme repose en paix! et qu'il prie pour nous aussi.

SHERRINGTON

Soirée de folklore

Samedi le 14 janvier ainsi que les samedis 21 et 28 janvier, d'autres belles soirées de folklore, sous les auspices de la Commission scolaire de Sherrington, auront lieu à la salle paroissiale.

Tous sont très cordialement invités à assister à ces belles soirées.

— — —

Tirage

Le tirage qui eut lieu le 31 décembre chez M. Yvon Guérin, marchand a donné les résultats suivants:

1er prix, No 128361: non réclamé. 2e prix: gagné par M. Roch Lussier, de Sherrington. 3e prix: gagné par M. Joseph Halpin, de Sherrington.

— — —

Sympathies

Sincères sympathies à MM. Hector et Philippe Coallier à l'occasion du décès de leur soeur Mme Victor Surprenant (Agnès Coallier) survenu à Marieville au cours de la semaine dernière.

— — —

Fête de la Sainte Famille

La fête des enfants qui devait avoir lieu dimanche le 8 janvier a été remise à cause de la mauvaise température. La distribution du pain bénit avait été faite au cours de la grand-messe.

— — —

Hockey

Le club Sherrington se maintient au 2e rang dans la ligue du Canton après des victoires de 5 à 2 contre St-Michel et 6 à 1 contre St-Bernard, puis une défaite de 5 à 2 à St-Isidore. Le club a donc jusqu'à ce jour 4 victoires contre deux défaites.

Voici les premiers compteurs de la ligue:

	B.	A.	Pts
Claude Boyer, St-M.	6	6	12
Raymond St-Pierre, St-I.	4	8	12
Roger Perras, Sherrington	6	5	11
Florent Boutin, Sher.	2	8	10
Donald Beaudin, Sher.	7	2	9
Claude Clermont, St-M.	3	6	9

SAINT-MICHEL

Hockey

Le club de St-Michel a retrouvé son aplomb de digne façon, blanchissant St-Bernard 5 à 0. Il faut souligner que le gardien de but Lucien Oligny n'a alloué qu'un seul but dans les 2⅓ dernières joutes. Claude Boyer a réussi le tour du chapeau dans cette joute. Auparavant dans une défaite de 5 à 2 à Sherrington, Claude Clermont avait réussi les deux buts de son club.

Mardi dernier à St-Michel, dans leur joute d'ouverture, le club de St-Michel a été défait 1 à 0 par St-Isidore. Guy Beaulieu a compté le seul but de la joute.

Les premiers compteurs de la Ligue sont:

	B.	A.	Pts
Claude Boyer, St-M.	6	6	12
Raymond St-Pierre, St-I.	4	8	12
Roger Perras, Sher.	6	5	11
Florent Boutin, Sher.	2	8	10
Donald Beaudin, Sher.	7	2	9
Claude Clermont, St-M.	3	6	9

— — —

La chorale

Jeudi dernier le 5 janvier, M. Victor Raymond, maître de chapelle, recevait la chorale à un très bon souper. Presque tous les membres accompagnés de leur épouse, étaient présents. On remarquait M. le curé Bouthillier, ainsi que sa soeur Mlle Lucette, MM. Albert Raymond, F. Sicotte, Georges Ricard, Lionel Inkel, Renaud Cardinal, Irenée Cardinal, Maurice Blais, organiste, M. et Mme Gaston Roy et leur fils Gilles, de Montréal, ainsi que M. et Mme Guy Dulude de St-Isidore. Un gros merci à M. et Mme Victor Raymond pour ce fameux souper dont tous garderont un heureux souvenir.

— — —

Comité Social et Sportif

Le Comité Social et Sportif de Saint-Michel organise une soirée Canadienne à la salle Union appartenant à M. Hector Lafleur, pour samedi le 14 courant au profit des Loisirs de la paroisse. Encouragez nos activités paroissiales, en vous rendant en foule à cette veillée qui vous promet du plaisir.

(suite à la page 26)

LACOLLE

(N.-D.-du-Mont-Carmel)

Feu M. A. Boivin

Le 29 décembre est décédé en cette paroisse à l'âge de 75 ans, M. Alfred Boivin, époux en 1ère noces de Adélina Breault et en secondes noces de Yvonne Breault. Il laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, deux filles: Mme Leblanc et Jeanne d'Arc. Le service a été chanté en l'église paroissiale par le R.P. J. Romme, o.praem., assisté de M. le chanoine L. Lafortune, curé et du R.P. Léonard, comme diacre et sous-diacre. C'est M. le chanoine Lafortune qui fit la levée du corps. La dépouille mortelle fut inhumée dans le cimetière paroissial de Notre-Dame du Mont-Carmel, Lacolle.

A la famille en deuil, nos sincères sympathies.

— — —

Soeur Mitchell nous visitera

Dans la semaine du 15 janvier nous aurons le grand honneur de recevoir Révérende Soeur Mitchell, s.g.m., de la Société Historique. Elle présentera des films et une conférence dans le but de faire connaître la Bienheureuse fondatrice des Soeurs Grises, Mère D'Youville. Les parents recevront leur invitation par la voix de leurs enfants. Bienvenue à tous. Entrée gratuite.

(suite à la page 30)

NAPIERVILLE

Sympathies

Nous offrons nos sincères sympathies à M. et Mme Amédée Dumesnil qui furent cruellement éprouvés par la mort de leur petite fille Linda, âgée de 1 an et 5 mois. Les petites funérailles eurent lieu le 3 janvier en l'église paroissiale entouré de plusieurs parents et amis.

Naissances

A Napierville le 8 janvier, a été **baptisé Joseph**, Claude, Michel, né le 21 décemore, à l'hôpital Saint-Jean, enfant de M. Gérard Lestage et de Gisèle Baron. Le parrain a été M. Albert Lestage et la marraine Dorilla Bombardier, grands-parents.

—A Napierville, le 8 janvier, a été baptisée Marie, France, Suzanne, Christine, née le 2 de ce mois à l'hôpital Saint-Jean, enfant de M. René Landry et de Anna Thibodeau. Le parrain a été M. Robert Landry, et la marraine Suzanne Primeau, frère et belle-soeur.

—A Napierville, le 8 janvier, a été baptisée Marie, Andrée, Sylvie, née le 29 décembre, enfant de M. Jean-Henri Belair, chauffeur, et de Dolorès Gilbert. Le parrain a été M. Bertrand Chaput et la marraine Andrée Larivière.

(suite à la page 26)

Nous achetons CHEVAUX et VACHES
Accidentés, morts ou vivants
PAYONS LES PLUS HAUTS PRIX
S'adresser à Oscar Rémillard
CH. 6-3826 LACOLLE, P.Q.

POUR LOCATION DE VAISSELLE, VERRERIE
pour réceptions, mariages, etc., voyez:
EMILE PELOQUIN
180, rue Trahan Saint-Jean Fl. 6-4500
● Chaises à louer pour toutes occasions
● Grandes tables pour banquets
LIVRAISON FAITE A DOMICILE GRATUITEMENT

La meilleure recette de
TARTE AUX POMMES

CONCOURS
organisé par
LE SALON NATIONAL DE L'AGRICULTURE ET LES MEUNIERS DE LA FARINE
"PRÉ-TAMISÉE" Robin Hood



TENTEZ VOTRE CHANCE!
La tarte aux pommes est depuis toujours un dessert fort populaire au Québec. Envoyez-nous votre recette: elle peut vous valoir l'un ou l'autre de ces superbes prix.

1er GRAND PRIX
Un ensemble d'appareils électriques signés General Electric d'une valeur de **$1500.00**, comprenant un réfrigérateur de 13 pi. cu.; un poêle de 30 po.; une sécheuse; un malaxeur; une bouilloire; un grille-pain; un ouvre-boîtes; un percolateur; une rôtissoire, un séchoir à cheveux; un fer à vapeur, une polisseuse; un aspirateur; un ventilateur.

PRIX AUX CINQ AUTRES FINALISTES
Un poêle General Electric de 30 po. de $300.00

BONI DE $100.00
Au cercle ou à l'association dont font partie les gagnantes, s'il y a lieu.
Les six finalistes seront invitées, toutes dépenses payées, au Salon National de l'Agriculture tenu à Montréal, au Palais du Commerce le mardi 21 février 1961.

FORMULE DE PARTICIPATION
Concours: **"Qui a la meilleure recette de tarte aux pommes"**
Case postale 247, Succursale Youville
Montréal 11 (Qué.)
Vous trouverez ci-inclus une recette de tarte aux pommes, de même qu'un certificat de garantie de la Farine Robin Hood.
Nom.....
Adresse.....
Cercle ou Association..... *s'il y a lieu*
Ville ou village..... Prov.....

Soirée Holstein à Marieville

Le club Holstein du district de St-Jean propose à ses membres plusieurs concours en vue de stimuler le bon élevage. Au cours d'une soirée sociale qui groupait plus de 500 personnes à Marieville, au début du mois, avait lieu la proclamation des lauréats de ces concours de production laitière. Les membres dont les unités de troupeaux se sont particulièrement distinguées par de hauts records de production annuelle et à vie ont reçu des trophées et mentions honorables.

Dans la section des vaches ayant établi un haut record annuel figurent les inscriptions de M. Camille Barré, de St-Césaire, dont la vache "Senior Lisgor Expectation Laurel" (10 ans) a produit 19,325 livres de lait, 777 livres de gras, sous le régime de deux traites par jour.

Dans la classe des sujets juniors "Graham Pickwick Maple" (3 ans) propriété de M. Sarto Charbonneau, de Saint-Grégoire d'Iberville, a produit en sa dernière lactation 16,543 livres de lait contenant 543 livres de gras sous le régime de deux traites par jour.

Des mentions honorables ont été méritées par MM. Raymond Guillotte, d'Iberville; Ernest Gasser, de Pike River; Roger Normandin, de St-Césaire; Walter Khune, de St-Armand; les RR. PP. Prémontrés de St-Bernard de Lacolle et les Clercs St-Viateur, de St-Remi de Napierville.

Dans la section des vaches dont la production à vie a dépassé 100,000 livres de lait au cours de l'année, les titulaires des trophées sont les sujets de MM. Albert Bélanger, de St-Sébastien (150,605 livres de lait en 8 lactations); Roger Normandin, St-Césaire (112,643 livres, 8 lactations); Ferme Bleury, propriété des RR. FF. Maristes, Iberville (106,605 livres en 8 lactations); Ernest Gasser & Fils, Pike River (120,813 livres, 8 lactations); Gérard Audette, St-Césaire 103,372 livres, 7 lactations); Honoré Perras, St-Isidore, (101,607 livres, 7 lactations) et Réal Beaudry, Richelieu, 3 vaches de son troupeau ayant produit respectivement en 7 lactations, 114,706 et 109,605 et 152,695 livres en 10 lactations.

Parmi les invités d'honneur, on remarquait M. Frs Boulais, m.a.l., M. Hermas Lajoie, secrétaire de l'Ass. Holstein, filiale du Québec; M. l'agronome Alpha Mondou (Rouville); Armand La liberté, ex-président du Club Holstein de Québec; J. R. St-Arnaud, agronome du comté de St-Jean ainsi que M. Uldège Normandin, ancien président du Club Saint-Jean et le secrétaire, M. Jacques L. Tremblay, agronome, animateur de la soirée.

Travaux d'hiver à Henryville

Pour bénéficier des avantages que les gouvernements fédéral et provincial offrent aux municipalités, Henryville a entrepris des travaux d'hiver d'environ $20,000. Une trentaine de paroissiens travaillent à compléter le système d'égouts dans la rue principale, ce qui fait que le chômage est pratiquement résolu dans notre municipalité. Il faut ajouter aussi que nos constructeurs ont de l'emploi pour leurs ouvriers pour une grande partie de l'hiver.

Nouveau marguillier

Au dernier dimanche de décembre eut lieu l'élection du nouveau marguillier en remplacement de M. O. Bélisle dont le terme d'office était terminé. M. Arthur Lague fut élu. Félicitations à ce dernier et sincères remerciements à M. Bélisle pour la belle coopération apportée durant ces 3 années de travail et de dévouement pour la paroisse. Les deux autres sont M. Léopold St-Aubin et Orpha Coupal.

Bénédiction des enfants

Dimanche dernier, le 8 janvier, fête de la Sainte-Famille, eut lieu dans l'église paroissiale, la bénédiction annuelle des enfants de la paroisse.

La chorale des enfants du collège nous fit entendre de magnifiques chants de Noël. Il y eut paroles de circonstance par M. le curé, suivies d'un petit sermon par Roger Patenaude, qui remplit très bien son rôle. Félicitations à ce dernier et espérons que ses paroles porteront des fruits chez tous les enfants présents qui, ensuite sont venus vénérer l'Enfant-Jésus, et chacun recevait un léger souvenir de cette visite à la crèche.

UCFR

Mardi soir prochain, le 17 janvier, aura lieu au Centre paroissial, la 1ère réunion mensuelle de 1961 des dames de l'UCFR de Henryville. Cette réunion promet d'être très intéressante.

Que chacune se fasse un devoir de se rendre. Mme la directrice du secteur assistera probablement à cette assemblée. Comme les autres mois, nous aurons la partie religieuse. Nous aurons aussi un débat sur une question très importante: sur l'éducation des enfants, part réservée aux parents et aux professeurs. Une partie récréative préparée avec soin ajoutera à cette réunion instructive, un cachet de gaieté, de bon aloi et d'entrain. Prix de présence.

Soyez toutes fidèles au rendez-vous mardi soir le 17 janvier.

Bienvenue à toutes.

Baptême

Le 8 janvier a été baptisé Joseph, Jean, Daniel, enfant de M. et Mme Fernand St-Hilaire, née Denise Roy). Le parrain et la marraine ont été M. et Mme Jean-Paul Roy, de Québec, oncle et tante. La porteuse: Monique Roy, cousine de l'enfant. Que Dieu bénisse cet enfant et lui accorde ses faveurs de choix, il est le premier né à Henryville en 1961.

Statistiques 1960

Il y eut à Henryville en 1960:

7 mariages; 18 sépultures (dont 4 de l'extérieur); 41 naissances, soit 22 garçons et 19 filles.

Ecole Marie-Immaculée

6e année:	
Diane St-Jean	92
Angèle Massicotte	87
5e année:	
Huguette Archambault	87
Gisèle Lamothe	86
4e année:	
Ginette Clouâtre	93
Monique Lafrance	93
4e année:	
André Lemieux	77
Guy Rainville	76
3e année:	
Jacques Fortin	85
Guy Paquette	83
3e année:	
Hélène Casavant	90
Carmen Clouâtre	83
3e année:	
Paul Dupuis	86
Réjean Grenon	86
2e année:	
René Grenon	94
Pierre Archambault	88
2e année:	
Francine Dupuis	95
Gisèle Poulin	95
1ère année:	
Louise Clouâtre	91
Carmen Hébert	90
Johanne Samson	90

Couvent

7e année:	
Gisèle Patenaude	88.2
M.-Reine Rainville	87.4
8e année:	
Suzanne Grenon	78
9e année:	
Louise Rathé	87.8
10e année:	
Francine Bélanger	86



► UN APPEL TELEPHONIQUE DE $500. — Mme Edmour MEUNIER, de Bedford, Qué., se souviendra longtemps d'un appel téléphonique qui a failli lui coûter $500.00. L'incident est arrivé dernièrement lorsque par distraction, elle se servit d'une pièce de dix sous de l'année 1936, à l'effigie du roi Georges V, pour placer un appel téléphonique d'un poste public de la région. A prime abord, il n'y a rien de particulier à cette pièce de monnaie si ce n'est qu'un défaut de frappe à peine perceptible. Il s'agit d'un minuscule point presqu'invisible. Lorsque l'imperfection de ces dix sous a été découverte, la production en a été suspendue. On prétend aujourd'hui qu'il ne reste que trois de ces pièces en circulation; c'est ce qui leur donne une si grande valeur. Heureusement, Madame Meunier a eu l'idée de nous faire part de sa mésaventure. Madame R. Godin de notre bureau d'affaires a réussi à récupérer cette pièce de monnaie. On l'aperçoit sur la photo remettant à son heureuse propriétaire le dix sous précieux.

La Bible vous parle . . .

Une femme excellente est une part de choix, attribuée à ceux qui craignent le Seigneur. (Eccli 26, 3). (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

LE SAVIEZ-VOUS?...

Voici un message de la Ligue Canadienne de Santé à l'adresse des adversaires de la fluoration qui persistent à déclarer que cette mesure est dangereuse parce que le fluor, en quantité suffisante, est un poison. Quelques 200,000,000 d'êtres humains souffrent de goitre endémique et pourtant, la proportion la plus minime se rencontre au Canada. Pourquoi? Parce que notre gouvernement a eu la clairvoyance de rendre obligatoire l'addition d'iode au sel de table. L'iode aussi est un poison mortel et pourtant, des millions de gens utilisent le sel iodé plusieurs fois par jour sans aucun effet néfaste pour leur santé. Dans le même ordre d'idées, la science a prouvé de façon certaine que l'addition du fluorure à l'eau dans la proportion d'une partie par million n'est point nuisible à la santé et diminuera la carie

UNE BIÈRE "Plus Vive"! FAITE POUR LA VIE QUE VOUS AIMEZ VIVRE





LA BIÈRE MOLSON
CANADIAN

Le ski exige de la *vivacité*, c'est pourquoi il répond au goût des gens *actifs* du Québec d'aujourd'hui. De même, ceux-ci préfèrent la saveur *plus vive* de la Molson "Canadian"! Goûtez-la! *Maintenant en bouteilles brunes qui la protègent contre la lumière.*

NAPIERVILLE

Mariage

En l'église de St-Cyprien, le 24 décembre a été célébré le mariage de Mlle Georgette Lefebvre, fille de M. et Mme Eusèbe Lefebvre à M. Léo Coache, fils de M. et Mme Paul Coache. Tous nos meilleurs voeux de bonheur à ces nouveaux époux.

Fiançailles

A l'occasion de Noël, plusieurs couples ont échangé des promesses, en voici quelques-uns:

Mlle Marguerite Labonté à M. C. Legrand; Mlle Gaétane Bisaillon à M. Laurent Verdon; Mlle Thérèse Duteau à M. Guy Paulin; Mlle Lise Charbonneau à M. Robert Grenier; Mlle Jeannine Fortin à M. Pierre Beaulieu; Mlle Jocelyne Landry à M. Florent Guay; Mlle Rollande Béchard à M. Laurier Landry.

Toutes nos félicitations à ces heureux couples.

Souhaits

Nous souhaitons à tous nos lecteurs une Bonne et Heureuse Année et que l'An Nouveau vous apporte Joie, Santé et Bonheur.

Votre correspondante
Rollande Morin

—o—

Bulletins de décembre à l'académie Daigneau

7e année:

Francine Poissant	92.4
Michelle Dupuis	89.7
Hélène Grégoire	87.6

Inst.: Sr Marie-François-Joseph.

6e année:

Christiane Fortin	89.3
Carole Fortin	86.6
Nicole Babeux	83.5

Inst.: Sr Marie-Suzanne de Jésus

5e année:

Manon Bourgois	90
Marguerite Côté	87.1
Louise Forget	85

Inst.: Mlle Rollande Grégoire

4e année:

Chantal Fortin	93.4
Jacinthe Poupart	92.2
Odette Poissant	91.6

Inst.: Mme Réjane Lemieux

3e année:

Ginette Beaudin	87.7
Ginette Grégoire	86.7
Michelle Gagnon	85.7

Inst.: Mlle Nicole Landry

2e année:

Louise Beaumier	91.3
Huguette Lamoureux	91
Nadège Valque	90.1

Inst.: Mlle Rollande Morin.

1ère année:

Lise Daigneault	91
Lucie Lapré	89.5
Nadine Labrie	89

Inst.: Sr Marie-Yves d'Auteuil

SAINT-MATHIEU

Le prochain recensement

Tout le monde sait-il qu'un nouveau recensement sera bientôt lancé au Canada, c'est-à-dire en 1961? Jusque là, c'est bien, mais le ministre d'Ottawa, M. Hees, va plus loin, va bien trop loin. Il se sert du prochain recensement pour travailler contre les Canadiens-français. Il voudrait verser les Canadiens-français avec les Canadiens anglais comme du macaroni dans une grande soupière. Alors, évidemment, faudra-t-il s'attendre à un orage, sinon à un ouragan de protestations des Canadiens-français auprès du gouvernement conservateur d'Ottawa.

A M. Barrington

M. Merrill Barrington est le député de notre comté. A ce titre, M. Barrington ne peut ignorer ce qui se passe actuellement à Ottawa au sujet du prochain recensement. Comme M. M. Barrington représente un grand nombre de Canadiens-français, nous aimerions le voir protester publiquement contre le fanatisme anglais du prochain recensement fédéral et contre les arrière-pensées anglicisantes de M. John Diefenbaker et de son ministre M. Hees. En fait, le courage de notre député, M. Barrington, sera remarqué et apprécié.

Crèches de Noël

La plupart des écoliers de notre paroisse ont fabriqué de leurs mains une petite crèche de Noël. Voici les noms des écoliers de l'école Mgr Forget, rang Benoit XV, qui ont apporté à l'école leur petit chef-d'oeuvre: Yvan Dupuis, Francine Dulude, Maurice Dupuis, Lise Racine, Denis Longtin, Lise Dupuis, Yvon Longtin, André Barbeau, Claude Dulude, Maurice Toupin, Richard Derome, Gaétan Longtin, Nicole Robert, Rita Robert, Claudine Barbeau, Diane Longtin, B. Derome. Nos félicitations à ces chers enfants. A cette école, deux prix offerts par Mme Pépin, institutrice, furent gagnés par Yvan Dupuis et Denis Longtin et deux autres offerts par M. le curé Gabriel Martin, furent gagnés par Lise Dupuis et Claudine Barbeau.

Nos Quarante-Heures

Les 21 et 22 décembre derniers, se déroulaient les cérémonies de nos Quarante-Heures. A cette occasion, nous avons tout particulièrement apprécié le dévouement et la collaboration de nos institutrices et de leurs élèves des écoles Mgr Pinsonneault, (village) et Mgr Forget (rang Benoit XV). Les communions nombreuses nous consolèrent d'une inclémente température.

Pour les confessions, quelques prêtres vinrent prêter main forte au pasteur de la paroisse, ce sont: le Père Philippe Burton, de l'Ordre des Prémontrés de Lacolle, M. le curé R. Lauzon, de St-Philippe, M. le curé Jean Péloquin, de Côte Ste-Catherine, M. le curé Louis-Georges Deland, de St-Edouard. Nos remerciements à tous ces prêtres aux intentions desquels nous offrons immédiatement une prière.

Remerciements spéciaux

1. A tous ceux qui nous ont fait quelque dont pour la crèche de Noël;

2. à Mlle Jeanne Potvin, sacristine pour le travail très considérable qu'elle s'est imposé dans la préparation de la crèche et de certaines cérémonies;

3. à nos institutrices pour leur magnifique collaboration à l'oeuvre paroissiale;

4. à messieurs les marguilliers du banc Léo-Paul Dulude, Léonard Robert et Maurice Foucreault pour d'importants et opportuns services rendus;

5. aux personnes que ont collaboré à la préparation des "anges", des enfants de choeur et des croisés à l'occasion des messes de Noël;

6. à M. Hermas Potvin qui a procédé au déneigement des avenues de l'église et du presbytère.

Fête intime

A l'occasion de son anniversaire, Mlle Jeanne Potvin, ménagère du presbytère et sacristine, avait la joie de recevoir la visite inattendue de plusieurs amis et parents, dont M. et Mme Domina Potvin, M. et Mme H. Potvin, M. et Mme Patrice Potvin, Mme Armand Potvin. Parents et amis réunis lui présentèrent hommages et cadeaux. Ils tinrent tous à lui manifester l'estime et la reconnaissance qu'elle mérite. Les services innombrables et inappréciables rendus par Mlle Jeanne Potvin à notre paroisse lui mériteraient sans doute la reconnaissance de toute la paroisse manifestée publiquement et nous espérons que des circonstances plus favorables nous permettrons de le faire plus tard.

SAINT-EDOUARD

Marguillier

A l'assemblée de dimanche le 18 décembre, M. Armand Yelle a été nommé marguillier du banc en remplacement de M. Alcide Bombardier marguillier sortant de charge.

L'installation a eu lieu le premier de l'An à la grand-messe.

Sincères remerciements à M. Bombardier pour services rendus et félicitations au nouvel élu.

x x x

Messe de minuit à Noël

Nous avons eu une très belle messe de minuit. Grâce à la générosité des paroissiens une riche parure de fleurs naturelles ornait les autels et la crèche.

Nous avons pu admirer "notre petit Jésus tout neuf", don gracieux de généreuses paroissiennes anonymes.

Le jeune Ronald Thibert, représentant saint Joseph portait l'Enfant-Jésus durant la procession.

M. l'abbé Paul Deland de l'Evêché de Saint-Jean et frère de notre dévoué pasteur est venu aider M. le Curé dans son ministère.

Quelques élèves du Séminaire de Saint-Jean sont venus prêter main forte à notre chorale habituelle. Nous avons su apprécier leur chant et espérons les entendre de nouveau dans un avenir assez rapproché.

Grand merci à tous ceux qui ont collaboré au succès de notre messe de minuit et des messes du jour.

x x x

Décès

Nous apprenons avec regret le décès de M. Herménégilde Lécuyer survenu le 26 décembre 1960 à l'âge de 86 ans, époux d'Oliva Delisle.

Les funérailles ont eu lieu jeudi le 29 décembre.

Sincères sympathies à la famille éprouvée.

SAINT-MICHEL

Cours de tissage

Des cours de tissage seront donnés du 10 au 20 janvier. Toutes les personnes qui veulent suivre ces cours sont priées de donner leur nom à la présidente ou à la secrétaire de l'UC FR.

Marguillier

Un nouveau marguillier a été nommé, M. Anatole Bisson, en remplacement de M. Edouard Raymond sortant de charge.

Naissances

Le 28 décembre a été baptisé Joseph, Isidore, Jean, né le 22, enfant de M. Roger Lahaie et de Marie-Rose Philie. Le parrain a été M. Isidore Philie et la marraine Rose Lussier.

Le 31 décembre a été baptisée Marie, Noëlla, Jocelyne, née le 25, enfant de M. Gérald Lefebvre et de Réjeanne Boyer. Le parrain a été M. Jean-Paul Pigeon, et la marraine Noëlla Lefebvre.

SHERRINGTON

Notes de décembre: Ecole St-Patrice

9e et 8e année: garçons
F. Beaulieu directeur

André Bourdon	84.8
Remi Boisvert	81
Robert Robert	79.5
Marcel Lussier	78.4
Fernand Chalifoux	74.2

9e et 8e année: filles
Jeannine Roy, tit.

Angèle Provost	84.8
Micheline Beaudin	82.9
Monique Lussier	81.7
Noëlla Beaudin	79.3
M.-Claire Beaudin	78.3

7e année: Mlle Hélène Giroux, tit.

Réjeanne Leclair	87.3
Denise Lussier	87
Ginette Ménard	80.7
Claire Giroux	79.7
Claude Riel	78.5

6e année: Mme J. Bourdon, titulaire

Hélène Lestage	84
Roger Lamoureux	84
Jean-Claude Provost	81
Diane Bachand	79
Jean-Claude Ménard	75

4e année: Mlle Nicole Bachand, tit.

Suzanne Pinsonneault	94.5
Marjolaine Boire	89.7
André Boyer	84.5
Raymond Lamoureux	81.1

6e année: Mlle Nicole Bachand, tit.

Normand Ménard	87.1
Michel Bombardier	84.9
Gaétan Senécal	82.9
Lise Bachand	79.2

5e année: Mlle G. Senécal, tit.

Maureen O'Meara	96.6
Louise Pinsonneault	95.2
André Giroux	93.3
Réjean Beaudin	89
Lise Halpin	86.6

4e année: M. René Beaudin, tit.

Claude Hamelin	87.8
Nicole Riel	85.5
Yvette Giroux	84.7
Gaston Greer	83.5
Louise Lussier	83.5

3e année: Hélène Poupart, tit.

Ginette Tourangeau	95.4
Claire Tremblay	93.6
Carole Deneault	93.4
Louise Perras	92.6
Huguette Riel	92

2e année: Mlle Lise Palin, tit.

Ginette Choquette	97.1
Denise Ménard	96.7
Pierrette Lussier	96.5
Maryse Tessier	95.2
Louise van der Meer	94.2

1ère année: Mme Claire Guérin, tit.

Lise Boyer	96
Francine Riel	94.5
Léonard Lestage	93.7
Micheline Lévesque	93.5

2e année: Mme Claire Guérin, tit.

Matilde da Silva	98.2
Jean-Yves Lohé	95.7
Gabriel Lussier	94.7
Réjeanne Bisaillon	93.5

1ère année: Mme Jeanne Poupart,

Carole Robidoux	96.7
Hubert Monchamp	96.3
Jean-Maurice Bachand	96.2
Pierre Tremblay	95.7
Denise Lohé	95.6

Hockey

Au hockey, la semaine dernière, le club Sherrington s'est installé en tête de la ligue du Canton, triomphant difficilement de St-Michel 2 à 1 et de St-Bernard 10 à 1.

SAINT-ISIDORE

In memoriam

Camille Turcot C'est le coeur rempli de chagrin et d'ennui qui me rappelle ce souvenir du 2e anniversaire de ton départ subit. L'amour que j'avais pour toi ne s'effacera jamais. Du haut du ciel protège tes enfants et celle qui t'a tant aimée, Marie-Reine. Une messe sera chantée le 4 janvier à l'église St-Isidore.

Mme Camille Turcot

COMMUNICATIONS

BELL



Eh bien, nous voici de nouveau en janvier. Nous entrons dans une nouvelle année et nous avons devant nous plusieurs semaines de beau temps d'hiver. En effet, si vous aimez l'hiver canadien, c'est au mois de janvier qu'il faut en profiter. Cependant, le temps devient parfois notre ennemi! Lorsqu'il fait très froid, les systèmes de chauffage fonctionnent à pleine capacité, réchauffent et assèchent les maisons, augmentant ainsi le danger d'incendie. Chaque année à cette époque, les incendies occasionnent de tragiques pertes de vie et de biens. M. Alexandre Charron, Directeur du service des incendies de Saint-Jean, désire profiter de cette occasion pour rappeler à la population que l'incendie est un danger toujours présent. "Assurez-vous que votre système de chauffage fonctionne correctement", recommande le directeur. "Surveillez aussi vos enfants et tenez les allumettes et les briquets hors de leur portée. Ne les laissez pas seuls à la maison afin qu'ils ne soient pas tentés de jouer avec ces objets. Il est bon d'enseigner aux tout jeunes enfants que le feu est dangereux. N'oubliez pas, enfin d'inscrire au début de votre annuaire le numéro de téléphone du service des incendies et de vous assurer que chacun, même le "baby-sitter", sait où le trouver. En cas de feu, appelez immédiatement le service des incendies — chaque seconde est importante!"



Avez-vous jamais songé à la garantie à vie que comporte votre téléphone. En effet, c'est le seul appareil de la maison qui vous donne un tel service exempt d'ennuis; il est conçu pour vous assurer pendant des années un bon service. En moyenne, un téléphone n'a même pas besoin d'être réparé une fois tous les cinq ans. De plus, lorsqu'une défectuosité affecte votre service, nous effectuons les réparations rapidement, sans frais supplémentaires. Cette garantie à vie est un des avantages qui font de votre téléphone une des commodités les plus appréciés de la vie moderne. En outre, que vous fassiez un ou 100 appels par jour, il ne vous en coûte pas plus cher. A notre connaissance, c'est le seul service qu'un usager puisse utiliser à discrétion sans qu'il lui en coûte davantage. Profitez-en donc tant qu'il vous plaira, pour votre plaisir et pour celui des autres.

x x x

Un farceur nous déclarait récemment qu'il pouvait économiser de l'argent en utilisant des pigeons voyageurs au lieu du service interurbain. Nous venons de lire un article qui refute toute sa théorie. Selon une autorité aussi compétente que le Corps des signaleurs de l'armée américaine, il coûte plus d'un tiers de cent pour envoyer un pigeon voyageur sur une distance d'un mille, si l'on tient compte des frais occasionnés par l'alimentation, le pigeonnier, etc. Ainsi, en calculant 590 milles pour un voyage aller-retour entre Saint-Jean et Chicoutimi, le message coûterait environ $2.00. Par ailleurs, pour le prix minime de $1.35, vous pouvez avoir une conversation téléphonique de trois minutes entre ces deux localité — vous en retirez plus de satisfaction et moins d'ennuis domestiques.



ASSURANCES

★ Commerciales
★ Sociétés
★ Hypothèques
★ Vie
★ Familiales
★ Incendie

ARMAND MARTIN
COURTIER
Saint-Philippe de Lap.
MI. 3-8484
suite 711 — Montréal
Tél. UN. 1-8351
BUREAU: 635, Dorchester Ouest,

LONGUEUIL

EXCEPTION INVOQUEE

La Commission scolaire de Longueuil attend la réponse de Québec à sa demande concernant l'octroi du contrat de $663,000, à Bourdage, pour la construction du parc-école de 22 classes dans le domaine Normandie.

La loi dit, à l'article 237: "Nulle corporation scolaire, sauf les corporations scolaires comprises en tout ou en partie dans la cité de Québec ou dans celle de Montréal, ne peut donner à l'entreprise des travaux de construction ou d'amélioration et passer un contrat à cette fin, à moins que la résolution qui autorise le contrat ordonne les travaux n'ait pourvu l'approbation des deniers nécessaires pour en payer le coût."

Il y a des exceptions à cet article et on lit par exemple:

"Il est cependant loisible au secrétaire de la province, sur recommandation du surintendant, dans les cas urgents, de permettre à une corporation scolaire de déroger aux dispositions du présent article".

C'est de cette disposition de la loi que la Commission scolaire s'est servie pour demander la permission de signer le contrat avec Bourdage.

— — —

VIE PAROISSIALE

Pour terminer l'année 1960 et commencer 1961, les paroissiens de Saint-Antoine ont eu le privilège d'entendre la prédication donnée par l'abbé G. Thibert, à l'heure sainte de 11 heures à 11 h. 45 puis les voeux de leur pasteur, Mgr Romain Boulé, P.A., V.G.

M. Thibert après avoir dit que nous devons, en cette fin d'année remercier Dieu des faveurs qu'il nous a faites, lui promettre pour l'année qui commence une fidélité plus grande à ses principes, à ces lois. C'est dans le Notre Père, cette admirable prière qu'il enseigna à ses apôtres que nous trouverons toute une règle de vie et nous voudrons que son règne arrive, que son nom soit sanctifié, que sa volonté soit faite.

Ce sont des résolutions de ce genre qu'il faut offrir à l'aurore de la nouvelle année. En terminant l'abbé Thibert offre au nom des vicaires de la paroisse, au nom des fidèles, ses meilleurs voeux, à Mgr Boulé, dont le dévouement est connu et apprécié de tous.

Mgr Boulé, dans son allocution remercie M. Thibert de la délicatesse de ses paroles et rappelle qu'une centaine de paroissiens étaient au milieu de nous l'an dernier. Ils ne sont plus et combien disparaîtront au cours de l'année. C'est pourquoi Mgr Boulé appuie sur les remarques du prédicateur et veut aussi rappeler les paroles du Notre Père, qui doivent être un programme de vie pour les chrétiens et il souhaite à tous une bonne et heureuse année et suivant la tradition le Paradis à la fin de nos jours.

Après l'heure sainte eut lieu l'installation du nouveau marguillier M. François Comeau et après toutes les messes dimanche Mgr Boulé recevait les voeux des paroissiens à la sacristie, entouré des vicaires.

— — —

MARIAGES

En l'église Saint-Antoine a été célébré le mariage de M. Florent Michaud, fils de feu Alexandre Michaud et de Aurore Champagne, à Mlle Denise Talbot, fille de M. Edouard Talbot et de Delia Bernard. Les témoins ont été MM. René Michaud et Edouard Talbot.

—En l'église de St-Antoine a été célébré le mariage de M. Jacques Talbot, fils de M. Edouard Talbot et de Mariette Blais, à Mlle Madeleine Blais, fille de feu Maurice Blais et de Madeleine Boulet. Les témoins ont été MM. Adrien Johnson et Robert Boulet.

—En l'église St-Antoine a été célébré le mariage de M. J.-Lucien Narbonne, fils de feu Charles Narbonne et de feu Azilda Vincent, à Mlle Jeannette Larouche, fille de feu François Morin et de feu Alice Morin. Les témoins ont été MM. Alfred Narbonne et Roland St-Hilaire.

— — —

BAPTEMES

A St-Antoine, le 21 décembre, a été baptisé Joseph, André, Marc, né le 14 du courant, fils de François Barbeau et de Louise Vincent. Le parrain a été André Quesnel et la marraine Pierrette Vincent.

—A Saint-Antoine, le 25 décembre a été baptisée Marie, Rita, Darilla, Noëlla, Lynda, née le 15; fille de Alfred Gauthier et de Noëlla Thibault. Le parrain a été M. Roland Gauthier et la marraine Dorilla Bourque.

—A Saint-Antoine, le 25 décembre, a été baptisée Marie, Johanne, Madeleine, Noëlla, née le 24, fille de Edouard Bélanger et de Aline Courtois. Le parrain a été M. Roland Larivière, et la marraine Madeleine Courtois.

—A Saint-Antoine, le 26 décembre, a été baptisée Marie, Carole, **Sylvie, née le 14,** fille de Gilles Hébert et de Noëlla Beauchemin. Le parrain a été M. Laurent Beauchemin **et la marraine** Irène Charlebois.

—A Saint-Antoine, le 30 décembre, a été baptisée Marie, Eva, Lyne, née le 18, fille de M. Basile Gaudreault et de Gratia Stefano. Le parrain a été Joseph Gaudreault et la marraine Eva Bourdeau.

—A Saint-Antoine, le 30 décembre, a été baptisé Joseph, Gilles, Michel, né le 20, fils de M. Marcel Béland et de Lucienne Bellerive. Le parrain a été M. Hercule Béland, et la marraine Cécile Charlebois.

SAINT-BASILE

LE GRAND

Notes des deux premiers de chaque classe obtenues en décembre

1ère année A:
- Denis Riendeau .. 93.7
- Nicole Lambert .. 92.4

1ère année B:
- Luc Bouthillier .. 92.5
- Serge Légaré .. 92.4

2e année A:
- Monique Taillon .. 96.2
- Marc Deslandes .. 93.4

2e année B:
- Robert Lestage .. 90
- Diane Lafrance .. 88.3

3e année:
- France Parent .. 83.6
- Ginette Blain .. 83.4

4e année:
- Diane Labelle .. 89.9
- Johanne Richeleau .. 86.5

5e année:
- Josette Maranda .. 92
- Monique De Bellefeuille .. 90

6e année:
- Louise Vézina .. 88.1
- Micheline Cardinal .. 85.5

7e année:
- Simone Trudeau .. 87.9
- Francine St-Jean .. 87.1

8e année: Cours général
- Diane Borduas .. 78.6
- Céline Hébert .. 69.8

8e année: cours scientifique
- Louise Maranda .. 82.1
- Jeannine Lefebvre .. 82.7

9e année:
- Jeannine Lacoste .. 96
- Murielle Savaria .. 84.8

Ecole des garçons:

5e année:
- Pierre Parent .. 88.1
- Normand Gagnon .. 82.9

6e année A:
- Claude Toussaint .. 90.1
- Jacques Ross .. 85.5

7e année:
- Guy Courtois .. 81.2
- Claude Maranda .. 78.5

8e année générale:
- Yves Lapalme .. 68

8e année scientifique:
- Pierre Bessette .. 80

9e année:
- Denis Chagnon .. 96.9
- J.-Louis Durocher .. 93

4e année:
- Luc Lampron .. 93.9
- J.-Pierre Sauvé .. 91.2

Voeux

A tous nos lecteurs, Bonne et Heureuse Année!

Maigrissez tout en mangeant trois repas par jour

PORT-ARTHUR, ONT. "Mon docteur m'avait conseillé de maigrir, mais cela m'était très difficile. J'ai entendu parler du Plan Naran, et je suis enchantée du résultat. J'ai perdu du poids facilement, sans avoir à me priver de nourriture. Et je me sens tellement mieux depuis que j'ai perdu du poids. J'espère que les personnes trop grosses essaieront le Plan Naran. Je suis persuadée qu'elles en seront aussi satisfaites que moi." Mme M. Laughran, Port-Arthur.

Se priver de nourriture peut être aussi néfaste à la santé qu'être trop gros. Vous pouvez maigrir sans danger et d'une façon raisonnable, et manger trois repas par jour tout en perdant du poids. Si vous voulez maigrir facilement et raisonnablement, allez chez votre pharmacien et demandez le Plan Naran.

DE WESTINGHOUSE...

dont la qualité est un produit et la valeur, automatique

LA SUPERBE LAUNDROMAT WESTINGHOUSE
modèle LGA 30

Elle groupe tous les atouts pour laver le plus net possible tous vos tissus. Sa commodité met fin à la corvée du lavage. Sa beauté vous ravit et sa valeur est inégalable à n'importe quel prix.



L'INCOMPARABLE SÉCHEUSE WESTINGHOUSE
modèle DGA 30

Aussi efficace que magnifique. La compagne toute désignée de la Laundromat LGA 30. Pour un séchage rapide, sûr et parfait, rien ne s'y compare.



Pour vos appareils électriques modernes
VOYEZ VOTRE MARCHAND FAVORI
OU
Southern Canada Power
Nous offrons garantie et service sur tout ce que nous vendons
6018FR

A PRIX SPÉCIAUX
EN VENTE DE BLANC...

DRAPS Tex-made TM REG'D

DRAPS BLANCS, RAYÉS, IMPRIMÉS, À BORDURE DE FANTAISIE, DE TEINTES PASTEL

Faits ici même au Canada

LA COMPAGNIE DOMINION TEXTILE LTÉE, 1950 ouest, rue Sherbrooke, Montréal

Au Conseil de Ville d'Iberville

Mardi le 3 janvier à 8 h. p.m., le Conseil de la ville d'Iberville sous la présidence de S. H. le maire Yvon Thuot, tenait son assemblée mensuelle. Tous les membres du Conseil étaient présents.

Après la prière habituelle, le secrétaire fit la lecture des procès verbaux des assemblées précédentes.

M. A. Alix, secondé par L. Bousquet, proposa l'adoption de cette lecture.

Sur proposition de M. A Bissonnette le secrétaire est autorisé à faire parvenir une lettre de condoléances à M. Philodor Ouimet et à la famille à l'occcasion du décès de Mme Eugène Ouimet, mère du député à la législature provinciale.

Eclairage

Il est ensuite question d'améliorer l'éclairage sur la 7e Avenue et sur le pont Hazen.

Le secrétaire fait lecture d'une lettre venant du ministère des affaires municipales et signée de M. Louis Doucet sous-ministre, informant les autorités de la ville que le ministère ne versera pas les paiements concernant les travaux d'hiver sans que les vérificateurs de ce département n'en ait approuvé les projets.

Les réparations à effectuer sur la maison de la ville située à 66-5e Ave. sont discutées. Comme tout le monde ne semblait pas d'accord, il est résolu de faire faire un estimé des travaux à exécuter pour rendre cette maison habitable avant le prendre une décision finale.

Le secrétaire fait lecture d'une lettre concernant le système d'épuration de l'eau. Comme l'installation d'un tel système occasionnerait de fortes dépenses à la ville, la question reste à l'étude.

Relativement à la lettre que M. M. Dubuc avait fait parvenir au Conseil à la réunion de décembre concernant le trottoir que la ville avait construit sur son terrain de la rue Riendeau, l'ingénieur C. Bessette informe les autorités que effectivement ce trottoir passe sur le terrain de M. Dubuc qu'il est en bon état et que la ville doit, soit le faire enlever ou en prendre la responsabilité en cas d'accident comme sur tous les autres trottoirs à travers la ville Après discussion, on opte pour la seconde suggestion de M. Bessette.

Le secrétaire fait lecture d'une réclamation venant des propriétaires de la pharmacie Gareau et Lemieux pour dommages causés à l'auvent qui se trouve en avant de cette pharmacie par la machine qui sert au déneigement des trottoirs. Ces dommages s'élevraient à $80.

Après discussion, il est décidé de consulter l'aviseur légal au sujet du règlement concernant la hauteur permise pour l'installation des auvents et annonces, et de faire les vérifications qui s'imposent avant de prendre une décision.

Le mur de soutainement

Une lettre venant du ministère des Travaux Publics à Ottawa informe les autorités de la ville que relativement à leur demande de continuer le mur de soutainement déjà commencé, le long de la rivière, ce ministère ne disposait pas de fonds pour exécuter de tels travaux, au sujet du quai, le signataire de cette lettre, dit que l'été dernier un représentant de ce ministère avait rencontré un membre de la Chambre de Commerce et qu'ils avait constaté ensemble l'état lamentable de ce quai qui devenu dangereux et doit être démoli, mais il ne voyait pas la nécessité de le faire reconstruire.

M. le maire dit ne pas être au courant des faits et gestes de la Chambre de Commerce sur ce sujet et il demande à l'aviseur légal de répondre à cette lettre et de faire le nécessaire pour que la ville conserve ses droits advenant la canalisation du Richelieu.

Sur proposition de M. M. Monat, secondé par M. A. Alix, M. Armand Bissonnette est proclamé pro-maire pour le prochain trimestre.

Président d'élections

Sur proposition de M. A. Bissonnette, secondé par M. L. Bousquet, MM. L. Bessette et M. Monat sont nommés et acceptent d'agir respectivement comme président et secrétaire lors des prochaines élections municipales.

Le secrétaire informe les membres du Conseil qu'il a eu la visite de M. Laurent Véronneau qui au nom de la Cie Bell Téléphone demandait la permission de passer un cable souterrain sur la ferme servant de dépotoir à la ville. Il est décidé que l'aviseur légal se mette en communication avec les représentants de cette compagnie afin de leur demander un contrat écrit qui permettrait à la ville de faire enlever ce cable en un temps déterminé si le besoin s'en faisait sentir.

Une demande est faite par la direction de l'Ecole des Parents d'Iberville afin de pouvoir occuper la salle municipale durant 5 semaines pendant lesquelles une technicienne du gouvernement provincial viendra donner des cours de couture gratuits aux dames de la ville. Le Conseil répond favorablement à cette demande mais se réserve le droit d'occuper la salle si le besoin s'en fait sentir lors des élections municipales qui seront tenues à ce moment-là.

Mme Yvonne Ménard qui demeure juste en dehors des limites de la ville demande la protection des pompiers en cas d'incendie. Cette demande est acceptée aux conditions habituelles.

Un avis de motion est pris afin que les taux établis pour la protection contre l'incendie, en dehors de la ville soient revisés.

M. René Denicourt, 4e Rue, demande revision de la facture qu'il a reçue pour travaux effectués par la ville sur sa demande, facture qui lui semble un peu élevée. Comme cette facture représente seulement le coût de la main d'oeuvre, M. Denicourt devra payer.

M. Laurent Véronneau arpenteur, offre ses services à la ville. Le Conseil accepte de faire travailler ce monsieur quand les services d'un arpenteur seront requis.

La Cie Arrow Plastic demande que son entrée d'eau soit portée de 4" à 6" de diamètre, afin de lui permettre de faire installer un système de sprinkler dans l'usine.

Dans les conditions actuelles, il en coûterait cher à la ville pour faire ce changement et la question reste à l'étude.

La Cie Canadian Marconi offre un nouveau système de transmission radiophonique pour la voiture de la police. A l'étude.

Soumissions

Des soumissions pour l'achat d'un camion sont ouvertes.

G. Deslauriers, Mercury 1961, 6 cylindres: $2,100, plus taxe.

G. Deslauriers, Mercury 1961, 6 cyl. $2,160 plus taxe.

Deneault et Lorrain, Fargo 1960: $2,126.46, plus taxe.

R. Lasnier, GMC 1961, $2,295 plus taxe.

R. Lasnier, GMC 1961, $2,075 plus taxe.

D. Gingras, International 1960, 6 cyl. $2,082, plus taxe.

D. Gingras, International 1960, 8 cyl.: $2,203.05, plus taxe.

Aprs discussion, il est proposé par A. Bissonnette et secondé par A. Alix que la soumission de G. Deslauriers au montant de $2,160 soit acceptée.

Deux autres soumissions pour l'achat d'une porte pour le garage municipal sont ouvertes.

R. Bessette et Fils: $298.

Ferronnerie Houle: $279.50.

Sur proposition de A. Alix secondé par L. Bousquet, il est décidé que la soumission de Bessette et Fils soit acceptée.

Sur proposition de G. Gauthier, secondé par A. Bissonnette, l'ingénieur C. Bessette est autorisé à procéder tel qu'entendu avec les autorités du CNR sur les travaux à faire pour joindre la rue Tressider qui est coupée par la voie ferrée.

Suggestions de l'ingénieur

L'ingénieur Bessette suggère à la ville de poser du tuyau de ¾" au lieu de ½" quand elle aura de nouvelles entrées d'eau à faire.

M. C. Bessette soumet au Conseil une formule pour demande de travaux d'aqueduc qui seralent une sorte d'engagement de la part du contribuable qui demande ce travail ou cette réparation ce qui éviterait les demandes de revision de facture comme le Conseil en a reçue depuis quelque temps.

M. L. Bousquet secondé par M. M. Monat propose que la ville accepte cette formule et que le secrétaire fasse le nécessaire pour en faire faire l'impression le plus vite possible.

M. C. Bessette demande au Conseil de défendre aux compagnies de gazoline de jeter leurs produits dans les égouts de la 2e et 9e Aves. et qui est extrêmement dangereux.

Sur la proposition de M. A. Alix il est décidé à l'unanimité de faire l'achat de 500 pieds de boyaux de ainsi qu'un joint en Y avec une en-2½", de 250 pieds de boyau de 1½", ainsi qu'un joint en Y avec une entrée de 2½" et de deux sorties de 1½" munies de valves.

Le secrétaire devra demander des soumissions aux marchands avant de faire l'achat de ces marchandises.

Sur la demande de M. Alix, il est aussi décidé à l'unanimité de procéder à l'engagement de trois nouveaux pompiers pour remplir les cadres de la brigade.

Rapport de police.

Mutations de propriétés.

Permis de construction et réparation.

Sur approbation des comptes, proposé par A. Bissonnette secondé par A. Alix, l'assemblée publique est levée.

Rapport du Département de la police

Appels du poste au V.A.: 93; accidents: 18; escortes: 32; animaux abattus: 5; cas réglés en patrouille: 36; bicyclettes volées: 3; bicyclettes retrouvées: 1; non retrouvées: 2; réclamées: 2; Autos volées dans le territoire: 2; autos retrouvées: 2; vol dans le territoire: 1; heures de circulation: 26; Permis de contracteur vérifier: 1; Permis de vente d'arbres de Noël: 3; personnes hébergées durant le mois de décembre: 52; personnes en état d'ivresse conduites aux cellules: 6; portes commerciales vérifiées durant le mois de décembre: 2,086; portes trouvées ouvertes ou non verrouillées: 2; montant collecté pour infractions durant le mois: $114.50; nombre d'enquêtes faites par le département: 4; nombre de personnes blessée et conduite à l'hôpital: 1; l'auto de la police a parcourue durant le mois de décembre 1960: 3,701 milles.

Permis de construction

Entreprise Iberville Enr.: maison unique à 11 Ave. Lorrain: $10,000.

Entreprise Iberville Enr.: maison unique à 13 Ave. Lorrain: $10,000

Donat Gingras, garage: $500.

Réparation

Armand Gamache, couvrir maison 47, 47A, 9e Ave. en bardeaux d'amiante: $600

Mutation de propriétés

René Lecavalier, de Paul Lecavalier, 30-p. 240. p. 243 p. 69.

Antoni Boulet de Guillet, Brault et Théberge, 444-327.

Roger Payette, de Guillet, Brault et Théberge, 444-335.

Judith Tduot, de Lionel Fontaine et époux P.422.

Lionel Fontaine, de Judith Thuot, P. 422.

Kelly et Kelly, de Iberville Realty Ltd, 444-343, 341, 340.

Mme Philippe (Massé) Carreau, de Gaston et Jules Duval P. 432.

Armand Gamache, de Mme Théophile Choquette. P. 86.

La Garde paroissiale de St-Noël Chabanel reçoit le Père Noël

Dimanche après-midi, la Garde Paroissiale de St-Noël Chabanel, les épouses des membres et surtout les enfants, se réunissaient au sous-sol de l'église au nombre d'environ cent cinquante.

Les papas, très dignes dans leur uniforme bleu marin et or, se penchaient gentiment vers les jeunes enfants pour les amuser et leur offrir une fête dont le souvenir durera longtemps.

Les tout-petits n'oublieront certainement pas le roulement des tambours qui leur a causé tant de frayeur

On assista d'abord à la montée de parade dirigée par le Sergent-Major Jéan Monette. Puis, la Garde, solennellement en place et sous les ordres du Commandant Arthur Leboeuf, exécuta au son des tambours et clairons, le salut au drapeau, aux membres Honoraires et aux invités; les enfants et leur maman.

Le président des loisirs: M. Roméo Deslauriers, accompagné de M. J.-M. Daneau, présentèrent une lyre à la Garde, gracieusement offerte par les Loisirs St-Noël. Deux certificats d'honneur mérités pour généreux services rendus à la Garde, furent décernés au sergent A. H. P. Vickers, de l'ARC, par M. le chanoine J. Robin et au caporal J. G. Simard, par M. l'abbé Denis Messier, aumônier de la Garde. Le sergent A. Tremblay du CARC membre honoraire de la Garde, faisait aussi partie du groupe.

Enfin, l'arrivée du Père Noël (M. Pierre Daniel) membre honoraire de la Garde) au son d'un orchestre composé du corps de clairon de la Garde, de l'accordéoniste Claude Authier et du pianiste, l'abbé Denis Messier, pour la circonstance.

Ce fut au tour des jeunes de défiler devant le Père Noël pour recevoir les cadeaux qui rendront leur Noël plus joyeux.

L'abbé Messier adressa quelques mots aux invités; il remercia le Père Noël et souligna la belle occasion de se connaitre par cette fête entre familles des membres de la Garde et de renforcer ainsi l'unité paroissiale.

M. le curé, le chanoine Jean Robin rencontra toutes les familles, les mamans et leurs jeunes enfants, ce qui fit une joie sensible.

L'assistance apprécia beaucoup le programme d'airs de Noël présenté par le sergent A. H. P. Vickers, qui s'est révélé parfait trompettiste.

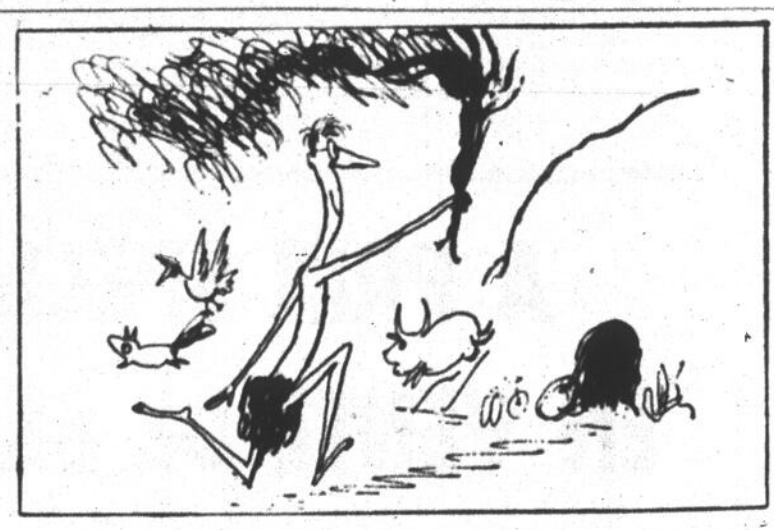
Cette fête fut tout à fait réussie et remarquable par le bon esprit et la joie qui l'anima.

Nos félicitations au président, le capitaine Marcel Mayrand, qui, avec l'aide de ses comités d'organisation, a réussi à réaliser un projet qui semblait être une tâche énorme.

Merci à tous ceux qui ont contribué au beau succès de cette fête.

Sergent J.-André Gagnon,
secrétaire-publiciste

Achetez, de préférence, chez nos annonceurs!



LA PREMIÈRE LIVRAISON DE COMBUSTIBLE

L'homme préhistorique qui ramassa un fagot embrasé et l'emporta dans sa caverne fut le premier livreur de combustible. Ce n'était évidemment pas l'idéal, mais il faut un commencement à tout.

Depuis lors, l'homme a accompli bien des progrès. Ainsi il franchit une grande étape quand il apprit à se servir du pétrole.

Partout au Canada, on peut maintenant se procurer des produits pétroliers à des prix raisonnables; aussi, plus de la moitié de nos habitations sont chauffées à l'huile. A propos de prix raisonnables, celui que reçoit l'Imperial Oil pour son huile de chauffage domestique a bien moins augmenté depuis dix ans que le coût des autres articles (environ trois fois moins que le coût de la vie en général!)

Esso IMPERIAL OIL LIMITED
Depuis 80 ans, l'un des plus grands fournisseurs d'énergie au Canada

CARMEL LAROSE
VERCHERES

HERCULE COUPAL
RICHELIEU

C. LAREAU
IBERVILLE

BRUNO BOULE
LACOLLE

EN VOUS DIRIGEANT VERS LE SUD
THRU CENTRAL NEW YORK
UTICA
STOP OVER IN UTICA

A l'Hôtel Hamilton
nouvellement rénové
dans le centre des théâtres et des magasins, juste à 9 coins de rue du "Thruway" de New York, sortie No 31. 315 chambres confortables avec bain.
Simple à partir de $4.50
Double à partir de $8.00
STATIONNEMENT GRATUIT POUR LA NUIT
Restaurants à prix populaires et le fameux
S MORGASBORD
"Tout ce que vous pouvez manger... et bienvenue!"
Lunch $1.75 Diner $2.75
HAMILTON
AU CENTRE DE UTICA
Accommodation pour congrès et réunions de 15 à 1500.
Tél. RA. 4-1111

Pour un bon équipement de bureau,
CONSULTEZ
Philippe Ouellet, Inc.
29 St-Charles,
St-Jean, P. Q.
Tél. Fl. 7-1868
agent autorisé de:
► Office Specialty Mfg.
► Olivetti
► Enregistreur "Phillips"
TOUT POUR LE BUREAU
Dactylos neufs et usagés — Caisses enregistreuses — Filières
Calculateurs, etc . . .

La Mutuelle scolaire de Sainte-Brigide octroie 11 prêts aux étudiants

Prêts de $100.00 — Couvent, Ecoles Centrales, Mutuelle scolaire — Corporations — Espoirs.

STE-BRIGIDE (DNC). — La Mutuelle Scolaire de Sainte-Brigide ou Prêt d'honneur paroissial vient d'octroyer onze prêts de $100. à onze étudiants de la paroisse. Le 28 décembre dernier, le Bureau de la Mutuelle votait un montant approximatif de $1,100 et le 3 janvier de cette année, le Conseil de la Mutuelle choisissait les "boursiers"; parmi les titulaires, on compte des élèves qui vont au séminaire, collège apostolique, école normale, école ménagère ou autres.

Ainsi se clôt une session fructueuse pour la Mutuelle Scolaire qui a vu le nombre de ses "boursiers" être trois en 1958, six en 1959, 11 en 1960; réalisation redevable pour une grande part cette année, aux trois principales forces syndicales de la paroisse: l'U.C.C., l'U.C.F.R. et la Caisse Populaire et des autorités du Conseil Municipal et de la Commission scolaire.

Transformations

Le milieu scolaire semble avoir été le domaine paroissial où les transformations ont été les plus marquantes, grâce à la centralisation des écoles, la fondation du couvent enfin la création de la Mutuelle scolaire ou prêt d'honneur paroissial. Le couvent a toujours constitué pour les paroisses une armature chrétienne depuis le régime français jusqu'à notre époque moderne; des anciennes paroisses comme les modernes témoignent de cette présence religieuse dans le champ de l'enseignement. La centralisation des écoles fut une autre transformation dans le domaine scolaire de la paroisse rendue nécessaire par le manque d'institutrices de campagne; ajoutez les facilités de transport et l'adaptation aux études supérieures. Enfin la Mutuelle Scolaire, bien que création modeste, ose se ranger dans cette perspective de l'évolution de la vie scolaire en offrant aux "finissants" de la paroisse un prêt de $100.; cette dernière étape se situe à la croisée de diverses routes qu'empruntent les élèves de la paroisse à la fin de leurs études paroissiales.

Corporations

La Mutuelle Scolaire repose sur les principales forces chrétiennes de la paroisse, lesquelles librement face aux responsabilités communautaires dont elles se sentent investies vis-à-vis de la génération étudiante actuelle, ont consenti à parrainer un élève, à l'adopter au sens large du mot, contractant ainsi une sorte de filiation spirituelle.

C'est la Saint-Jean-Baptiste locale qui a fondé la Mutuelle Scolaire et en a posé les bases financières, puis graduellement se sont jointes d'autres forces corporatives à savoir l'U.C.C., l'U.C.F.R., la Caisse Populaire, la Commission Scolaire et le Conseil Municipal. Chaque corporation a versé en 1960, chacune $100. montant qui est consacré en prêts par voie de conséquence au fonds du prêt d'honneur paroissial. A l'époque médiévale, le peuple et les corporations se donnèrent à un chantier et parmi les ouvriers, les uns donnaient leur temps, les autres, leurs directives, d'autres, leur argent mais tous au service de l'Eglise, c'est ainsi qu'ont été édifiées les célèbres cathédrales de Notre-Dame de Paris, Reims, Chartres, Cologne, Cantorbéry, Milan, Beauvais, chefs-d'oeuvre de foi qui sont la gloire du XIIIe siècle chrétien et joyaux du monde civilisé.

Au XXe siècle, les corporations ont surgi sous une nouvelle forme mais soit corporations médiévales, soit corporations syndicales, elles sont un aspect de leur époque, une puissance dans leur propre milieu qu'il soit urbain ou rural. Le rôle décisif joué par les trois principales forces corporatives en faveur de la Mutuelle Scolaire montre la vitalité des corporations et leur vraie vocation chrétienne.

Nos espoirs

Il faudrait parler d'abord d'appréhension puisque correspondre à une douzaine de prêts d'honneur sans compter les nouvelles recrues est certes un problème angoissant, mais c'est en somme l'état d'esprit de toutes les oeuvres d'embrasser de lourdes responsabilités en comptant sur l'esprit de foi et de charité. Toutefois, l'expérience vécue en 1960 nous a appris que plus nous parrainions d'élèves et plus la Mutuelle se gagnait de l'appui des corps publics, des corporations et des institutions paroissiales.

Nous comptons d'abord sur cette jeunesse étudiante, qui un jour, nous l'espérons prendra la relève paroissiale, nous comptons sur les institutrices intéressées au succès de la Mutuelle, enfin notre espoir repose sur les corporations et les corps publics qui depuis la fondation de la Mutuelle ont apporté les trois éléments indispensables: conseils, élèves, capitaux et je me permets de citer l'opinion du président de la Commission scolaire, M. Polydore Delorme, à savoir que les écoles centrales de la paroisse possèdent des éléments susceptibles de préparer des élèves vers les cours supérieurs, voire universitaires. Et cette autre affirmation du maire de la place, M. Jean-Paul Lasnier à savoir qu'il ne devra y avoir aucun élève qui, faisant une demande raisonnable au prêt d'honneur ne se voit refuser un tel prêt. En d'autres termes, notre paroisse possède des ressources et des énergies qui mises au service de notre jeunesse étudiante, peuvent lui faciliter la **transition entre l'école paroissiale et les écoles supérieures.** Politique ferme, audacieuse, raisonnable et pratique. Notre idéal est de tendre la main au prêt d'honneur universitaire, de collaborer, afin que des deux directions, du sommet et de la base convergent nos efforts conjoints.

Rosaire Benoit

SAINTE-BRIGIDE

Rubriques

Bien des événements se sont succédés depuis la dernière chronique événements de grande portée et de profond mysticisme: le jour de l'an qui pour plusieurs apportait de étrennes et la bénédiction paternelle les échanges de voeux, les agapes familiales ou repas du jour de l'an et les divertissements en famille mais au-dessus de ces transports d'allégresse, s'est déroulée la liturgie de l'Eglise, bénédiction du pasteur de la paroisse, fête des Rois Mages et fête de la Sainte Famille Nombre d'enfants et pourquoi pas les adultes ont été s'agenouillés au pied de la crèche pour prier l'Enfant-Dieu et jeter un coup-d'oeil sur les Mages. L'Adeste Fideles revêt en ces jours un charme incomparable, un appel pathétique tant par ses paroles que par sa mélodie claironnante

— — —

Vie municipale

Mercredi prochain, le 11 janvier, selon une tradition immuable de notre vie municipale, une partie de l'équipe de nos édiles va solliciter un renouvellement de mandat; cette année, le maire sortant de charge, M. Jean-Paul Lasnier et trois conseillers à savoir MM. Armand Denommé, Laurent Benoit et Georges Brisson briguent les suffrages. Que nous réserve ce fatitique mercredi? Aucune opposition d'envergure semble se dresser, mais, qui peut scruter les secrets des dieux?

— — —

Hockey

Le village, on devrait plutôt dire la paroisse, compte deux clubs de hockey: le grand club et le petit club connus également sous l'appellation de senior et de junior, deux expressions très françaises d'origine latine qui ont fait leur chemin dans le domaine du sport; un enrichissement pour la langue française à l'encontre d'autres mots anglo-saxons moins bien vus des juristes.

Le grand club comprend les joueurs suivants: Jacques Delorme, Claude Lemaire, Serge Desnoyers, Louis Collette, Yves Larocque, Serge Ostiguy, René Choinière, Arthur Choinière, F. St-Jean, René Michaud, André Decelle, Albert Audet, Robert Benoît; l'instructeur est Jean Lapré. Le petit club pour sa part comprend Georges Lemaire, Gilles Trinque, André Messier, Réal Rondeau, Claude Lemaire, André Decelle, Guy Decelle, Michel Larocque, François Delorme. Le capitaine de cette équipe est Georges Lemaire. A la tête de ces deux équipes, à la direction de ces loisirs, se trouvent MM. Jacques Delorme et Yves Larocque.

Bien des joutes ont déjà mis aux prises les équipes de Ste-Brigide avec celles de Ste-Angèle, St-Luc, Marieville et St-Ignace et bien d'autres sont inscrites au calendrier de la ligue, ainsi, mardi le 10 janvier dernier, dame température coopérant, Ste-Brigide affrontait St-Luc; mercredi dernier le 4 janvier, le grand club a rencontré Ste-Angèle, duel de taille, mais les nôtres sortirent vainqueurs par le pointage très significatif de 3 à 1. La fonction d'arbitre fut cumulée par M. Yvon Bouchard et M. Rosario Boulais.

Jeu typiquement canadien que le hockey et divertissement populaire que la patinoire où patineurs et patineuses évoluent les après-midi de congé ou les soirs sous les réflecteurs. La salle académique de l'école des garçons sert de salle du Conseil, de salle de jeux et de quartiers généraux pour les clubs de hockey; un pas reste à franchir pour y fonder une O.T.J.: dirigée par les jeunes et conseillée par les anciens, elle rendrait un service immense.

— — —

Etat civil

A été baptisée dernièrement Andrée, fille de M. et Mme Jean Patenaude (née Lucienne Lavoie). Le parrain et la marraine ont été M. et Mme Jean-Yves Lavoie (Hélène Lamoureux), de Farnham, oncle et tante de l'enfant.

—Le samedi, 31 décembre, en la Cathédrale de St-Jean, M. Yvon Messier unissait sa destinée à Mlle Fleurette Patenaude, de notre paroisse. Le marié est le fils de M. et Mme Alphonse Messier, et la mariée la fille de M. et Mme Charles Patenaude. Le nouveau couple va s'établir à Marieville; nos voeux sincères de bonheur les accompagnent.

— — —

Carnet

Au cours de la dernière assemblée du syndicat de l'U.C.C., les membres ont eu le plaisir d'entendre M. l'agronome Tremblay sur les questions d'élevage et de pâturage. En plus, les directeurs ont fait part de la campagne des cotisants à l'U.C.C. lesquels cotisants sont passés de 57 à 85, augmentations sans précédent attribuable à la police d'assurance contre les accidents qui étaient incluse. Un heureux accident, comme dirait un directeur!

—Plusieurs veillées ont groupé les parents et les amis dans ce temps-ci des fêtes, plusieurs "jeunesses" ont fait leur début, on y va de sa chanson, de son instrument de musique, d'autres à une passionnante partie de cartes et bien entendu un quadrille pour finir. La vie de famille est chose incomparable, les veillées sont l'un des aspects charmants de la société, à condition que les divertissements ne soient pas un excès.

SAINT-IGNACE
DE STANBRIDGE

Fiançailles

On annonce les fiançailles de Mlle Yvonnette Minier fille de M. et Mme Albert Minier à M. Jacques Gilette, de Dunham.

Nos félicitations.

Bon voyage

Nous souhaitons à Mlle Louise Galipeau g.m. qui est partie en voyage de trois mois en Floride ces jours derniers, un heureux séjour.

Sépulture

Le 25 décembre 1960 est décédée en cette paroisse à l'âge de 58 ans et 10 mois, Gabrielle Lefebvre, épouse de J. R. Allaire.

Elle laisse pour pleurer sa perte, outre son époux une fille: Lise; 3 frères: MM. Antonio, Lorenzo et Gérard; 4 soeurs: Gratia Lefebvre; Mme Laura Bertrand; Mme Raoul Pagé; Soeur Marie-Louis-Bernard.

Le service a été chanté en l'église paroissiale par M. l'abbé Laurent Bruno Ward assisté de MM. Rosario Beauregard, curé et de l'abbé G. Belisle, comme diacre et sous-diacre.

C'est M. Rosario Beauregard qui fit la levée du corps.

Les porteurs étaient MM. Richard Bertrand, Jean-Guy Lefebvre, René Brault, Lucien Dagesse, Ernest Hébert, Raymond Hébert.

L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Nos sincères condoléances.

Arthur Beaudry

Réparations d'accessoires électriques

★

186, rue NOTRE-DAME

FI. 8-4789 Saint-Jean

Téléphone FI. 7-2391 Résidence FI. 6-5605

ROY & FILS

PORTES ET CHÂSSIS

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Finition de maison ★ Veneer ★ Masonite ★ Arborite

Vitres ★ Peinture "Benjamin Moore"

197 Saint-Jacques :-: Saint-Jean, Qué.

3 CHIFFRE MAGIQUE avec CHEVALIER Gaz propane



AVEC UN CHAUFFE-EAU **CHEVALIER**

L'HEURE DU BAIN N'EST PLUS UN PROBLÈME

Heure du bain
heure exquise!

(1) Peu importe le nombre d'enfants...

(2) Peu importe les besoins en eau chaude à la cuisine, à la salle de bains, partout dans la maison...

(3) Avec le gaz propane CHEVALIER, vous avez de l'eau chaude courante à volonté... instantanément!

COUCHEZ-LES PROPRE CHAQUE SOIR
AVEC

Chevalier
GAZ PROPANE INC.

ACHETEZ MAINTENANT — PAYEZ PLUS TARD

290, Champlain Saint-Jean, P.Q. FI. 7-1113

Statistiques de la paroisse Saint-Luc

Familles résidentes catholiques:	568
Communiants:	2089
Non communiants	590
Total	2679
Familles estivales	331
Communiants	1076
Non communiants	224
Total	1300
Familles protestantes	23
Total	84

82 baptêmes pour l'année 1960: 47 garçons et 35 filles; 17 mariages; 9 décès (6 adultes et 3 enfants).

La bénédiction des petits enfants qui devait avoir lieu dimanche, a été remise au 15 janvier à moins d'avis contraire. Qu'on en prenne note.

Décès

Le 27 décembre est décédé après une longue maladie, M. Alphonse Marcil, à l'âge de 84 ans et 4 mois, époux de feu Albina Denault. Il laisse pour pleurer sa perte 13 enfants, 6 fils: Léo, Irénée, Paul, Maurice, de cette paroisse et Fernand, d'Iberville; 7 filles: Mme L. Prairie (Yvonne); Mme Victorin Moreau (Léona); Mme Chs-Edouard Moreau (M.-Ange); Mme J.-L. Clermont (Cécile); Mme Eugène Roy (Jeannette); Rév. Sr Marie-Léona (Simone) de la Congrégation Notre-Dame de Laprairie; Mme Gérard Dion (Yvette), plusieurs petits-enfants et arrière-petits-enfants; un frère: M. Hormidas Marcil; deux soeurs: Mmes Arthur Richard et Joseph Chabot, de St-Blaise; ses beaux-frères: MM. Eugène Caillé Armand Courville et Amédée Godin.

Ses funérailles eurent lieu en l'église paroissiale le 30 décembre au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis. Le service fut chanté par M. le chanoine Joseph Poissant, curé de Boucherville, neveu du défunt, assisté de M. l'abbé Hormidas Boudreau, de la paroisse Notre-Dame de Montréal cousin du défunt et Mgr Adrien Moreau, procureur de l'évêché de St-Jérôme, comme diacre et sous-diacre. C'est M. le curé D. Donais qui fit la levée du corps.

Les porteurs étaient MM. Paul-Aimé Prairie, Denis Marcil, Pierre Moreau, Marcel Moreau, André Marcil, Alain Marcil, ses petits-fils.

Conduisaient le deuil, MM. Bernard Prairie et Jacques Moreau qui firent la quête.

MM. les abbés Goyette et Grégoire vicaires de la Nativité de Laprairie, assistaient au choeur.

Plusieurs religieuses de la Congrégation de Notre-Dame représentaient les pensionnats de Laprairie et de St-Jean.

L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Nos sincères condoléances à la famille.

Remerciements

Les membres de la famille de M. Alphonse Marcil remercient sincèrement tous ceux qui de près ou de loin leur ont témoigné des condoléances à l'occasion du décès de M. Alphonse Marcil.

Décès

A l'hôpital Notre-Dame de Montréal le 31 décembre est décédée après une courte maladie, Mme Benjamin Leclerc, de la paroisse de Notre-Dame des Victoires de Montréal. Ses funérailles ont eu lieu le 4 janvier à 9 h. et l'inhumation se fit au cimetière de la Côte-des-Neiges.

Le journal "Le Richelieu" et tous les paroissiens se joignent à moi pour offrir à notre bon et dévoué Père spirituel nos plus vives condoléances.

Nouveau marguillier

M. Raoul Lague a été assermenté comme marguillier en remplacement de M. Roland Binette, sortant de charge.

Tuile céramique

pour
Chambre de bain, cuisine, foyer, buanderie, entrée.

BERNARD DUSSAULT
CONTRACTEUR
★
347, rue Sainte-Marie
Fl. 8-2949
SAINT-JEAN P. QUE.

Les Jeunesses Musicales de Chambly: un succès

Oui, la première réunion des Jeunesses Musicales fut un succès qui a dépassé les attentes les plus optimistes.

Près de 700 personnes venues de Chambly et des localités environnantes ont envahi le gymnase des Pères Oblats pour être pris d'enthousiasme.

Il faut féliciter tous les organisateurs ainsi que la population de la région qui a bougé. Chambly s'intéresse aux arts. Tous les auditeurs ont été pris par le jeu communicatif de nos deux grands artistes, Mlle Eyla Erduran et M. Guy Fallot. Les judicieux commentaires de M. Gilles Lefebvre ont aidé l'auditoire à mieux vibrer avec les maitres de l'archet. Ce ne sont pas des amateurs que les Jeunesses Musicales nous ont présentés.

Les membres de la région de Chambly attendent déjà avec hâte le prochain récital de piano qui aura lieu le 12 février à la même heure et au même endroit. Il est encore temps pour s'abonner aux Jeunesses Musicales On peut toujours entrer en communication avec l'un des numéros suivants: OL.: 8-8968 ou bien OL.: 8-8873.

Fiançailles

A Noël, furent célébrées les fiançailles de M. Laurent Bisaillon, fils de M. et Mme Aimé-Henri Bisaillon de Chambly et Mlle Claire Raymond fille de M. et Mme Gustave Raymond, de St-Alexandre. Nous offrons à tous deux et à tous les fiancés, nos félicitations et nos meilleurs voeux.

Filles d'Isabelle de Contrecoeur

Le 18 décembre, les Filles d'Isabelle sur invitation de leur régente se sont réunies dans la salle du collège pour le dévoilement du nom de leurs soeurs secrètes pour l'année 1960.

Cet après-midi tant attendu s'est passé dans une atmosphère de franche gaieté; toutes ces dames et demoiselles vêtues élégamment et en présence de M. le curé, la Régente, l'ex-Régente, la vice-Régente, sans oublier notre bon Père Noël personnifié par soeur Juliette Viau ont échangé des voeux, des cadeaux et aussi des surprises pour beaucoup d'entre elles. Soulignons par exemple notre Régente, Mme Alice Chrétien, qui avait comme soeur secrète durant toute l'année, sa soeur Mme Lucia Guyon et quelle surprise au dévoilement.

Que dire aussi de soeur Hélène Fecteau. Il y en a eu là aussi des émotions. Toutes nos soeurs en avaient larmes aux yeux, et que dire encore de beaucoup d'entre elles, ce fut réellement de la joie pour toutes.

Mais à 5 h., tout n'était pas fini.

Un merveilleux goûter préparé par des doigts de fée a été servi avec une délicatesse sans pareille.

J'aurais aimé, lecteurs du Richelieu, que vous fussiez là pour déguster les canapés, salades, sandwiches et le magnifique gâteau fait par soeur Lucienne St-Laurent, initialé "Filles d'Isabelle".

Bravo toutes les soeurs, vous avez fait un succès de cette belle rencontre.

A l'année prochaine, et surtout n'oubliez pas votre soeur secrète, qui regrette d'être discrète pour l'année 1961.

Suivez-là toute l'année pour qu'elle vous sente bien près d'elle et vous en serez très heureuse.

La rédactrice

N.-D.-de-l'Assomption
(Cité Laflèche)

Naissances

Le 4 décembre 1960 a été baptisée Marie, Monique, Pierrette, née le 29 novembre, enfant de M. Lucien Gervais et de Jeannine Bédard. Le parrain a été M. Armand Gervais et la marraine Julia Larocque.

Le 11 décembre a été baptisé Joseph, Bernard, Marcel, François, né le 4 décembre, enfant de M. Joseph Baroni et de Cécile Delliles. Le parrain a été M. Marcel Bourget et la marraine Lise Baroni.

Le 18 décembre a été baptisé Joseph, Serge, né le 10, enfant de M. Jules Evans et de Rose-Aimée Capocci. Le parrain a été M. Robert Evans et la marraine Lise Evans.

Le 25 décembre a été baptisé Joseph, Noël, André, né le 15, enfant de M. Wilfrid Charron et de Marie-Laure Véronneau. Le parrain a été M. Grégoire Véronneau et la marraine Françoise Charbonneau.

Le 25 décembre a été baptisée Marie, Danièle, née le 16, enfant de M. Roger Ménard et de Madeleine Beaumont. Le parrain a été M. Emile Beaumont et la marraine Angelina Auger.

Le 31 décembre a été baptisée Marie, Suzanne, Ginette, née le 26, enfant de M. Marcel Berthelette et de Irène Faguette. Le parrain a été M. René Berthelette et la marraine Lucienne Emond.

Décès

Le 7 décembre, Lise Vadeboncoeur, à l'âge de 4 ans et 6 mois; Diane, 3 ans; Lucie, 1 an 5 mois, enfants de M. et Mme Paul Vadeboncoeur, Réjeanne Daigle).

A. Bouvier, décédé le 5 décembre à l'âge de 72 ans, époux de Yvonne Bourdages.

Ernest Lebeau, décédé le 19 décembre à l'âge de 76 ans.

Mme Armand Dupuis, née Georgiana Leblanc, décédée le 15 décembre à l'âge de 62 ans.

Nos sincères condoléances aux familles éprouvées.

LAPRAIRIE
(CHRIST-ROI)

Mariage

A l'église de Marieville, le 24 décembre a été célébré le mariage de Mlle Cécile Paquette, fille de M. Rosario Paquette et de feu Elinda Pratt à M. Marcel Robert, fils de feu Alfred Robert et de Georgiana Perras de la paroisse du Christ-Roi de Laprairie. Les témoins furent le père de l'épouse d'une part et d'autre part M. Zénon Robert, frère du marié. Les époux demeureront à Laprairie.

LACOLLE
(N.-D.-du-Mont-Carmel)

Naissance

Le 30 décembre a été baptisé Joseph, Denis, André, né le 16, enfant de M. Henri Martin et de Corina Langlois. Le parrain a été M. Denis Martin et la marraine Louise Martin frère et soeur de l'enfant. Porteuse: Micheline Martin, soeur du bébé.

Feu M. Woodstock

Le 23 décembre est décédée à Verdun à l'âge de 52 ans, Violet Woodstock, épouse de Georges-Henri Girard.

Elle laisse pour pleurer sa perte outre son époux, son fils Earl et son beau-frère Thomas Wilcox.

L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Nos sincères condoléances.

SAINT-VALENTIN

Naissance

Le 25 décembre dernier, est né Joseph, Noël, Laurent, Michel, enfant de M. et Mme Jean Hébert (Thérèse Girard). Parrain et marraine: M. et Mme Laurent Farrell, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mme Jean-P. Duquette, tante du bébé.

Visiteurs

Le R. P. Denis Daneau, o.m.i., de l'Université d'Ottawa et son frère Gilles, également d'Ottawa, ont passé leurs vacances du Nouvel An chez leurs parents, M. et Mme Henri Dancause.

Fiançailles

A l'occasion des fiançailles de Mlle Rollande Béchard à M. Laurier Landry, de Napierville, à Noël, se rendaient chez M. et Mme Oliva Béchard, M. et Mme Clément Bédard, de Champlain, N.-Y., et leurs enfants René, Laurent, Suzanne, Madeleine et Diane; M. et Mme Raymond Adam et leurs enfants, François, Francine et Robert, de St-Valentin; M. et Mme Omer Dupuis et Mme Euclide Daigneault, de Henrysburg; M. Omer Béchard de St-Valentin; Mlle Monique Béchard et son ami M. Rolland Langlois, de St-Valentin; Mlle Pierrette et Normand Béchard. A cette occasion tous les meilleurs voeux accompagnent les nouveaux fiancés.

POUR LA CHANDELEUR

	Boite
Boite 5 chandelles décorées No 425	$3.75
Cierges Chandeleur No 136	0.09½
Chandelles Purification No 129 - 9½ pcs	0.19
" Purification No 137/A - 6¾"	0.21
" Purification No 137 - 10½"	0.24
" avec sujets religieux No 137	0.30

Chaque boite contient deux cierges ou chandelles et comportent des instructions bilingues pour la visite aux malades.

Nous recommandons particulièrement les chandelles PURIFICATION No 129 qui est un nouveau numéro.

NE REMETTEZ PAS VOTRE COMMANDE A PLUS TARD. ADRESSEZ-LA NOUS CE JOUR MEME. —— MERCI.

Terrain de stationnement gratuit pour nos clients

F. BAILLARGEON LIMITÉE

SAINT-CONSTANT Comté de Laprairie, Qué. Victor 2 9467 MONTRÉAL 1 51 Notre-Dame Ouest



—c'est maintenant que vous obtiendrez une plus grande valeur pour votre dollar, au temps où les ouvriers qualifiés et les matériaux sont disponibles. En plus de la rénovation de l'intérieur des logements, des usines et des établissements commerciaux, il y a une foule d'autres travaux qui peuvent être exécutés avec avantage durant l'hiver—entretien de l'outillage de parterres ou de jardins, des accessoires électriques, des moteurs hors-bord et des automobiles, nettoyage à sec des tentures et des tapis, recapitonnage et bien d'autres choses.

POUR OBTENIR AIDE ET CONSEILS, ADRESSEZ-VOUS À VOTRE BUREAU LOCAL DU SERVICE NATIONAL DE PLACEMENT

PUBLICATION AUTORISÉE PAR LE MINISTRE DU TRAVAIL, CANADA

A LA CONQUÊTE DU MONDE

5 - Au delà des mers

Réalisé par la SOCIETE CATHOLIQUE DE LA BIBLE.

d'après les Actes des Apôtres

Images de Marie Pignal

Bande no 2



1. — A Athènes, Paul comprit vite que ce peuple, trop frivole, prenant plus d'intérêt à la joute oratoire qu'à la recherche de la vérité, n'était pas prêt à recevoir le message évangélique. Aussi il quitta Athènes et vint à Corinthe. Cette ville, rebâtie en 44 av. J.-C. par Jules César, résidence du proconsul romain, carrefour de toutes les races, était célèbre par son luxe et la corruption de ses moeurs. C'était là, cependant, que le Seigneur se réservait "un peuple nombreux" formé par l'enseignement de Paul.

2. — Aquila et Priscille, un couple de juifs chassé de Rome par l'édit de l'empereur Claude, s'étaient établis à Corinthe qui comportait cinquante mille de leurs compatriotes. Ils font la rencontre de Paul, s'attachent à lui et lui proposent de demeurer chez eux, participant à leur travail: ils étaient tisseurs de tentes. Les voici conduisant l'apôtre vers leur demeure. Plusieurs métiers à tisser sont dressés dans la cour. Paul qui connait bien le tissage va se mettre à l'ouvrage avec eux, car il ne veut être à la charge de personne.

3. — Chaque sabbat, Paul parle à la synagogue, mais les juifs lui sont hostiles. Ils ne veulent pas d'un Messie souffrant et mort en croix. Devant les injures et les clameurs, Paul songe à battre en retraite, mais une nuit Jésus lui apparaît et lui dit de persévérer dans son apostolat: "Ne te tais point, dit Jésus, car je suis avec toi, et personne ne mettra la main sur toi pour te faire du mal, car j'ai un peuple nombreux dans cette ville." Paul reprit courage et demeura un an et six mois à Corinthe.

4. — Cependant les juifs se soulèvent contre Paul, et l'emmènent devant le tribunal. Mais Gallion, le proconsul, refuse de les entendre, disant que ces questions de doctrine ne sont pas de son ressort, et renvoie accusé et accusateurs. A la suite de quoi, les païens, voulant sans doute se venger des juifs, profitent du tumulte pour battre Sosthène, le chef de la synagogue, sans que le proconsul en ait nul souci.

LE COMITÉ DES FONDATEURS DE **L'ÉGLISE CANADIENNE** VOUS ÉCRIT :

LES FONDATEURS DE L'ÉGLISE CANADIENNE

SECRÉTARIATS :
25 ouest, rue JARRY
MONTRÉAL-11
750 est, rue SAINT-JOSEPH
QUÉBEC

Fête de la bienheureuse M. Bourgeoys

Le 12 novembre 1950, lors d'une grandiose et inoubliable cérémonie, le pape Pie XII en présence d'une foule d'au-delà cent mille personnes, proclama Bienheureuse la Fondatrice de la Congrégation de Notre-Dame



de Montréal. Il la plaçait au rang des saints. Le 12 janvier est devenu le jour où l'Eglise célèbre sa fête.

Mère Bourgeoys n'avait désiré et cherché toute sa vie que l'effacement Mais son nom est immortel à cause de l'oeuvre qu'elle a fondée: un institut de filles séculières capables de s'adapter aux conditions de notre vaste pays. 1958 marquait le tricentenaire de la première école de Ville-Marie. Rares sont les peuples qui puisent présenter à leur jeunesse l'exemple d'une bienheureuse éducatrice à l'origine de leur histoire pédagogique.

La spiritualité toute mariale de notre bienheureuse Marguerite Bourgeoys continuera donc longtemps à pénétrer l'âme des jeunes des lumières de notre maman du ciel.

Lorsque nous avons besoin d'un bon secours, recourons à la Vierge du Port, dans son sanctuaire renouvelé: BONSECOURS, édifié grâce au dévouement de Mère Bourgeoys. Là, la Vierge des anciens jours, toujours présente, garde inaltérable la fraîcheur de sa jeunesse comme de sa sainteté.

Demandez notre fascicule sur les Fondateurs.

Le Comité des Fondateurs
de l'Eglise canadienne,
25 ouest, rue Jarry,
Montréal, Qué.

S'élever ?

Une boite par dessus l'autre ou une boite sur une chaise remplace mal un escabeau et c'est vraiment courir après un accident. Ce genre de chute occasionne des fractures du dos et des membres. Il y a toutes sortes d'escabeaux destinés aux travaux ménagers et qui se transportent aisément d'une pièce à l'autre.

LITURGIE

JANVIER

OFFICES DE LA SEMAINE

13 Vendredi — Blanc — Commémoration du Baptême de N.-S. — 2e cl.
Messe dans le missel au 13 janvier: or. un.; Cr. Pr. Epiph.

14 Samedi — Blanc — Saint Hilaire évêque, confesseur et docteur — 3 cl. (2e or. s. Félix) — pr. commune désormais, à moins d'indication différente.

15 Dimanche (V) IIe dim. ap. l'Epiphanie — 2 cl. Cr.; pr. Trin. — II vp. du dim.

16 Lundi — Rouge — saint Marcel 1er, pape et martyr. — 3 cl. — Messe Si diligis me — 1ère or. propre.

17 Mardi — Blanc — Saint Antoine abbé. — 3 cl.

18 Mercredi † — Vert — Férie. — 4 cl. — Messe du dim. préc. sans Gl. (2e or. saint Prisque) pr. comm. ou — Rouge — saint Prisque; (2e or. férie).

19 Jeudi — Vert — Férie — 4 cl. — comme hier, sauf: (2e or. ss. Marius, Marthe et comp.; 3e s. Canut). — ou — Rouge — ss. Marius, etc., ou s. Canut; (2e or. férie).

Ça vous regarde!

par Henri Béchard, s.j.
vice-postulateur de la cause
de la vénérable Kateri Tekakwitha

Dimanche le 8 janvier, c'est la fête de la Sainte-Famille. Le bréviaire nous dit que cette fête prit naissance au Canada. En 1665, le vénérable Monseigneur de Laval, après avoir dédié son Séminaire à la Sainte-Famille, fondait une confrérie en leur honneur pour son vaste diocèse. La bienheureuse Marguerite Bourgeoys, Jeanne Mance, Sr de Brésolles de l'Hôtel-Dieu de Montréal, Mme Louis d'Ailleboust et le P. Chaumonot, s.j., en avaient tout d'abord jeté les bases. A la Basilique de Québec, sous la direction de M. l'abbé Fernand Marquis, cette association existe toujours.

Elle existe aussi, depuis 1671 ou 1672, à la Mission Saint-François-Xavier, de Caughnawaga, Qué. Une fois le mois, devant le vieil autel de la sacristie, les indiennes du village viennent y honorer "Iessos, Wari et Sosé". Je crois que ce sont les deux seuls groupes, descendants de la première confrérie, qui ont survécu. En connaissez-vous d'autres? Faites-le-moi savoir, et vous recevrez gratuitement un abonnement au trimestriel Kateri.

Le Lys des Agniers, était membre de la Sainte-Famille. Le P. Claude Chauchetière, s.j., son directeur spirituel, écrivait:

"Kateri, encore toute jeune et après environ sept ou huit mois seulement de séjour au Sault-Saint-Louis, fut admise dans ce petit nombre où les autres n'étaient reçus que dans un âge avancé et après plusieurs années d'épreuves. Mais comme nous avons déjà remarqué, sa vertu la mettait au-dessus des règles qu'on gardait pour le commun du village. Aussi, loin d'avoir des envieux dans cette rencontre, ce choix fut généralement approuvé; ceux de la Sainte-Famille en témoignaient leur joie en particulier, regardant Kateri comme une personne capable de soutenir elle seule cette sainte association par ses bons exemples. Elle se crut obligée de travailler de nouveau à sa perfection pour ne pas dégénérer de cette ferveur où était alors la Sainte-Famille et à laquelle elle donna un nouveau lustre par la sienne".

A l'occasion de cette fête par excellence des foyers chrétiens, n'avez-vous pas prié Jésus, Marie et Joseph de hâter la béatification de la vénérable Kateri Tekakwitha? En retour elle priera la Sainte-Famille pour vous et les vôtres. Adresser toutes communications au Centre Kateri, a/s RR. PP. Jésuites, à Caughnawaga,

J.-M. Pétrin & Frère
Spécialité: PIERRE ARTIFICIELLE
BLOCS DE CIMENT
MANUFACTURE — 305 boulevard Gouin — Tél. FI. 7-4396
RESIDENCE — 50, rue Bouthillier — Tél. FI. 6-6171
SAINT-JEAN, Qué.



P. Mercier, C.L.U.
(Assureur-vie agréé)
384, rue Laval, St-Jean
Tél. FI. 8-3561



L. Clouâtre, C.L.U.
(Assureur-vie agréé)
C.P. 34, St-Jean, P.Q.
Tél. FI. 8-3526

Au premier rang de leur profession...

Chacun de ces hommes a mérité le titre envié d'Assureur-Vie Agréé (C.L.U.)... la plus haute distinction à laquelle tout agent d'assurance-vie puisse prétendre. Ils ont acquis toutes les connaissances voulues et sont donc bien équipés pour donner des conseils experts dans toutes les phases de l'assurance-vie. Représentants de carrière en assurance-vie, leaders dans leur profession, ils rendent des services indispensables à leurs concitoyens en les aidant à se ménager sécurité et paix d'esprit dans la vie.

Avez-VOUS quelque problème d'assurance-vie? Ecrivez ou téléphonez à l'un de ces représentants.

THE GREAT-WEST LIFE ASSURANCE COMPANY
SIÈGE SOCIAL - WINNIPEG, CANADA
Confiez-nous aujourd'hui . . . vos problèmes de demain!

Les Equipements de Bureau Richelieu

► Prix spéciaux pour étudiants
CLAVIGRAPHES NEUFS ET USAGES A LOUER
J.-L. CHARETTE
★ Machines de bureau, coffres-forts, caisses enregistreuses, etc. Papier et rubans pour caisses machines à additionner, clavigraphes.
Ameublement complet



224, rue Champlain — Saint-Jean — ☎ FI. 7-7425

Commençant jeudi, 12 janvier 1961, à 8h.30 a.m.



SPECIAL
COUCHES "CURITY"
La douzaine..... **$3.49**

COUCHES
FLANELLETTE
La douzaine..... **$2.49**

200 manteaux de fillettes jr
à un prix absolument ridicule!



Marchandises de printemps et d'été en vente en bas du prix coûtant

Une vente que toute la population n'oubliera jamais!

TOUTE VENTE FINALE:
PREMIERS ARRIVES
PREMIERS SERVIS



Costumes et manteaux de printemps
(2 à 16 ans)
à prix ridicule

SUB ZERO COATS
ET
Car-Coats Suburban
POUR FILLES et GARÇONS
Grandeurs: 4 à 16 ans
GRAND ASSORTIMENT
En bas du prix coûtant!

HATEZ-VOUS... NOS VALEURS SONT SENSATIONNELLES!



Costumes de ski
(DUFFLE SET)
NYLON ET LAINE
Grandeurs: 4 à 16 ans
Rég. $17.00 VENTE..... **$10.98**
Rég. $15.00 VENTE..... **$9.98**

Set de hockey
TOUT LAINE
3 MORCEAUX
Rég. $6.00 VENTE..... **$3.98**

800 robes
Laine, nylon, coton
Grandeurs: 1 à 16 ans
A des prix ridiculment bas !

GRAND SPECIAL
COSTUMES DE SKI
CARREAUTÉ — FUTURAMA — TIGER TUFF
Grandeurs 2 à 3x
Rég. $16.00 — VENTE..... **$10.98**
Grandeurs 4 à 6 x
Rég. $18.00 — VENTE..... **$11.98**
Grandeurs 7 à 12
Rég. $20.00 — VENTE **$13.98**
Quantité limitée — Hâtez-vous !

Habits pour garçons
Grandeurs: 24 à 34
2 paires de pantalons
Rég. $14.00 VENTE..... **$8.98**
Rég. $19.00 VENTE..... **$13.98**

MANTEAUX D'HIVER
(FILLES)
Grandeurs: 1 à 16 ans
Rég. $13.00 VENTE..... **$8.98**
Rég. $20.00 VENTE..... **$12.98**

DUFFLE COATS
ET
Sub Zero Coats
Capuchon garni de fourrure
GARÇONS et FILLES
Grandeurs: 4 à 16 ans
Rég. $11.00 VENTE..... **$6.98**
Rég. $13.00 VENTE..... **$8.98**

PYJAMAS
FLANELLETTE
Filles et garçons
Grandeurs: 2 à 16 ans
Rég. $3.00 VENTE..... **$2.39**
Rég. $2.00 VENTE..... **$1.49**



Pantalons de ski
FILLES et GARÇONS
Grandeurs: 4 à 16 ans
Molleton tout laine et gabardine
Rég. $4.00 VENTE..... **$2.89**
Rég. $8.00 VENTE..... **$5.98**

Manteaux d'hiver
POUR GARÇONS
2 à 6x — 3 morceaux
Rég. $18.00 VENTE..... **$12.98**
Rég. $16.00 VENTE..... **$10.98**

BREECHES
Melton - Humphrey - Corduroy
Rég. $5.00 VENTE..... **$3.98**
Rég. $7.00 VENTE..... **$4.98**



Gilets Banlon et Orlon
por GARÇONS et FILLES
Grandeurs: 1 à 16 ans
Rég. $3.00 VENTE..... **$2.39**
Rég. $4.00 VENTE..... **$2.79**

Chapeaux de laine
POUR FILLES
Rég. $2.00 VENTE..... **$1.49**
Rég. $3.00 VENTE..... **$2.29**

500 MANTEAUX DE PRINTEMPS
pour
GARÇONS et FILLETTES
à liquider
en bas du prix coûtant



Pantalons longs
POUR GARÇONS
Grandeurs: 24 à 34
Rég. $4.00 VENTE..... **$2.69**
Rég. $5.00 VENTE..... **$3.49**

CHEMISES
POUR GARÇONS
"Little Prince"
Grandeurs: 10½ à 14½
Rég. $2.00 VENTE..... **$1.49**
Rég. $3.00 VENTE..... **$2.39**

COMBINAISONS
PENMANS 71
Grandeurs: 22 à 34
$1.89

CHEZ BEATRICE

MAGASIN DEPARTEMENTAL POUR ENFANTS

191, rue Richelieu **SAINT-JEAN, QUE.** **Tél. FI. 6-4177**

REDACTION ET ADMINISTRATION
170, rue Saint-Jacques Téléphone: FI. 7-7529
C.P. 216 — Saint-Jean, Qué.
Abonnement: $2.00 - E.-U. et pays étran.: $3.00
Publié par
LES EDITIONS DU RICHELIEU LTEE
Autorisé comme envoi postal de 2ème classe, Ministère des Postes, Ottawa.

Le Richelieu

Directeur: Paul L'ECUYER

MEMBER AUDIT BUREAU OF CIRCULATIONS
Circulation vérifiée et assermentée par A.B.C.

SAINT-JEAN, JEUDI LE 12 JANVIER 1961 — Imprimé aux *Editions du Richelieu Ltée*

Voeux de Mgr l'Evêque aux membres des congrégations religieuses du diocèse

Le 29 décembre dernier, en la fête de saint Jean, patron du diocèse, S. Exc. Mgr Gérard-Marie Coderre recevait les voeux des membres des congrégations religieuses, Pères, Frères et Soeurs, du diocèse en même temps qu'il leur adressait son message annuel. Cette fête s'est célébrée à la Cathédrale de Saint-Jean et débuta par la récitation du chapelet transmise comme à l'accoutumée sur les ondes du poste CHRS tous les jours à 4 heures de l'après-midi.

Au début de l'allocution qu'il prononça immédiatement après la récitation du chapelet, Monseigneur l'Evêque dit aux religieux et aux religieuses la joie qu'il éprouvait de les rencontrer chaque année à la même date pour leur dire son estime et sa reconnaissance. Son Excellence ajouta qu'il comptait sur chacun d'entre eux. "J'ai besoin de vous, dit-il, parce que j'ai la responsabilité de toutes les âmes dans mon diocèse et que je dois les conduire toutes à la Maison du Père. C'est par chacun de vous que je pourrai parvenir à rejoindre le plus d'âme possible, c'est pourquoi je compte sur vous".



► S. Exc. Mgr Gérard-Marie CODERRE remettant à la représentante des Soeurs Missionnaires de l'Immaculée-Conception la Médaille d'argent du 25e anniversaire. Une médaille semblable a été remise aux Filles de la Charité du Sacré-Coeur-de-Jésus qui célèbrent également le 25e anniversaire de leur installation dans le diocèse de Saint-Jean.

Poursuivant son allocution, Mgr Coderre exalta la vie religieuse. "Chaque religieux, chaque religieuse, vit pauvre pour affirmer que Dieu seul sera la vraie richesse au Paradis; chaque religieux, chaque religieuse vit chaste pour affirmer qu'il n'y aura pas d'autres noces éternelles dans le Paradis; chaque religieux, chaque religieuse vit obéissant pour affirmer que chaque créature doit vivre pour accomplir la volonté de Dieu.

Soyez pleinement religieux, continua Mgr Coderre, car les laïcs ont besoin de vous voir tel, soyez avant tout, dans toutes les sphères où vous êtes appelés à évoluer, de parfaits religieux selon votre voeu même. Relisez souvent la méditation du Sermon sur la montagne: c'est le programme que le Seigneur a tracé, c'est la règle de vie commune de chacun".

Revenant sur le témoignage que les religieux doivent rendre vis-à-vis les laïcs, Mgr Coderre ajouta que les laïcs ont besoin des religieux et que ceux-ci doivent leur montrer que la vie du Ciel peut et doit commencer ici-bas. Son Excellence invita les religieux et les religieuses à jouer leur rôle dans son diocèse. "Vous serez des témoignages vivants de l'Evangile, dit-il, et je compte sur vous pour que vous puissiez devenir un avec l'Evêque".

Comme directives spirituelles pour l'année 1961, Mgr Coderre invita les religieux et les religieuses à appliquer le directoire de la messe; il leur demanda d'être les premiers dans l'application de ce directoire. "Enseignez ce directoire à vos enfants pour qué dans leur paroisse ils soient les meilleurs et les plus près de leur pasteur. Vous ne chanterez plus qu'une même hymne à la gloire de Dieu, afin que partout, dans toutes les paroisses, dans toutes les églises ce soit la même hymne et la même façon de louer et de remercier le Seigneur".

A la fin de l'allocution de Mgr Coderre, M. l'abbé Jean-Guy Bissonnette invita les représentants et les représentantes de chaque communauté religieuse à se présenter devant Monseigneur l'Evêque pour recevoir sa bénédiction et ses voeux pour leur communauté. Chacun des religieux et des religieuses présents vint également recevoir une bénédiction personnelle du premier Pasteur du diocèse. Une messe termina la cérémonie.

Soirée récréative à Napierville

Jeudi, le 29 décembre avait lieu à la salle de l'Académie Daigneau de Napierville une soirée récréative organisée par le cercle des Jeunes Abstinents de la paroisse. Environ 100 jeunes de 14 à 19 ans trouvèrent à cette veillée une ambiance de joie et de gaieté appropriée à la saison.

La musique nous était fournie grâce à l'initiative de quelques talents de la paroisse. Deux saxophonistes, deux guitaristes, un trompétiste et deux pianistes remplis d'harmonie et de rythme donnrent l'occasion aux jeunes d'exécuter leurs danses favodes musiciens s'est aussi révélé chanteur.

Au cours de la soirée, un goûter fut servi, antérieurement préparé grâce à l'initiative et au dévouement de Mme Jean-Paul Hébert et de quelques jeunes filles qui ont bien voulu donner leur après-midi à cette tâche.

Tous satisfaits de notre soirée, nous tenons à remercier sincèrement M. J.-Paul Hébert d'avoir eu la générosité d'organiser pour nous ce divertissement.

Les Jeunes Abstinents

Jacques-Cartier

Partie de cartes

Les Dames Auxiliaires des Soeurs de Notre-Dame du Bon-Conseil annoncent que la partie de cartes mensuelle aura lieu le jeudi, 19 janvier, dans l'après-midi seulement; il n'y aura pas de partie de cartes ce soir-là.

Dès 2 h., on peut se présenter au Centre du Bon-Conseil, 1215 boulevard Ste-Foy, Cité Jacques-Cartier. Il y aura plusieurs prix de présence et le goûter sera servi.

LONGUEUIL

Tournoi de danses canadiennes

Sous les auspices du "Carnaval de Longueuil" se tiendra le 2 février prochain, dans le magnifique gymnase du Collège de Longueuil, un *tournoi diocésain* de danses canadiennes.

De façon à rendre ce tournoi intéressant à tous les folkloristes, les organisateurs du tournoi (Grégoire Marcil et Nadeau Papineau) ont pensé aux attraits suivants:

1. Chaque équipe ou groupe d'au moins 4 couples qui s'inscrira dans le tournoi recevra $10.00 en frais de déplacement.
2. Le groupe gagnant recevra un magnifique trophée folklorique et une bourse de $50.00.
3. Comme deuxième prix, une bourse de $25.00.
4. Un excellent orchestre folklorique sera à la disposition des danseurs.

Voici ce qu'il faut faire pour participer à cette rencontre-concours.

1. S'inscrire le plus tôt possible comme équipe ou comme groupe d'au moins 4 couples.
2. ATTENTION! Etre en mesure de présenter en démonstration *une danse canadienne régionale,* dont vous devez être capable de prouver l'authenticité (référence).
3. Pour inscription, communiquez au plus tôt avec
   Grégoire Marcil à OR. 7-3015 ou
   Nadeau Papineau à OR. 4-4911.

NOTE: A cause du temps limité d'une soirée, seulement 10 groupes seront acceptés au tournoi.

Le public est cordialement invité à venir assister à ce tournoi. L'entrée sera absolument gratuite.

Nouveau secrétaire aux Semaines sociales

La Commission générale des Semaines sociales du Canada (secteur français) s'est réunie à Montréal, le 28 décembre dernier, pour préparer les activités de l'année 1961. Elle a décidé de se donner un nouveau secrétaire, et son choix s'est porté sur la personne de M. Réal Charbonneau, secrétaire national adjoint de l'Action catholique canadienne.

M. Réal Charbonneau possède une excellente préparation à ce nouveau poste. Il est diplômé en Relations industrielles de l'Université de Montréal et il a occupé durant de nombreuses années le poste de secrétaire de la Commission sacerdotale d'études sociales. Le Comité exécutif des Semaines sociales comprendra donc, pour l'année 1961, quatre personnes: le R. P. Richard Arès, s.j., président; et M. Jean Deschamps, trésorier; M. Esdras Mainville, vice-président et M. Réal Charbonneau, secrétaire. (CCC).

Session d'étude sur la prédication à l'Institut dominicain de pastorale

L'Institut dominicain de pastorale tiendra à la maison Montmorency, du 17 au 19 janvier 1961, sa sixième session d'étude sur la prédication, qui portera sur l'annonce missionnaire du message chrétien.

Le thème de cette session a été choisi par les participants à la dernière session, qui ont jugé bon de s'interroger à nouveau et de réfléchir sur les moyens de réaliser cette proclamation, à l'occasion des missions ou des retraites. Ce sera donc l'objectif de la prochaine session.

Le travail s'effectuera à partir d'un dossier qqui sera remis dès le début à chacun des participants. Quelques expériences européennes et canadiennes étudiées deux ou trois plans de prédication missionnaire adaptée au milieu canadien.

Ces journées d'étude sur la prédication seront d'un grand intérêt pour les prédicateurs de retraites et pour les prêtres du ministère paroissial. La salle de conférences de la maison Montmorency ayant été agrandie, l'Institut dominicain de pastorale pourra accueillir une centaine de participants.

Ceux qui désirent participer à ces journées d'études ou qui veulent obtenir des renseignements, pourront s'adresser au R. P. Gilles-Marie Bélanger, o.p., de l'Institut dominicain de pastorale, 2175 Chemin de la Côte Sainte-Cahterine, Montréal, 26. (CCC).

Cours de chapellerie à Jacques-Cartier

Une série de cours de Chapellerie sera donnée au Centre du Bon-Conseil, 1215 boulevard Ste-Foy, Jacques-Cartier, du 18 janvier au 8 mars inclusivement, l'après-midi à 2 heures et le soir à 7 h. 30. Les dames et les jeunes filles peuvent s'inscrire dès cette semaine, à OR. 4-6858.



► Récemment une fête intime réunissait à la Bibliothèque de Saint-Jean un groupe de jeunes filles et de jeunes garçons qui ont fourni 1500 heures de travail bénévole pour aider à l'installation de la Bibliothèque. Cette fête, organisée par la bibliothécaire, Mlle Juanita Toupin, avait été rendue possible grâce à un octroi de la ville de Saint-Jean. Depuis l'ouverture de la Bibliothèque municipale le 28 juin 1960 jusqu'au 31 décembre dernier plus de 40,000 volumes ont été prêtés à quelque 2875 jeunes abonnés dont l'âge varie de 4 à 19 ans. On voit sur cette photo le groupe de jeunes gens entourant Mlle Toupin; première rangée, de gauche à droite: Jacques PELLETIER, Pierre DUFOUR, Robert HACKET, Claude TESSIER et Pierre MAILLOUX; debout dans le même ordre: Louise GREGOIRE, Marcel SABOURIN, Monique PICARD, Serge KEROACK, Lise MARTEL, Mlle Juanita TOUPIN, bibliothécaire, Louise CHARRON, Françoise GOUIN, Jean-Pierre BEAULIEU, Betty LABENSKY, aide au cours de l'été, Thérèse BARRIERE, Germain BARRIERE, Francine SABOURIN et Jeannine DACOS. Quelques membres du Comité de la Bibliothèque assistaient également à cette fête.

Le coin des vedettes

► avec
Francine RAINVILLE

MARCEL ROMAIN

Chanteur ou coiffeur, Marcel Romain jouit d'une popularité immense auprès de la gent féminine.

Il débuta comme artiste-étudiant avec M. Olivier Mercier Gouin et c'est Yvan Daniel qui le présenta au public pour la première fois lors des Variétés '54 où il remporta le premier prix.

Actuellement, Marcel perfectionne son tour de chant en prenant des leçons de M. Filiatrault, un professeur de chant et d'harmonie très populaire chez les chanteurs de charme.

En plus d'être chanteur, coiffeur, Marcel s'exerce à la peinture et y réussit très bien. C'est une façon pour lui de traduire les sentiments qui le dominent.

Il y a quelque temps, Marcel reçut une offre pour enregistrer. Depuis ce temps les jeunes filles ne cessent de réclamer ses disques à travers toute la province. Il est à noter que Marcel Romain est un sérieux compétiteur des Louvain et des Vincent. En plus de posséder une voix charmante, il est doué d'une apparence qui ne manque pas d'émouvoir les jeunes filles.

A l'intention de toutes ses admiratrices, voici la carte d'identité de Marcel Romain:

Nom véritable: Marcel Morissette. Lieu de naissance: Montréal. Date de naissance: 14 décembre 1940. Age: 20 ans. Profession: Chanteur-coiffeur (et peindre). Situation familiale: Fils unique, il est célibataire. Etudes classiques: Ecole Baril pour son cours primaire, il fit son cours supérieur chez des professeurs privés. Il fit son cours de coiffeur à l'école des Métiers commerciaux de Montréal. Occupation: Il travaille présentement comme coiffeur au Salon Sable D'Or un tout nouveau et moderne endroit de la rue St-Hubert. Sports préférés: Hockey, football et baseball. Etudes musicales: Avec M. Olivier Gouin. Début show business: 1954. Etiquette: fleur de lys. Nombre de disques: 2. Répertoire: Chanteur de charme. Ambitions: J'espère beaucoup qu'un jour un compositeur écrira une chanson tout spécialement pour moi. Projet: Un disque au mois de février. Grandeur: 5'9". Poids: 145 livres environ. Couleur des cheveux: Blonds or, de la même couleur que le blé des champs mûri au soleil. Couleur des yeux: bleu azur.

Merci beaucoup Marcel Romain et bonne chance dans votre carrière si bien débutée.



LOUISE DARIOS entreprenait au début de l'an dernier un long périple à travers le continent sud-américain. Elle en a rapporté une documentation sonore aussi abondante qu'intéressante. Les auditeurs de Radio-Canada pourront l'entendre lors de la série *Découvrons les Amériques*, qui passera au réseau français de radio tous les lundis soir.

★ Pour être bien renseigné, lisez "Le Richelieu", le journal qui publie, chaque semaine, EN PRIMEUR, les nouvelles locales.

"Les traitants" de Guy Dufresne

Historien autant que dramaturge, Guy Dufresne s'est, une fois de plus, inspiré de faits et de personnages historiques pour écrire sa dernière pièce intitulée "Les Traitants".

Cette oeuvre nous sera présentée le dimanche 15 janvier, à 9 h. 30 du soir, au réseau français de télévision de Radio-Canada.

Un seul décor et pas d'intrigue

Dire d'une pièce qu'elle n'a qu'un seul décor et pas d'intrigue peut sembler, à première vue, péjoratif. On aura vite compris qu'ici, c'est exactement le contraire qu'il faut entendre. Il y a dans "Les Traitants" un véritable "suspense" et des rebondissements de situation qui ne manqueront pas de tenir en haleine les té-



Denise Pelletier

léspectateurs tout au long de cette heure télévisée.

Guy Dufresne a situé son action dans la grande pièce du logis de Pierre de Saint-Quentin Moral, juge du Cap-de-la-Madeleine, au début de la colonie. L'histoire à laquelle il nous sera donné d'assister est un procès. Quel est le délit et quelle en est la cause? L'huissier nous le dit dès les premiers mots:

—Signifions, par les présentes, au sieur de Saint-Quentin, d'instituer céans une enquête royale touchant le débit de boissons enivrantes aux sauvages dans les lieux et virons des Trois-Rivières et du Cap-de-la-Madeleine, tel que requis par le Père Gabriel Duillettes.

Que soit interrogée au su et au vu de chacun, toute personne d'origine française ou de race indigène, impliquée dans le dit trafic, à titre d'outrageante ou d'outragée, tel que requis par le dit Père Gabriel Duillettes.

Promulgué à Québec, en la férie de la Saint-Fabien et Sébastien. Alexandre de Prouillé, marquis de Tracy, vice-roy.

Les plaideurs ne manquent pas de piquant!

Partant du thme que nous venons de donner, l'auteur a su grouper autour de la table des juges des êtres fort typiques, les uns cocasses, les autres couards, certains agressifs, tout ce monde donnant au procès en cours beaucoup de relief. L'humour ne manque point ici et l'on rira plus d'une fois avec les plaideurs devant certaines reparties franches comme l'or et formulées dans une langue très pittoresque.

Mais Guy Dufresne a fait plus que brosser un tableau historique. Il a donné à chacun de ses personnages une vie propre, un caractère particulier. A travers les témoignages, c'est toute la vie de la colonie qui nous apparaît ainsi que les drames propres à chaque colon, à chaque indien et aux deux juges mêlés à cette histoire.

Ce "Théâtre du dimanche" sera réalisé par Jean Dumas. Décors: Léo Jacques; costumes: Solange Letendre; à la direction technique: Noël Lecluyse.

Gédéon et Amélie convolent en justes noces à "En haut de la Pente Douce"

"Il vaut mieux se marier que de brûler", dit le nouveau testament. Surmontant tous les obstacles, écartant les fantômes, brûlant d'une flamme toute légitime pour son Amélie (Juliette Pétrié) Chevalier, le père Gédéon (Doris Lussier) Plouffe s'est remarié, dans le cadre de la populaire télémission "En haut de la pente douce", présentée tous les mercredis soirs à 9 heures, au réseau français de Radio-Canada, sous la commandite de la brasserie O'Keefe.

"Peau neuve pour l'an neuf", disait Gédéon, de son petit air guilleret. Nos deux tourtereaux veulent se faire une vie toute neuve. Ils filent vers l'Europe, la tête farcie de projets plus magnifiques les uns que les autres et tout à leur bonheur du moment. Aux noces, cependant, les langues allaient bon train. Amélie pourra-t-elle contenir son fringuant mari dans la Ville Lumière? Gédéon voudra-t-il l'entrainer aux Folies Bergères ou à l'Opéra? Visiteront-ils le Louvres ou les boites de nuit? La Côte d'Azur est aussi pleine d'embûches que la Floride. Les problèmes d'argent, d'amour et d'intransigeance, avec leur cortège de craintes, de chagrins et de révoltes semblent guetter les autres personnages d'En haut de la pente douce. Qu'adviendra-t-il d'eux en l'absence de Gédéon et d'Amélie qui savent tout apaiser, tout régler?

En 1961, l'émission de télévision la plus écoutée des ondes françaises, comme le révélaient les derniers sondages, ne manquera pas de sujets divertissants et réalistes pour intéresser les téléspectateurs. Roger Lemelin saura buriner ses personnages à même la glaise des faiblesses humaines mais, le caractère optimiste et vigoureux de l'auteur les aidera sûrement à gravir leur "pente douce".

Le poste CFCF-TV sur les ondes

On annonce que le poste CFCF-TV canal 12, fera ses débuts sur les ondes à 4 heures vendredi après-midi, le 20 janvier 1961, avec un auditoire possible de 2,500,000 téléspectateurs de la région de Montréal.

Seulement neuf mois après que le Bureau des gouverneurs de la radiodiffusion eut recommandé l'émission d'un permis pour l'exploitation du deuxième poste de télévision de langue anglaise, CFCF-TV est prêt à inaugurer ses télémissions quotidiennes de 4 heures de l'après-midi jusqu'à environ minuit et demi.

Le personnel de CFCF-TV qui, à son début ne comptait que neuf personnes, groupe aujourd'hui plus de 120 spécialistes qui assureront le bon rendement des services des programmes, des nouvelles, du sport, des affaires publiques, de réalisation, de publicité, et autres qui sont essentiels à la production d'émissions télévisées de haute qualité.

Le poste émettra ses émissions depuis un édifice nouvellement construit au sommet du Mont-Royal, qui abrite un équipement moderne qui pourra dans l'avenir transmettre des émissions en couleur.

Les Montréalais verront bientôt fréquemment deux camions blancs portant les lettres d'appel du poste en rouge. Ce sont les deux unités mobiles du canal 12. Le premier, une semi-remorque, transporte quatre caméras et servira à la transmission de programme de répétition intensif qui reproduit l'horaire, seconde par seconde, des émissions des premiers jours.

On a presque terminé le choix des animateurs, des speakers, des journalistes et des vedettes à la suite de nombreux interviews. Les premières semaines de programmation deviennent rapidement réalité devant les cameras de répétition.

Le 20 janvier le canal 12 lancera son signal dans un rayonnement de 62 milles du centre de l'île de Montréal, englobant des villes du Québec comme Saint-Jean, Valleyfield, Lachute, Joliette, St-Hyacinthe, Drummondville, Granby et Sorel, certaines parties de l'Ontario, et du nord des états du Vermont et de New-York, aux Etats-Unis.



"Jacques Labrecque visite la parenté"

Jacques Labrecque part en carriole, le 11 janvier, de Montréal, pour une tournée de 450 milles en 17 étapes, toutes marquées par un "récital Jacques Labrecque".

Qu'on dégèle les tourtières, les gortons et puis les beignes... Et qu'on déterre le caribou.

Jacques Labrecque va visiter la parenté!

Il va atteler ses deux plus beaux chevaux à sa plus belle carriole, et fouette cocher!

Bien fourré dans son capot de chat, le bonnet de castor enfoncé sur les oreilles et sur les yeux, les pieds bien au chaud sous une robe de bison, et les doigts préservés des engelures par ses mitasses de castor et de renard roux, que les Montagnaises de Natashquan lui ont faites de leurs mains, il a quitté Montréal le 11 janvier, ceinturé de sa bonne ceinture fléchée, qui tient les reins au chaud et corse son homme.

Il s'en va souhaiter la bonne année aux parents et aux amis.

Mais comme sa réputation de "beau chanteux" est bien établie, Jacques Labrecque sait bien qu'il ne pourra pas s'en tirer sans en pousser une ou deux, alors, comme il n'est pas homme à se faire prier, il chantera tant qu'on voudra, partout où il s'arrêtera.

Et il s'arrêtera le 12 à Saint-Hyacinthe; le 13 à Rougemont; le 14 à Granby; le 15 à Waterloo; le 16 à Magog; le 17 à Sherbrooke; le 18 à Richemond; le 19 à Asbestos; le 20 à Victoriaville; le 21 à Plessisville; le 22 à Thetford Mines; le 23 à St-Ephrem; le 24 à Saint-Georges de Beauce; le 25 à Saint-Joseph de Beauce; le 26 à Sainte-Marie de Beauce; le 27 à Saint-Charles de Bellechasse (où son père est né) et le 28 il arrivera à Québec, en plein Festival de la Basse-Ville et en plein carnaval.

Partout, dans ces villes et villages le long des 450 milles de son beau voyage, la parenté se réunira pour entendre le cousin Jacques chanter son répertoire. Et il chantera non seulement nos vieilles chansons, comme lui seul les chante, mais "La Parenté" et "Monsieur Guindon" et "Jos Montferrand" et "Jos Hébert" et "Am'nez-en d'la pitoune!"

On va bien s'amuser!

DU NOUVEAU!
FENÊTRES ET PORTES COMBINÉES
RUSCO
D'UN BLANC SUPERBE



Les premières et les *meilleures* fenêtres et portes combinées tout métal au monde, les Rusco, sont maintenant disponibles, *sans augmentation de prix* et avec *facilité de paiement*, si désiré, dans un superbe blanc étincelant.

Ces nouvelles fenêtres et portes combinées Rusco s'harmonisent parfaitement aux maisons blanches et créent un merveilleux contraste avec les teintes foncées ou les nuances pastel. Pas de crainte que leur beauté se fane, car l'émail blanc étincelant est appliqué sur de l'acier galvanisé, bondérisé, puis cuit au four.

Voici une autre innovation Rusco des fenêtres et portes combinées d'un blanc étincelant—l'une des nombreuses exclusivités Rusco que vous obtenez seulement en choisissant Rusco.

Admirez la beauté — comparez les avantages des nouvelles fenêtres et portes combinées Rusco d'un blanc superbe.

TÉLÉPHONEZ AUJOURD'HUI POUR UNE DÉMONSTRATION GRATUITE À DOMICILE, SANS OBLIGATION

Marcel Delage
Tél. FI. 6-4756
C.P. 65
Saint-Jean

"Vous serez toujours fier d'avoir acheté des Rusco"

LE MAGASIN DE MUSIQUE LE PLUS COMPLET DE LA RIVE SUD:

YVON DUPUIS MUSIQUE Ltée



- MUSIQUE EN FEUILLES
- INSTRUMENTS
- ACCESSOIRES
- PIANOS - RADIOS
- HARMONICAS, ETC.

139 RICHELIEU
FI. 7-4417
SAINT-JEAN

CENTRE D'ACHATS CANDIAC
Tél. OL. 9-1138 — Candiac

Les films de la semaine

Dans nos Cinémas

SIGNIFICATION DES COTES MORALES

T TOUS: Films visibles par tous, y compris les enfants.

Aa ADULTES ET ADOLESCENTS: Films, qui, en général, peuvent être vus sans danger par tous les spectateurs ordinaires des salles de cinéma (16 ans et plus).

A ADULTES: Films qui ne conviennent qu'aux gens formés, soit qu'ils représentent des problèmes moraux d'adultes, soit qu'ils traitent d'un sujet trop sérieux pour les jeunes. Les adultes n'en tireront pas d'impression malsaine, à condition de vouloir réfléchir et réagir. — Ces films ne conviennent donc généralement pas aux adolescents.

AR ADULTES avec RESERVES: Films qui présentent des dangers, soit à cause des scènes suggestives, de la thèse qu'ils développent, de certaines idées qu'ils émettent, soit encore en raison de l'atmosphère qui s'en dégage. Ces films s'adressent donc à un public d'adultes particulièrement avertis et ne conviennent jamais aux adolescents.

D A DECONSEILLER: Films dangereux pour tous, ne pouvant que nuire à la majorité des adultes et porter préjudice à la santé spirituelle et morale de la société.

P A PROSCRIRE: Films franchement condamnables au point de vue religieux et moral.

• FILMS A VOIR

L'astérique à la suite d'un titre signifie qu'il s'agit d'un film qui mérite d'être positivement encouragé. Pas nécessairement un film artistique, jamais un film banal. Toujours un film tonique.

CAPITOL — — — — — ★

Jeudi à samedi
12-14 janvier:

"LE VICE AU CORPS"
Film sur la délinquance juvénile avec Luis Maria Aquilar et Alvara Ortiz .... A
Appréciation: Le traitement du sujet manque de profondeur et le côté esthétique du film est assez faible.

"LE ROI DES VAGABONDS"
Comédie musicale avec Kathryn Grayson et Oreste .... Aa
Appréciation: Pour ceux qui s'intéressent à l'opérette filmée; ce spectacle apportera quelques moments agréables.

Dimanche à mercredi
15-18 janvier:

"SUEURS FROIDES"
Suspense réalisé par Alfred Hitchcock avec James Stewart et Kim Novak .... A
Appréciation: Intérêt soutenu du début à la fin. Interprétation de qualité et vues superbes sur la ville de San Francisco.

"LA TETE DU TYRAN"
Drame pseudo-biblique avec Massimo Girotti et Isabelle Corey .... AR
Appréciation: Façon désinvolte de traiter la Bible et certaines images motivent des réserves.

IMPERIAL — — — — ★

Mercredi à samedi
11-14 janvier:

"I PASSED FOR WHITE"
Drame social et sentimental avec Sonya Wilde, James Franciscus et Pat Michon .... AR
Appréciation: La conclusion du film et une certaine recherche d'effets suggestifs motivent des réserves.

"WIZARD OF BAGHDAD" (the)
Conte fantaisiste avec Dick Shawn, Barry Coe et Diane Baker .... T
Appréciation: Quelques légèretés du héros ne peuvent être prises au sérieux dans cette histoire manifestement invraisemblable.

Dimanche à mardi
15-17 janvier:

"THE FACTS OF LIFE"
Comédie de moeurs avec Bob Hope, Lucille Ball et Ruth Hussey .... AR
Appréciation: Deux époux égarés par une passion momentanée se ressaisissent finalement mais après une présentation plutôt sympathique de leur égarement.

"THE PLUNDERERS"
Western avec Jeff Chandler, John Saxon et Dolores Hart .... A
Appréciation: La victoire est finalement du bon côté, mais après des violences et des brutalités excessives.

CARTIER — — — — — ★

Jeudi à samedi

"SANG ET LUMIERES"
Drame tauromachique avec Daniel Gélin, Zsa Zsa Gabor et Henri Vilbert .... A
Appréciation: Les faiblesses du personnage principal et sa liaison sont présentées dans un contexte qui les désapprouve.

"LES FEUX DE LA BATAILLE"
Drame de guerre avec S. Brady, Elaine Edwards et Robert Blake .... Aa
Appréciation: La partie sentimentale est traitée avec discrétion.

Dimanche à mercredi

"VIRGINITE"
Mélodrame avec Irène Gemma, Leonardo Cortese et Eleonora Rossi Drago .... AR
Appréciation: Ce film se présente comme un avertissement aux jeunes filles trop crédules. Le milieu sordide qu'il décrit et certaines images motivent des réserves.

"LES MOTARDS"
Comédie burlesque avec R. Pierre, J.-Marc Thibault et Francis Blanche .... Aa
Appréciation: Il s'agit d'un film inoffensif et de pure distraction.

A votre service pour
IMPRESSIONS
de toutes papeteries
- professionnelles -
Les Editions du Richelieu
LIMITEE
170 St-Jacques Tél. FI. 7-7529

CHRONIQUE COLOMBIENNE

CONSEIL 1145 — SAINT-JEAN, Qué.

Frères Chevaliers, l'assemblée régulière du Conseil, la première de l'année, aura lieu cette année ce soir jeudi le 12 janvier aux salles du Conseil, comme nous aurons plusieurs sujets important à discuter, nous demandons à tous les membres anciens comme nouveaux de bien vouloir se faire un devoir d'assister à cette importante assemblée.

Condoléances

Nos plus sincères sympathies aux trois frères Dextraze: Joseph, Jean-Louis et Paul, à la suite de la perte de leur soeur, Mlle Marie-Anne Dextraze, du 188 rue Richelieu, décédée subitement.

Félicitations

Nos sincères félicitations à frère Wilfrid Normandin qui vient de nous quitter pour Winnipeg, Manitoba. Il est envoyé par Air Craft Industries Ltd comme spécialiste pour modifications des nouvelles installations sur avion D.C. 3. Nous lui souhaitons bonne chance.

Les activités de la ligue de quilles mixte reprendront la semaine prochaine.

Alphard Aubé

Achetez, de préférence, chez nos annonceurs!

Chabot Frères vous offre pour trois jours seulement
sa VENTE par tout le magasin
Commençant jeudi, le 12 janvier à 9h. a.m.
REDUCTIONS DE
20%

★ BLOUSES
★ BOURSES
★ GANTS
★ BAS
★ GILETS
★ DUSTERS
★ SLIPS
★ ECHARPES

Sur toute la marchandise comprenant aussi de réelles aubaines
Vente de Fourrures

MANTEAUX de FOURRURE
JAQUETTES et ETOLES
à prix réduits de 20% et plus
★ Mouton de Perse teint noir
★ Mouton de Perse gris uni ou garni
★ Castor
★ Chat rasé
★ Rat musqué peaux allongées
★ Dos rat musqué teint
★ Etoles et jaquettes
★ Choix varié

Facilités de paiements si désiré
FOURRURES FURS
Chabot Frères
LINGERIE
Toute vente est finale
217 Richelieu
Fl. 7-3157
Saint-Jean

Nouvelles de Saint-Remi

BAPTEMES

BOYER: Le 26 décembre 1960, en l'église paroissiale a été baptisée Marie, Gisèle, Ginette, Danielle, enfant de M. Marcel Boyer et de Gisèle Riendeau. Parrain: M. Frédéric Riendeau; marraine: Athala Bouthillier, grands-parents de l'enfant.

—BOURDEAU: Le 31 décembre 1960, a été baptisée Marie, Jeannette, Marjolaine, enfant de M. Henri Bourdeau et de Yvette Longtin. Parrain: M. Roland Longtin; marraine: Jeannette Trudeau, oncle et tante de l'enfant.

—PHILIE: Le 7 janvier 1961, a été baptisée Marie, Claudette, Céline, enfant de M. Lucien Philie et de Rachel Beaulieu. Parrain: M. Albert Beaulieu; marraine: Claudette Filion, oncle et tante de l'enfant.

—BOYER: Le 8 janvier 1961, a été baptisé Joseph, Alcide, Christian, enfant de M. Jean-Marie Boyer et de Marie-Rose Roy. Parrain: M. Alcide Hébert; marraine: M.-Laure Boyer, oncle et tante de l'enfant.

—LEFORT: Le 8 janvier 1961, a été baptisé Joseph, Jean, Hermas, François, enfant de M. Jean-Guy Lefort et de Rita Fyfe. Parrain: M. Hermas Lefort; marraine: M.-Rose Robert, grands-parents de l'enfant.

—POMINVILLE: Le 8 janvier '61, a été baptisé Joseph, Léo, Denis, enfant de M. Laurier Pominville et de Gabrielle Pouliot. Parrain: M. Léo Gervais; marraine: Blanche Pominville, oncle et tante de l'enfant.

Toutes nos félicitations aux parents et voeux de bonne santé aux nouveau-nés.

— — —

MARIAGE

Bettez - Fortier

—Le 31 décembre en l'église paroissiale, M. l'abbé Lucien Lemieux bénissait le mariage de M. Gilbert Bettez, fils de M. Joseph Bettez et de Simone Frégault, à Mlle Claudette Fortier, fille de M. Albert Fortier et de Bernadette Ste-Marie.

Tous nos meilleurs voeux de bonheur.

— — —

DECES

Le 24 décembre 1960, à North-Adams, Mass., à l'âge de 40 ans, est décédée Mme Normand Charron, née Léa Forget, fille de M. et Mme Eugène Forget, autrefois de Saint-Remi de Napierville.

Ses funérailles et l'inhumation ont eu lieu mercredi le 28 décembre à North-Adams.

Toutes nos sympathies à la famille.

— — —

IN MEMORIAM

Joseph Santoire,
8e anniversaire

Depuis ton départ les années s'écoulent; nous n'avons qu'un désir, penser à toi toujours et prier pour toi.

Une grand-messe sera célébrée en l'église paroissiale le 17 janvier à ton intention.

La famille Joseph Santoire

x x x

Mme Barthelemi Marcil

Un pieux souvenir à la mémoire de notre vieille maman, décédée le 12 janvier 1960. Elle nous a laissé ce qu'il y a de plus précieux: l'espérance de la revoir au ciel et sur la terre l'exemple d'une vie bien remplie, le souvenir de sa grande piété et de son affection.

Union de prières de tous ceux qui l'ont connue à l'occasion du service anniversaire qui sera chanté le 16 janvier en l'église St-Urbain de Châteauguay.

M. Irenée Marcil
et ses soeurs.

— — —

OUVERTURE DES COURS DE PREPARATION AU MARIAGE

C'est jeudi le 12 janvier 1961, que doit se faire l'inscription des personnes qui s'intéressent aux cours. La série de conférences débutera ce soir-même.

Ces cours qui se continueront à toutes les semaines dans la salle de l'Ecole Clotilde-Raymond, sont offerts aux jeunes gens et jeunes filles, qui désirent se marier durant l'année, comprenant notre paroisse ainsi que St-Isidore, St-Michel, St-Edouard, Sherrington et St-Mathieu.

Pourquoi ces cours de préparation au mariage?

Pour répondre, à un besoin à cause de toutes les idées fausses qui circulent aujourd'hui sur le mariage.

La vie moderne, avec tous les bouleversements qu'elle a apportés, a rendu nécessaire des cours qui replacent le mariage dans l'optique chrétienne et lui redonnent tout son sens catholique.

Les cours, au nombre de quatorze, sont donnés par des prêtres, mais surtout par des couples mariés qui ont de l'expérience.

Qu'on ne se fasse pas une gêne d'aller s'inscrire dès la première semaine, ce sera un honneur et vous en serez digne car vous prenez tous les moyens pour partager avec votre future le bonheur dans votre ménage.

— — —

FIANÇAILLES

M. et Mme Zénon Viau, de Saint-Remi annoncent les fiançailles de leur fille Blandine à M. Yves Yelle, fils de M. et Mme Remi Yelle, également de notre paroisse.

—Mme Jacques Létourneau a le plaisir de faire part des fiançailles de sa fille Jacqueline à M. André Houle, fils de M. et Mme Gustave Houle, tous de notre paroisse.

Toutes nos félicitations et nos meilleurs voeux à ces heureux fiancés.

— — —

TIRAGE

Au magasin de chaussures Alcide Martin, les billets gagnants qui ont été tirés à l'occasion des fêtes, sont: 97585 (polisseuse électrique) et 94741 (1 paire de patins) au choix du gagnant.

Les personnes qui détiennent les billets portant ces numéros sont priées de se présenter pour réclamer leur cadeau.

— — —

PROGRAMME DE LA SEMAINE DANS NOTRE

CINEMA — CAPITOL —

Pour tout renseignement sur la signification des cotes morales voir à la page 35 de ce journal.

Jeudi et samedi
12 et 14 janvier:

"FILLES DE NUIT" ..... AR
Genre: Drame social.
Réalisateur: Maurice Cloche.
Interprètes: Georges Marchal, Renato Baldini et Claus Holm.
Appréciation morale: Film positif qui stigmatise l'hypocrisie d'un certain monde "bien pensant" et présente sous un jour admirable et sans fausse note la religion et le prêtre. Des tenues osées, bien caractérisques du milieu, exigent quelques réserves. **Film pour adultes, avec réserves.**

"ESCORTE OUEST" ..... AA
Genre: Western américain, cinémascope.
Réalisateur: Francis D. Lyon.
Interprètes: Victor Mature, E. Stewart, F. Domergue.
Appréciation morale: Malgré la violence inévitable dans ce genre de production, le film peut être vu par les **adultes** et par les **adolescents.**

Dimanche et mardi
15 et 17 janvier:

"LA COLLINE DE L'ADIEU" ..... A
Cinémascope.
Genre: Drame sentimental d'après l'autobiographie de Han Suyin.
Réalisateur: Henry King.
Interprètes: William Holden, Jennifer Jones.
A Hong-Kong, une femme-médecin d'origine eurasienne s'éprend d'un correspondant de guerre américain. Des raisons assez obscures viennent entraver leur projet d'union en plus des objections d'ordre racial posées par la famille maternelle de la jeune fille. La guerre de Corée ayant éclaté, le journaliste reçoit l'ordre de partir. Lorsqu'elle apprendra sa mort la jeune doctoresse, qui avait été démise de ses fonctions, consacrera sa vie aux malheureux chinois.
Voilà l'un des films les plus soignés qu'on connaisse si l'on s'arrête au point de vue pictural. Chaque image est un régal pour l'oeil. L'on peut regretter cependant que les caractères ne soient pas mieux dessinés; le drame n'en demeure pas moins émouvant. L'interprétation de Jennifer Jones lui a mérité un Oscar; son partenaire W. Holden lui donne la réplique avec bonheur.
Appréciation morale: Certains aspects assez ambigus de l'intrigue sentimentale réservent le film aux adultes.

"CONTREBANDE AU CAIRE" ..... A
Genre: Aventures.
Réalisateur: Richard Thorpe.
Interprètes: Robert Taylor et Dorothy Malone.
Appréciation morale: La façon dont on traite le mariage et le divorce réserve ce spectacle aux **adultes.**

Jeudi et samedi
19 et 21 janvier:

"HOMMES ET LOUPS" ..... A
Genre: Drame. Cinémascope.
Réalisateur: Giuseppe de Santis.
Interprètes: Silvana Mangano, Yves Montand, Pedro Armandariz.
Appréciation morale: La peinture de caractères passionnés fait réserver l'ensemble **aux adultes.**

"MIMI PINSON" ..... AR
Genre: Comédie romanesque.
Réalisateur: Robert Darème.
Interprètes: Dany Robin, Raymond Pellegrin, André Luguet.
Appréciation morale: Des problèmes sérieux de vie conjugale et amoureuse sont abordés sans profondeur; il faut regretter une scène d'intimité déplacée à l'écran. **Film pour adultes avec réserves.**

SAINT-EDOUARD

Naissances

YELLE: A St-Edouard, le 25 décembre 1960 a été baptisée Marie, Aline, Noëlla, Johanne née le 22 décembre à l'hôpital de Verdun, enfant de M. Raynald Yelle et de Henriette Thibert. Le parrain a été M. Joseph Yelle et la marraine Aline Boulerice, son épouse, grands-parents de l'enfant. C'est M. l'abbé Yvon Lussier, cousin du bébé qui a baptisé l'enfant, ce fut son premier baptême depuis son ordination comme diacre. Mme Ernest Desautels portait sa petite nièce sur les fonts baptismaux.

—AMYOTTE: A St-Edouard, le 8 janvier, a été baptisée Marie-Paule, Renée, Yvette, née le 29 décembre, enfant de M. Rolland Amyotte et de Thérèse Lefebvre. Le parrain a été M. Napoléon Lefebvre et la marraine Pauline De Bellefeuille, son épouse de St-Henri de Montréal, grands-parents de l'enfant.

—LEMAITRE: A St-Edouard le 8 janvier a été baptisé Joseph, Raymond, Réal, Luc, né le 21 décembre à l'hôpital Royal Victoria, enfant de M. Raymond Lemaitre et de Jacqueline Trépanier. Le parrain a été M. Réal Trépanier et la marraine Desneiges Beaulac, son épouse, de Saint-Zotique de Montréal, oncle et tante du bébé.

Félicitations à tous ces heureux parents.

— — —

Funérailles de M. Herménégilde Lécuyer

Le 26 décembre 1960 est décédé en cette paroisse à l'âge de 86 ans et 8 mois, M. Herménégilde Lécuyer, époux de Oliva Délisle.

Il laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, 9 enfants, 7 fils et leurs épouses: M. et Mme Freddy Lécuyer (Rose-Anna Bombardier), M. et Mme Hervé Lécuyer (Lovana Lestage), M. et Mme Georges Lécuyer (Colombe Lussier), M. et Mme Eugène Lécuyer (Rose Courtemanche), M. et Mme Roch Lécuyer (Annette Lestage), M. et Mme Albert Lécuyer (Noëlla Cuillierrier) et M. Jean Lécuyer, du toit paternel. Ses filles et leurs époux: M. et Mme Isidore Richard (Rosia), M. et Mme Roméo Rémillard (Edna); son gendre: M. René Tremblay; ses frères et leurs épouses: MM. et Mmes Maximilien, Josaphat, Armand et Gustave Lécuyer; ses soeurs et leurs époux: Mme Vve Thomas Thibert (Agnès), M. et Mme Zotique Bourdon (Marie-Anne), M. et Mme Philippe Poissant (Orpha), Mme Vve Jean-Marie Poissant (Armance); ses belles-soeurs: Mmes Philippe Lécuyer et Philippe Thibert. Il laisse aussi 23 petits-enfants et 30 arrière-petits-enfants.

Le service a été chanté le 29 décembre 1960 en l'église paroissiale par le R.P. Yvan de l'Immaculée-Conception, O.ss.T., neveu du défunt assisté de MM. les abbés Benjamin Tremblay, curé de Ste-Catherine de Montréal et Louis-Georges Deland, curé de St-Edouard de Napierville, comme diacre et sous-diacre.

C'est M. le curé Deland qui fit la levée du corps.

Les porteurs étaient MM. Côme, Nelson et Gérard Lécuyer, Roger Daigneault, Normand Tremblay et Normand Richard, tous petits-fils du défunt.

Conduisaient le deuil: MM. Isidore Richard et Roméo Rémillard, ses gendres qui firent aussi la quête.

La dépouille mortelle fut inhumée dans le cimetière paroissial de St-Edouard.

— — —

Funérailles de M. Philippe Thibert

Le 27 décembre 1960 est décédé en cette paroisse à l'âge de 86 ans et 1 mois, M. Philippe Thibert, époux en première noces de feu Marie-Louise Lécuyer et en secondes noces de Clara Rougeau.

Il laisse pour pleurer sa perte, outre son époux, 7 enfants, dont 4 fils et leurs épouses: M. et Mme Aurèle Thibert (Alexina Yelle), M. et Mme Emile Thibert (Antoinette Boulerice), M. et Mme Urgel Thibert (Lucile Palin), M. et Mme Roch Thibert (Thérèse Serres); trois filles et leurs époux: M. et Mme Antonio Bisaillon (Rosile), M. et Mme Roch Serres (Rose), ainsi que Mme Emile Laplante (Laura); sa belle-fille et son époux: M. et Mme Joseph Beaudry; ses frères et leurs épouses: MM. et Mmes Henry, Didace et Jean Thibert; ses soeurs: Mme René Lussier (Emma) et Mme Chéri Tremblay (Clara); ses beaux-frères et belles-soeurs: M. René Lussier, MM. et Mmes Maximilien, Josaphat, Armand et Gustave Lécuyer, Mmes Herménégilde et Philippe Lécuyer, Mme Thomas Thibert, Mme Jean-Marie Poissant, M. et Mme Zotique Bourdon et M. et Mme Philippe Poissant; 46 petits-enfants et 61 arrière-petits-enfants.

Précédé du drapeau de la Ligue du Sacré-Coeur porté par M. Jean Thibert, frère du défunt et accompagné de MM. Zénon et Marcellin Thibert, ses neveux et dont le défunt était membre, le convoi funèbre partit du salon mortuaire Ostiguy pour se rendre à l'église paroissiale où le service a été chanté le 30 décembre 1960 par le R.P. Yvan de l'Immaculée-Conception, O.ss.T., neveu du défunt, assisté de MM. les abbés René Bouthillier, curé de Saint-Michel et Louis-Georges Deland, curé de St-Edouard, comme diacre et sous-diacre. C'est M. le curé Deland qui fit la levée du corps.

Les porteurs étaient MM. Laurent et Fernand Bisaillon, Roma Laplante, Gaston, Lucien et Roger Thibert, petits-fils du défunt.

Conduisaient le deuil: MM. Didace et Henry Thibert, ses frères: MM. Roger Bisaillon et Lucien Laplante, ses petits-fils, ceux-ci firent la quête.

La dépouille mortelle fut inhumée dans le cimetière paroissial.

Aux familles en deuil "Le Richelieu" présente ses sincères sympathies.

— — —

Remerciements

Mme Herménégilde Lécuyer et ses enfants remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie soit par offrandes de messes, de fleurs, bouquets spirituels, visite ou assistance aux funérailles.

x x x

La famille en deuil offre ses plus sincères remerciements à tous ceux qui leur ont été très sympathiques lors du décès de M. Philippe Thibert, soit par offrandes de messes, de fleurs, bouquets spirituels, condoléances, visite ou présence aux funérailles.

— — —

Fête de la Sainte Famille

La fête de la Sainte Famille a revêtu cette année un cachet spécial à St-Edouard.

En effet à la messe de 8 heures nous avions l'immense avantage d'entendre la chorale de Mme J.-Ls St-Germain de Saint-Jean, qui nous a interprété avec tant de brio les beaux cantiques de Noël.

Madame la Directrice est une amie de la famille de M. le Curé et, depuis son arrivée à St-Edouard, elle tenait à lui faire cette surprise.

Notre Curé a été très touché de cette délicatesse et avec ses paroissiens il réitère ses remerciements sincères à Mme St-Germain, à ses compagnes et aux époux généreux qui les ont conduites ici. Nous serions très heureux d'avoir souvent de la visite aussi agréable.

Dans l'après-midi à 3 heures eut lieu la cérémonie annuelle de la bénédiction des enfants.

Malgré la mauvaise température un bon nombre de parents ont tenu à venir implorer les bénédictions de leurs chers petits.

Nous sommes certains que les sacrifices qu'ils se sont imposés pour conduire leurs enfants à la crèche leur seront remis en grâces de toutes sortes.

— — —

Remerciements

Toute la famille Hormisdas Laplante remercie bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de leur frère, M. Pacifique Laplante, soit par offrandes de messes, de sincères condoléances, de télégrammes, fleurs ou assistance aux funérailles.

Population de 1294 à Saint-Bernard

La paroisse compte actuellement, d'après le rapport spirituel: 1294 âmes et 270 familles. 32 baptêmes en 1960, 7 mariages et 7 inhumations.

Sépulture blanche

Nous présentons nos sympathies à M. et Mme Gérard Gaboriault de Champlain, qui ont eut la douleur de perdre leur bébé Louise âgée de 4 mois.

Vendredi prochain, la fête du baptême de Jésus. Allons à la messe du soir à 9 h. 15, une messe qui nous donnera l'occasion de faire une bonne communion sur semaine et de réparer pour ceux parmi les chrétiens qui n'assistent pas à la messe dominicale: une messe réparatrice.

Dimanche prochain, ce sera la communion générale des jeunes: le pain de l'Eucharistie est le pain des forts.

Dimanche prochain également, à 8 h. 15 du soir, soirée de folklore, sous la direction de M. Lemaire, au profit des Loisirs.

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

Lucien Lamarque
ENTREPRENEUR EN CONSTRUCTION
Réparations générales
Spécialité:
JOINTS DE GYPROC
Rang Ste-Thérèse
Tél. 627-s-12 St-Remi

Service de télévision
Radio et Phonographe
J. GILLIGAN
20 ans d'expérience
OUVRAGE GARANTI
Saint-Remi ☎ 910
Napierville, P.Q.

Confiez-moi aujourd'hui vos problèmes de demain
Assurances générales
RODRIGUE POTVIN
Ville Saint-Remi Tél. 151



SAINT-MATHIEU

Procession de Noël

Au dire de beaucoup, ceux qui ont préparé notre dernière fête de Noël, se sont dépassés cette année. Il semble que la procession précédent notre messe de minuit, a été des plus impressionnante. Nous ne pouvons la décrire ici, mais nous invitons nos amis pour Noël 1961. C'est mieux de voir!

1. Les enfants de choeur en soutane rouge et surplis blancs: Bernard Philie, Gilles Pinsonneault, Léo Robert, Lionel Monette personnifiaient les quatre évangélistes.

2. Les 9 choeurs des anges aux ailes multicolores, blanches, roses, bleues, représentés par Micheline Vincent, porteuse de l'Enfant-Jésus, Diane Dupuis, Carmen Bourdon, Jocelyne Robert, Denise Potvin, Lucille Provost, Nicole Robert, Louise Fortier, Christiane Philie.

3. Les croisés: Jacques Sorel, René Vincent, Jules Poissant, Pierrette Charron, Françoise Sédillot, Réjean Poissant, Michel Poissant, Diane Bourdon, Ginette Poissant.

4. Les assistants du prêtre en soutanes rouges: Denis et Jules Dulude.

Nous jeunes chantres

Nous voulons, au préalable, remercier M. François de Blois maître-chantre et Mlle Elodie Parent, organiste, du travail qu'ils se sont imposé dans la préparation et l'exécution des chants de la messe de minuit à Noël. Remerciements aussi à plusieurs autres chantres.

Préparées surtout par Mlle Jeanne Potvin, plusieurs jeunes filles et fillettes se sont acquitté des chants de la messe de l'aurore de Noël. Ce sont Huguette Pinsonneault, Huguette, Réjeanne et Lise Robert, Nicole Philie, Carmen Longtin, Claudette Dupuis, Pierrette Vincent, Monique Monette, Claire Poissant, Monique Potvin, J. Poissant, Nicole Monette. Nous les remercions toutes. Que Jésus récompense leur dévouement et leur piété! Ce qu'on fait, en effet, pour Jésus, attire ses grâces et ses faveurs. Puisse-t-il accorder à ces chères grandes et petites filles, de rester pieuses et obéissantes, de connaitre leur vocation, d'avoir assez d'idéal et de grandeur d'âme pour la suivre. Puisse-t-Il se choisir parmi elles, quelques religieuses!

In memoriam

M. Hervé Robert, décédé le 28 janvier 1959, laissant derrière lui son épouse, née Ida Robert et ses quatre fils: André, Denis, René, Gérard.

Triste souvenir que le soir de ce départ subit. Voilà donc deux ans que Dieu a séparé une épouse de son mari et quatre enfants de leur père bien-aimé. Dieu seul sait le grand vide laissé dans le coeur de ceux qui t'aimaient le plus. C'est dans le silence qu'ils pleurent ton départ. Père mari, veille sur tes enfants et ton épouse. Consoles et reste près d'eux pour les protéger, les conseiller dans le besoin, soutenir leur courage.

Ton épouse et tes enfants.

Grand-messes

A l'occasion du 2e anniversaire du décès de M. Hervé Robert, le 28 janvier prochain, une grand-messe sera chantée à ses intentions.

Nous saisissons l'occasion de cette messe anniversaire pour avertir nos amis que le nombre de nos grands-messes payées a beaucoup diminué. Nous serions disposé à en recevoir.

Baptême

Joseph, Camille, Yves, fils d'Auguste Martimbeau et de Maria Turcot. Parrain et marraine: M. et Mme C. Turcot, de St-Isidore. Nos félicitations aux heureux parents et meilleurs voeux au premier paroissien baptisé en 1961!

SAINT-LAMBERT

Activités de la récollection mensuelle à St-Lambert

Il nous fait plaisir de vous faire savoir que la récollection du mois dernier fut un éclatant succès.

Tout d'abord, les hommes et jeunes gens sont venus en grand nombre.

Comme à l'ordinaire, le petit déjeuner fut servi sans anicroches.

La conférence fut très intéressante, et nous avons l'impression que les auditeurs auraient aimé que celle-ci dura plus longtemps. Toutefois, il nous fait plaisir de vous annoncer que la prochaine récollection aura lieu le 15 de ce mois au soubassement de l'église paroissiale, avenue Lorne.

Confession à 8 h. 30. Messe à 9 h. suivie du petit déjeuner et de la conférence. Le conférencier du jour M. François Albert Angers, économiste de grand talent, conférencier de renommée, professeur aux Hautes Etudes Commerciales, a intitulé sa causerie: "Des problèmes d'éducation".

Sans doute, une telle causerie, qui est de toute actualité, saura inciter les hommes et jeunes gens à se rendre nombreux.

M. le président, l'hon. juge Ariste Brossard, vous réserve un accueil personnel des plus chaleureux.

L'organisation de la récollection mensuelle présente à tous ses meilleurs souhaits de Bonne, Heureuse et Sainte Année .

Gagnants de la dernière semaine du concours de Noël

Mme Paul Leblanc, 202 rue St-Denis, fut l'heureuse gagnante d'un prix de $25 en argent qui lui fut remis par M. Jacques Cardinal, de St-Lambert Sporting Supply & Bicycle Repairs. Mlle Suzanne Faucher ainsi que Mme A. James reçurent aussi chacune un prix de $25.

Le grand prix de $500 du concours de Noël de l'Association des Hommes d'affaires de St-Lambert fut gagné par Mlle Helen Faltus, 210, rue St-Denis. Nos sincères félicitations aux heureuses gagnantes.

Théâtre professionnel pour les enfants de Saint-Lambert

Les jeunes enfants de St-Lambert auront la chance unique de pouvoir assister à un spectacle de théâtre professionnel pour enfants. En effet, l'Association des Loisirs de St-Lambert a pu retenir les services d'une troupe professionnelle de comédiens, le Théâtre des Mirlitons, qui viendra présenter son spectacle spécial pour les enfants de St-Lambert le 14 janvier.

Le Théâtre des Mirlitons, on le sait, est la troupe qui présente au Théâtre Club depuis plusieurs semaines, un spectacle remarquable, "Les trois désirs de Coquelicot".

Ce spectacle est comparable aux nombreux spectacles pour enfants que présentent des troupes professionnelles en Europe, et plus particulièrement à Paris. Effectivement, la critique a unanimement louangé le spectacle du Théâtre des Mirlitons pour sa très grande valeur esthétique, éducative et culturelle. Aussi, l'Association des Loisirs de St-Lambert est-elle fière de pouvoir présenter ce spectacle unique. C'est aux tout-petits que s'adresse particulièrement cette pièce de théâtre c'est-à-dire aux enfants de 4 à 10 ou 11 ans environ. Bien sûr, les parents sont cordialement invités à accompagner leurs enfants tout au plus qu'ils feront oeuvre d'éducation ce faisant.

"Les trois désirs de Coquelicot" sera présenté à l'Auditorium de l'Ecole Normale Eulalie Durocher, rue Riverside, samedi, le 14 janvier prochain, à 2 h. 30 de l'après-midi. L'Association des Loisirs a réussi le tour de force de présenter ce spectacle professionnel au bas prix de 50c le billet pour les enfants.

Les billets sont en vente et on peut les retenir au bureau du Dr Guy Boissy, o.d., optométriste, de même que chez Claude Labarre Enr. rue Victoria, à St-Lambert.

Comme il y a un nombre limité de billets, on fera bien de retenir le sien dès maintenant.

Une femme qui boit, c'est un sujet de grande colère, son déshonneur est ineffaçable. (Eccli 26, 11). (Texte choisi par la Société Catholique de la Bible).

Le Tiers-Ordre à Saint-Constant

Du 4 au 6 décembre 1960, avait lieu la visite canonique de la Fraternité de St-François d'Assise de Saint-Constant, par le R. P. Josephat Pépin, o.f.m. Comm. Rég. du Tiers-Ordre Franciscain.

Aux quatre messes du dimanche, le R. P. a prononcé le sermon invitant tous les paroissiens, spécialement la jeunesse à venir entendre la parole de Dieu et l'explication des nombreux avantages spirituels réservés aux tertiaires.

Le Conseil est formé de 16 membres dont voici les noms:

Directeur: M. l'abbé Bernard Letellier; Supérieure: Mme Laurent Perras; Assistant-Supérieur: M. Laurent Fyfe; Maitre des novices: M. Wilbrod Brosseau; Maitresses des novices: Mme Paul-Emile Charron; secrétaire: Mlle Gisèle Tougas; trésorière: Mme Armand Albert; Infirmières: Mme François Fyfe et Mlle Thérèse Fyfe; Portière: Mme Léo Bergeron; Sacristain: M. Henri Lefebvre Propagandiste de la Revue Franciscaine et du Cercle d'Etude: Mme L. Beauvais; Discrète: Mme Patrick Barnett; Patronne: Mme Emile Colpron; Patronne: Mme Adélard Patenaude.

A la clôture du Triduum, le R. P. a donné l'habit du Tiers-Ordre Franciscain à 4 personnes Ont fait profession: 10 novices: 6 frères et 4 soeurs: MM. Armand Albert, Marcel Bourdeau, Wilbrod Brosseau, Rodrigue De Montigny, Albert Dupré et Henri Lefebvre ainsi que Mmes Albert Dupré, Bruno Richer, Charles Tougas et le 7 décembre, Mme Henri Lefebvre.

Nous comptons dans la Fraternité 102 membres: 92 tertiaires: 33 frères et 59 soeurs; 10 novices: 5 frères et 5 soeurs.

Noces de diamant, d'or et d'argent

Depuis son érection en 1898, notre Fraternité fêtait le 6 décembre 1960 pour la première fois dans la paroisse de Saint-Constant des Noces de diamant, d'or et d'argent.

Les jubilaires reçurent leur diplôme et leur petit souvenir de profession.

Mlle Béatrice Longtin, ayant 60 ans de profession, lut la rénovation de la profession au nom des jubilaires et tous ensemble renouvelaient publiquement la formule de profession.

Mme Georges Mc Dougall: 59 ans de profession; M. Absolon Fyfe: 56 ans; Mme Absolon Fyfe: 53 ans; Mme Napoléon Marotte: 53 ans et Mlle Aline Longtin: 50 ans.

Ceux de 25 ans de profession sont 6 frères et 6 soeurs: MM. Lucien Beauvais, Adrien Fyfe, Candide Fyfe, Laurent Fyfe, Sinaï Labelle, Jean-Baptiste Tougas ainsi que Mmes Patrick Barnett, Candide Fyfe, Antonio Pagé, Sinaï Labelle, Dieudonné Boucher et Mlle Alice Hébert.

Quarante-quatre profès de plus de 25 ans de profession furent proclamés et le Triduum se termina dans l'allégresse générale par les "Bénédictions papale et du St-Sacrement" par le R. P. Josephat Pépin, o.f.m., comm. rég. du Tiers-Ordre Franciscain.

M. Edgar Longtin, Frère St-Joseph, est décédé le 21 juin 1960 à l'âge de 76 ans, comptant 57 ans de profession.

(suite à la page 39)

SAINT-ISIDORE

Feu M. A. Richer

Le 30 décembre 1960 décédait en cette paroisse, à l'âge de 41 ans, M. Albert Richer, époux de Jeannine Hébert et fils de Frédéric Richer et de feu Léa Dumas.

Il laisse pour pleurer sa perte, outre son épouse, un fils: Jean-Guy; son père: M. Frédéric Richer; son épouse: Fernande Perras; cinq frères: Arthur (M.-Rose Hébert); Côme (Gisèle Perreault); David (Jeanne d'Arc Gagnon); Paul-Emile (Claire Hébert); Joseph (Marie-Jeanne Hébert; trois soeurs: Marie-Rose (Joseph Reid); Marie-Anne (Georges Hébert); Pauline (Marcel Pominville) sa belle-mère: Mme Raoul Thibert; ses beaux-frères: Noël, Fridolin, Fernand, Gérard Thibert, sa belle-soeur Mme Irène Poirier-Thibert.

Le service a été chanté le 2 janvier en l'église paroissiale par M. le curé Elisée Choquet, assisté de M. l'abbé Lucien Delorme et de M. l'abbé Lucien Lemieux comme diacre et sous-diacre. C'est M. le curé Elisée Choquet qui fit la levée du corps.

Conduisaient le deuil: MM. Jean-Paul et Denis Reid, neveux du défunt.

L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Nos sincères condoléances à la famille.

Remerciements

Mme Albert Richer et son fils J.-Guy remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie lors du décès de M. Albert Richer, soit par visites, condoléances, ou assistance aux funérailles.

Fiançailles

Mlle Lucie Beaulieu, institutrice, fille de M. et Mme Arthur Beaulieu à M. Jean-Guy Lefort, fils de M. et Mme Armand Lefort, de St-Etienne.

M. Léo Beaulieu, fils de M. et Mme Arthur Beaulieu à Mlle Monique Bourget, fille de M. Adrien Bourget de Ste-Philomène. Nos félicitations.

Hockey

Après une courte série de défaites, le club de St-Isidore de la Rive Sud est sorti de sa léthargie. En effet, le club local a fait match nul 4-4 contre Ste-Philomène. Laurent Payant a enregistré deux autres buts en plus de se mériter un assist. Gérald Perras a retrouvé son aplomb, enregistrant un but et deux assist, Germain Payant compléta le pointage pour St-Isidore. La magnifique tenue de R. Guinois et de Gilbert Charron nous a sauvée d'une autre défaite.

Dans la ligue des Cantons de l'Est St-Isidore a remporté 4 victoires en autant de joutes et détient la 1ère position dans cette ligue. Le coach Jacques Lemieux espère bien voir son club conserver la coupe à St-Isidore. Souhaitons-leur bonne chance. Nous remercions Jacques Lemieux pour son dévouement autant dans la Rive Sud que dans la ligue des Cantons.

Tous les mardi soirs, nous jouons à Valleyfield un autobus est à la disposition des supporteurs. Le départ se fait à 6 h. 30 du restaurant Primeau.

Pierre Beaulieu, publiciste

SAINT-VALENTIN

U.C.C.

Mercredi, 4 janvier 1961, avait lieu à l'école Centrale une journée d'étude pour tous les cultivateurs de la paroisse. Le programme de cette journée avait été préparé par les directeurs du syndicat local de l'U.C.C.

L'assemblée débuta à 10 heures par un exposé de MM. Léon Bigras et Lucien Guérin sur les dernières réalisations et les principales demandes qui ont été faites par l'exécutif de l'U.C.C. au cours des derniers mois. M. Guérin suggéra quelques sujets d'études pour les prochaines réunions.

Cet exposé fut suivi de l'élection du bureau de direction du syndicat local pour l'année 1961. Ont été élus MM. Philiza Béchard, président; Henri-Georges Trahan, vice-président; Germain Adam, Albert Fortin, Albert Blais, Laurent Landry, Arnold Van Wyk, directeurs et Armour Grégoire, secrétaire-trésorier.

A midi un délicieux dîner fut servi sur place par M. et Mme Germain Adam; ce dîner était aux frais du syndicat de St-Valentin.

A une heure, M. Jacques Tremblay agronome à St-Jean donna les principaux moyens pour mener à bien une exploitation agricole basée sur l'élevage des bovins laitiers et la grande culture. M. Tremblay entretint aussi les cultivateurs sur les avantages pour les jeunes de faire partie d'un cercle de jeunes éleveurs.

A trois heures, M. Alfred Montandon de Bedford, exposa aux cultivateurs la situation actuelle du producteur de lait pour le marché de Montréal et les efforts fait par la coopérative pour que dans un avenir rapproché les producteurs puissent contrôler la vente et s'il y a lieu la transformation de leurs produits.

N'oubliez pas, samedi 14 janvier 1961 à 8 h. 30 à l'école Centrale de St-Valentin il y aura grande soirée du bon vieux temps organisée par l'U.C.C.. Il y aura prix de présence et danse avec l'orchestre des Aigles Noirs. Bienvenue à tous.

— — —

U.C.F.R.

Vendredi le 13 janvier aura lieu l'assemblée régulière de l'U.C.F.R. à 8 heures. A cette occasion, Mlle Pierrette Bergeron de Granby, représentante de la Southern Canada Power, et M. J.-Guy Savard, nous donneront une démonstration au sujet des congélateurs et d'aliments congelés. La démonstration durera au moins deux heures. L'entrée est gratuite. Plusieurs prix de présence seront donnés. Bienvenue à tous les membres ainsi qu'à toutes les personnes intéressées.

— — —

En visite

En visite chez M. et Mme Philippe Fortin en fin de semaine, M. et Mme Fabien Meunier et leurs enfants Mario et Ginette de Montréal.

— — —

Soeur Mitchell nous visitera

Dans la semaine du 15 janvier, nous aurons le grand honneur de recevoir Rév. Sr Mitchell, s.g.m., membre de la Société Historique. Elle présentera des films et une conférence dans le but de faire connaitre la Bienheureuse fondatrice des Srs Grises, Mère D'Youville. Les parents recevront leur invitation par la voix de leurs enfants. Bienvenue à tous. Entrée gratuite.

Pour vos placements sur obligations et débentures
CONSULTEZ
CHARLES CHAMPAGNE
— représentant —
CREDIT INTERPROVINCIAL, LIMITÉE
COURTIERS EN VALEURS DE PLACEMENTS
31 ouest, rue Saint-Jacques, Montréal
A votre service à l'hôtel Saint-Jean Ligne directe St-Jean-Montréal les mardis et mercredis FI. 6-9795

DÉCOUPEZ POUR RÉFÉRENCE FUTURE
CULTIVATEURS
VACHES & CHEVAUX
MORTS - ACCIDENTÉS
Ramassés gratuitement et promptement par Camion Spécial
APPELEZ - FRAIS RENVERSÉS
MONTREAL - MOnument 5-3854

Tout le monde acclame
VAN KAMP
★ ★ ★
le célèbre "gros gin" distillé selon une vieille méthode originale.
HOLLANDS GIN
Estd. 1775
VAN KAMP
GENEVA
Distilled and blended in Canada according to the original formula of
HULSTKAMP & ZOON & MOLIJN
ROTTERDAM
10, 25 et 40 onces
GARANTI ET DISTRIBUÉ PAR LA MAISON SEAGRAM

Les contribuables de Longueuil invités à étudier le budget de 1961 et les taxes

LONGUEUIL (DNC). — Le conseil municipal de Longueuil a voté en première et deuxième lectures mercredi, le 4 janvier, les règlements 627 et 628. Le premier concerne les taxes pour la consommation de l'eau; le second impose les taxes générales et spéciales nécessaires pour rencontrer les dépenses de l'exercice financier se terminant le 31 décembre 1961.

La deuxième lecture signifie que le conseil doit en faire une troisième avant que le règlement soit en vigueur. Entre-temps, il veut exposer aux contribuables le budget de l'année et obtenir leur réaction et leurs suggestions.

C'est pourquoi le lundi 16 janvier, tous les contribuables sont invités à l'hôtel de ville où le conseil exposera les dépenses et revenus de l'année. Il acceptera aussi les suggestions qui lui seront faites. Cela fait le conseil se réunira le 18 pour adopter les deux règlements en troisième lecture.

Voici les textes des deux règlements.

Règlement No 627
Règlement concernant les taxes pour la consommation de l'eau et modifiant le règlement No 602.

ARTICLE PREMIER

L'article premier du règlement No 602 est remplacé par le suivant:

Article premier. Il est, par les présentes, imposé et il sera prélevé chaque année une taxe appelée taxe d'eau sur tous les locataires, occupants ou propriétaires occupant d'une maison ou partie de maison d'habitation, située dans les limites de cette Cité et cette taxe est établie à CINQ POUR-CENT (5%) de la valeur locative annuelle telle que portée au rôle d'évaluation en force, telle taxe ne devant pas cependant être inférieure à VINGT-QUATRE DOLLARS ($24.00) par année;

Dans tous les cas où une maison d'habitation comprend SIX (6) logements ou plus, cette taxe est payable par le ou les propriétaires de la dite maison d'habitation;

ARTICLE DEUXIEME

L'article deuxième du règlement No 602 est remplacé par le suivant:

Article deuxième. Il est, par les présentes, imposé et il sera prélevé chaque année une taxe appelée "taxe d'eau" sur tous les locataires, occupants ou propriétaires occupant de maison ou partie de maison ou logement occupé comme magasin, boutique, bureau, entrepôt, écurie, manufacture ou tout autre genre d'affaire situé dans les limites de cette Cité, sauf les établissements approvisionnés d'eau au moyen de compteur, et cette taxe est établie à CINQ POUR-CENT (5%) de la valeur locative annuelle telle que portée au rôle d'évaluation en force, la dite taxe ne devant pas cependant être inférieure à VINGT-QUATRE DOLLARS ($24.00) par année;

ARTICLE TROISIEME

L'article troisième du règlement No 602 est remplacé par le suivant:

Article troisième. Le Conseil, après avis de DEUX (2) mois aux contribuables, pourra par résolution décréter que tout établissement industriel, manufacture ou tout autre établissement où la consommation ordinaire est excédée ne devront à compter de la date de la résolution être approvisionnés d'eau qu'au moyen de compteur, et le prix de l'eau vendue au compteur est, par le présent règlement, fixé à TRENTE CENTS ($0.30) le mille gallons d'eau fournie, toutefois, le montant total annuel de la taxe d'eau sous cette forme ne devra pas être inférieur au plus élevé des montants représentant CINQ POUR-CENT (5%) de la valeur locative annuelle de cet établissement, telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur, ou VINGT-QUATRE DOLLARS ($24.);

ARTICLE QUATRIEME

L'article septième du règlement No 602 est remplacé par le suivant:

Article septième. L'année de consommation d'eau court du premier de mai au 30 avril suivant.

La taxe de l'eau sera payable comme suit:

a) Dans les cas où la taxe est imposée par un montant fixe, elle sera payable d'avance le premier jour du mois d'août.

A l'expiration du délai fixé, un intérêt au taux de SIX POUR-CENT (6%) l'an sera exigible sur tous les arrérages de la taxe d'eau.

Un escompte de DIX POUR-CENT (10%) du montant de la taxe sera accordé à tout débiteur qui en acquitte le plein montant avant le premier juillet de chaque année.

Si le compte est adressé à un débiteur de la taxe d'eau moins de TRENTE (30) jours avant le premier juillet, tel débiteur bénéficie néanmoins de l'escompte de DIX POUR-CENT (10%) ci-dessus mentionné s'il paie en entier son compte dans les TRENTE (30) jours de la date dudit compte.

b) Dans les cas où une maison d'habitation comprend SIX (6) logements et plus, la taxe est également imposée pour un montant fixe et elle est payable par le propriétaire d'avance le premier jour du mois d'août. A l'expiration du délai fixé, un intérêt au taux de SIX POUR-CENT (6%) l'an sera exigible sur tous les arrérages de la taxe d'eau.

Un escompte de DIX POUR-CENT (10%) du montant de la taxe sera accordé à tout débiteur qui en acquitte le plein montant avant le premier juillet de chaque année.

Un escompte additionnel de DIX POUR-CENT (10%) du montant de la taxe d'eau sera accordé à tout débiteur qui en acquitte le plein montant avant le premier juillet de chaque année. Cet escompte additionnel servira à couvrir la perte que le propriétaire pourra subir par suite de logements qui resteront vacants.

Si le compte est adressé à un débiteur de la taxe d'eau moins de TRENTE (30) jours avant le premier juillet, tel débiteur bénéficie néanmoins de deux escomptés de DIX POUR-CENT (10%) ci-dessus mentionnés s'il paye en entier son compte dans les TRENTE (30) jours de la date dudit compte.

c) Dans le cas où la taxe est imposée en fonction de la quantité d'eau fournie telle que mesurée par un compteur, elle sera payable par les usagers dans les TRENTE (30) jours suivant la date d'envoi des factures mensuelles.

A l'expiration du délai, un intérêt au taux de SIX POUR-CENT (6%) l'an sera exigible sur tous les arrérages de la taxe d'eau.

Les consommateurs assujettis au paiement de la taxe foncière de cette cité et dont les établissements ainsi approvisionnés d'eau sont situés dans les limites de cette Cité, auront droit aux escomptes suivants pour prompt paiement, à savoir:

Consommation mensuelle de 50,000 à 400,000 gallons, escompte DIX POUR-CENT (10%);

de 400,000 et plus, escompte VINGT POUR-CENT (20%);

Toutefois ces escomptes ne seront accordés qu'aux consommateurs qui paieront en entier le montant de la facture dans un délai de QUINZE (15) jours de la date d'envoi de la dite facture.

ARTICLE CINQUIEME

Le présent règlement entrera en vigueur dans le délai légal après sa publication, mais il s'appliquera à l'année fiscale pour les fins de l'aqueduc commençant le premier jour de mai mil neuf cent soixante-et-un (1961).

REGLEMENT No 628
Règlement imposant les taxes générales et spéciales nécessaires pour rencontrer les dépenses de l'exercice financier se terminant au 31 décembre 1961.

ARTICLE PREMIER

1. — Le Conseil est autorisé à dépenser pour les fins de l'administration de la Cité une somme totale de $924,116.20 pour faire face aux dépenses prévues par le budget annexé au présent règlement et qui en fait partie ainsi qu'aux autres dépenses contingentes et aux imprévus;

2. — Pour se procurer les montants nécessaires aux fins de rencontrer ces dépenses, il est par les présentes imposé et il sera prélevé une taxe générale sur tous les immeubles imposables de la Cité, tels qu'ils apparaissent au rôle d'évaluation en vigueur, et cette taxe sera de QUATRE-VINGT-TROIS CENTS ($0.83) par cent dollars d'évaluation. Le produit de cette taxe estimé à $343,756.20 sera d'abord appliqué au service de la dette et à l'administration générale des divers comités de la ville, suivant les indications fournies au budget annexé aux présentes;

ARTICLE DEUXIEME

Pour faire face aux autres dépenses ainsi prévues au budget annexé et qui sont autorisées par le présent règlement, le Conseil utilisera le produit des taxes spéciales imposées de façon permanente par les règlements Nos 532, 584, 597, 602 et 609 et par les amendements que le Conseil pourra apporter, le produit des licences et permis autorisés par les autres règlements municipaux, celui de la taxe d'amusement (Statuts refondus de Québec 1941, chapitre 85), et les autres revenus divers perçus par la municipalité, intérêts sur les arrérages et autres;

ARTICLE TROISIEME

Il sera du devoir du Secrétaire-trésorier de dresser sans délai un rôle de perception de toutes les taxes ci-dessus mentionnées et d'en donner avis;

ARTICLE QUATRIEME

Les taxes imposées ci-dessus en vertu du paragraphe 2, de l'article premier, seront payables sans escompte le 1er mars 1961, et tout montant dû et impayé à cette date portera intérêts au taux de 6% l'an. Toutefois, la disposition ci-dessus n'affecte pas les taxes imposées, ni les escomptes accordés par les règlements relatifs aux taxes spéciales imposées de façon permanente;

ARTICLE CINQUIEME

Le présent règlement entrera en vigueur dans le délai légal, à compter de sa publication.

BOUCHERVILLE

Dames de la Ste-Famille

En ce dimanche de notre fête patronale le 8 janvier, l'association des Dames de la Ste-Famille a reçu dans ses rangs trois nouvelles dames. Ce sont: Mmes Marcel Boissy, René Riendeau et Roger Viau.

Mgr Poissant, notre dévoué curé et aumônier après nous avoir expliqué le but de notre association qui, en est une surtout, de prières et d'apostolat, consacre toutes les familles présentes et absentes à nos saints patrons Jésus, Marie et Joseph.

Le tout se clôtura par un très beau salut solennel du Très Saint-Sacrement.

Nous tenons à remercier et à féliciter la chorale féminine pour leur beau chant durant notre cérémonie.

La direction

Naissances

Le 18 décembre a été baptisé Kenneth, Michael, né le 23 octobre, enfant de M. Stuart Wallace et de Lise Ferron. Le parrain a été M. Leonard Croke et la marraine Babara Fritz.

Le 18 décembre a été baptisé Joseph, Paul, Léon, né le 17 décembre, enfant de M. Aurèle Dubois et de Thérèse Jetté. Le parrain a été M. Paul Dubois et la marraine Thérèse Bélanger.

Le 25 décembre a été baptisée Marie, Paule, Claudette Renée, née le 8, enfant de M. Paul-Henri Trudel et de Claudette Grenier. Le parrain a été M. Richard Laporte et la marraine Renée Patry.

Le 18 décembre a été baptisé Joseph, Claude, Normand, Patrice, né le 8, enfant de M. Lionel Giroux et de Clarisse Beauine. Le parrain a été M. Claude Giroux et la marraine Rita Thibodeau, oncle et tante.

Le 18 décembre a été baptisée Marie, Alice, Huguette, née le 23 novembre, enfant de M. Urbain Frégeau et de Marcelle Prévost. Le parrain a été M. Antonio Frégeau et la marraine Bernadette Fortier.

Le 18 décembre a été baptisé Joseph, Christian, René, né le 8 décembre, enfant de M. Jean-Jacques Savaria et de M.-Thérèse Quintal. Le parrain a été M. Rolland Rousseau et la marraine Lorraine Savaria.

Le 8 janvier a été baptisé Joseph, Laurent, Pierre, né le 4, enfant de M. Léo van Velzen et de Catherina Steyger. Le parrain a été M. Pierre Van Velzen et la marraine Johanne Van Velzen, oncle et tante.

Le 26 décembre a été baptisée Anne-Marie, Jeannette, née le 9, enfant de M. Jean-Paul Beauchamp et de Elisée De Vouge. Le parrain a été M. Marcel Beauchamp et la marraine Elda Thibault.

Le 27 décembre a été baptisée Anne-Marie, Annette, née le 22, enfant de M. Adrien Côté et de Marcelle Filion. Le parrain a été M. Roméo Filion et la marraine Annette Riopel, grands-parents.

Le 31 décembre a été baptisé Joseph, Remi, Michel, né le 17 décembre, enfant de M. Jean-Paul Marinier et de Thérèse Doucet. Le parrain a été M. Remi Meunier et la marraine Marie-Paule Doucet.

Le 1er janvier a été baptisé Joseph, Marcel, Léo, Richard, né le 20 décembre, enfant de M. Marcel Provost et de Jacqueline Robinson. Le parrain a été M. Léo Comtois et la marraine Jeannine Robinson, oncle et tante.

Le 8 janvier a été baptisée Marie, Yvette, Anne, Marie, née le 25 décembre, enfant de M. Germain Blain et de Thérèse Laurin. Le parrain a été M. Aurélien Charlebois et la marraine Yvette Blain.

Mariage

En l'église de Boucherville a été célébré le mariage de M. Joseph-André Poissant fils de feu Alcide Poissant et de feu Yvonne Côté à Mlle Armande Ouellet, fille de feu Georges Ouellet et de Lucinda Fournier. Les témoins ont été MM. Roméo Poissant et Emile Ouellet.

Sépulture

Le 27 décembre est décédé accidentellement à l'âge de 43 ans, M. Marcel Muyelaert époux de Françoise Savaria.

Le service a été chanté le 31 dé- Mgr Joseph Poissant, c.r., assisté des abbés Honorius Renaud et Gaston Lamarche comme diacre et sous-diacre.

L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Nos sincères condoléances.

VARENNES

Feu M. T. Trudeau

Le 29 décembre est décédé à Varennes, à l'âge de 95 ans et 9 mois, M. Théophile Trudeau, époux de feu Albina Laporte. Le service a été chanté le 31 décembre en l'église paroissiale par M. l'abbé Gaston Lamarche, prêtre-vicaire.

La dépouille mortelle fut inhumée dans le cimetière paroissial.

A la famille ne deuil, nos sincères sympathies.

— — —

Ecole Marie-Victorin
Nouvelle année 1961

Et oui, les bons moments sont toujours trop courts. Déjà les vacances des Fêtes ne sont plus qu'un souvenir pour nos écoliers. Mais ils ont toutefois repris les classes avec optimisme et joie. Au début d'une année nouvelle comme tous les hommes de bonne volonté, les étudiants redoublent de courage et d'espérance, des horizons inconnus les fascinent et piquent leur curiosité. Bref les classes sont recommencées depuis le neuf et nos élèves nous sont revenus pleins d'entrain et bonnes résolutions! Que Dieu bénisse cette nouvelle année en accordant à nos élèves santé et succès.

Activités de l'école durant les vacances

C'est encore l'école qui sait le mieux se prêter aux activités sportives de la jeunesse, même au cours des vacances d'hiver, en leur offrant toujours une belle nappe de glace ou autres amusements sains. Aussi nos jeunes varennois futurs "Richard ou Béliveau" savent profiter de ces avantages en s'organisant en équipes de hockey. Presque tous les soirs, on pouvait applaudir nos sportifs qui faisaient toujours bonne figure devant le "club visiteur".

C'est le désir de tous les maîtres que le hockey connaisse une saison florissante, tant par le nombre d'élèves qui s'y adonneront que par le bon esprit qui l'animera. Que les mots d'ordre soient donc: Collaboration, "Esprit d'équipe".

Nous profitons de l'occasion pour remercier le R.F. Directeur de l'école Marie-Victorin depuis quatre ans et les chers frères Roland et Robert pour leur grand dévouement à la cause scolaire. C'est grâce à eux si nos jeunes et moins jeunes ont profité pleinement de leurs deux semaines de congé.

Gardons notre entrain au jeu, c'est un facteur de formation morale, intellectuelle et physique.

— — —

Félicitations

A M. Louis-Aimé Choquette de la Picardie qui a été nommé marguillier, remplaçant M. Armand Geoffrion, sortant de charge.

Meilleurs voeux

A tous mes lecteurs une bonne, heureuse et sainte année!

Odette BRODEUR

★ A VOTRE SERVICE POUR
IMPRESSIONS
de toutes papeteries professionnelles
Les Editions du Richelieu Ltée
170, rue St-Jacques Fl. 7.7529 Saint-Jean

PAUL MASSON
le BRANDY
★ ★ ★
le plus populaire au Québec!


VOTRE CHOIX
"TROIS ÉTOILES"
★ 10 OZ.
★ 25 OZ.
★ 40 OZ.

Carnaval de Verchères du 22 au 29

Voici le programme officiel du Carnaval de Verchères qui aura lieu du 22 au 29 janvier 1961:

Dimanche, 22 janvier:

1 h. 30 p.m.: Ouverture officielle Flambeau du Carnaval; arrivée du Bonhomme Carnaval; présentation des Candidates.

1 h. 45 p.m.: Hockey Pee-Wee, club de Montréal vs Verchères.

2 h. 45 p.m.: Tir au câble, équipes de 10 hommes.

3 h. p.m.: Courses de patins pour hommes et dames.

3 h. 30 p.m.: Joute de hockey entre Verchères et une équipe à désigner.

Lundi 22 janvier:

5 h. p.m.: Hockey scolaire: Atomes contre Molécules.

7 h. p.m.: Hockey entre une équipe de l'Ecole Ludger-Duvernay et une autre équipe correspondante.

7 h. p.m.: Au gymnase: ballon-chasseur et drapeau entre la 6e et la 7e année filles.

8 h. p.m.: Exhibition de ballon-balai par les jeunes filles de Verchères.

8 h. p.m.: Au gymnase: épreuves de décathlon olympique.

Mardi 24 janvier:

5 h. p.m.: Epreuves scolaires de hockey (extérieur) et de ballon-panier.

7 h. p.m.: Joute de soccer (football européen) sur glace, par des garçons de 8e et de 9e année.

7 h. p.m.: Au gymnase: joute de ballon volant entre les filles de 8e et 9e année.

8 h. p.m.: Au gymnase: décathlon féminin.

8 h. p.m.: Ballon-balai pour garçons.

8 h. 30 p.m: Hockey: Ligue paroissiale: tous les clubs jouent.

Mercredi 25 janvier:

7 h. p.m.: Numéro spécial pour les enfants avec le célèbre Michel le magicien, vedette de la Boite à surprises, émission très goûtée par les jeunes téléspectateurs.

8 h. 30 p.m.: Ballon-panier: Tracy contre Verchères.

Jeudi 26 janvier:

7 h. p.m.: Film en cinémascope pour enfants.

8 h. 30 p.m.: Film en cinémascope pour adultes.

Vendredi 27 janvier:

4 h. 30 p.m.: Tournoi olympique pour écoliers.

6 h. 30 p.m.: Concours d'amateurs pour enfants.

7 h. 45 p.m.: Ballon-balai entre une équipe de C.A. Bussières Inc. et une autre représentant Dalpé Frères.

Samedi, 28 janvier:

2 h. p.m.: Grand Carnaval des enfants (un programme spécial sera publié à cet effet).

8 h. 30 p.m.: Grande danse masquée organisée par le Club des Jeunes.

Dimanche, 29 janvier:

1 h. 30 p.m.: Devant l'église: courses variées.

3 h. 15 p.m.: A la patinoire: hockey. "Old Timers" contre les Jeunes.

6 h. 30 p.m.: Souper canadien.

8 h. 30 p.m.: Soirée canadienne.

En parcourant le programme très chargé du prochain Carnaval de Verchères, on se rend compte qu'il constituera à la fois un festival des activités gymniques et sportives, tant au gymnase qu'à l'extérieur et une occasion de récréation saine pour tous les âges.

L'on peut mentionner par exemple la soirée du mercredi soir à 7 heures, réservée aux jeunes (et aux moins jeunes bien sûr). A cette occasion Verchères recevra une visite très spéciale: celle de Michel le magicien, vedette de la télévision qui mystifiera comme d'habitude, tout son jeune auditoire. Michel le Magicien ne sera d'ailleurs pas la seule vedette de ce spectacle puisque l'on nous annonce des flûtistes de l'école de Mme Tessier, un trio de jeunes chanteuses, un accordéoniste et un invité-mystère.

Il faut signaler aussi la part prise par les jeunes d'âge scolaire dans ce carnaval, puisqu'en fait chaque soir la patinoire et le gymnase seront le théâtre de leurs activités sportives: hockey, ballon-panier, ballon-balai et soccer. En ce qui concerne ce dernier sport (football européen) ce sera certainement une première à Verchères car le soccer (sur glace durant la saison froide) n'est pas encore un sport très répandu au Canada.

Nous pensons émettre un souhait que tout le monde comprendra aisément: que les parents, les personnes d'âge mûr abandonnent pour une semaine leur fauteuil et leurs pantouffles et viennent encourager les jeunes, leurs jeunes, leurs enfants, rien ne fait plus plaisir à une fille ou à un garçon que de savoir ses parents attentifs à ses prouesses.

Et les frileux ne pourront invoquer aucun prétexte, puisque les activités sportives se dérouleront à la fois à l'extérieur sur la patinoire et à l'intérieur dans le gymnase...

La soirée du jeudi 26 sera consacrée au cinéma et les jeunes se rendront au gymnase à 7 heures tandis que le film réservé aux adultes commencera à 8 h. 30.

Ce Carnaval, organisé conjointement par les Loisirs de Verchères et l'Ecole Ludger-Duvernay, avec la collaboration des différents comités des Loisirs: comité de hockey, club des jeunes est en fait l'oeuvre de toute une population, puisque par exemple une joute de ballon-balai opposera vendredi soir les représentants de deux industries locales: C.A. Bussières et Dalpé Frère.

Le Club des Jeunes organisera pour sa part, une manifestation toujours très appréciée du public: la danse masquée du samedi soir. Souhaitons à nos jeunes beaucoup de succès.

Enfin le dimanche 29 janvier verra l'apothéose de ce carnaval par une joute de hockey entre les jeunes et les vieux, un souper canadien et une soirée familiale qui clôturera ce carnaval de Verchères 1961.

La population de Verchères et des environs est cordialement invitée à assister à ces différentes manifestations qui se dérouleront du 22 au 29 janvier.

x x x

Le Club des Jeunes des Loisirs de Verchères organise une soirée de danse au gymnase Ludger-Duvernay, le samedi 14 janvier à 8 h. 30, avec l'orchestre "Blue Rebels". Bienvenue à tous.

DIRECTEUR DE L'I.A.C.



Le T.H. Louis St-Laurent

M. G. E. Wemp, président du conseil de l'Industrial Acceptance Corporation Limited, a le plaisir d'annoncer la réélection du très honorable Louis-St-Laurent, C.R., LL.D., F.C., à son conseil d'administration.

M. St-Laurent, qui a été premier ministre du Canada de 1948 à 1957, a servi comme directeur de la compagnie avant son entrée dans la vie publique en 1941. Après sa retraite en 1957, M. St-Laurent retourna à son bureau d'affaires de St-Laurent et St-Laurent, dans la cité de Québec, et il est maintenant président du conseil et directeur de la Compagnie Miron Limitée, un directeur de Famous Players Canadian Corporation Limited, Investors Syndicate of Canada Limited, Rock City Tobacco Company Limited et président de National Heart Foundation of Canada.

L'ACADIE

Condoléances

A une réunion régulière du Conseil de L'Acadie, il a été proposé par M. Adrien Toupin et secondé par M. Joseph Tremblay et résolu unanimement qu'un vote de sympathies soit offert à M. Philodor Ouimet, notre député à l'occasion du décès de sa mère, Mme Eugène Ouimet.

Gérard L'ECUYER,
secrétaire-trésorier

CHRONIQUE DE

Mère d'Youville

L'abbé Dufrost nous parle de sa mère: la Bienheureuse Marguerite d'Youville

Le premier biographe de la Bienheureuse Marguerite d'Youville, son fils Charles, consacre un long paragraphe de sa première esquisse à expliquer dans le détail les rapports fraternels qui régnaient entre l'aînée et les cadets de la famille Dufrost de la Jemmerais. Après avoir stipulé que "les plus jeunes auraient même pensé manquer à la confiance qu'ils croyaient lui devoir en entreprenant quelque chose de considérable, sans la consulter, l'abbé poursuit: "Point de compagnie pour eux qui valut celle de leur soeur. Qu'il était rare même dans leurs plus grands embarras qu'ils ne dérobassent au moins quelques moments pour aller converser avec leur soeur. La haute idée qu'ils avaient de sa vertu était ce qui leur donnait tant de confiance en ses prières. Il est difficile d'exprimer quelle était leur inquiétude pour peu qu'ils la vissent sérieusement malade et avec quelle sincérité ils prenaient part à toutes les croix de cette bonne soeur". Il est vrai que ce long passage n'apparaîtra pas dans la seconde rédaction de l'abbé, mais elle sera implicitement contenue dans le paragraphe qui lui sera substitué: "Elle (Marguerite) fut la consolation, l'appui de sa mère, lui aidant à élever ses frères et soeurs dont elle fut toujours tendrement aimée et dont elle posséda toute la confiance; elle était leur soeur par excellence, la dépositaire de leurs secrets et leur consolation dans toutes leurs adversités".

Il reste cependant que la première rédaction beaucoup plus riche en détails, satisfait plus pleinement notre désir de connaître aussi intimement que possible la grande âme de notre Bienheureuse canadienne. Et si l'on bénit la Providence de ce que l'abbé n'ait pas détruit son "brouillon", on se demande toutefois pourquoi, il a cru bon châtier par la suite des éloges véridiques et si mérités.

On n'explique la chose que par une hypothèse puisque l'abbé n'a pas jugé bon nous révéler ses motifs. Mais il semble que l'hypothèse ne pèche pas par présomption.

Dans l'intervalle qui se sera écoulé entre ses deux rédactions, l'abbé Charles, on l'a déjà dit, a colligé "les dépositions des soeurs Despins, Lasource, Rainville, de Mme Gamelin ainsi que d'une autre soeur".

L'emploi du mot "dépositions" confère au manuscrit une valeur beaucoup plus solennelle et impressionnante que celui de témoignages. D'où l'on peut conclure que l'abbé Charles aura demandé aux interrogées de lui répondre la vérité connue en "leur âme et conscience". Et qui sait si ce n'est Mme Gamelin elle-même, Louise Dufrost de la Jemmerais, soeur cadette de Mme d'Youville, qui aura indiqué à Charles non seulement de ne pas entrer dans des particularités assez pénibles mais d'établir que Mme d'Youville dut lutter contre les siens lors de la fondation de sa communauté. Car il faut bien le dire, si Marguerite posséda toujours la confiance des membres de sa famille qui "recouraient à elle dans toutes leurs adversités", il n'en reste pas moins vrai que ce commerce fraternel connut une éclipse, lorsque la grande Dame des Pauvres inaugura son ministère charitable. Sa famille alors la regarda de haut et chose plus sensible à son coeur aimant, elle fut en proie à la persécution non seulement de la populace mais aussi des siens. L'abbé Charles lui-même dira lorsqu'il traitera des débuts de la communauté: "Le public se déchaîna contre elles et les persécuta vivement. Plusieurs même des parents de Mme d'Youville furent du nombre des persécuteurs" (page 21). On accepte mal que les proches parents de Mère d'Youville aient pris place parmi ceux qui lui lançaient des pierres et des insultes, on préfère croire, et c'était déjà assez pénible, qu'ils se bornèrent à la désapprouver et à lui manifester de la froideur. Chose certaine, c'est que ses deux beaux-frères Ignace Gamelin et Pierre Gamelin-Maugras apposèrent leur signature à la requête de noverbre 1738 à l'effet "que les soeurs grises ne soient pas substituées aux Frères Charon".

Mme d'Youville qui avait d'abord exercé auprès des siens ses talents de consolatrices, de semeuse de bonheur, s'en voyait donc payée par l'ingratitude. Qu'on imagine, si l'on peut, ce que dut en ressentir son coeur si sensible et si bon! Au moment où tout le reste lui manquait, Mme d'Youville était en droit de s'attendre qu'au moins les siens la comprendraient et la soutiendraient. Mais voilà que l'incompréhension lui est ménagée même de ce côté-là! On la devine, grande et noble comme toujours, non pas repliée sur son chagrin, mais en proie à cet isolement du coeur si dur à supporter en de telles conjonctures.

La suite de l'histoire prouvera que la Fondatrice qui savait si bien donner sut, aussi pardonner. Lorsque le succès, cet argument décisif pour certaines appréciations, sera venu couronner son oeuvre, les mauvais traitements cesseront. Plus même: les persécuteurs d'hier deviendront les amis d'aujourd'hui et les défenseurs de demain et la protégeront contre les odieux procédés de Bigot. La famille reviendra de ses préventions avant cette date cependant, hâtons-nous de le signaler.

Mme d'Youville passera l'éponge sur les années orageuses et laissera à sa tendresse fraternelle liberté de continuer à se traduire par toutes sortes de bons offices. Sa mère, Mme Sylvain viendra passer quelques hivers à l'hôpital général, sa soeur Clémence viendra y mourir le 28 mars 1768 ainsi que Louise qui y décédera le 10 avril 1789, dix-sept ans après la mort de la fondatrice elle-même.

Mais ce qui est le plus touchant, c'est que dans une lettre datée du 22 septembre 1770, Mme d'Youville parle de l'état pitoyable où Ignace Gamelin se trouve réduit par suite d'une attaque de paralysie: il est sourd, muet, presque aveugle, dit-elle. Et elle ajoute tout bonnement, sans se douter qu'elle nous donne la mesure de sa grande âme: un homme d'ici, (lisons: un infirmier de l'hôpital général), va depuis six mois aider la famille toutes les nuits à soigner le malade". Les six mois se prolongeront de six autres puisque Ignace Gamelin ne décédera que le 9 mars 1771.

C'est à l'école des saints que l'on apprend l'oubli des injures. Mme d'Youville dont la spiritualité était centrée sur la dévotion au Père des Miséricordes avait médité son Pater. Elle avait compris que ce manteau de pardon dont elle demandait d'être recouverte elle-même, elle devait d'abord s'appliquer à en couvrir les autres, surtout ceux qui "l'avaient offensée". En ce siècle où l'on semble oublier plus que jamais que le pardon divin est conditionné par le pardon dont on sait absoudre le cher prochain, méditons le message de notre Bienheureuse Canadienne et constatons qu'elle nous propose par son exemple, une recette de bonheur éternel: car le Ciel sera miséricordieux envers ceux qui auront pratiqué la miséricorde.

Soeur Estelle Mitchell, s.g.m.
Membre de la Société Historique de Montréal

SAINT-PHILIPPE

M. et Mme Jean M. Beaudin et M. et Mme Florent Dupuis de St-Jacques le Mineur sont de retour d'un voyage à Miami, Floride.

SAINT-CONSTANT

Soirée récréative

Grande soirée dansante le 14 janvier prochain en la salle de l'école Vinet-Souligny, organisée par les Filles d'Isabelle de St-Constant, au profit de leurs oeuvres. Il y aura attractions nombreuses et diverses. Prix de présence et autres. Orchestre Ti-Blanc Richard et son ensemble. Dites-le à vos amis et vos amis le diront à leurs amis. Bienvenue.

Assemblée mensuelle

En la salle du soubassement de l'église, assemblée mensuelle des Filles d'Isabelle le mardi 17 janvier prochain à 8 h. 30 p.m. Tous les membres doivent se faire un devoir d'y assister et aussi d'acquitter leurs dûs envers le cercle. Communiqué.

Nouveauté

"Tintin au Tibet"

en vente
au prix de $1.75

Les Editions du Richelieu
LIMITEE
170, rue Saint-Jacques, Saint-Jean

Nouveauté

Missel paroissial des Fidèles

des dimanches et des fêtes

Edition en latin-français

Le plus beau des Feder, format de poche

Format 5¾" x 4"; épaisseur ¾"; 1200 pages

Impression en 2 couleurs sur papier bible teinté

CONTENANT: Messe de tous les dimanches et fêtes se célébrant le dimanche. Les vêpres du dimanche et des principales fêtes. Nombreuses fêtes du commun des saints. Complies. Saluts. Messe des défunts. Messe de mariage. Prières de la vie chrétienne. Psaumes. Litanies. Rosaire. Chemin de croix. Confession. Prières pour les malades. Les chants notés de l'ordinaire de la messe. De substantiels commentaires accompagnent chaque messe qui se termine par une brève indication d'orientation spirituelle et de résolution chrétienne.

RELIURES:

247	Pleine toile, ornements sur plat, coins ronds, tranche blanche	$ 4.50
155	Pellior souple vert ou tabac, tranche dorée, étui	$ 6.75
525	Cuir marbré ouaté, ornements sur plats, 6 hors-texte en couleurs rehaussés d'or, tranche dorée, étui	$ 8.75
640 bis	Chagrin 1er choix, souple, vert, gris, beige, cuivre, 6 hors-texte, bords intérieurs, tranche rouge sous or, étui	$11.25

EN VENTE A NOTRE LIBRAIRIE

LES EDITIONS DU RICHELIEU LIMITEE

170, rue Saint-Jacques, Saint-Jean, P.Q. Tél. FI. 7-7529

VENTE ANNUELLE DE JANVIER

CHEZ

HARRY SELTZER

244 — 246 rue Richelieu — Saint-Jean, P. Qué

A 9h. a.m. — Jeudi le 12 janvier — A 9h. a.m.



EXTRA SPECIAL

Un achat de complet avec deux paires de pantalons

POUR CETTE VENTE SEULEMENT

$29.95

Spécial vendredi matin

200 ROBES

$1.92

PROFITEZ DE CETTE OCCASION SPECIALE POUR VOUS HABILLER POUR L'HIVER

A DES PRIX LES PLUS BAS JAMAIS OFFERTS AU PUBLIC DE SAINT-JEAN

EXTRA SPECIAL

Fameux manteaux "Sous-Zéro" ¾

en nylon, pour hommes. Avec doublure d'isolation spéciale pour température sous zéro.

$16.95

Spéciaux pour dames

ROBES EN TRICOT DE LAINE

d'Italie. Dernière nouveauté de la saison.

REG. $29.95 — REDUITES A

$16.95

Spéciaux pour dames

BAS EN NYLON

pour dames, en mesh, sans couture, couleurs foncées.

59¢



EXTRA SPECIAL!

Un achat de nouveaux

MANTEAUX

Voici mesdames, votre chance de vous procurer un manteau d'hiver de votre rêve et de votre prix. Modèles originaux en Sealskin toutes couleurs.

$22.95

Spéciaux pour hommes

PALETOTS D'HIVER ¾

chauds, 100% laine

REG. $29.95 POUR

$16.95

Manteaux de toilette

d'hiver pour hommes

Marques très populaires

REG. $69.50 POUR

$32.95

Car-Coats pour dames

que vous serez fières de porter.

Dans les nouveaux tissus et couleurs de la saison.

Longs et ¾

RÉDUITS DE **50%**

CHAPEAUX

Exclusifs de la saison

à notre magasin, avec accessoires tels que bourses, gants, écharpes

99¢

EN MONTANT

Spécial vendredi matin

50 JUPES

REDUIT POUR CETTE VENTE A..... **$1.00**

Assortiment de blouses

REDUIT POUR CETTE VENTE A..... **$1.95**